

Université Lumière Lyon 2
Ecole Doctorale des Sciences Humaines et Sociales
Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et Tourisme
Département d'histoire
LARHRA / RESEA

L'amitié aux XVI^e et XVII^e siècles en France

Normes, réalités et représentations

Tome 2 : Une approche méthodologique

Par Aurélie PREVOST

Thèse de doctorat d'Histoire

Histoire moderne

Dirigée par Philippe MARTIN

Présentée et soutenue publiquement le 28 novembre 2011

Devant un jury composé de :

Alain CULLIERE, pré-rapporteur, professeur de langue et littérature françaises,
Université de Metz

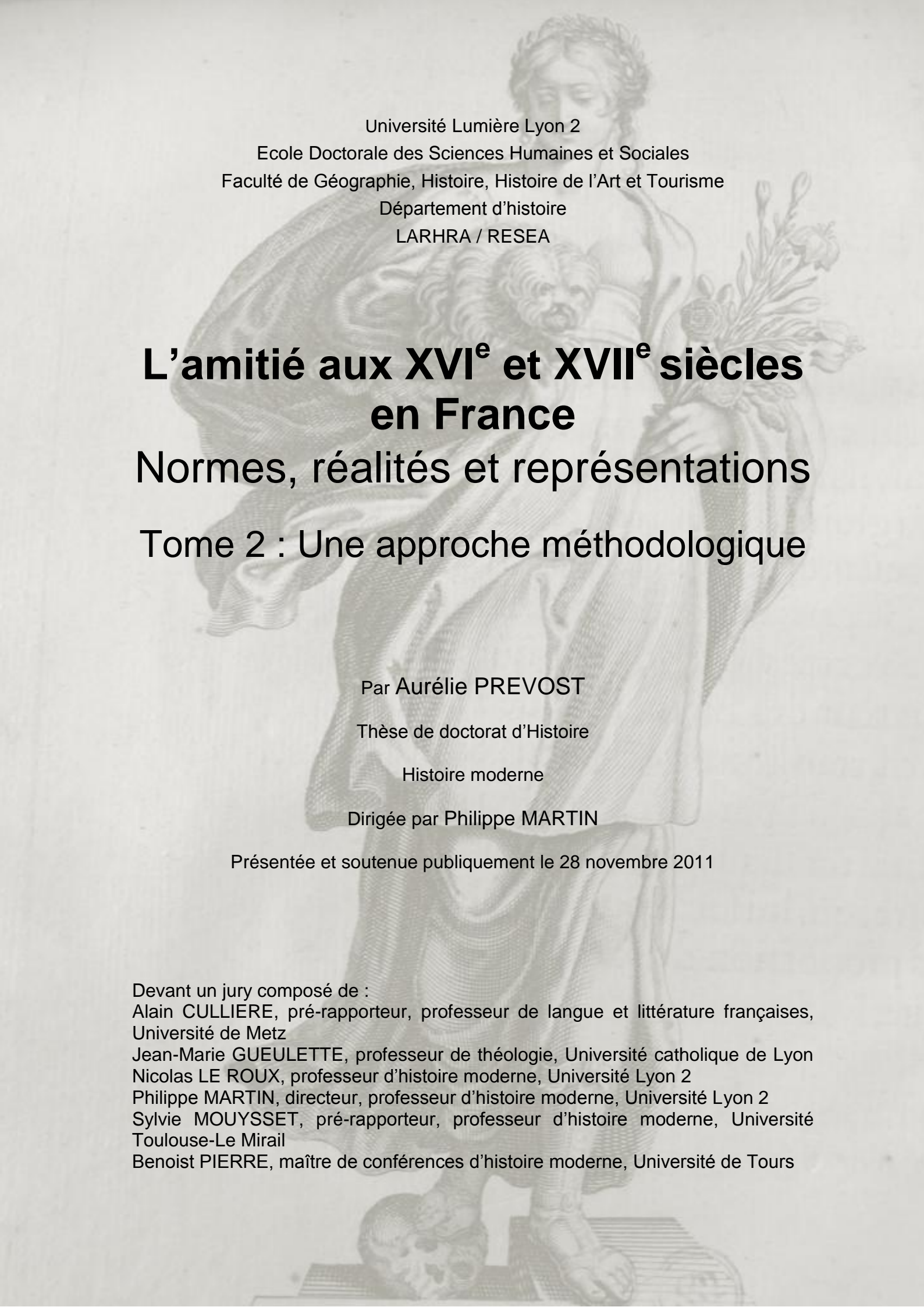
Jean-Marie GUEULETTE, professeur de théologie, Université catholique de Lyon

Nicolas LE ROUX, professeur d'histoire moderne, Université Lyon 2

Philippe MARTIN, directeur, professeur d'histoire moderne, Université Lyon 2

Sylvie MOUYSET, pré-rapporteur, professeur d'histoire moderne, Université
Toulouse-Le Mirail

Benoist PIERRE, maître de conférences d'histoire moderne, Université de Tours



Université Lumière Lyon 2
Ecole Doctorale des Sciences Humaines et Sociales
Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et Tourisme
Département d'histoire
LARHRA / RESEA

L'amitié aux XVI^e et XVII^e siècles en France

Normes, réalités et représentations

Tome 2 : Une approche méthodologique

Par Aurélie PREVOST

Thèse de doctorat d'Histoire

Histoire moderne

Dirigée par Philippe MARTIN

Présentée et soutenue publiquement le 28 novembre 2011

Devant un jury composé de :

Alain CULLIERE, pré-rapporteur, professeur de langue et littérature françaises,
Université de Metz

Jean-Marie GUEULETTE, professeur de théologie, Université catholique de Lyon

Nicolas LE ROUX, professeur d'histoire moderne, Université Lyon 2

Philippe MARTIN, directeur, professeur d'histoire moderne, Université Lyon 2

Sylvie MOUYSET, pré-rapporteur, professeur d'histoire moderne, Université
Toulouse-Le Mirail

Benoist PIERRE, maître de conférences d'histoire moderne, Université de Tours

SOMMAIRE

TOME 2 : UNE APPROCHE METHODOLOGIQUE

SOMMAIRE	3
TOME 2 : UNE APPROCHE METHODOLOGIQUE	3
UNE APPROCHE METHODOLOGIQUE	6
PRESENTATION ANALYTIQUE	7
DU CORPUS ET	7
DES METHODES DE TRAVAIL	7
I. <i>La Norme</i>	7
a. Les traités philosophiques	7
b. Les manuels épistolaires et les traités de savoir-vivre	11
i. Manuels épistolaires	11
ii. Les traités de savoir-vivre	13
c. Les sermons	15
II. <i>L'illustration de ces prescriptions par l'écrit</i>	17
a. Dictionnaires et conférences de Renaudot	17
b. Littérature	18
c. Théâtre	20
i. Le Dictionnaire analytique	21
ii. Une abondance de pièces	22
iii. Le choix d'un corpus réduit	35
iv. Compléter le corpus : CESAR et Répertoire de programmes des pièces de théâtre jouées dans les Collèges de France (1601-1700)	38
d. Les sources populaires	44
III. <i>L'illustration de la prescription par l'iconographie</i>	45
a. Description des livres d'emblèmes	45
i. Alciat	48
ii. La Perrière	49
iii. Corrozet	50
iv. Montenay	51
v. Boissard	51
vi. Ripa	51
vii. Gomberville	53
viii. Baudoin	53
ix. Des ouvrages sans amitié	54
b. Description des emblèmes	57
c. Enrichissement du corpus iconographique : peinture et gravure	75
i. Une réflexion par artiste	75
ii. Par banques de données	86
d. Identifier l'amitié dans les représentations artistiques	87
i. Les amitiés dans la Bible et leurs représentations artistiques	87
ii. Les amitiés antiques mythiques	99

IV. <i>La réalité des sentiments de l'individu</i>	104
a. Les affaires : procès et mazarinade.....	104
b. Correspondance.....	105
c. Les écrits du for privé.....	105
i. Mise au point lexicale : <i>Selbstzeugnisse</i> , ego-document, écrits du for privé	107
ii. Une typologie	108
iii. Précautions de travail.....	111
iv. La définition du corpus.....	113
v. Un intérêt variable.....	122
d. Actes notariés	128
L'AMITIE CHEZ LES FEMMES.....	134
I. <i>Un monde masculin</i>	134
a. D'éternelles mineures.....	134
b. Une infériorité féminine naturelle	135
c. Une absence de lieu, de temps et d'exemple.....	136
i. Lieu et temps	136
ii. Absence d'exemples	137
II. <i>La vision des hommes sur l'amitié vécue par une femme</i>	137
a. La rareté du sujet	138
i. Une faible représentation de la femme dans l'imaginaire artistique amical	138
ii. Quelques traités	139
iii. Une absence certaine dans la littérature et le théâtre.....	139
iv. Le cas Montaigne.....	141
b. La dangerosité de l'amitié mixte ; nécessité spirituelle et parfum de scandale ?	143
i. L'amitié conjugale.....	143
ii. Réflexions du clergé.....	145
iii. Le théâtre	146
iv. Le cas marginal d'Isaac Dumont de Bostaquet ?	147
c. Amitié entre femmes vue par les hommes.....	150
i. Difficulté de caractériser l'amitié	150
ii. Reconnaissance de l'amitié féminine ?	152
III. <i>La vision des femmes sur l'amitié</i>	154
a. L'amitié vue par les femmes et entre femmes	154
i. Sans opinion ?.....	155
ii. De la difficulté de dire son amitié.....	155
iii. Revendiquer l'amitié	156
b. L'amitié avec les hommes, vue par les femmes.....	157
i. Amitié intellectuelle : Marie de Gournay	158
ii. Madame de Lambert : l'amitié est un sentiment	159

SOURCES IMPRIMEES.....	162
I. <i>Dictionnaires.....</i>	162
II. <i>Philosophie antique.....</i>	163
III. <i>Littérature. Philosophie.....</i>	164
IV. <i>Religion. Sermons.....</i>	167
V. <i>Iconographie.....</i>	168
VI. <i>Théâtre.....</i>	170
VII. <i>Les écrits. Selbstzeugnisse et correspondance.....</i>	172
VIII. <i>Manuels épistolaires, traités et livres de civilité.....</i>	176
IX. <i>Justice et actes notariés.....</i>	178
X. <i>Proverbes, sentences et réalités quotidiennes.....</i>	178
BIBLIOGRAPHIE.....	179
I. <i>Instruments de travail.....</i>	179
II. <i>Contexte.....</i>	182
III. <i>Méthodologie.....</i>	185
IV. <i>Philosophie et littérature.....</i>	189
V. <i>Représentations et réalités.....</i>	193

UNE APPROCHE METHODOLOGIQUE

Après avoir étudié le phénomène de l'amitié, il convient d'expliquer la manière dont le corpus de sources a été élaboré et de procéder à une présentation de ces sources. La recherche de documents a été menée en parallèle d'une réflexion sur le contexte notamment intellectuel du temps et sur la société. Ce cadre général a déjà été présenté dans le premier volume. Désormais, il s'agit de préciser la méthodologie. Chaque source a permis d'éclairer de façon privilégiée un point particulier à savoir la norme, l'illustration des prescriptions par l'écriture ou par l'iconographie et enfin les réalités. Nous nous attacherons à expliquer dans un deuxième temps les raisons qui nous ont persuadés que l'amitié vécue et pensée par des femmes ne pouvait être traitée avec l'amitié vécue et pensée par des hommes ; ceci nous a amené à exclure le sexe dit faible de ce travail de recherche. Enfin, la bibliographie et les sources closent ce second volume.

PRESENTATION ANALYTIQUE DU CORPUS ET DES METHODES DE TRAVAIL

Polymorphes, les mentalités sont d'une très grande richesse. Cerner toute la finesse d'une notion abstraite est ardue. Multiplier les types de sources semble la solution la plus adéquate afin de n'omettre aucune grande orientation. L'historienne des sensibilités Anne Vincent-Buffault emploie ainsi des documents très divers pour dresser son *Histoire des larmes XVIII^e-XIX^e siècles*¹. Toutefois, affirmer que la diversité des sources assure la représentation des différents angles de vue sur un même thème n'est pas suffisant. En effet, l'historien sait pertinemment que la nature même de la source oriente le discours. L'intérêt d'un philosophe diffère de celui d'un juriste, les raisons et les buts de l'écriture divergent. La question de l'édition programmée ou pas par l'auteur interfère également sur l'écriture. Le principal souci ne réside pas tant dans le choix de varier les sources que dans l'élaboration d'un corpus cohérent. Véritable point névralgique, le corpus de sources se doit d'être pertinent, représentatif des différents courants de pensées, reflétant le discours majoritaire comme le discours marginal, dans la durée et l'exceptionnel. Comment a-t-il été élaboré ? Le but poursuivi par ce travail est de comprendre s'il existe un décalage entre la norme et le vécu. Certains types de sources sont à privilégier si l'on étudie l'illustration de la norme ou le vécu. Selon qu'il s'agit d'un discours prescriptif ou du vécu, les modalités par type de source sont expliquées, en privilégiant un axe chronologique. Les rapprochements thématiques sont prévus dans les prochains chapitres.

I. La Norme

Le discours normatif est perceptible grâce aux traités philosophiques, aux manuels épistolaires et aux traités de savoir-vivre ainsi que par les sermons.

a. Les traités philosophiques

Outre les deux premiers *Adages*, le néerlandais Erasme (1466 ou 1469-1536) a fait l'expérience de relations amicales très fortes notamment avec Thomas More (*Colloques I*). L'*Eloge de la Folie* (1511) témoigne de la réflexion de l'auteur à ce sujet.

Procureur à Poitiers depuis 1507 et régisseur de mystères, Jean Bouchet (1476-1557) rédige des ouvrages historiques et de la poésie. Cet humaniste catholique protégé par la famille de La Trémoille publie en 1545 les *Triumphes de la noble et*

¹ VINCENT-BUFFAULT, Anne, *Histoire des larmes XVIII-XIX^e siècles*, Payot & Rivages, Paris, 2001, 391p.

amoureuse Dame et l'art de honnestement aymer composé par le traverseur des voyes périlleuses. Le titre induit en erreur, car il s'agit d'un manuel de foi catholique, dispensant un enseignement moral en français. Jean Bouchet désire instruire les non latinistes et détourner les femmes des tentations hérétiques ou des traductions de la Bible sans glose ni commentaire de Lefebvre d'Étaples. Il y narre les aventures de la noble dame, l'âme, séduite par le Prince de Volupté, qui retourne auprès de son amant fidèle, le Christ, auquel elle est fiancée depuis son baptême. De longs passages théologiques ponctuent le récit. L'âme, la noble dame amoureuse, est accompagnée d'Entendement, de Mémoire et de Volonté. Afin d'assurer une éducation morale, des personnifications morales interviennent, dans le premier livre, avec leurs filles, à savoir les vertus secondaires. Amitié est la dernière des filles de la Justice².

Conseiller à la cour des Aides de Périgueux puis de Bordeaux (1557-1560), maire de Bordeaux (1581-1585), Michel de Montaigne (1533-1592) publie les *Essais*, rédigés entre 1572 et 1588. Sa relation avec Etienne de La Boétie (1530-1563) et ses opinions sur l'amitié ont marqué les esprits dès le XVI^e siècle³. Chantre du sentiment amical, il trouve d'emblée sa place dans le cadre de notre étude. Trois chapitres des *Essais* sont particulièrement importants : *Sur des vers de Virgile* (I, 5) ; *De l'amitié* (I, 28) et *De la présomption* (II, 17).

Le juriste anglais Francis Bacon (1561-1626) publie en 1597 ses *Essais de morale et de politique*, dont le XXVII^e chapitre est consacré à l'amitié. Au chapitre XL, l'auteur s'interroge sur les relations entre les clients et leurs amis d'un rang inférieur. Garde des Sceaux (1617), grand chancelier (1618), Francis Bacon est banni. Il corrige alors son écrit et en fait paraître une édition très augmentée en 1625, qui est l'édition de référence pour notre travail. Dans son œuvre utopique, la *Nouvelle Atlantide* (1627), il est question de l'amitié lors de la Fête de la famille à laquelle participent les habitants. L'auteur se fait également écho d'une histoire d'amitié entre des hommes de confessions différentes.

Grand ami de Montaigne, dont la philosophie l'influence beaucoup, prédicateur de Marguerite de Navarre, Pierre Charron (1541-1603) publie *La Sagesse* en 1601, dont les chapitres VII et XXVII discutent des différences entre l'amour et l'amitié ainsi que de la perte d'amis.

Le Temple de la félicité voit le jour en 1630 sous la plume de Charles de Saint-Paul Vialart (1592-1644), abbé et supérieur général des Feuillants. Dans un songe,

² Dans le second livre, l'âme est au Bordel de l'Impénitence, mais d'autres vertueuses dames comme la Charité et la Confession l'instruisent. BRITNELL, Jennifer, « Fictions au service de la foi : *Les Triumphes de la noble et amoureuse dame* (1530) », in Jean Bouchet, *traverseur des voies périlleuses (1476-1557)*, actes du colloque de Poitiers (30-31 août 2001), Honoré Champion, Paris, 2003, p. 193-208.

³ « Et, comme Pierre Villey, le remarque, alors que d'autres des *Essais* n'ont pas été du tout mis d'emblée à la place que leur donna le XVIII^e siècle, celui de l'Amitié « est célèbre... déjà en 1595, à ce que nous apprennent Mlle de Gournay et La Motte-Messemé. Tout de suite, Montaigne a été reconnu comme un maître incomparable en cette matière. De Thou, dans l'*Histoire de son temps*, célèbre l'ami autant que l'écrivain, et Sainte-Marthe, dans ses *Eloges des Hommes illustres*, l'ami plus que l'écrivain [...]. [...] l'évêque Camus écrit " Cette parfaite amitié que nostre homme, cet esprit incomparable en ses *Essais*, dit avoir pratiquée avec La Boétie, pièce à mon gré la plus délicate de ses ouvrages, et où il se surmonte soy-mesme, voire à mon jugement tout autre qui écrivit onc de ce sujet." », in RIVELINE, Maurice, *Montaigne et l'amitié*, Librairie Félix Lacan, Paris, 1939, p. 6.

l'auteur voit la Sagesse, qui lui propose de lui faire voir le temple de la Félicité, où elle est adorée. Le futur évêque d'Avranches présente les voies de la félicité, auxquelles l'amitié participe.

L'oratorien Jean-François Senault (1599/1604-1672) publie *De l'usage des passions* (1641), traduit en anglais, en allemand, en italien et en espagnol, avant de devenir supérieur général de son ordre (1663-1672). Ces traités des passions sont en vogue en Europe vers 1610-1640.

Soldat cultivant les lettres, Charles de Saint-Evremond (1614-1713) rédige la maxime *Qu'on ne doit jamais manquer à ses amis* (1647) avant de se voir retirer sa lieutenance suite à ses railleries sur Condé. Devenu maréchal de camp en 1652, il participe au salon de Ninon de Lenclos, où il fait figure d'honnête homme. Il tombe en disgrâce pour sa *Lettre au marquis de Créqui sur la paix des Pyrénées* (1659), peu amène à l'égard de Mazarin, à moins qu'il ne faille rechercher la raison de son discrédit dans ses mœurs assez libres. Exilé en Angleterre, il y fréquente l'aristocratie et est un proche de la duchesse Hortense Mancini (1646-1699) qui, fuyant depuis quelques années déjà son époux, est passée en Angleterre en 1675. Il l'aide à fonder son salon londonien, y participe activement et lui dédie *Sur l'amitié* (1676). Il offre au comte de Saint-Albans *L'amitié sans amitié* (avant 1681).

Dans *Les Passions de l'âme* (1649), Descartes (1596-1650) s'interroge dans l'article LXXXIII sur la différence entre l'affection, l'amitié et la dévotion. Il rejette toute possibilité d'amitié avec des êtres vivants qui ne seraient pas des hommes. L'idée d'amitié avec une fleur ou un cheval est exclu, contrairement à ce que les dictionnaires de son temps stipulent encore. De plus, Descartes donne de l'amitié une définition qui est très proche finalement de celle de la charité. Enfin, l'auteur s'appuie pour distinguer l'affection, l'amitié et la dévotion sur la hiérarchie. Ainsi, avec un être que l'on estime être notre égal, la relation est qualifiée d'amicale. En revanche, pour ce qui mérite plus d'estime que soi-même comme Dieu ou l'Etat (voire un homme en particulier, l'hypothèse n'est pas écartée), le lien sera qualifié de dévotion, qui implique un dévouement total de la part de celui qui est en position d'infériorité.

Salomon de Priezac rédige un *Discours de l'amitié* en 1663. Il y affirme l'évidence de l'amitié et son absolue nécessité. Il se fait le héraut des opinions les plus répandues de son temps et brosse les thèmes connexes comme l'égalité ou la flatterie.

Samuel Sorbière (1615-1670) adresse à Monsieur de Vaubrun, comte de Nogent, son ouvrage intitulé *De l'amitié* (1660), qui est suivi des *Articles d'amitié*. Le protestant Samuel de Sorbière⁴, converti au catholicisme en 1653, devenu prêtre, passe en Hollande, où il publie des traductions de *l'Utopie* de Thomas More (1643) et du *De Cive* de Hobbes (1647). Directeur du collège d'Orange et historiographe de Louis XIV, il visite l'Angleterre dans les années 1663-1664 et est reçu à la Royal Society. Il fait connaître les œuvres de Gassendi.

Madame de Sablé (1599-1678) tient un salon littéraire jusqu'en 1655, date à laquelle elle se retire à Port-Royal-des-Champs. Elle n'est d'ailleurs point étrangère au

⁴ Voir le site de la Royal Society, dont il est membre à partir de 1663.
<http://www2.royalsociety.org/Dserve/dserve.exe?dsqIni=Dserve.ini&dsqApp=Archive&dsqCmd=Show.tcl&dsqDb=Persons&dsqPos=0&dsqSearch=%28Surname%3D%27sorbriere%27%29>

déclenchement de la querelle de la *Fréquente Communion*. Ses *Maximes* ont été éditées après celles de La Rochefoucauld, mais lui sont antérieures. *De l'Amitié* date d'avant 1665⁵. Madame de Sablé et François de La Rochefoucauld (1613-1680) témoignent tout deux du déclin de la morale chevaleresque. Le stoïcisme alors dominant dans le discours philosophique laisse place à une morale augustinienne, où toute idée de gloire est réfutée.

Le janséniste Blaise Pascal (1623-1662) rédige ses *Pensées*, qui ne seront publiées qu'après sa mort. Cinq pensées concernent particulièrement l'amitié, à savoir les n° 129, 517, 623, 655 et 758.

Le septième tome de l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi* (1678) (1592-1655) par François Bernier (1620-1688) propose, au troisième chapitre du livre deux consacré aux Vertus, une réflexion sur la perte des enfants et des amis. Puis, au cinquième chapitre sur la justice, du droit et des lois, il présente l'amitié, et retravaille ce point pour la publication de 1684. François Bernier connaît parfaitement l'œuvre de Gassendi, dont il a suivi les leçons et le cours d'astronomie au Collège de France. De 1647 à 1650, Bernier parcourt l'Europe et, de retour en France, devient docteur de la faculté de Montpellier en 1652. Toujours très proche de Gassendi, il entoure le philosophe au moment de son trépas en 1653, avant de repartir pour l'Orient et l'Inde. De nouveau en France en 1669, il publie des *Mémoires* sur l'Inde, fréquente les salons littéraires et les cercles savants. Entre 1674 et 1678, il travaille à la publication de l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi*. Saint-Evremond le convainc de venir en Angleterre. Puis, après avoir fréquenté le cercle d'Hortense Mancini, Bernier passe en Hollande, avant de mourir à Paris en 1688.

En 1684, paraît à Cologne un libelle en latin *Bréviaire des Politiciens* attribué à Mazarin. Si pour Graciàn, il s'agit de vivre avec ses semblables, ce traité propose de faire connaître les techniques pour conserver le pouvoir. Certaines pensées concernent l'amitié. On y apprend à obtenir la faveur d'autrui, la façon dont on doit se comporter avec les amis d'autrui, à mettre un terme à une amitié, et d'autres choses considérées par leur auteur comme utiles. Véritable *vade-mecum* de l'homme de pouvoir, le bréviaire nous présente une vision désenchantée de l'amitié.

Trésorier général de France (1673), précepteur du jeune duc de Bourbon (1684), La Bruyère (1645-1696) présente sa vision de l'amitié dans le quatrième chapitre des *Caractères ou les mœurs de ce siècle* (1688). L'auteur peint dans son ouvrage « l'homme en général » en seize chapitres, qui découvrent « le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains ».

La marquise de Lambert (1647-1733) écrit en 1732 un *Traité de l'amitié*. Femme de lettres, veuve, elle tient à partir de 1710 un salon littéraire.

Philosophes, penseurs, laïcs et religieux des XVI^e et XVII^e siècles ont élaboré des discours complexes sur l'amitié. Mais celle-ci n'a pas intéressé que les hautes sphères intellectuelles. Elle est également la raison, si ce n'est primordiale du moins importante, qui motive les éditions de manuels à destination d'un public plus large.

Les années 1627-1688 sont particulièrement riches avec plus de la moitié des textes. Des auteurs étrangers comme Erasme ou Bacon ont été sciemment choisis, car la

⁵ STIKER-METRAL, Charles-Olivier, *Narcisse contrarié. L'amour propre dans le discours moral en France (1650-1715)*, Honoré Champion, Paris, 2007, p. 220.

République des Lettres dédaigne les frontières. Leurs points de vue ont largement dépassé un cadre national strict. Trois femmes offrent des contrepoints à la vision masculine. Les idées philosophiques s'élaborent dans ces groupes de sociabilité savante. Charron se place dans la lignée de Montaigne. Sorbière, Gassendi et Bernier se revendiquent de la même sphère intellectuelle. Saint-Evremond et Bernier se sont également côtoyés dans ces salons.

b. Les manuels épistolaires et les traités de savoir-vivre

Accompagnant le développement de la pratique épistolaire, des éditions de manuels fournissant des modèles se multiplient aux XVI^e et XVII^e siècles. Bien souvent l'amitié y est non seulement évoquée mais en justifie également la rédaction. Quant aux traités de savoir-vivre, qui essaient à la même période, ils sont indispensables à connaître pour qui veut évoluer en honnête homme dans la société. Enfin, les sermons, rédigés et prononcés par des clercs, se doivent de diffuser une norme tout en jouant avec les mentalités de leur époque et en prenant en compte la réalité quotidienne de leurs fidèles, nous permettant de mieux cerner les représentations collectives.

i. Manuels épistolaires

Les manuels épistolaires proposent des modèles de lettres et des instructions pour les rédiger au mieux. Il ne s'agit pas tant de correspondance réelle mais bien de l'art de correspondre. A ce titre, cette source permet de cerner au mieux les représentations collectives.

Au début du XVI^e siècle, ces ouvrages revêtent la forme de recueils de lettres puis se doublent très vite de manuels. L'auteur offre un modèle à suivre dès *Le chemin de bien vivre et miroir de vertu* de Habert (1587). Quelques auteurs dominent le genre du XVI^e au XVII^e siècle : Du Tronchet, Habert, Roland, De Rosset, Puget de la Serre et Fenne. Deux périodes sont particulièrement fastes : de 1560 à 1630 avec treize nouveaux titres et de 1680 à 1710 avec huit nouveaux titres. Entre ces deux époques particulièrement favorables, la production est dominée par Puget de la Serre. Ces années 1630 voient les manuels épistolaires se structurer avec des instructions, des tables de matières, voire des index. Les « amis » y désignent les « pareils », lorsque destinataire et émetteur ont le même statut social et, selon Maurice Daumas, la moitié des lettres les concerne. Au XVII^e siècle, ces secrétaires proposent des modèles de réponses et de plaintes pour recevoir des lettres. Les manuels épistolaires sont désormais conçus pour l'échange épistolaire. Les lettres d'amitié deviennent des lettres de protestation d'amitié dans la seconde moitié du XVII^e siècle. La plupart des lettres sont d'ailleurs adressées à des amis. « L'idée que l'amitié se cherche au XVI^e siècle, se codifie au XVII^e et se banalise au XVIII^e siècle est globalement acceptable, à condition de préciser la signification du terme⁶. » Chez Du Tronchet, on perçoit l'évolution entre le clientélisme et la relation

⁶ DAUMAS, Maurice, « Manuels épistolaires et identité sociale (XVI^e-XVIII^e siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre-décembre, t. 40-4, 1993, p. 546.

fondée sur l'affinité. Au XVII^e siècle, on codifie les devoirs de l'amitié : recommandations, louanges et consolation se succèdent, mais comme ces obligations sont aussi celles du client, il faut tâcher d'attester son amitié par le biais de lettres affectives telles les lettres de protestation d'amitié, d'excuse de n'avoir pas écrit notamment. Mais dès le milieu du XVII^e siècle, ces dernières missives sont elles aussi purement formalistes et le vocabulaire employé fait de moins en moins référence à l'amour.

Les six auteurs cités plus haut ont été étudiés, à savoir le poète Pierre Durand avec *Stile et manière de composer* (1553), Du Tronchet (1510 ?-1585 ?), auteur, poète, traducteur de Pétrarque et de Caton, secrétaire de Jean d'Albon et de son fils, trésorier de leur domaine en Forez pour ses *Lettres missives et familières* (1569), mais aussi le poète, moraliste et grammairien, Habert († 1597 ?), qui publie en 1572 *Le chemin de bien vivre et miroir de vertu*, et encore Roland pour son ouvrage *Epitome ou Abbrégé* (1608), de même que le poète et traducteur François de Rosset (1571-1630 ?) pour ses *Lettres amoureuses et morales* (1618), et enfin Jean Puget de la Serre (1600-1665), essayiste et dramaturge, pour deux ouvrages : *Le secrétaire des secrétaires* (1626) et *Le secrétaire à la mode* (1641)⁷. *Le parfait secrétaire* (1646) fait également partie du corpus, parachevé par *Le secrétaire à la mode réformé* (1684) du grammairien François de Fenne (†1710 ?). Neuf manuels épistolaires ont été imprimés entre 1553 et 1684, trois sont du XVI^e siècle, cinq de la première moitié du XVII^e siècle tandis que la seconde partie du siècle ne compte qu'un ouvrage. L'ouvrage de Roland et *Le parfait secrétaire* (1646) ne comportent rien sur la notion nous intéressant. Ces lettres nous dévoileront les *topoi* de l'amitié selon les circonstances (rencontres, décès...). Les grands thèmes sont : recommandations pour les affaires d'un bon ami (24 lettres chez quatre auteurs) ; le témoignage d'affection et autres protestations d'estime et de confirmation d'amitié (23 lettres chez cinq auteurs) ; la protestation de service et d'amitié est très prisée mais uniquement par Fenne qui en propose dix-sept exemples et réponses possibles ; les modèles de lettres pour se plaindre du silence de son ami, de sa froideur sont également très populaires avec quinze lettres dans quatre manuels de civilité différents. Enfin, les différents conseils à l'ami à propos d'une dame ou rédigés à l'attention de l'amie ont par treize fois attiré l'attention des auteurs, mais le thème de l'amitié-dyade y est quelque peu annexe. La missive pour obtenir une nouvelle amitié est elle aussi fréquente avec dix exemples chez quatre auteurs. Puis les autres motifs de l'amitié sont traités : ne pas être importun est traité neuf fois ; les félicitations à un ami huit fois, tout comme la consolation à propos du décès de l'ami ou la consolation de l'ami, l'amitié après les épreuves et l'aide qu'on doit lui apporter, sept fois. Enfin, la maladie aussi est un sujet motivant la rédaction de lettres comme le prouvent les six exemples disponibles auprès de cinq auteurs. Quelques lettres présentent une définition de la vraie amitié ou des conditions nécessaires à l'amitié : conformité des mœurs (1 lettre), la tolérance entre amis (1 lettre), la vertu et le mérite nécessaires à l'amitié (trois lettres).

⁷ Jean Puget de La Serre (v.1593- ?) écrit des traités dévots, de l'histoire, mais aussi des traductions, des pièces de théâtre, des romans et des traités de civilité. Historiographe du roi en 1631, il s'exile avec Marie de Médicis après la Journée des Dupes. De retour, il ne reprend qu'un poste de bibliothécaire dans la maison de Gaston d'Orléans.

Ainsi ces manuels offrent des exemples de lettres pour l'ensemble des moments forts de l'amitié. Les traités de savoir-vivre vont donner quelques pistes sur le comportement à adopter dans la vie quotidienne.

ii. Les traités de savoir-vivre

Erasme, avec *La Civilité puérile* (1530), dans laquelle il disserte notamment de la décence et de l'indécence du maintien et sur la façon dont on se concilie l'amitié d'autrui, a ouvert la voix à un nouveau genre, le traité, qui « a pour finalité essentielle l'exposition d'un champ notionnel et problématique à des fins pragmatiques⁸. » Ses styles sont variés proches tantôt du pamphlet, tantôt du sermon ou de l'essai, selon le but exact poursuivi par l'auteur : analyser ou édifier. Les formes sont diverses : prose, vers, aphorisme ou maxime. Le traité de civilité s'attache à exposer clairement les données d'un problème. Il l'analyse et poursuit une argumentation simple pour aboutir à des conclusions claires, à une synthèse efficace. La doctrine et sa mise en pratique sont vulgarisées, rendues compréhensibles par tous et pour tous.

Le livre de civilité, dont le premier pour la France daterait de 1504⁹, prend son essor dans la seconde moitié du XVI^e siècle pour atteindre son apogée dans la seconde moitié du XVII^e siècle, évolution liée aux changements sociaux, à l'apparition d'une civilisation où les mœurs doivent être policées, les gestes contenus.

L'inventaire des traités de savoir-vivre, élaboré sous la direction d'Alain Montandon, ne relève que deux livres, entre le XVI^e siècle et le tout début du XVIII^e siècle, dont les titres font explicitement mention de l'amitié. Il s'agit de l'ouvrage d'Alessandro Piccolomini, *Dialogues et devis des damoiselles pour les rendre vertueuses et bienheureuses en la vraye et parfaicte amitié*¹⁰, imprimé à Paris par V. Norment en 1581 et celui de Bordelon, *Les Caractères de l'amitié*, édité à Paris en 1702 par Lefebvre. Mais on ne doit pas occulter la grande polysémie du terme « amitié ». La notion n'est pas un sujet en soi mais elle est imbriquée dans un écheveau complexe d'idées annexes. S'il est question de relations amicales dans un traité de savoir-vivre, le titre ne le reflétera pas nécessairement, ce qui nous contraint à effectuer des relevés plus poussés.

Un sondage concernant les traités de civilité d'éditions et de langue française a été effectué. Ces ouvrages ont tous été imprimés la première fois entre 1504 et 1704 et ont connu au moins cinq rééditions, tous lieux confondus, cinquante-et-un ans après leur première publication, afin d'étudier les traités lus par au moins deux générations différentes. Lorsqu'un ouvrage a connu de légères modifications dans le titre, qui laisse sous-entendre de menus changements dans le contenu, nous avons choisi de ne pas les prendre en compte et de considérer les livres comme un seul et même écrit. *Le parfait*

⁸ MONTANDON, Alain, dir, *Pour une histoire des traités de savoir-vivre en Europe*, Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1994, p. X.

⁹ MONTANDON, Alain, dir, *Bibliographie des traités de savoir-vivre en Europe du Moyen Age à nos jours, tome 1 : France - Angleterre - Allemagne*, Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1995, 448 p.

¹⁰ Cet ouvrage porte sur l'amitié dans le mariage.

Courtisan et *Le Courtisan* de Castiglione sont par exemple pour nous un seul et même ouvrage.

TRAITES DE CIVILITE D'EDITIONS ET DE LANGUE FRANÇAISE,
AYANT CONNU AU MOINS CINQ REEDITIONS TOUTES MOINS DE CINQUANTE ET UN ANS
APRES LEUR PREMIERE IMPRESSION ENTRE 1504 ET 1704

Date de première édition	Auteur	Titre
1537	Castiglione	<i>Le Courtisan</i>
1542	Guevara	<i>Du mespris de la court</i>
1562	Della Casa	<i>Le Galatee</i>
1575	Pibrac	<i>50 Quatrains</i>
1577	La Primaudaye	<i>Academie Française</i>
1580	Castiglione	<i>Le Parfait Courtisan</i>
1604	Guyon	<i>Diverses leçons</i>
1608	Sales	<i>Introduction à la vie dévotte</i>
1616	Refuge	<i>Traité de la cour</i>
1630	Faret	<i>L'Honneste Homme</i>
	La Serre	<i>Le Bréviaire des courtisans</i>
1632	Du Bosc	<i>L'Honnête Femme</i>
1641	La Serre	<i>Le Secrétaire à la mode</i>
1642	Sorel	<i>La Maison des jeux</i>
1643	La Mothe Le Vayer	<i>Opuscules</i>
1648	Fortin de la Hoguette	<i>Testament ou conseils fidèles</i>
	Balzac	<i>Aristippe ou de la cour</i>
1658	Bourdonne	<i>Le Courtisan désabusé</i>
	Callieres	<i>Traité de la fortune</i>
1659	La Chambre	<i>L'Art de connoistre les hommes</i>
1665	Aubignac	<i>Conseils d'Ariste à Célimène</i>
1667	La Serre	<i>L'Homme content</i>
	Nicole	<i>De la civilité chrétienne</i>
1670	Saint-Evremond	<i>Œuvres meslées</i>
	Bouhours	<i>Entretiens d'Ariste et d'Eugène</i>
1671	Courtin	<i>Nouveau Traité de la civilité</i>
	Boileau	<i>De l'abus des nudités de gorges</i>
1675	Courtin	<i>Suite de la civilité française</i>
1676	Lamy	<i>De l'art de parler</i>
1681	Pic	<i>Les Devoirs de la vie civile</i>
1683	La Chetardie	<i>Instructions pour un jeune seigneur</i>
	Gracian	<i>L'Homme de cour</i>
1684	Scudery	<i>Conversations nouvelles</i>
1686	Morvan de Bellegarde	<i>Réflexions sur le ridicule</i>
1687	Bouhours	<i>La Manière de bien penser</i>

	La Bruyère	<i>Caractères de Théophraste</i>
1688	Morvan de Bellegarde Ortigue de Vaumoriere	<i>Réflexions sur ce qui peut plaire ou déplaire</i> <i>L'Art de plaire</i>
1689	Goussault	<i>Le Portrait de l'honnête homme</i>
1692	Remond des Cours	<i>La Véritable Politique</i>
1695	Le Noble	<i>L'Ecole de monde 4e entretien</i>
1696	Morvan de Bellegarde	<i>Réflexions sur le ridicule</i>
1697	Morvan de Bellegarde	<i>Réflexions sur la politesse des mœurs</i>
1698	Morvan de Bellegarde	<i>Modèles de la conversation</i>
1698	Richelet	<i>Les Plus Belles Lettres françoises</i>
1700	Brillon	<i>Ouvrage nouveau dans le goût</i>
	Saint-Evremond	<i>Nouvelles Œuvres mêlées</i>
1702	Morvan de Bellegarde	<i>Lettres curieuses de littérature</i>

Manuels de civilité et traités de sermons enseignent l'application de la norme dans une démarche non expressément religieuse, contrairement aux sermons.

c. Les sermons

Théologie et rhétorique sont les deux intérêts premiers des sermons. Se désirant universel dans sa portée, le sermon n'en est pas moins reçu individuellement par les fidèles¹¹. Les prédicateurs proposent une religion « de terrain » en adéquation avec les questionnements des fidèles présents à leurs prêches. Le point de vue des Eglises est abordé grâce aux sermons de Calvin et à l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales. La majorité des sources consiste toutefois en sermons catholiques¹².

Du côté protestant, les sermons de Jean Calvin (1509-1564) sur le livre de Job ont été recueillis. Le pasteur genevois souligne le parallélisme entre Job et les protestants persécutés.

Sources religieuses primordiales, les chapitres XVII à XXII de l'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales (1567-1622) tentent de différencier les vraies des mauvaises et vaines amitiés ainsi que des amourettes. L'ouvrage, s'inspirant des lettres adressées par l'auteur à Madame de Chantal, à Rose Bourgeois et à Madame Brulart, offre un éclairage sur le travail de ce directeur de conscience, au fait des affres de la conscience religieuse et de la réalité quotidienne.

Si saint François de Sales a élaboré une vision de l'amitié à partir de quelques exemples qu'il connaissait bien, les prédicateurs ont prêché devant une foule anonyme des modèles d'amitié en usant de références qui se devaient d'être crédibles. L'abbé Migne (1800-1875) fait paraître la *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*,

¹¹ ARNOLD, Matthieu, dir., *Annoncer l'évangile XV^e-XVII^e siècle : permanences et mutations de la prédication*, actes du colloque international de Strasbourg, 20-22 novembre 2003, collection Patrimoine Christianisme, Editions du Cerf, Paris, 2006, 483 p. On peut aussi voir les travaux de Paula Barros sur le deuil comme évènement ritualisé et la sensibilité accrue à son égard en Angleterre au début du XVII^e siècle et ceux d'Inès Kirschleger portant sur le combat contre l'athéisme.

¹² PREVOST, Aurélie, « L'amitié dans les sermons des prédicateurs », *Annales de l'Est*, n° 1, 2007, p. 109-123.

dont la quasi-totalité sont des textes du XVII^e et XVIII^e siècles. Grâce aux entrées *amis* et *amitiés* de l'index, dix sermons de neuf orateurs ont été repérés. A n'en pas douter, le passage de l'oralité à l'écrit a modifié le texte. Mais le message n'a sans doute connu aucune transformation.

Tous les orateurs sont jésuites, excepté deux oratoriens : Matthieu Hubert et le père Lejeune. Le père Lejeune (1¹³) (1592-1672) renonce à un canonicat à Arbois dans le Jura pour entrer dans la congrégation naissante de l'Oratoire. Ce protégé du cardinal de Bérulle se consacre aux missions. Devenu aveugle à 35 ans, il se fixe dans le diocèse de Limoges et y établit des dames de la charité. Jacques-Bénigne Bossuet (1) (1627-1704), chanoine à Metz, prêche devant le roi de 1661 à 1681, et devient successivement évêque de Condom (1670), en charge de l'éducation du Dauphin, premier aumônier de Madame la Dauphine (1680), puis évêque de Meaux (1681), conseiller d'Etat (1697), et premier aumônier de Madame la Duchesse de Bourgogne (1698). Professeur d'humanités, de rhétorique et de philosophie, Houdry (1) (1630-1729) prêche pendant vingt-quatre ans puis se consacre à la rédaction d'ouvrages. Bourdaloue (1) (1632-1704) enseigne les lettres humaines, la philosophie et la théologie. Après quelques années en province, il prêche à Paris dès 1670 notamment devant le roi. Quant à Matthieu Hubert (1) (1640-1717), prêtre de l'Oratoire, il enseigne les belles-lettres pendant plusieurs années. Ses prêches, appréciés de Bourdaloue, connaissent un grand succès en province, à Paris comme à la Cour. Charles de La Rue (1) (1643-1725) est professeur d'humanités et de rhétorique chez les jésuites. Après s'être vu refuser les missions du Canada, il prêche pour Paris et la Cour et est employé dans les missions des Cévennes. Nicolas La Pesse (2) (1646-1724) est un jésuite de la Province de Lyon. Etienne Dubois, abbé de Bretteville (1) (1650-1688) s'applique à l'instruction des jeunes ecclésiastiques qui se destinent au ministère de la prédication. Enfin, Timoléon Cheminais de Montaigu (1) (1652-1689) instruit les pauvres dans les campagnes, mais prêche rarement.

Sept de ces orateurs sont nés entre 1601 et 1650. Malheureusement, on ignore les dates d'élaboration des prêches. *A priori*, Bossuet a prononcé ses discours entre 1652-1659 et 1704, ceux de de La Rue seraient antérieurs à 1713, ceux de Bretteville ont été édités en 1684. La Pesse a vu les siens imprimés en 1708. Les prédicateurs s'adaptent aux fidèles qui les écoutent. Les exigences de la Cour sont plus élevées que celles des campagnes. De notables différences sont aisément perceptibles entre Bossuet et Cheminais. Lorsque le premier mentionne la situation du roi, le second propose une sorte de pratique de l'amitié quotidienne dans des termes simples, éloignés des grandes considérations.

Par cinq fois, la fête de saint Jean est propice à l'évocation de l'amitié tissée entre le disciple préféré et le Christ. Les prédicateurs présentent la question de façon générale, en insistant toujours sur une ou deux questions. Par exemple, Bourdaloue évoque particulièrement la question de la solidité de l'amitié, de sa conformité avec la Raison et la religion ainsi que la nécessité d'éviter les périls. Bossuet concentre son prêche sur le

¹³ Entre parenthèses, il s'agit du nombre de sermon par auteur.

problème de la flatterie. Bien que de nombreux passages bibliques¹⁴ soient relatifs à l'amitié, les orateurs sacrés n'en ont pas tiré un grand profit et préfèrent faire référence aux textes des Pères de l'Église.

Humanistes et jansénistes, utopistes ou écrivains à caractère politique ou plus ancrés dans le quotidien ont été étudiés. Les uns sont éclipsés par les autres au fil des années. Les Jésuites sont très présents, ce qui reflète parfaitement leur rôle dans la Contre-Réforme et leur action d'évangélisation mais aussi l'importance de l'écrit et de l'étude pour cet ordre. Ne sont étudiables, après tout, que les discours retranscrits ! Manuels épistolaires et traités de savoir-vivre fleurissent à la même période. Vivre en société exige une véritable science et une maîtrise de son corps, de ses gestes, de sa parole et de ses actes. Chacun à son niveau, dans le statut qui est le sien, joue son rôle. Toute spontanéité semble bien absente. La réflexion est de mise. Reste à savoir comment ce discours normatif est reçu.

II. L'illustration de ces prescriptions par l'écrit

Ce discours normatif, issu de la société, pénètre les esprits. Les dictionnaires prennent acte de ces prescriptions. Lieu de diffusion du savoir, les conférences de Renaudot témoignent de la diffusion des théories et discours prescriptifs du temps et y participent. Les auteurs de littérature et de théâtre, intègrent ces prescriptions et les illustrent par leur production écrite. Quant aux sources populaires, elles reflètent de façon fort succincte la réception, une sorte de sagesse commune, à la croisée entre discours normatif et enseignements de la vie quotidienne. Ces sources sont à cet égard assez proches du théâtre.

a. Dictionnaires et conférences de Renaudot

Pour offrir une vision d'ensemble des sources imprimées, les dictionnaires de Nicot (1614), Oudin (1640), Richelet (1680), Furetière (1690), de l'Académie française (1694) et Moreri (1683 ; 1740) ne peuvent être oubliés. Contrairement aux textes littéraires et philosophiques qui engagent nommément leur auteur, les dictionnaires ont une visée universelle clairement assumée et devront naturellement être mis à profit. Ils ne participent pas en soi à la constitution de la norme mais ils actent de la prescription à un moment donné pour un espace donné.

Les conférences du Bureau d'Adresse font elles aussi le point sur le discours relatif à l'amitié. Tous les lundis après-midi durant deux heures, de 1636 à 1642, dans la grande salle du Bureau d'Adresse à Paris, savants, érudits, curieux participent à des conférences publiques, qui se veulent un lieu de vulgarisation du savoir. Les comptes-rendus sont édités chaque semaine par leur fondateur, Théophraste Renaudot,

¹⁴ On peut notamment se référer au : Siracide, V ; Siracide, VI ; Siracide, XII, 8-18 ; Siracide, XIX, 13-17 ; Siracide, XXII, 19-26 ; Siracide, XXVII, 16-21 ; Siracide, XXXVII, 1-6 ; et aux deux livres de Samuel à propos de l'histoire de David et Jonathan.

puis imprimés en cinq volumes, sous le titre *Centuries des questions traitées es conférences du Bureau d'Adresse*, l'organisation s'étant dotée d'un secrétaire. Quatre conférences sont consacrées à l'amitié, auxquelles prennent part entre deux et huit intervenants restés anonymes. La première fois que le thème de l'amitié est débattu au Bureau d'Adresse, le 18 avril 1639, les intervenants se demandent si l'offense d'un ami est plus douloureuse que celle faite par un ennemi. S'il est permis de mourir pour son ami est la question du 30 avril 1640. Le 15 octobre 1640, deux conférenciers tentent de savoir si l'amitié est plus durable entre égaux ou inégaux. Le 23 décembre 1641, l'interrogation porte sur le nombre d'amis.

Écoulées, diffusées par l'écrit, les conférences de Renaudot sont fort appréciées et offrent un formidable outil pour prendre le pouls des théories. Une autre source plus littéraire et moins scientifique peut également être mise à profit.

b. Littérature

Aucune chanson de geste n'a pour thème principal l'amitié. Elle n'intervient que de façon anecdotique, excepté dans *Ami et Amile*, récit sur lequel Huguette Legros s'est longuement penchée¹⁵. L'amitié exemplaire unissant Ami et Amile a été mise par écrit entre le XI^e et le XII^e siècle. Un ange a averti de leur indéfectible amitié comme Gabriel a annoncé la naissance du Christ à Marie. Engendrés la même nuit à la suite d'une prophétie divine, baptisés le même jour, tous deux ont pour parrain le pape. Ce dernier offre à chacun une coupe identique comparable au Graal. Ami vit dans le Berry, Amile en Auvergne. Ils ne se sont jamais vus, mais possèdent de nombreux points communs ; physiquement identiques, ce sont de véritables jumeaux sans lien de sang. Leur amitié ne débute véritablement qu'à partir du moment où « ils nouent par un serment mutuel les liens de leur amitié nouvelle¹⁶ ». C'est un pacte indéfectible, où la parole crée le lien ; il n'y a aucun échange d'objet, ni sang versé et échangé, ni accolade. Adoubés à quinze ans, ils partent chacun à la recherche de l'autre. Ils ignorent tous les deux la quête menée par leur semblable. La recherche est longue, plus de deux ans, mais grâce à un pèlerin, ils se trouvent. Ami se fait aussitôt le vassal d'Amile. Ils servent ensemble l'empereur Charles. Ils combattent si vaillamment que Hardré, un noble perfide et jaloux, cherche à les perdre auprès de l'empereur. Hardré, un temps persuadé de les avoir tués au cours d'un combat, espère pouvoir récupérer leurs postes et leurs fonctions militaires. En récompense de ses hauts faits, Lubias, nièce de Hardré, est accordée à Amile, qui préfère donner cette opportunité de mariage à Ami « plus vaillant guerrier ». Toute sa vie, Lubias cherche à détruire leur amitié tout comme son oncle le félon Hardré, qui tente d'assouvir sa haine

¹⁵ LEGROS, Huguette, « Ami et Amile : compagnonnage épique et/ou Amitié spirituelle », *Bien dire et bien Apprendre, Revue de médiévistique*, Centre d'études médiévales et dialectales de Lille 3, 1988, p. 113-131. Et aussi dans sa thèse : *L'Amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, Publications de l'Université de Provence, Aix en Provence, 2001, 445 p.

¹⁶ *Ami et Amile*, chanson de geste, trad. en français moderne par Joël Blanchard et Michel Quereuil, coll. traduction des Classiques Français du Moyen Age, sous la dir. de Jean Dufournet, XXXVII, Honoré Champion / Traductions, Paris, 1985, p. 20.

d'Ami et Amile. Instrument de la perte de l'ami¹⁷, Lubias tente toujours de faire croire que l'ami de son époux, à savoir Amile, a tenté de la déshonorer, qu'il la convoite. La trahison et la méchanceté de Lubias et d'Hardré révèlent le courage moral, la noblesse et l'indéfectible amitié d'Ami et d'Amile. Les deux compagnons servent ensemble l'empereur mais, au bout de sept ans, Ami se languit de sa femme Lubias et de son fils. Il décide de repartir chez lui. Pendant ce temps, Hardré cherche à tisser des liens amicaux avec Amile, qu'il surprend au lit avec la fille du roi Charles, Bélissant. Elle avait employé la ruse pour parvenir à ses fins. Amile part chercher Ami pour qu'il le défende. Sur le chemin, ils se rencontrent car Ami, ayant fait un rêve prémonitoire, avait quitté son épouse Lubias et se rendait auprès d'Amile pour l'aider. Ils échangent leur identité et leur vie mais, fidèle à la confiance qu'ils ont l'un envers l'autre, Amile respecte Lubias, l'épouse de son compagnon. Ami, devenu Amile, tue Hardré au cours d'un combat. Le roi veut le marier à Bélissant. Il s'engage mais, comme il a déjà une épouse, Lubias, il commet une très grave faute. Prétextant la nécessité de l'assentiment de son compagnon, il repart chez lui. Leurs identités sont rééchangées. Le véritable Amile épouse Bélissant et regagne ses terres. Mais Ami, à qui le roi, après le combat contre Hardré, avait donné Bélissant, est puni par Dieu et se retrouve atteint de la lèpre. Devant son état, sa femme Lubias le chasse dans une borde, enferme son fils et ordonne que personne ne rende visite et ne nourrisse son époux. Puis, elle lui fait quitter la ville, accompagné de deux serfs Garin et Haymme. Tous les trois vont à Rome où le pape, parrain d'Ami, prend soin d'eux. Après le décès du pape, Ami cherche en vain secours auprès de ses frères. Il se dirige ensuite avec les deux serfs vers la demeure d'Amile qui, bien que ne le reconnaissant pas sous les traits du lépreux, se montre charitable à son égard. Le malade boit dans sa coupe offerte à sa naissance par le pape, son parrain. L'objet permet de faire connaître la véritable identité du lépreux. Ami et Amile se retrouvent. Un ange donne à Ami des conseils pour guérir de sa lèpre ; il doit se baigner dans le sang des deux fils d'Amile. Ce dernier, tel Abraham, n'hésite pas et décapite lui-même ses deux fils, recueille leur sang dans la coupe, tel le Graal qui a recueilli le sang du Christ, puis lave Ami avec leur sang. Guéri, Ami ressemble de nouveau à Amile. Ce dernier propose qu'on tranche sa tête et celle d'Ami pour punir ces meurtres. La résurrection des enfants met fin au triste projet. Les serfs Garin et Haymme sont faits chevaliers. Ami chasse son épouse Lubias dans la même borde où elle l'avait enfermé, puis lui restitue ses biens et adoube son fils. Ami et Amile mangent ensemble et boivent dans la coupe. Après cette Cène, ils partent en pèlerinage au Saint Sépulcre et meurent à leur retour.

Riches d'éléments symboliques et bibliques, leur amitié fait écho aux Croisades, à la vie militaire et à son code d'honneur. Par quatre fois, les héros sont séparés et se retrouvent.

L'œuvre, antérieure à la période moderne, permet d'entr'apercevoir les racines littéraires et chevaleresques de l'amitié. Cette dernière a intéressé les écrivains du XVI^e et XVII^e siècles, notamment ceux inscrits dans une démarche à caractère utopique.

¹⁷ « Gardez-vous d'aimer la fille de Charles et de la prendre dans vos bras, car l'homme, une fois devenu l'esclave de la femme, oublie père et mère, cousins, frères et les plus chers de ses amis. », in *Ibidem*, p. 26-27.

Ainsi, Thomas More (1478-1535) dans *l'Utopie ou Le Traité de la meilleure forme de gouvernement* (1516) présente les relations amicales entre les peuples.

Marguerite de Navarre (1492-1549), sœur de François I^{er}, rédige en 1558-1559 *L'Heptaméron*, récits d'histoires que se racontent dix personnes dont le voyage est interrompu momentanément à cause d'une crue. Sur les 72 nouvelles, deux concernent des relations amicales. La quatorzième fait état d'un amoureux qui trompe son ami afin de cueillir « d'une dame Milannoise le fruit de ses labeurs passez ». Enfin, un gentilhomme du Perche, apprend à ses dépens qu'il ne faut pas soupçonner son ami. En effet, ce noble craint à tort, que son épouse ne le trompe avec son ami. Sa méfiance irrite tant son ami que ce dernier accomplit ce qui est tant redouté. Des années de parfaite amitié s'achèvent tristement dans cette quarante-septième nouvelle.

Dans l'œuvre pastorale *L'Astrée* (1607) d'Honoré Urfé (1567-1625), mettant en scène les amours de bergers et de bergères vivant oisivement et de façon tout à fait pure dans le Forez du V^e siècle après Jésus-Christ, Céladon est chassé par Astrée à la suite d'un malentendu. Le malheureux tente de se tuer, mais sauvé, il devient le bien-aimé de Galatée. Après de multiples péripéties, Céladon parvient à faire reconnaître la perfection de son amour à Astrée. L'amitié dans sa réciprocité est un facteur d'unité.

L'italien dominicain Campanella (1563-1639), qui passa plus de trente années de sa vie en prison, rédige en 1602, lors d'une de ses périodes d'emprisonnement dans la Naples espagnole, en pleine Contre-réforme, *La Cité du Soleil*, publiée en Allemagne en 1637. L'amitié avec l'étranger et la communauté des femmes sont évoquées par l'auteur qui oppose amour de la patrie, charité et amitié, dont les doux liens peuvent justifier la guerre.

Les amis dont on attend l'aide sont le sujet de « L'Alouette et ses petits avec le Maître d'un champ » (1668) de La Fontaine (1621-1695). Puis, l'auteur pourfend l'ignorance et la bêtise de l'ami dans « L'Ours et l'amateur des jardins » (1678). Enfin dans « Les deux Amis » (1678), deux hommes vivant au Monomotapa se montrent extrêmement prévenants l'un envers l'autre.

L'amitié est un sujet dont s'empare la littérature, qui la traite dans le domaine de l'utopie ou de la fable. Plus ancré peut-être dans le réel, le théâtre s'intéresse également à ce thème.

c. Théâtre

La littérature enferme un vaste champ de recherches possibles. En son sein, le théâtre permet peut-être d'appréhender le plus finement possible la question des mentalités. En effet, la question de la réalité et de la vraisemblance parcourt l'histoire du théâtre, avec une acuité particulière au XVII^e siècle. Les comédies doivent être « un romanque "vraisemblable", c'est-à-dire acceptable par le public, ces comédies ne sont pas sans un certain réalisme dans le comportement des personnages, ou les rapports sociaux, par le refus d'une stylisation exagérée¹⁸ ». Elles doivent être « "miroir de la vie",

¹⁸ ZUBER, Roger, FUMAROLI, Marc, *Dictionnaire de littérature française du XVII^e siècle*, PUF, Quadrige, Paris, 2001, p. 28.

apporter "profit et contentement", avoir une fin heureuse et être conforme aux mœurs du "peuple" », représenter, comme le dit Chapelain, les « passions des personnes de basse ou de médiocre condition [...] ayant un principal égard, aux conditions différentes et aux divers âges¹⁹. » Mais ce qui est vrai pour l'amusement est également valable pour la très sérieuse tragédie aux règles strictes dont la vraisemblance et la bienséance. La première peut être définie par ce qui est « acceptable pour les spectateurs en fonction de leur culture et de leur mentalité ; le vrai ainsi entendu pouvait " n'être pas vraisemblable " » ; la seconde, par le fait de ne pas « heurter les " mœurs " des spectateurs », et de se conformer à ce que l'on sait « des personnages et des aventures en cause²⁰ ». A la croisée des chemins entre mentalités et vie quotidienne, le théâtre met en scène les rapports sociaux et devient par là même une source privilégiée. Encore faut-il définir un corpus cohérent pour l'étudier. Trois pistes ont été retenues.

i. Le Dictionnaire analytique

Le *Dictionnaire analytique des œuvres théâtrales françaises du XVII^e siècle*, établi sous la direction de Marc Vuillermoz en 1998²¹, a été mis à profit. Le XVI^e siècle ne bénéficie pas à ce jour d'ouvrage de cette nature²². Pour choisir parmi plus de mille pièces de théâtre publiées au XVII^e siècle, le critère de sélection était l'existence d'une édition critique moderne disponible au premier trimestre de 1992, date à laquelle le projet du *Dictionnaire* a commencé. L'ouvrage comprend un index des personnages, des lieux généraux (villes, régions, pays). Il rend également compte de la durée totale de l'action pour chaque pièce. Enfin, un index des œuvres publiées avec leur date de création et de première publication, ainsi que la liste des auteurs étudiés parachèvent l'ouvrage. Chaque pièce de théâtre bénéficie d'une analyse précise. Le titre, l'année de création de la pièce et son auteur sont les premiers éléments renseignés. Après la mention du genre théâtral et la distribution, le schéma relationnel des personnages principaux est fourni. Un tableau de présence des personnages scène par scène est dressé, les rôles muets sont distingués. Puis, la fiche du *Dictionnaire analytique* s'étend sur la structure de l'intrigue avec un résumé scène par scène et des informations sur les actions extra-scéniques. Enfin, les lieux de l'action et les questions de temps sont abordés : les vers, scène par scène, sont dénombrés et un schéma de liaison des scènes est réalisé. La durée totale de l'action de l'histoire et les données temporelles sont établies.

L'index des personnages a été compulsé afin de repérer d'éventuels amis célèbres. La recherche s'est, pour ainsi dire, révélée infructueuse, car seul Oreste et Pylade dans *Andromaque* (1667) de Racine ont été identifiés²³. La pièce sera prise en compte. Le personnage de Damon que ce soit dans *La Suivante* (1633-1634) de Corneille

¹⁹ *Ibidem*, p. 28-29.

²⁰ *Ibidem*, p. 183 ; citant notamment l'*Art poétique* de Boileau, III, 48.

²¹ VUILLERMOZ, Marc, dir., *Dictionnaire analytique des œuvres théâtrales françaises du XVI^e siècle*, Honoré Champion, Paris, 2000, 856 p.

²² En mars 2010.

²³ Dans *Iphigénie* (1674) de Racine, Achille est cité dans la distribution mais n'est pas caractérisé. De plus, Patrocle, son ami, n'est pas un personnage de la pièce.

ou dans *La Sylvie* (1626-1627) de Jean Mairet ne fait pas référence à l'amitié antique. Une analyse des données fournies par ce dictionnaire a été réalisée.

ii. Une abondance de pièces

166 pièces de théâtre rédigées par 36 auteurs et des anonymes ont été dénombrées entre 1608, date de la première publication des *Portugais infortunés* de Chrétien des Croix²⁴ à 1697, date de la création de *La Critique de l'Homme à bonne fortune* de Regnard.

Précisons que *Zig-Zag* et *Le Baron de la crasse* (1662) de Poisson ont été comptabilisés par nos soins comme deux pièces différentes, contrairement au choix opéré par le *Dictionnaire analytique*, car s'il s'agit certes de deux comédies du même auteur créées et publiées ensemble²⁵, mais la distribution varie tout de même entre les deux pièces. Enfin, *Electre* de Longepierre, présent dans le *Dictionnaire analytique*, datant de 1702, a été écartée de notre corpus, parce qu'elle sort de notre cadre chronologique. Ainsi, comme le *Dictionnaire analytique*, nous dénombrons 166 pièces à ces différences près : avec *Le Baron de la Crasse* comme pièce autonome et sans *Electre* de Longepierre.

Cet ensemble très riche rassemble des pièces en cinq actes mais aussi vingt-quatre pièces en un seul acte nommées « Dancourades ». Ces petites comédies devaient attirer les spectateurs au théâtre pendant la saison creuse. Très gaies et peu regardantes quant à la morale, elles doivent leur nom à Dancourt (1661-1725), leur principal auteur²⁶. De plus, seul le troisième acte, attribué à Corneille, de la *Comédie des Tuileries* (1635), qui compte cinq actes, est étudié. De la même façon, seul l'acte premier de *L'Aveugle de Smyrne* (1637) attribué à Corneille a retenu l'attention, puisqu'il s'agit de connaître au mieux le contexte d'écriture et l'auteur.

Sauf mention contraire, la date mentionnée est donc celle de la création de la pièce, afin d'éviter d'éventuels problèmes de chronologie : une période assez longue peut effectivement s'écouler entre la création et l'édition du texte. Pour *Les Portugais infortunés* de Chrétien des Croix, *Tyr et Sidon* de Schelandre, *Le Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, *Le Cercle des Femmes* de Chappuzeau, *La Jalousie du Barbouillé* de Molière, la date de création n'est pas connue. Ces pièces se trouveront pour la datation

²⁴ 1620 pour la première date de création connue, il s'agit de *Les Bergeries* de Racan créée en 1620 et publiée pour la première fois en 1625. Selon certains, *Les Portugais infortunés* de Nicolas Chrétien des Croix n'a peut-être jamais été jouée. Le texte employé est celui de l'unique édition : *Tragédies*, de Nicolas Chrétien des Croix, Rouen, 1608.

²⁵ Edition originale parue chez G. de Luynes en 1662.

²⁶ Liste des pièces en un acte : De Dancourt, on lira *La Maison de campagne* (1688), *La Foire Saint-Germain* (1696), *Les Eaux de Bourbon* (1696). Molière crée *La Jalousie du barbouillé* (date inconnue), *Les Précieuses Ridicules* (1659), *Sganarelle ou Le Cocu imaginaire* (1660), *La Critique de l'Ecole des femmes* (1663), *L'Impromptu* (1663), *Le Sicilien ou l'Amour peintre* (1667) et *La Comtesse d'Escarbagnas* (1671). *Le Baron de la crasse* et *Le Zig-Zag* (1662) et *L'Après-soupe des auberges* (1665) sont de Poisson. De Regnard, on trouvera : *Attendez-moi sous l'orme* (1664), *L'Augmentation de la baguette* (1693), *La Baguette de Vulcain* (1693), *La Naissance d'Amadis* (1694), *La Sérénade* (1694), *Le Bal* (1696), *Les Momies d'Egypte* (1696), *La Critique de l'homme à bonne fortune* (1697). *Le Docteur amoureux* (Anonyme, date inconnue), *Le Cercle des femmes* (date inconnue) de Chappuzeau, *La Veuve à la mode* (1667) de Donneau de Visé et *Le Deuil* de Hauteroche (1672) parachèvent la liste.

classées en « Inconnues ». Leur date de première publication est respectivement 1608, 1628, 1654, 1656, 1819. On ignore par ailleurs si *Les Portugais infortunés* et *Le Cercle des femmes* ont jamais été jouées. *Tyr et Sydon* n'a probablement pas été représentée avant d'avoir été publiée. Pour *Le Tartuffe* de Molière, la date retenue est 1669, date de création de la version connue de la pièce, car les versions de 1664 et de 1667 ne nous sont pas parvenues.

En ce qui concerne les auteurs, deux précisions s'imposent. Corneille renvoie à Pierre Corneille. En revanche, son homonyme Thomas Corneille sera systématiquement nommé par ses nom et prénom. Regnard a rédigé *Les Chinois* (1692), *L'Augmentation de la baguette* (1693), *La Baguette de Vulcain* (1693), *La Naissance d'Amadis* (1694), *La Foire Saint-Germain* (1695) et *Les Momies d'Égypte* (1696) en collaboration avec Dufresny mais il est considéré comme seul auteur dans notre corpus.

Les genres renseignés par les auteurs eux-mêmes ne sont pas toujours les plus adéquats, les auteurs modifient parfois ultérieurement leur choix. En effet, *Le Cid*, tragi-comédie en 1637, est nommée tragédie en 1638, terme plus juste car dans une tragi-comédie, le père de la bien-aimée est tué sans scrupule. Ce changement démontre également la volonté de Corneille de se conformer aux règles d'un classicisme qui s'impose. Plus exactement, le genre pris en compte sera celui de l'année du texte de l'édition employée par le *Dictionnaire analytique*. Ainsi, *Le Cid*, étudié à partir du texte de 1660, est bien comptabilisé dans l'étude comme une tragédie²⁷. Au XVII^e siècle, quatre grands genres sont définis.

Au début du XVII^e siècle, la comédie classique est construite autour d'amours contrariées et de nombreux quiproquos. Corneille (1606-1684) introduit une certaine finesse dans ces pièces. Tandis que Scarron (1610-1660) s'inspire des comédies espagnoles, avec le type du *gracioso*, le valet gourmand et couard, comme dans *Jodelet ou Le Maître-valet* (1643)²⁸, Molière (1622-1673) s'impose avec sa troupe, considérée alors comme la meilleure pour la comédie. Après sa mort, la création marque un temps avant de parvenir à mêler autour d'une intrigue solide, des scènes divertissantes et une peinture de caractère et de mœurs au ton cynique.

La tragi-comédie, au succès croissant au début du XVII^e siècle, regroupe tout ce qui a un déroulement heureux. Les personnages sont d'assez haut rang. Dans ces romanesques intrigues pleines d'imprévus, les amants doivent faire face à une série d'obstacles, le merveilleux prend part à l'action. Un zeste de comique et de cruauté complètent l'ensemble.

Quant à la pastorale dramatique et ses variantes, « tragédie pastorale », « pastorale comique », « tragi-comédie pastorale », elles existent dès la fin du XVI^e siècle mais connaissent un très grand succès entre 1620 et 1640 (surtout 1620-1628). L'influence des Italiens est nette, mais la pastorale française, peu théorisée, se dégage de la production transalpine en variant et en amplifiant les thèmes. Le merveilleux n'est pas

²⁷ Même cas de figure pour *Clitandre* (1630-1631) de Corneille, qui est d'abord présentée comme une tragi-comédie puis, à partir de 1660, comme une simple tragédie. Mais comme le texte de l'édition employée par *Le Dictionnaire analytique* date de 1632, *Clitandre* est considérée comme une tragi-comédie.

²⁸ Citons aussi *La Bague de l'oubli* (1629) de Rotrou, qui est inspirée de la comédie *La Sortija del olvido* de Lope de Vega.

absent de ces charmantes pièces au cadre champêtre, où l'amour non partagé, contrarié ou inconstant connaît un dénouement heureux.

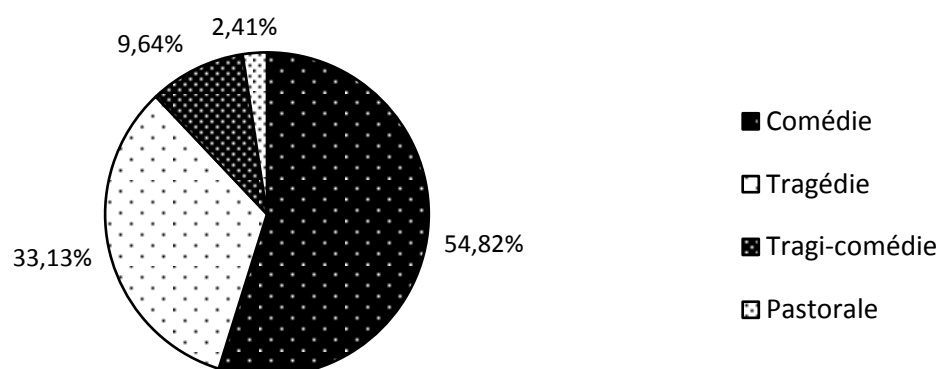
Au commencement du XVII^e siècle, le théâtre tragique est supplanté par la tragi-comédie. Dans les années 1630-1640, il revient sur le devant de la scène. Durant la décennie 1640-1650, l'histoire romaine est abondamment traitée. Corneille (1606-1684), Tristan l'Hermitte (1600 ?-1655) et Rotrou (1609-1650) dominent la période. La préciosité donne le ton dans les années 1654-1659. Quinault et Thomas Corneille remportent alors un franc succès. Après 1660, Racine et Corneille alors à la fin de sa carrière, marquent le second âge d'or de la tragédie. Une fois ces deux grands auteurs disparus, l'impression de vide est forte, bien que d'autres dramaturges leur aient succédé, tels Pradon (1632-1698) ou Longepierre (1659-1721). Les règles générales sont régulièrement réexposées par les théoriciens et consistent en quelques points. Outre le principe de la vraisemblance et de la bienséance, la tragédie doit compter cinq actes et être rédigée en alexandrins. La politique et l'amour sont les deux grandes constantes de ces pièces très graves mettant en scène des personnages de haut rang. L'issue fatale n'est plus une condition *sine qua non* dès 1642, date de création de *Cinna* par Corneille.

Pour l'étude, la catégorie « Comédie » comprend : les comédies, les « entretiens comiques », les comédies-ballets, les comédies héroïques, les comédies avec ballet, les comédies mêlées de musique et de danses, et les comédies galantes mêlées de musique et d'entrées de ballet. Sous le titre « Tragédie », sont comptabilisées les tragédies chrétiennes et les tragédies-ballets. Enfin, les « Pastorales » regroupent les simples pastorales mais aussi les tragi-comédies pastorales et les comédies-pastorales. La « Tragi-comédie » n'a pas été sujette à de multiples nominations par les auteurs.

Sous File Maker Pro, une fiche de renseignements a été réalisée. Naturellement les informations basiques d'identification de l'œuvre sont présentes : titre, auteur, genre, date de création, date de première publication et date de l'édition employée par le chercheur en charge de la fiche dans le *Dictionnaire analytique*. L'existence dans la distribution d'ami, de confident, de voisin, de domestique, et de leurs pendants féminins a été recherchée.

L'étude a ainsi permis de dégager quelques grands points.

Genre des pièces du théâtre français du XVII^e siècle

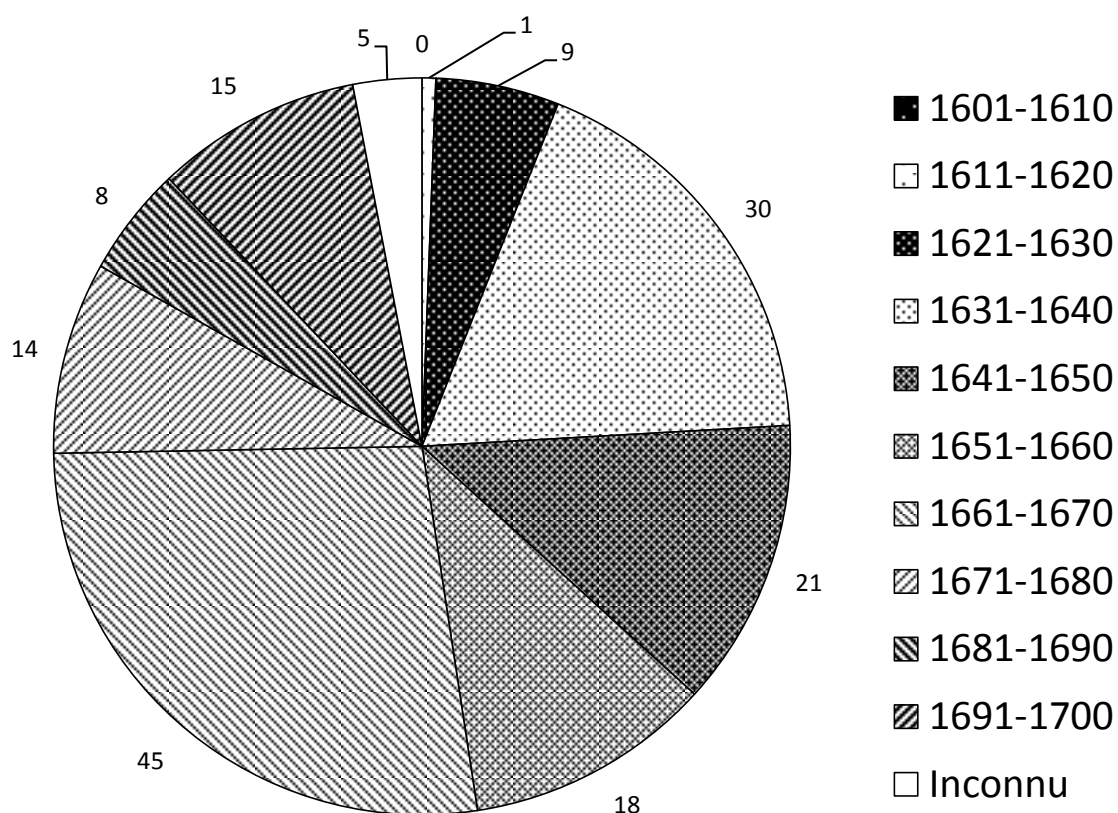


La majorité des 166 pièces sont des comédies (54.82 %). Mais la tragédie fut également assez goûtée en son temps avec quelques 55 pièces (33.13 %). Tragi-comédie (seize pièces) et pastorale (quatre pièces) sont des genres moins prisés.

LES AUTEURS DE PIÈCES DE THÉÂTRE ET LEUR CONTRIBUTION

Auteur	Naissance	Mort	Nombre d'œuvres/auteur
Anonyme	-	-	3
Brosse	?	?	1
Chrétien des Croix	?	?	1
Pichou	? fin XVI ^e	1630 v.	2
Schelandre	1584	1635	1
Racan	1589	1670	1
Viau	1590	1626	1
Desmarets de Saint-Sorlin	1595	1676	1
Du Ryer	1600	1658	4
Tristan	1600 ?	1655	4
Villiers	1601 v.	1681	1
Scudéry	1601	1667	3
Mairet	1604	1686	4
Corneille Pierre	1606	1684	34
Rotrou	1609	1650	8
La Calprenède	1609-1610	1663	3
Scarron	1610	1660	3
Guérin	1613 ?	1675	2
Saint-Evremond	1613	1703	2
Boyer	1618	1698	1
Cyrano de Bergerac	1619	1655	2
De la Tessonnerie	1619 -1620	?	1
Molière	1622	1673	31
Chappuzeau	1625	1701	2
Corneille Thomas	1625	1709	5
Dorimond	1628 v.	1664 v.	1
Hauteroche	1630 ?	1707	1
Poisson	1630 v.	1690	3
Pradon	1632	1698	1
Quinault	1635	1688	3
Boursault	1638	1701	1
Donneau de Visé	1638	1710	1
Montfleury	1639	1685	2
Racine	1639	1699	12
Longepierre	1659	1721	1
Dancourt	1661	1725	3
Regnard	1665	1709	16
TOTAL			166

Répartition chronologique des pièces du théâtre français aux XVI^e et XVII^e siècles



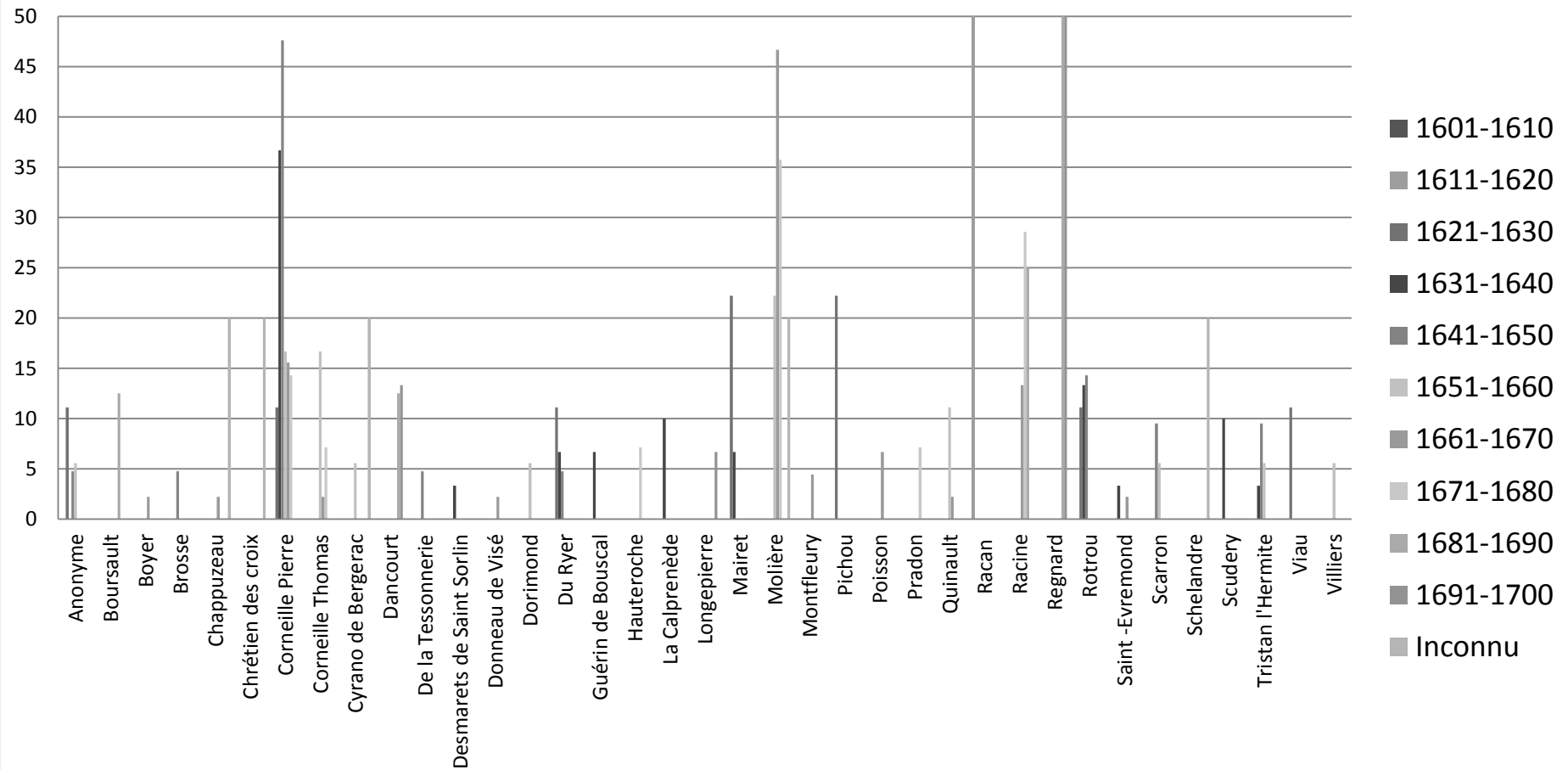
REPARTITION CHRONOLOGIQUE DES PIECES DU THEATRE FRANÇAIS AUX XVI^E ET XVII^E SIECLES

1601-1610	0	1651-1660	18
1611-1620	1	1661-1670	45
1621-1630	9	1671-1680	14
1631-1640	30	1681-1690	8
1641-1650	21	1691-1700	15
Inconnu	5		

REPARTITION DU CORPUS DES 166 ŒUVRES PAR DECENNIE ET PAR AUTEUR

	TOUT	1601-1610	1611-1620	1621-1630	1631-1640	1641-1650	1651-1660	1661-1670	1671-1680	1681-1690	1691-1700	Inconnu
ANONYME	3	0	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0
BOURSAULT	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
BOYER	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
BROSSE	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
CHAPPUZEAU	2	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
CHRETIEN DES CROIX	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
CORNEILLE Pierre	34	0	0	1	11	10	3	7	2	0	0	0
CORNEILLE Thomas	5	0	0	0	0	0	3	1	1	0	0	0
CYRANO DE BERGERAC	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
DANCOURT	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0
DE LA TESSONNERIE	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
DESMARETS DE SAINT-SORLIN	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
DONNEAU DE VISE	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
DORIMOND	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
DU RYER	4	0	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0
GUERIN DE BOUSCAL	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
HAUTEROUCHE	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
LA CALPRENEDE	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
LONGEPIERRE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
MAIRET	4	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0
MOLIERE	31	0	0	0	0	0	4	21	5	0	0	1
MONTFLEURY	2	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0
PICHOE	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
POISSON	3	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0
PRADON	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
QUINAULT	3	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0
RACAN	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RACINE	12	0	0	0	0	0	0	6	4	2	0	0
REGNARD	16	0	0	0	0	0	0	0	0	4	12	0
ROTHOU	8	0	0	1	4	3	0	0	0	0	0	0
SAINT-EVREMOND	2	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0
SCARRON	3	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0
SCHELANDRE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
SCUDERY	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
TRISTAN L'HERMITE	4	0	0	0	1	2	1	0	0	0	0	0
VIAU	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
VILLIERS	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	166	0	1	9	30	21	18	45	14	8	15	5

Importance de la production théâtrale par période et par auteur



36 auteurs sont identifiés. Quelques pièces sont restées malheureusement anonymes. Corneille avec 34 pièces et Molière avec 31 pièces dominent sans aucun doute le XVII^e siècle. Regnard les suit avec quelques seize pièces, Racine douze. Mais la majorité de l'œuvre de ces hommes ne nous est connue que par une à quatre pièces, quinze d'entre eux ne sont représentés que par une seule pièce, soit 41.67 % des auteurs. La contribution auteur par auteur est donc bien inégale.

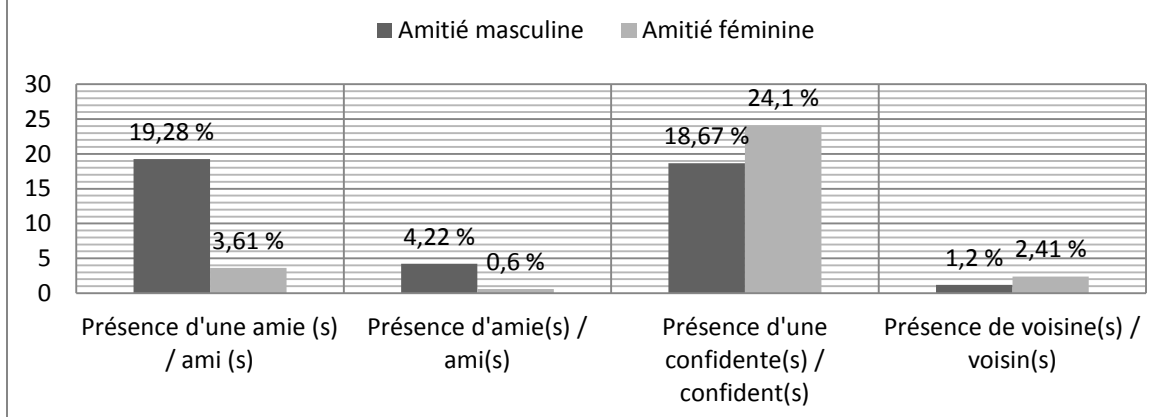
Le premier tiers du siècle est mal connu. La période faste du théâtre du XVII^e siècle français s'étend des années 1631 à 1670, avec un léger tassement dans les années 1651-1660. Si les années 1631-1650 sont marquées par la production de Corneille, la décennie 1661-1670, la plus riche avec 45 pièces créées, est totalement dominée par Molière, qui produit à cette époque 21 de ses 31 pièces. Puis, c'est au tour de Regnard d'être le plus prolifique à l'extrême fin du XVII^e siècle.

IMPORTANCE DES AMI(E)S, CONFIDENT(E)S PAR AUTEUR (sur deux pages)

Nombre de pièce où	Total	Anonyme	Boursault	Boyer	Brosse	Chappuzeau	Chrétien de Croix	Corneille Pierre	Corneille Thomas	Chrétien des Croix	Dancourt	De La Tessonnerie	Desmarests de Saint-Sorlin	Donneau de Visé	Dorimond	Hauteroche	La Calprenède	Cyrano de Bergerac	Guérin de Bouscal	Longepierre
TOTAL pièces/auteur		3	1	1	1	2	1	34	5	2	3	1	1	1	1	1	3	2	2	1
ami	32	1	0	0	0	2	0	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
amie	6	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ami et amie	4	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ami et confident	9	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Amie et confidente	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ami et confidente	11	1	0	0	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Ami, Confidente, confident	7	1	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Ami, amie Confident, confidente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amie, confident, confidente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ami, amie, confidente	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Nombre de pièce où	Total	Mairet	Molière	Montfleury	Pichou	Poisson	Pradon	Quinault	Racan	Racine	Regnard	Rotrou	Du Ryer	Saint-Evremond	Scarron	Schelandre	Scudéry	Tristan L'Hermite	Viau	Villers
TOTAL pièces/auteur		4	31	2	2	3	0	3	1	12	16	8	4	2	3	1	3	4	1	0
ami	32	0	2	0	1	0	0	2	0	1	0	1	3	1	0	0	0	1	1	0
amie	6	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Ami et amie	4	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Ami et confident	9	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0
Amie et confidente	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Ami et confidente	11	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0
Ami, Confidente, confident	7	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Ami, amie Confident, confidente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amie, confident, confidente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ami, amie, confidente	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0

Importance de l'amitié féminine dans le théâtre français du XVIIe siècle



32 pièces sur les 166 font clairement mention d'un ami dans la distribution. Le duo ami-confident dans une même pièce n'est employé que neuf fois. Corneille est l'auteur qui laisse la plus large part à ces types de relations. Quatorze de ses 34 pièces possèdent dans leur distribution un ami, trois mettent en scène un ami et un confident. Mais en proportion, Du Ryer surpasse Corneille, car sur ses quatre pièces, trois comportent un ami ou une amie. Seule *Esther* ne présente aucun ami ou amie mais seulement un confident. Les personnages entrent généralement dans trois grandes catégories : relations familiales, amoureuses et « de dépendance », à savoir suivantes, domestiques et valets. Les confidents ne peuvent être considérés comme un simple *medium* purement fonctionnel et ont parfois le même statut social que le héros²⁹. Leur rôle est des plus difficiles à circonscrire, confident et/ou ami.

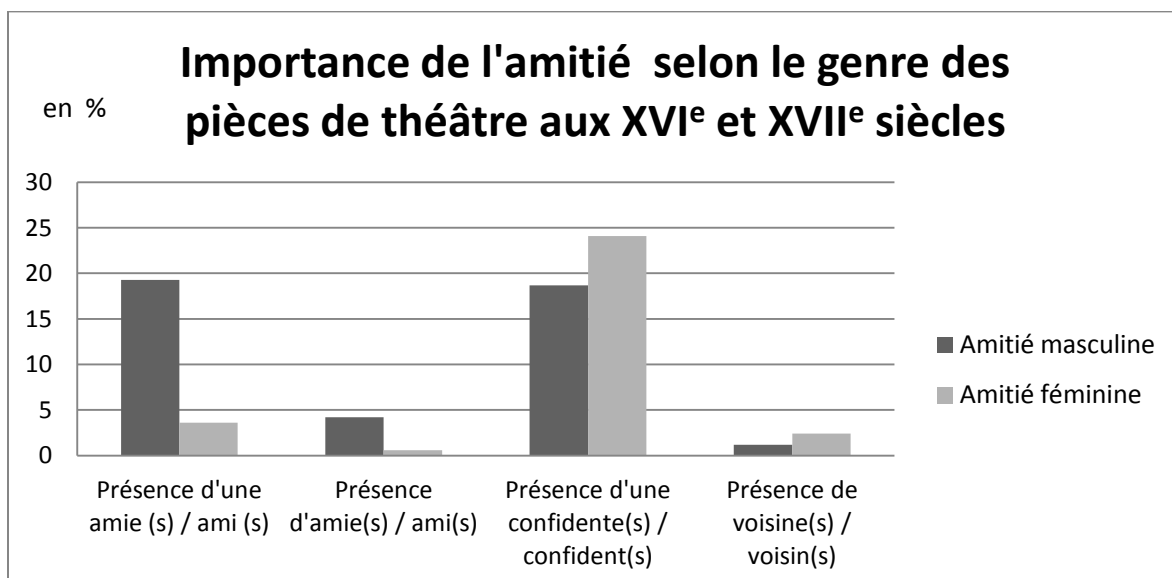
Au plus fort de la préciosité, des années 1654 à 1659, aucune pièce ne mentionne d'amie. En revanche, les années 1651-1670 et particulièrement les années 1661-1670 sont fort riches en confidente. Remarquons que les hommes ayant mis en scène des amies sont Du Ryer, Corneille, Molière, Chappuzeau et Regnard, à savoir des hommes productifs au moment des interrogations des *Précieuses*³⁰, mis à part Du Ryer, qui crée entre 1628 et 1642 et Regnard entre 1694 et 1700. Corneille écrit ses pièces entre 1630 et 1675, Molière entre 1655 et 1673, Chappuzeau en 1661.

²⁹ VUILLERMOZ, Marc, dir., *op. cit.*, p. 6.

³⁰ Terme créé en 1654.

IMPORTANCE DES AMI(E)S, DE CONFIDENT(E)S SELON LES GENRES THEATRAUX

Nombre de pièce où sont en présence	TOTAL	COMEDIE	TRAGEDIE Tragédie chrétienne, ballet	TRAGI- COMEDIE	PASTORALE
Rappel du nombre de pièces	166	91	55	16	4
ami	32	16	12	4	0
amie	6	5	1	0	0
Ami et amie	4	3	1	0	0
Ami et confident	9	1	6	2	0
Amie et confidente	1	1	0	0	0
Ami et confidente	11	2	8	1	0
Ami, Confidente, confident	7	0	6	1	0
Ami, amie Confident, confidente	0	0	0	0	0
Amie, confident, confidente	0	0	0	0	0
Ami, amie, confidente	1	1	0	0	0



17,40 % des comédies ont dans leur distribution des rôles un ami³¹. C'est aussi la comédie qui met le plus en scène de femmes. Le ton léger des comédies est plus propice

³¹ *Les Bergeries* de Racan est une pastorale. Nous l'avons classé en tragédie.

à la mise en scène de l'amitié. De plus, dans les tragédies, il n'est pas rare de voir en scène un roi ou une reine. Dans ce cercle très étroit du pouvoir, la solitude du héros tragique renforce le poids de son destin³².

TABLEAU RECAPITULATIF PAR PERIODE

	TOUT	1601-1610	1611-1620	1621-1630	1631-1640	1641-1650	1651-1660	1661-1670	1671-1680	1681-1690	1691-1700	INCONNU
Nombre de pièces	166	0	1	9	30	21	18	45	14	8	15	5
Nombre d'auteurs	36											3
Nombre de pièce où mention d'												
ami	32	0	0	4	10	7	3	7	0	1	0	0
amis	7	0	0	1	2	1	0	2	0	1	0	0
amie	6	0	0	0	1	1	0	2	0	0	1	1
plusieurs amies	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
ami(s) et ami(e)(s)	4	0	0	0	1	1	0	2	0	0	0	0
confident(s)	31	0	0	2	5	5	5	7	4	1	2	0
confidente(s)	40	0	1	1	7	6	6	11	5	2	1	0

iii. Le choix d'un corpus réduit

Afin de travailler de façon plus fine, 27 pièces ont été sélectionnées, qu'elles mettent en scène des ami(es) ou des confident(es) ou pas.

Le choix a été conduit par la volonté de représenter les différents genres et les divers auteurs, de se pencher sur les cas particuliers tout en gardant un regard sur l'idée plus générale. *Les Bergeries* (1620) de Racan a été choisie car il s'agit de la première pièce du corpus et constitue ainsi notre *terminus ad quem*. *Les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé* (1621) de Viau, auteur non représenté par ailleurs dans ce corpus, *Le Parasite* (1653) de Tristan l'Hermitte et *La Maison de campagne* (1688) de Dancourt ont été sélectionnées pour étudier au moins une œuvre par décennie. *La Galerie du Palais ou L'Amie rivale* (1632-1633) de Corneille a naturellement retenu notre attention par son titre. La présence d'Oreste et Pylade³³, personnages d'*Andromaque* (1667) de Racine et parangon de l'amitié est la raison de la sélection de cette pièce. *Mélite* (1629-1630) où

³² Ce constat permet aussi de s'interroger sur la possibilité pour le roi d'avoir un ami aux yeux d'un homme du XVI^e ou XVII^e siècle.

³³ Vue dans la première étape.

l'on trouve un ami-rival, *La Veuve* (1631-1632) pièce dans laquelle des amis sont amoureux de la même femme, *La Suivante* (1633-1634), *Le Menteur* (1643-1644), *L'Aveugle de Smyrne* (1637) de Corneille mais aussi *La Sophonisbe* (1633-1634) de Mairet, où le personnage éponyme a deux confidentes, *La Belle Alphonse* (1636) de Rotrou, et *Astrate, roi de Tyr* (1664-1665) de Quinault permettent d'étudier la place de l'ami et du confident dans les pièces de théâtre par l'occurrence dans la distribution de la mention de confident(e) et d'ami(e). *La Suite du Menteur* (1644-1645) de Corneille a été choisie pour son lien privilégié évident avec *Le Menteur* (1643-1644). Dans *Les Femmes savantes* (1672) de Molière, une lettre supposée d'un ami du frère de Clitandre est lue (Acte V, scène 4). Le procédé non repéré par ailleurs a suscité notre intérêt. En outre, certains personnages ne sont parfois pas mentionnés dans la distribution mais participent aux actions scéniques. C'est le cas pour le personnage de Damon dans *Le Sicilien* (1667) de Molière. De plus, des cas particuliers se sont fait jour. Par exemple dans *La Femme juge et partie* (1669) de Montfleury, un homme est le confident d'une femme, situation exceptionnelle de nouveau mise en scène dans *Tite et Bérénice* (1670) de Corneille, les confidentes étant traditionnellement du même sexe. *Le Cercle des femmes* et *L'Académie des femmes* (1661) de Chappuzeau se font quelque peu écho et permettent d'entrevoir l'amitié féminine. Les alliées féminines (amie, confidente et voisine) sont également présentes dans *Le Menteur* (1643-1644) de Corneille, *Timocrate* (1656) de Thomas Corneille, *Othon* (1664) de Corneille, *Le Misanthrope* (1666) de Molière, *La Veuve à la mode* (1667) de Donneau de Visé. *Les Vendanges de Suresnes* (1633) de Du Ryer sont choisies parce que Dancourt a écrit une pièce homonyme (1695) à laquelle nous nous permettrons de faire des allusions. Enfin, *Attendez-moi sous l'orme* (1694) de Regnard clôt cette sélection de pièces de théâtre car il s'agit de la dernière œuvre du *Dictionnaire analytique* à faire mention d'ami, amie en l'occurrence, dans sa distribution.

Six tragédies, une tragi-comédie, dix-neuf comédies et une pastorale ont été ainsi étudiées, rédigées par seize auteurs différents. Plus de 70 % des pièces de ce corpus réduit relèvent de la comédie. La tragédie est présente pour moins d'un tiers. La proportion ne reflète pas le corpus initial. En revanche, nous avons tenté de prendre en considération l'importance des amis selon le genre des pièces. Douze ont été créées dans la première moitié du XVII^e siècle, quatorze dans la seconde ; la vingt-septième, *Le Cercle des femmes*, n'a pas de date de création connue mais a été publiée pour la première fois en 1656.

	Comédie	Tragédie	Tragi-comédie	Pastorale	TOTAL
Rappel du corpus	91	55	16	4	166
	54,82 %	33,13 %	9,64 %	2,41 %	100 %
Corpus des 27 pièces	19	6	1	1	27
	70,37 %	22,22 %	3,70 %	3,70 %	100 %

LISTE DES ŒUVRES ETUDIÉES DE FAÇON APPROFONDIE

	Date de création	Date d'édition	Titre	Auteur
1	?	1656	<i>Le Cercle des femmes</i>	Chappuzeau
2	1611	1625	<i>Les Bergeries</i>	Racan
3	1621	1623	<i>Les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé</i>	Viau
4	1629 -1630	1633	<i>Mélite</i>	Corneille
5	1631 -1632	1634	<i>La Veuve</i>	Corneille
6	1633	1637	<i>La Galerie du palais ou L'Amie rivale</i>	Corneille
7	1633	1635	<i>Les Vendanges de Suresnes</i>	Du Ryer
8	1633 -1634	1634	<i>La Suivante</i>	Corneille
9	1635	1635	<i>La Sophonisbe</i>	Mairet
10	1636	1639	<i>La Belle Alphonse</i>	Rotrou
11	1637	1638	<i>L'Aveugle de Smyrne</i>	Corneille
12	1643 -1644	1644	<i>Le menteur</i>	Corneille
13	1644 -1645	1645	<i>La Suite du menteur</i>	Corneille
14	1653	1654	<i>Le Parasite</i>	Tristan L'Hermite
15	1656	1658	<i>Timocrate</i>	Corneille Thomas
16	1661	1661	<i>L'Académie des femmes</i>	Chappuzeau
17	1664	1665	<i>Othon</i>	Corneille
18	1664 -1665	1665	<i>Astrate, roi de Tyr</i>	Quinault
19	1666	1667	<i>Le Misanthrope</i>	Molière
20	1667	1668	<i>Andromaque</i>	Racine
21	1667	1668	<i>La Veuve à la mode</i>	Donneau de Visé
22	1667	1668	<i>Le Sicilien</i>	Molière
23	1669	1669	<i>La Femme juge et partie</i>	Montfleury
24	1670	1671	<i>Tite et Bérénice</i>	Corneille
25	1672	1672	<i>Les Femmes savantes</i>	Molière
26	1688	1691	<i>La Maison de campagne</i>	Dancourt
27	1694	1694	<i>Attendez-moi sous l'orme</i>	Regnard

Cette étude spécifique de ces vingt-sept pièces s'est notamment intéressée à la façon dont les amis se nomment, s'ils se vouvoient afin d'étudier les rapports sociaux et les conditions sociales. Leur présence ou au contraire leur absence sur scène permet d'entr'apercevoir le rapport au corps ou du moins la distance physique. On ne peut que le suggérer dans la mesure où les mises en scène sont perdues et les rares didascalies impropres à ce type d'étude. Enfin, de façon générale, les services demandés et les rapports entretenus par les amis nous intéresseront.

iv. Compléter le corpus : CESAR et Répertoire de programmes des pièces de théâtre jouées dans les Collèges de France (1601-1700)

La base de données CESAR offre l'opportunité de compléter au mieux le répertoire du *Dictionnaire analytique*, qui ne présente que des pièces de théâtre jouées à la Cour, ou du moins dans un contexte de fêtes. La dimension de plaisir a été donc pleinement prise en compte. Mais le théâtre possède un autre rôle plus éducatif, où les thèmes pris dans la Rome Antique ou dans la mythologie font écho aux textes latins lus au collège. A destination d'un public masculin, les pièces de théâtre jouées dans les Collèges de France permettent d'aborder le discours des religieux catholiques sur la question de l'amitié. Ces pièces peu connues et difficiles d'accès bénéficient ici d'une présentation.

CESAR, Calendrier Electronique des Spectacles sous l'Ancien Régime et sous la Révolution, est dirigé et développé par Sabine Chaouche depuis Oxford Brookes University en Grande-Bretagne³⁴. La base en accès libre et enrichie par les chercheurs contient « des informations sur quelques aspects que ce soit » du théâtre français des XVII^e et XVIII^e siècles, et regroupe « pièces de théâtre, opéras, ballets de cour, spectacles de rue, charlatans, divertissements divers ». En recherchant par titre, avec les termes « ami » « amis » et « amitié », quelques pièces de théâtre ont été identifiées pour le XVII^e siècle par le moteur de recherche. En janvier 2008, le résultat des recherches était le suivant³⁵ :

- *La Galerie du palais ou l'amie rivale*, comédie de Corneille (1606-1684), représentée certainement en 1633 au Jeu de paume de la Fontaine à Paris
- *Gésippe ou les deux amis*, tragi-comédie d'Alexandre Hardy (1572-1632), représentée à Paris au Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne vraisemblablement en 1622
- *Arsacome ou l'amitié des Scythes*, tragi-comédie d'Alexandre Hardy (1572-1632), représentée à Paris au Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne sans doute en 1609
- *Le Triumvirat de l'amitié*³⁶, dont l'auteur est resté anonyme, a peut-être été représentée en 1667 au Théâtre du Palais-Royal à Paris
- *Henri III Empereur, ou l'amitié heureuse*, d'un auteur inconnu, représentée sûrement en 1671 au Collège des jésuites de Castres³⁷

³⁴ CESAR : <http://www.cesar.org.uk/cesar2/home.php?lang=french>.

³⁵ En 2010, il y a *L'Ami du genre humain* (1697) ; *Le Philanthrope* ; *La Galerie du Palais* ; *Armetzar, ou Les Amis ennemis* ; *Damon et Pythias ou Les Véritables amis* ; *Les Deux amis ou Gésippe et Tite* ; *Les Faux Amis* (05 septembre 1687) - ballet, *Gésippe ou les Deux amis de Hardy*, *Polycrate ou les Faux amis* (11 août 1685) ; *Les Rivaux amis* de Boisrobert (1638) ; *Timon, ou Les Flatteurs trompés, ou L'Ennemi des faux amis de Marcoureaux* (13 août 1684) ; *L'Amitié couronnée ou Lescus* (06 août 1659) ; *Antiphilus et Demetrius ou Le Triomphe de l'amitié* (29 février 1680) ; *Arsacome ou l'Amitié des Scythes* (Hardy, 1609) ; *Celse ou L'Amitié couronnée* (22 février 1675) ; *Damon et Pythias, ou le Triomphe de l'amour et de l'amitié* de Chappuzeau (1656) ; *Henri III Empereur, ou L'Amitié heureuse* (1671) ; *Le Triomphe de l'Amitié* (10 février 1668) ; *Le Triumvirat de l'amitié* (1667).

³⁶ Version française d'une pièce italienne.

On retrouve donc la pièce *La Galerie du palais ou l'amie rivale*, déjà repérée par le Dictionnaire analytique. Les trois autres pièces, *Gésippe ou les deux amis*, *Arsacome ou l'amitié des Scythes*, *Le Triumvirat de l'amitié* ne peuvent être étudiées, car CESAR n'indique aucune édition. Le même cas de figure se répète pour Henri III empereur mais notre troisième source, le *Répertoire de programmes des pièces de théâtre*, a identifié une publication et permis ainsi son étude.

Les troisièmes du collège de Castres de la Compagnie de Jésus présentent l'histoire de Conrad II Le Salique qui se veut véridique. L'empereur projette de décapiter les seigneurs révoltés. Innocent mais inquiet, le comte Léopolde s'enfuit et vit tel un berger avec son fils Henry. Des présages annoncent à Conrad qu'un homme, portant la marque d'un sceptre, lui ravira le trône. Remarquant le signe sur la main d'Henry, rencontré par hasard, Conrad le ravit à son père afin de le tuer. Mais son « favori³⁸ », Oreste, qui est également un « intime³⁹ » de Léopolde, prévient Henry et par « un coup généreux de l'amitié la plus héroïque⁴⁰ » lui permet de s'enfuir. L'ami d'Henry, Maurice, le fait passer pour son parent. Henry devient chef militaire pour Conrad II. En lui donnant son anneau d'or, Conrad remarque de nouveau la marque du présage. Mais, devant l'urgence de la situation, Conrad choisit d'attendre la fin de la guerre pour l'éliminer. Henry remet les insignes du pouvoir du rebelle vaincu à Conrad. Afin qu'il reçoive les honneurs dans tout l'Empire, Conrad lui remet une lettre, qui en réalité ordonne de tuer son porteur. Heureusement, le berger et ami d'Henry, Alcidon, ouvre la missive et, ayant pris connaissance du message, en modifie le sens : le porteur du message doit recevoir la Pourpre. Oreste, en charge des affaires de l'Etat durant l'absence de Conrad, après avoir lu la lettre, couronne empereur Henry. Conrad s'incline devant la Providence, l'adopte et lui remet l'Empire.

Troisième ouvrage complétant notre champ d'étude, le *Répertoire de programmes des pièces de théâtre jouées dans les Collèges de France (1601-1700)* de Louis Desgraves⁴¹. L'auteur livre les résultats de ses recherches à la Réserve de la Bibliothèque nationale, aux bibliothèques de l'Arsenal et Mazarine ainsi qu'aux bibliothèques municipales, complétées par le dépouillement des grands répertoires bibliographiques comme ceux d'Arbour, de Cioranescu et de Sommervogel. Par ordre alphabétique des villes, Desgraves dénombre près de 1500 notices de programmes de pièces de théâtre, dont la majorité a été représentée sur les planches des théâtres des collèges de la Compagnie de Jésus dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Les pièces comprenant dans leur titre le terme « ami » ou « amitié » ou un couple d'amis célèbres ont retenu l'attention.

³⁷ Disponible uniquement à Toulouse : BM Rés. C. XVI 50/10C. Elle n'est pas localisée sur le site CESAR mais se trouve dans le *Répertoire de programmes des pièces de théâtre jouées dans les Collèges de France (1601-1700)*.

³⁸ *Henry III empereur ou l'amitié heureuse*, tragicomédie par les troisièmes du Collège de Castres, de la Compagnie de Jésus, à Castres, par Bernard Barcouda, 1670, argument général, p. 6.

³⁹ *Ibidem*, argument général, p. 6.

⁴⁰ *Ibidem*, argument général, p. 6.

⁴¹ DESGRAVES, Louis, *Répertoire de programmes des pièces de théâtre jouées dans les Collèges de France (1601-1700)*, Librairie Droz S.A., Genève, 1986, 197 p.

PIECES DE THEATRE TIREES DU REPERTOIRE DE PROGRAMMES DES PIECES DE
THEATRE JOUEES DANS LES COLLEGES DE FRANCE (1601-1700) FAISANT MENTION D'AMI OU
D'AMITIE DANS LEUR TITRE

Date	Lieu d'édition	Titre	Informations complémentaires	
Sans date	Dijon	<i>Theatrum amicitiae</i>	Précédé d'une épître dédicatoire au Duc d'Epéron.	S.l.n.d., in 4°
1635	Paris, Collège des Jésuites	<i>Jonathas</i>	Tragédie en trois actes, tirée du 1.I, ch. XIV, des Juges, par Fr. Berthelot.	s.l.n.d.
1659	Senlis, Séminaire des Chanoines réguliers de Saint-Vincent	<i>L'Amitié couronnée ou Lescus</i>	Tragi-comédie pour la distribution des prix av Séminaire des Chanoines Réguliers de Saint-Vincent, à Senlis. Elle sera représentée le sixiesme jour d'aoust à une heure apres midy, mil six cens cinquante-neuf. A Paris, de l'imprimerie de François Prevveray, 1659.	In-2°, (8) p.
1668	Besançon, Collège des Jésuites	<i>Le Triomphe de l'Amitié</i>	Tragedie dediée à Messeigneurs, Messeigneurs les Gouvernevs de la Cité de Besançon. Et représentée par les rhétoriciens du College de Besançon de la Compagnie de Iesus, le 10. Février 1668. A Besançon, par Jean Couché.	In 4°, (4)-18 p., pl.
1669	Paris, Collège des Jésuites	<i>Jonathas</i>	Trageodia dabitur in Theatrum Claromontanum Societatis Jesu ad solemnem praemiorum distributionem. Rege Agonotheta. Parisiis 6a. augusti horâ primâ. Anno M.DC.LXIX.	Auteurs : François Diez, S.J. ou L. Jobert ; sans lieu ; In 4°, 8p. ; identique à la pièce suivante
1669	Paris, Collège des Jésuites	<i>Jonathas</i>	Tragedie sera représentée au Collège de Clairmont de la Compagnie de Jesus pour la distribution des prix fondez par Sa Majesté. Le () jour d'aoust M.DC.LXIX. à une heure après-midy.	Auteurs : François Diez, S.J. ou L. Jobert, sans lieu ; In 4°, 8p. ; identique à la pièce précédente
1670	Paris, Collège du Cardinal Lemoine	<i>David et Ionatas, ou l'Amitié triomphante</i>	Tragedie. Qui sera représentée au Collège du Cardinal le Moine, pour la distribution des prix, le () d'aoust 1670. A une heure après midy. L'on entrera seulement par la grande porte, qui est dans la rue saint Victor.	In- 4°

1671	Castres, Collège des Jésuites	<i>Henri III Empereur, ou l'amitié heureuse</i>	Tragi-comédie par les troisiemes du College de Castres de la Compagnie de Iesus, A Castres, par Bernard Barcouda, 1671.	In 4°, 20p.
1675	Toulouse, Collège des Jésuites	<i>Damon et Pythias ou les Véritables Amis</i>	Tragedie dédiée av Présidial. – A. Tolose, par lean et I. Iacques Bovde, 1675. (A la fin : par les écoliers d'Humanité du Collège de la Compagnie de Iesus.)	In 4°, 14p.
1685	Beauvais	<i>Polycrate ou les Faux amis</i>	Seront représentez sur le theatre du Collège de Beauvais pour la distribution des prix. Le 11 d'aoust 1685. A une heure après-midy, A Paris, de l'imprimerie de François Le Cointe, 1685.	In 4°, (4) p
1687	Avignon, collège des Jésuites	<i>Les faux Amis</i>	Ballet dansé à Avignon par les écoliers du Collège de la Compagnie de Iesus. Le 5 septembre 1687. A Avignon, chez Pierre Offray, 1687.	In 4°, 19-(1) p.
1688	Paris, Collège des Jésuites	<i>David et Jonathas</i>	Tragédie en musique, qui sera représentée sur le théâtre du Collège de Louis le Grand, le XXV février. – A Paris, chez la veuve de Claude Thiboust, et Pierre Esclassan, 1688.	Auteur : François de Paule Bretonneau In-4°, 42p
1689	Paris, Collège Mazarin	<i>Jonathas, ou l'Innocent coupable</i>	Tragedie qui sera représentée au Collège Mazarin, pour la distribution des prix, le 8. Jour d'aoust 1689. à deux heures après midy.- A Paris, chez la veuve de Claude Thiboust, et Pierre Esclassan, 1689.	In -4°, 8p.
1691	Bayeux	<i>Job</i>	Tragédie, sera représentée sur le théâtre du collège de Bayeux, et suivi de la disctribution des prix par Monseigneur ... François de Nesmond, evesque de Bayeux, 3 août 1691. A Bayeux, chez Marin Briard.	In 4°, 8 p
1692	Rouen, Collège des Jésuites	<i>Supremo Senatui Normanniae perpetuo agonothe- -tae Jonathas</i>	Tragoedia dabitur in theatrum Collegi regii archiepisc. Borbonii Societatis Jesu. Ad solen. praem. distributionem. Die 19. Augusti, anno M.DC.XCII. hora post meridiem prima. - Rotomagi, apud Richerdum Lallemant, 1692.	In 4°, 8p.
1697	Toulouse, Collège des Jésuites	<i>L'Ami du genre humain</i>	Comédie ornée d'entrées de ballet. Dédiée à Nosseigneurs du Parlement de Toulouse. Par les Rethoriciens du College de la Compagnie de Jesus.-A Toulouse, par J.G. et A. Pech, 1697.	In 4°, (4) p

Deux ouvrages sont exclus de toute étude car aucun imprimé n'a été retrouvé ou alors seule la page de titre se trouve en archives. Il s'agit de *Jonathas, Tragédie en trois actes* (1635) et de *David et Ionatas, ou l'Amitié triomphante* (1670). On dénombre dès lors treize pièces. A l'image du corpus créé par Louis Desgraves, la seconde moitié du XVII^e siècle est très représentée et constitue même la totalité des œuvres sélectionnées. Trois d'entre elles ont été analysées. Il s'agit de la première datée du corpus, à savoir *L'Amitié couronnée ou Lescus* du séminaire des Chanoines Réguliers de Saint-Vincent à Senlis en 1659, de *Damon et Pythias ou les Véritables Amis* jouée au Collège des Jésuites de Toulouse en 1675 et enfin, la dernière pièce retenue est *L'Ami du genre humain*, provenant également du Collège des Jésuites de Toulouse en 1697. On retrouve aussi une tragi-comédie, une tragédie et une comédie. Nous avons évité les pièces parisiennes, largement représentées dans le corpus du *Dictionnaire analytique*.

L'Amitié couronnée ou Lescus (1659) est une tragi-comédie jouée le 6 août 1659 pour la distribution des prix, au séminaire des chanoines réguliers de Saint Vincent à Senlis et imprimée la même année à Paris, chez François Preuveray. Le texte exact n'est pas connu mais on peut du moins s'appuyer sur l'argument général et sur ceux de chaque acte, qui sont publiés. L'histoire est tirée de la chronique de la Pologne, rédigée par Blaise de Vigenère. Lescus est élu, à la mort de son père, roi de Pologne. A cause de son jeune âge, sa mère est nommée tutrice mais son oncle, Miecislav, lui vole le pouvoir. Au décès de ce dernier, les Etats confirment le pouvoir de Lescus à la condition qu'il bannisse Govoric, que toute la noblesse hait. Govoric, palatin de Sendomir, est « un des sages seigneurs qui fut alors dans la Pologne, & sans difficulté le plus avant de tous dans la faveur, & dans l'amitié du jeune Prince⁴². » Guerres et désordres s'abattent sur le royaume en son absence. Le vertueux Lescus refuse de bannir Govoric⁴³ et se prive *de facto* du royaume ; il ne veut pas être lâche et préfère renoncer à la couronne « plustost qu'à l'amitié d'un homme qui vaut mieux que toutes les Couronnes du monde⁴⁴ ». Lescus fait désormais la guerre pour le nouveau souverain, le fils de Miecislav, Vladislav. Ce dernier avait précédemment offert, à la surprise de tous, ses services à Lescus. Le geste n'était pas dénué de mauvaises intentions mais seul le jeune Conrad, fils de Govoric, l'avait pressenti. A l'occasion d'une bataille, Govoric exhorte son fils « à monstrier dans une si belle occasion, que si pour la naissance il cède à Vladislav, il l'emporte par-dessus luy en courage & en vertu⁴⁵ » et à occuper un poste très dangereux à la guerre. L'issue de la bataille est fatale à Conrad. « Il [Lescus] console Govoric de la mort de Conrad : mais le généreux Père le tient heureux d'avoir perdu son fils au service de son Maistre : il est

⁴² *L'Amitié couronnée ou Lescus*, tragi-comédie pour la distribution des prix, au Séminaire des chanoines réguliers de Saint Vincent, à Senlis. Elle sera représentée le sixiesme jour d'aoust à une heure apres midy, mil six cens cinquante-neuf, Paris, chez Preuveray François, 1659, argument général, non paginé.

⁴³ Après un temps de réflexion, figure du bon roi, prendre du recul, ne prends pas de réaction à chaud, voir binôme mauvais conseiller-bon conseiller Boleslav-Govoric.

⁴⁴ *Ibidem*, argument général, non paginé.

⁴⁵ *Ibidem*, argument général, non paginé. « Govoric pourant seul le devine, & coniecturant quelle passion guide Vladislav, prevoit en mesme temps le malheur de son fils Conrad, à qui elle doit estre fatale. ».

Argument du 2^e acte, non paginé. « Govoric ayant appris à son fils l'honneur qu'il doit avoir de commander à la pointe gauche, l'exhorte à monstrier dans une si belle occasion, que si pour la naissance il cède à Vladislav, il l'emporte par-dessus luy en courage & en vertu. ».

seulement fâché qu'il y ait eu de la trahison meslée parmi cet accident⁴⁶. » La défaite du duc de Volodimerie et d'Halicie redonne le pouvoir à Lescus. Vladislas se démet volontairement du trône et se retire en Posnanie. Les députés reconnaissent et admirent la « vertu » de Govoric. Lescus découvre la trahison d'un de ses proches ministres, Boleslas. Les Etats font « réparation d'honneur à l'innocence de Govoric, dont le crédit ne peut plus nuire à Vladislas après la mort de Conrad son rival, au contraire ce Favory lui sert à obtenir de Lescus l'effet de ses vœux⁴⁷. »

Damon et Pythias ou Les Véritables Amis est une tragédie dédiée au présidial, imprimé à Toulouse en 1675. Seuls l'argument, la liste des acteurs et les résumés des actes ont été, avec le compliment, imprimés. Cette présentation est suivie d'une introduction de quelques lignes et du nom des acteurs d'une comédie appelée *Les Faux Amis*. Il y avait vraisemblablement un jeu d'écho entre les deux pièces, que nous ne pouvons étudier car la seconde pièce ne bénéficie pas de présentation poussée. L'argument de *Damon et Pythias ou Les Véritables Amis* expose brièvement l'histoire. A l'acte I, Pythias, faussement accusé d'avoir comploté contre la vie du tyran Denis, est enchaîné, et se trouve dans l'incapacité de visiter son père à l'agonie. Damon se fait enchaîner à sa place, pour qu'il puisse voir son père. Mais si Pythias ne revient pas avant midi, Damon sera exécuté à sa place. A l'acte II, Pythias est enfermé par Crispe et Cléobule. Son oncle Cléon pense qu'il se cache pour éviter le supplice et tente de faire évader Damon. La mère de ce dernier apprenant que son fils ne veut pas sortir de prison, tente de lui « rendre suspecte la foy de Pythias⁴⁸ » et se déclare prête à mourir « pour prévenir la honte & l'infamie de ce supplice, qui va déshonorer leur famille⁴⁹. » Au troisième et dernier acte, un stratagème est mis en place pour libérer Damon, mais celui-ci échange sa place avec un autre prisonnier. La maison où était retenu Pythias brûle, Denys veut en punir Damon, qui est « ravi de joie⁵⁰ ». Mais, « Pythias paroît en ce même moment, & tout effrayé d'un si pitoyable spectacle, il court pour recevoir le fer qui estoit prêt à tomber sur la tête de son Amy⁵¹ ». « Tandis que Damon se plaint d'une manière touchante de ce qu'une si belle occasion de signaler sa foy, luy est comme arrachée des mains⁵² », Pythias demande l'élargissement de Damon, qui argue de l'impossibilité de reprendre sa place, étant passé midi. Pythias se justifie : sa position de prisonnier l'a empêché de revenir à temps. « Enfin la fierté de Denis cédant au appas d'une si belle vertu, il délivre Damon & absout Pythias après leur avoir demandé d'avoir part à leur Amitié⁵³ ». Les comploteurs demandent pardon⁵⁴.

⁴⁶ *Ibidem*, argument général, non paginé.

⁴⁷ *Ibidem*, argument du cinquième acte, non paginé.

⁴⁸ *Damon et Pythias ou Les Véritables amis*, tragédie dédiée au présidial, à Tolose, par lean et I. Jacques Bovde, 1675, p. 9.

⁴⁹ *Ibidem*, p. 9.

⁵⁰ *Ibidem*, p. 10.

⁵¹ *Idem*.

⁵² *Idem*.

⁵³ *Ibidem*, p. 11.

⁵⁴ Un jeu de miroir opère entre les deux bons amis et les odieux compères, Crispe et Cléobule. L'amitié de Damon et Pythias est montrée au grand jour alors qu'ils sont séparés l'un de l'autre car le prix de l'amitié est la vie même. Par ailleurs, le supplice est vu comme une honte pour la famille, mais Damon est prêt à l'endurer pour son ami.

Quant à l'intrigue de *L'Ami du genre humain*⁵⁵, elle est malheureusement inconnue. Le compliment à « nosseigneurs du Parlement » long de deux pages est suivi de la distribution des rôles. L'ami du genre humain⁵⁶ (Dorimon) accompagné de son valet occupe la scène avec le riche bourgeois Orgon, ses neveux, son ami, son créancier mais aussi un médecin, un orfèvre. Mais nous n'en savons pas plus.

Le théâtre est un exercice littéraire particulier car il appelle une mise en scène, une mise en pratique de l'amitié. A ce titre, ce genre bénéficie d'une étude plus poussée. La majorité des œuvres sont du XVII^e siècle, les années 1627-1688 semblent particulièrement fécondes. Le théâtre est une source extrêmement riche pour notre étude, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Malheureusement, cette abondance n'est pas la qualité des sources dites populaires.

d. Les sources populaires

Justin Favier édite en 1904 les transcriptions présentes dans les marges de feuilles liminaires d'un opuscule de Philippe Beroaldo. Il s'agit de proverbes. L'auteur de ces notes, vraisemblablement lorrain, est peut-être le héraut d'armes Pierre Gringore. Quatre des 121 proverbes concernent l'amitié. La XIV^e série de Le Roux de Lincy recèle d'intéressants proverbes du XV^e au XVII^e siècle⁵⁷. Leur dénombrement s'est fait à partir des recueils de proverbes du XVI^e et du XVII^e siècle, comme *Les Mimes, enseignements et proverbes* de Jean-Antoine Baïf (1532-1589), et la littérature de l'époque. Enfin, Claude Duneton a consigné dans *Le Bouquet des expressions imagées, encyclopédie thématique des locutions figurées de la langue française* une vingtaine d'expressions essentiellement des années 1640-1690. Erasme (1466/1469 – 1536) consacre un ouvrage de dictons, de proverbes et de maximes en usage chez ses contemporains ou désuets, les *Adages*. Les deux premiers concernent l'amitié : « Entre amis, tout est commun » et « L'amitié est égalité. Un ami est un autre soi-même. » Pourtant, Erasme critique vivement ces adages, leur reprochant qu'on puisse leur faire dire tout et son contraire.

L'intérêt des proverbes est en effet à modérer. Déterminer une chronologie des thèmes de ces proverbes ne serait pas pertinent. L'époque de leur création étant inconnue, la datation est donnée selon la source employée. On ignore à quelle époque ces expressions ont été réellement employées dans le langage commun. Enfin, l'ignorance règne en ce qui concerne l'importance réelle de leur usage. Toutefois, ils apportent un éclairage sur les *topoi* de l'amitié.

⁵⁵ Comédie ornée d'entrées de ballet dédiée à nos seigneurs du Parlement de Toulouse par les rhétoriciens du collège de la Compagnie de Jésus, édité à Toulouse, par les imprimeurs de l'archevêque d'Albi et du Collège de la Compagnie, 1697.

⁵⁶ Il s'agit peut-être d'une pièce de théâtre consacrée à la figure du philosophe généreux.

⁵⁷ LE ROUX DE LINCY, Antoine, *Le Livre des proverbes français*, Bibliothèque gauloise, tome II, Paris, 1859, 615 p.

Les sources présentées ici qui reflètent les représentations collectives ne nécessitent pas en soi de connaissances particulières pour être appréhendées. Sources écrites, elles illustrent les prescriptions quant à l'amitié. Un autre grand type de source illustrant la prescription est l'iconographie, qui nécessite au contraire une certaine connaissance des symboles mis en œuvre dans les emblèmes et autres tableaux.

III. L'illustration de la prescription par l'iconographie

La source iconographique très complexe et variée peut s'étudier soit par le biais des emblèmes, comme Sara F. Matthews Grieco grâce aux estampes pour son étude *Ange ou diablesse. La représentation de la femme au XVI^e siècle* (1991), soit par le biais d'œuvres artistiques non accompagnées de texte et n'illustrant pas un livre, tel Michel Vovelle dans sa *Vision de la mort et de l'au-delà en Provence du XV^e au XIX^e siècle d'après les autels des âmes du purgatoire*⁵⁸.

Après une rapide description des livres d'emblèmes sélectionnés, les gravures les illustrant seront détaillées. Puis, l'autre versant du corpus iconographique, à savoir exclusivement la peinture, sera présenté. Ces deux types iconographiques sous-tendent une méthode de travail et des perspectives particulières.

a. Description des livres d'emblèmes

Permettant à la fois une popularisation de l'idéologie au pouvoir et une transmission des préjugés, l'estampe, notamment celle qui orne le livre d'emblèmes, touche toute la société mais est comprise et interprétée à divers niveaux⁵⁹.

L'emblème est selon Budé un ornement provisoire et détachable, destiné à expliquer des vérités essentielles. Il peut parer aussi bien le mobilier que la vaisselle de luxe. Ce décor amovible devient le sujet d'un ouvrage à part entière avec Alciat. L'humaniste piémontais fait en effet paraître en 1531 le premier livre d'emblèmes, *Emblemata*, à Augsbourg chez Heinrich Steyner. Ce petit livre d'épigrammes néo-latines possède des images gravées sur bois de Jörg Breu. La traduction française datant de 1536 comporte quatre gravures de plus, vraisemblablement de l'œuvre de Jollat. En 1536 également, Guillaume de La Perrière publie le premier livre d'emblèmes français, *Théâtre des bons engins*, d'abord sans iconographie puis en image dans l'édition réalisée par Denis Jacquot en 1539.

⁵⁸ MATTHEWS GRIECO, Sara, *Ange ou diablesse. La représentation de la femme au XVI^e siècle*, Flammarion, Paris, 1991, 495 p.

VOVELLE, Michel, *Vision de la mort et de l'au-delà en Provence du XV^e au XIX^e siècle d'après les autels des âmes du purgatoire*, Colin, Paris, 1970, 98 p.

⁵⁹ CHÂTELAIN, Jean-Marc, *Livres d'emblèmes et de devises : une anthologie (1531-1735)*, Klincksieck, Paris, 1993, 182 p.

Alors que la devise n'est composée que d'une figure et d'un titre⁶⁰, l'emblème, qui est plus pédagogique, comprend trois éléments : le titre, la figure et l'épigramme. Dès les années 1530-1550, l'emblème associe toujours image et texte, l'un permettant de comprendre l'autre. Toute l'attention des auteurs se concentre alors sur l'épigramme, *subscriptio*, forme poétique relativement brève. Dès le milieu des années 1550, un quatrième élément se rajoute : le commentaire. Au début à but moral, ce *medium*, propice à engager la réflexion, est employé par les Jésuites pour notamment structurer l'oraison des fidèles.

Plus de 2000 livres d'emblèmes différents ont été publiés à partir du XVI^e siècle. L'université de Glasgow dirige un projet de recherche sur les livres d'emblèmes, projet divisé en un versant français et en un autre italien. Bien que ces ouvrages soient mis à disposition sur internet et aisément interrogeables, nous avons choisi de ne pas l'employer. En effet, devant la complexité de la source, nous avons préféré privilégier une méthode quantitative et non qualitative. Afin d'en sélectionner quelques-uns pour notre étude, nous nous sommes appuyés sur l'anthologie de 90 ouvrages réalisée par Jean-Marc Châtelain dans *Livres d'emblèmes et de devises : une anthologie (1531-1735)*. Bien que cet ouvrage traite essentiellement des rapports entre image et texte et non du succès et de la postérité d'un ouvrage, il procède à un tour d'horizon complet de l'édition du livre d'emblèmes, permettant à notre corpus d'être le plus représentatif possible.

Nous avons étudié quelques éditions de livres en nous appuyant toujours sur la table des matières, l'index, les noms de chapitres ou les titres donnés par l'auteur ou par l'imprimeur aux emblèmes. Les termes d'*ami* ou d'*amitié* doivent y être employés pour retenir notre attention. Les iconographies connexes, comme la charité ou la concorde, ont été systématiquement écartées, l'auteur ne les ayant pas classées dans la catégorie *amitié*⁶¹, dans le souci de ne pas projeter notre vision de l'amitié mais de prendre uniquement en compte ce que ces hommes ont appelé amitié.

Les auteurs sont essentiellement des juristes, des religieux ou des imprimeurs. Une seule femme, Georgette de Montenay, protestante, fait partie de notre corpus.

Les centres d'imprimerie avec la date d'édition sont toujours stipulés. De nombreux libraires vont se réfugier à l'étranger pendant les guerres de religion. Les centres de production se déplacent : Paris et Lyon sont remplacés entre autres par Francfort et Anvers. Ces éditions étrangères ont été diffusées dans le royaume. Elles sont rédigées en plusieurs langues (*Emblèmes Chrétiens* de Georgette de Montenay, Francfort, 1619), en latin (*Emblemata V.C. Andreae Alciati*, Anvers, 1622) pour être universel, voire en français (*Iconologie*, Ripa, Amsterdam, 1698) mais jamais dans la langue nationale du pays du lieu d'édition. Une seule exception : la première édition de l'*Iconologia overo descrittione*, édition romaine de Ripa en 1593, rédigée en italien.

⁶⁰ Appelé devise, *inscriptio* ou *motto*.

⁶¹ Cas rencontré : en 1622, l'édition d'Alciat ne comporte pas *stricto sensu* de chapitre sur l'amitié, mais les gravures et les thèmes sont identiques aux éditions précédentes.



Reisch, *L'Amitié*, 1503

De plus, deux autres gravures sont également riches d'enseignement. L'ouvrage de Reisch, *Margarita Philosophica*, est illustré au chapitre Amitié d'un dessin, dont on retrouve une variante quelques années plus tard dans les livres d'emblèmes. L'ouvrage de Charles Vialart, *Le Temple de la félicité*, et datant de 1630, contient une gravure inspirée d'une œuvre de Philippe de Champaigne.

L'ordre de cette présentation combine la chronologie et le classement par auteur.



Vialart, *L'Amitié*, 1630⁶²

⁶² La gravure est inspirée de Philippe de Champaigne et illustre l'ouvrage de Charles Vialart *Le Temple de la félicité*.

i. Alciat

Le juriconsulte italien Alciat (1492-1550) rédige un recueil d'épigrammes dans les années 1520 au plus tard. Imprimé pour la première fois à Augsbourg en 1531, l'ouvrage lance la mode des emblèmes. Edité 39 fois entre 1531 et 1550, fort de 54 éditions entre 1551 et 1560, c'est un très grand succès.

A Paris, en 1534, *Andreae Alciati emblematum libellus* est imprimé chez Wechelus. Il ne compte ni index, ni table des matières mais les titres et les gravures sont identiques avec des éditions postérieures, dotées quant à elles, d'index. Nous avons donc pris la décision de l'étudier. Sous une gravure titrée prend place un sizain en latin. On repère deux iconographies sur le thème de l'amitié : « Amicitiam etiam post mora tem durans⁶³ » à la page 16 et « Mutuum auxilium » suivie d'un quatrain, à la page 26⁶⁴.

A Lyon, en 1550, Guillaume Roville édite *Emblemata d. A. Alciati*. Les illustrations sont regroupées sous des thèmes comme la prudence ou la concorde. L'amitié s'étend des pages 172 à 176. On retrouve sous le titre « Amicitia », les gravures « Amicitia etiam post mortem durans » et le poème de six vers, « Mutuum auxilium » suivie du quatrain. Deux autres gravures, qui ne se trouvaient pas dans l'édition parisienne en 1534, prennent place. Il s'agit de « Auxilium nunquam deficiens », suivie d'un quatrain « Bina pericla unis effugi sedulut armis/cium preverer solo ... » et de « Gratiae » accompagnée d'un poème de quatorze vers « Tres Charites Veneri ... » qui s'étend sur la page suivante et clôt le chapitre *Amicitia*.

Une autre édition lyonnaise, réalisée chez Guillaume Rouille en 1558, concerne l'œuvre d'Alciat mais en français et avec des commentaires : *Toutes les emblèmes de M. André Alciat*. On retrouve le découpage en chapitres décrit précédemment. Des pages 200 à 203, les gravures et les textes se succèdent : « Amitié durante, voire après la mort » prend place à la page 200. La gravure est suivie d'un poème de six vers et d'un petit texte en prose « La vraye amitié est de l'esprit et non du corps, l'esprit est immortel : parquoy elle est immortelle, faisant faire devoir d'amy non seulement en la vie : mais aussi après la mort. Comme feict Alexandre à Hephestion⁶⁵ ». Puis « Mutuel Ayde » page 201, comporte gravure, quatrain ainsi qu'à nouveau de la prose : « Nature, qui est Providence divine ha pourveu à l'ung, de ce qu'elle ha privé l'aultre : arfin que les hommes ne se pouvans passer les vugs des aultres, se accōpagnassent en Familles, Villes, Citez, Royaumes, comme l'homme est Animal social, & compagnable. » « Secours iamais ne defaillant », avec une gravure et un quatrain, est accompagné d'un petit texte : « L'escu de guerre es anciens estoit si gran : qu'il couvroit tout l'homme, & avec iceluy pouvoit on passer une revière. Comme fait Alexandre ne sachant nager. Par lequel escu est représenté ung bon amy, iamais ne defaillant, en quelque affaire que ce soit. » Enfin, les « trois Grâces » achèvent le chapitre avec une composition de quatorze vers suivie d'un autre petit texte en français : « loyuseté, beaulté & parler courtois, sont les graces attrayantes toute per sōne amour : qui doivent estre nues sans simulation,

⁶³ Le texte qui suit est : « Arentem fenio, nudam quoq, [...] ».

⁶⁴ Le texte qui suit est : « Loripedem sublatum humeris fert [...] ».

⁶⁵ Général macédonien, second et ami d'Alexandre le Grand, Héphaestion (356-324) est héroïsé par le roi de Macédoine, qui pleure son décès et fait crucifier son médecin jugé incompetent.

promptes, & legieres à plaisir faire : entretenues par mutuel amour, & bienfaict : naissantes es bons espritz & agréables à tous. » Dans le même ouvrage, des pages 151 à 154, on retrouve ces quatre gravures et les poèmes, sans les textes, en italien.

Omnia and Alciati V.C. Emblemata est imprimé à Paris en 1571 chez Claude Mignault sans aucune gravure. Sous le titre « Amicitia » sont regroupés quatre chapitres, de CLIX à CLII, rédigés en latin. « Amicitia etiam post mortem durans » est composé d'un poème de six vers « A rentem senio, nudam quoque frondibus ulmum », suivi d'un autre petit texte en prose « Ides Grace antipatri epigrammae transtulit ». En CLX, *Mutuuum auxilium* comporte un quatrain « Loripedem sublatum » suivi d'un texte en prose « Apparet sumptum esse ex Grace libr.I epigramm [...] ». La même structure est suivie pour *Auxilium nunquam deficiens* avec un quatrain et un texte plus long « Hox ex Grace Iudii Leonida [...] ». Enfin, *Gratiae* possède un texte en latin « Tres Charites Veneri assistunt... » suivi d'un autre texte en prose « Constituitur hic Charitum [...] »

En 1622 à Anvers *Emblemata V.C. Andreae Alciati*, est imprimé chez Claude Mignault. Après « Virtutes », se trouve la catégorie « Vitia » dans laquelle on trouve : « perfidia », « stultitia », « superbia », « luxuria », « desidia », « avaritia », « gula », « natura », « astrologia », « amor », « fortuna », « princeps », « respublica », « vita », « mors », « amicitia », « hostilitas », « vindictas », « pax », « scientia », « ignorantia », « matrimonium », « arbores ». Par rapport aux éditions lyonnaises de 1550 et 1558, les chapitres « invidia » (envie), « doctoreum agnomina » (nature), et « honor » (honneur) ont été supprimés. En revanche, le chapitre sur l'amitié est toujours présent et quatre emblèmes s'attachent à le traiter : « Amicitia etiam post mortem durans » (emblemata CLIX) (« Arentem senio, nudã quoque frontibus ulmum / complexa est viridi vitis opaca coma [...] »), *Mutuuum auxilium* (« Loripedem sublatũhumeris sert lumine ») et « Auxilium numquam deficiens » (« Bina pericla unis effugi sedulus armis ») et enfin « Gratiae » (« Tres Charites veneri assistunt ») (CLIX à CLXII) Sous le titre prend place la gravure elle-même suivie d'un poème de six vers (pour CLIX) ou d'un quatrain en latin, ou de quatorze vers (pour « Gratiae »). Le texte est plus soigné que dans l'édition parisienne de 1571.

ii. La Perrière

Le prieur toulousain, Guillaume de La Perrière (1499-1565), publie pour la première fois à Lyon son *Théâtre des bons engins*, composé en l'honneur de l'entrée de Marguerite de Navarre à Toulouse en 1535, qui va connaître un assez grand succès avec quelques dix éditions françaises entre 1539 et 1583.

L'édition lyonnaise de 1536 chez Denis de Harsy du *Théâtre des bons engins* de La Perrière ne comporte aucune gravure. Deux poèmes de dix vers illustrent *De Vraye amitié* (« Pour peu de cas tresbuche soy legere ») et *De ne importuner son amy* (« En danger est de rompre son espée ») aux chapitres 14 et 31. Il s'agit du premier livre d'emblèmes français.

En 1539, à Paris, Janot, qui va éditer quatre fois ce texte, propose le *Théâtre des bons engins* avec des gravures. Chacune illustre un court poème de dix vers qui prend

place à la page suivante, sans titre. En ce qui concerne l'amitié, on relève deux associations gravure-texte aux chapitres 14 et 31 : *Pour peu de cas tresbuche soy legere* et *En danger est de rompre son espée*.

La Perrière publiée en 1545 à Lyon auprès de Jean de Tournes *Le Théâtre des bons engins*. Sous le titre prend place la gravure elle-même suivie d'un poème de dix vers. Sur les cent emblèmes, trois concernent l'amitié : *Ne fais amy avant que l'esprouver* pour le onzième emblème, le 31^e conseille de *Presser ne fault son amy follement* et enfin, le 94^e emblème rappelle que *L'homme indigent, amy n'a quel qu'il soit*.

iii. Corrozet

Le libraire parisien Gilles Corrozet (1510-1568) connaît le succès avec sept éditions de son *Hécatographie* entre 1540 et 1548.

Dans l'édition imprimée chez Denys Janot à Paris en 1540, *Hécatographie* présente *Preuve de nouvelle amytié* : gravure titrée avec quatrain avec en vis-à-vis un poème de 24 vers, signalée mais non présente dans l'exemplaire de 1544 consulté. Le bois n'est utilisé que pour l'*Hécatographie*. Les textes sont identiques d'une édition à une autre. La même mise en page est employée pour « Hayne être les amys & secours trouvé aux estranges » fol. 33-34.

L'Hécatographie c'est-à-dire les descriptions de cent figures & hystoires, contenant plusieurs appophthegmes, proveres, sentences & dictz tant des anciens que des modernes de Corrozet est édité à Paris, chez Denis Janot, deuxième imprimeur d'emblèmes en langue française, non pas en 1543, comme l'indique la page de titre mais en 1544. Cette dernière des quatre éditions de l'*Hécatographie* est la plus soignée. On y remploie les bois des éditions précédentes. La gravure est surmontée d'un titre et accompagnée en-dessous d'un quatrain décasyllabique. En face, est imprimé un court poème de vingt-six ou vingt-huit vers.

Deux gravures et textes concernent l'amitié à savoir H.30⁶⁶ « Hayne entre les amys, & secours trouvé aux estrangers » et H.33 « Amytié entre les frères ». Le bois de H.30 a déjà été employé pour *Le Disciple de Pantagruel*, imprimé en 1538. Quand à « Amytié entre les frères, » le bois n'a été utilisé que pour l'*Hécatographie*. « Preuve de nouvelle amytié » n'est pas présente mais est spécifiée dans la table des matières. Nous ignorons s'il s'agit d'un oubli lors de l'impression, ou si il était bien prévu de supprimer la gravure et sa mention de la table des matières. Nous n'avons pas pris en compte cette gravure dans nos calculs ultérieurs.

L'*Hécatographie* est suivie des *Emblèmes du tableau de Cérès*. Pour ce texte, les gravures ne sont pas associées systématiquement au texte. Ainsi, E.3 « Concorde entre les amys » est accompagnée d'un court poème de huit vers décasyllabiques, sans gravure.

Cette édition, avec ces deux ouvrages, sera comptabilisée une seule fois sous le titre d'*Hécatographie*, pour nos calculs.

⁶⁶ H. pour *Hécatographie* et E pour *Emblèmes du tableau de Cérès*.

iv. Montenay

Georgette Montenay (1540-1581), fille d'honneur de Jeanne d'Albret, rédige à Pau ou à Nérac un livre protestant d'emblèmes, publié quelques années plus tard pour la première fois⁶⁷.

En 1571, paraît pour la première fois *Emblèmes ou devises chrétiennes* de Georgette de Montenay. Il est publié à Lyon chez Marcorelle. Dédié à Jeanne d'Albret, cet ouvrage protestant est diffusé dans les grands centres huguenots (Zürich, Heidelberg, Francfort, La Rochelle...). La gravure comporte le titre *Socior blande* et est suivie d'un petit poème de huit vers. Les figures gravées sur cuivre sont l'œuvre de l'artiste lorrain Pierre Woeiriot.

En 1619, Unckel imprime à Francfort *Emblèmes Chrétiens* de Georgette de Montenay. Cette édition polyglotte (en français, latin, espagnol, italien, allemand, anglais et néerlandais) comprend une préface, une version des huitains dans chaque langue pour les cent emblèmes. Les gravures sont toutes pourvues d'une inscription latine. Seul l'emblème LIII concerne l'amitié : *L'ombre servile et l'ami vrai*.

v. Boissard

L'index en latin d'*Iani Iacobi Boissardi Vesuntini Emblematum liber*, imprimé en 1593 à Francfort chez Moenum, nous indique un seul chapitre ayant trait à l'amitié. Il s'agit du chapitre XXXIII *Ingratitudine languet amicitia*. Un texte en prose « Si amare nihil aliud est, nisi perpetuò consentiens voluntas & desiderium procurandi que necessaria sunt, [...] » précède la figure qui, à la page suivante, comporte le titre en lettres capitales, la gravure et un quatrain⁶⁸.

vi. Ripa

Cesare Ripa (1560-1622) publie pour la première fois à Rome un ouvrage constamment réédité jusqu'au XVIII^e siècle. D'abord sans gravure, l'ouvrage est édité à Rome avec des illustrations pour certaines inspirées du Cavalier d'Arpin (1568-1640).

L'édition romaine d'*Iconologia overo descrittione* en 1593 ne comporte encore aucune gravure. Concernant l'amitié, cet ouvrage imprimé chez Gigliotti comporte cinq textes. Les trois premiers accompagnent des thèmes qu'on retrouvera dans d'autres éditions : la femme et la vigne, l'aveugle et l'infirme, et les Trois Grâces. Les deux autres textes sont originaux et ne seront jamais repris. Le quatrième : « Donna, ueftita di bianco per la medesima ragione detta di sopra ; hauerà i capelli sparsi ; sotto il braccio siniftro terrà un cagnolino bianco abbracciato, & stretto ; nella delira mano un mazzo, di siori, & sotto al piede destro una testa di morto. I capelli sparfi, fono per le ragióni già dette. Il cagnolino bianco mostra, che si deue conservare netta d'ogni macchia all amico la pura fedeltà. Per i fiori, s'intende l'odore del buon ordine, che cagiona, l'amicitia nel confortio, &

⁶⁷ Sur Georgette Montenay, lire CHONE, Paulette, *Emblèmes et pensée symbolique en Lorraine, Comme un jardin au cœur de la chrétienté*, Klincksieck, Paris, 1991, p. 568-626.

⁶⁸ Sur Jean-Jacques Boissard, lire CHONE, Paulette, *op. cit.*, p. 667-682.

nella còmune ufanza de gli huomini. Sotto al piè deftro si dipinge la testa di morto calpestrata ; perche la vera amicitia genera spesse uolte per seruigio dell'amico il dispregio della morte, però disse Ouidio, lodando due cari amici, nel 3. libr. de Ponto :

Ire iubet Pylades charum periturus Orestem.

Hic negat, ing, vicem pugnat utere mori ».

et le cinquième texte sur l'ingratitude : « Donna, rozzamente vestitia, che tenfa con la mano un Nido do alcuni Rondini dentro, & d'intorno à detto nido volino due, & trè Rondini. Questo uccello à all huomo domestico, & familiare, & pià de glialtri prende sicurtà delle case di ciscuno, ma senza utile, non si domesticando giamai, &, auvicinandosi il tempo di Primavera, entra in Casa per proprio interesse ; Come i sinti amici, che solo nella Primavera della prosperità si auvinano, & sopravvenendo l'Invernode fastifii, abandonano gli amici, suggendo in parte di quiete. Contale similitudine volendo Pittagora mostrare, che si haessero à tenere lontani gli amici finti, & ingrati, fece levare da i tetti della Casa sus tutti Nidi delle Rondini⁶⁹. »

L'ouvrage de Cesare Ripa *Iconologie ou les principales choses qui peuvent tomber dans la pensée touchant les vices et les vertus* voit s'associer pour l'édition de Paris en 1643 Jacques de Brie pour les gravures sur cuivre et Jean Baudoin pour les explications. Il s'agit de la traduction française d'*Iconologia* de Ripa. Cet ouvrage paru pour la première fois à Rome en 1593 a connu un immense succès et a été réédité jusqu'au XVIII^e siècle. Les figures ont désormais une existence autonome. L'iconologie s'adresse aux peintres. Tout ce qui s'énonce peut être figuré. Pour cette édition, les gravures sont réalisées à partir des cuivres italiens et complétées sans une très grande fidélité. Le nom de Ripa n'apparaît d'ailleurs pas sur la page de titre. Baudoin simplifie pour que le lecteur comprenne immédiatement. Le texte décrit désormais l'image, alors que la première édition de Ripa est sans figure.

Sous le titre *Amours divers*, se trouve le chapitre *Amitié* Sur une planche, six petites gravures sont figurées dont en numéro quatre *Amitié* suivie d'un texte en français qui commence par : « Voicy la peinture de l'Amitié, qu'Aristote ». Dans la seconde partie du livre, sous le titre *Amours divers*, Amitié, Amour de Renommée, Amour du Prochain et

⁶⁹ « Femme, vêtue de blanc pour la même raison que ci-dessus ; elle aura les cheveux épars ; sous le bras gauche elle tiendra un petit chien blanc, étroitement embrassé ; dans sa main folle un bouquet de fleurs, et sous son pied droit, une tête de mort. Ses cheveux sont épars pour les raisons déjà dites. Le petit chien blanc montre que l'on doit conserver sans aucune tache une pure fidélité à ses amis. Les fleurs signifient le parfum du bon ordre, qui est la base de l'amitié dans le réconfort et dans la fréquentation habituelle des hommes. Sous son pied droit, on peint la tête de mort piétinée parce que la véritable amitié engendre souvent, pour servir ses amis, le mépris de la mort ; pourtant, Ovide dit, en louant deux chers amis dans le troisième Livre des *Pontiques* :

Pylade, sur le point de mourir ordonne à son cher Oreste de partir.

Celui-ci refuse [...] » « Ing » n'est pas traduisible.

Quant au texte sur l'ingratitude : « Femme, grossièrement vêtue, qui tient en main un nid occupé par quelques hirondelles, autour duquel volent deux ou trois hirondelles. C'est un oiseau qui n'a pas peur de l'homme et qui, plus que les autres, trouve sa sécurité dans les maisons de chacun, mais en n'étant jamais domestiqué ; qui s'approche au printemps et entre dans les maisons pour son propre intérêt ; comme les faux amis, qui ne viennent qu'au printemps de la prospérité et, qui, quand survient l'hiver des ennuis, abandonnent leurs amis en se réfugiant dans des endroits tranquilles. C'est pourquoi Pythagore, qui voulait montrer que l'on doit tenir au loin les amis faux et ingrats, fit enlever des toits de sa maison tous les nids d'hirondelles. »

Nous remercions Dominique Girard et son épouse pour ces traductions.

Amour envers Dieu sont chacun gratifiés d'une gravure. L'amitié, représentée sous la forme des Trois Grâces, est ensuite développée dans un texte débutant ainsi : « La vraie Amitié, qui ne se propose pour but ». Enfin, *Foy d'Amitié* et son texte dont les premiers mots sont : « Cette femme vieille & chenuë » prend place pages 124-125 auprès de Foy catholique, Grâce divine et Gouvernement de la République.

A Amsterdam, en 1698, le tome premier d'*Iconologie ou la science des emblèmes, devises, &c* de Ripa est imprimé chez Adrian Braakman. Une planche de six gravures précède toujours les textes rédigés en français. Concernant l'amitié, on peut relever *Amitié* (gravure n° 4 de la page 1) avec le texte correspondant pages 9-11 mais aussi *Amitié* (gravure n° 3 de la page 422), à savoir les *Trois Grâces*, complété par un texte. Enfin *Foy d'Amitié* avec le texte page 445 est illustrée page 441 gravure n° 6.

vii. Gomberville

Marin Le Roy de Gomberville (1600-1674), poète et nouvelliste, adapte *Emblemata horatiana* de Vaenius. Ce peintre, connu pour avoir été le maître de Rubens, publie en 1607 à Anvers *Q. Horatii emblemata. Imaginibus in aes incisus, notisque illustrata*, réédité jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. L'image y occupe toute la page de droite et permet à elle seule de comprendre la morale⁷⁰.

La Doctrine des mœurs tirée de la philosophie des Stoïques de Marin Le Roy de Gomberville, est imprimée à Paris en 1646 par Louis Sevestre. L'épître dédicatoire, adressée à Mazarin, présente le livre comme un élément de l'éducation du futur roi. L'interprétation en français suivie de citations latines précède l'illustration pleine page. La gravure est disposée entre un titre et un quatrain. Le 25^e tableau sur *La vraie amitié est désintéressée* est suivie de *L'amy ne voit point le deffaut de l'amy*. Le 27^e tableau porte sur *Respecte ton amy : et prend garde à toy*, le 28^e et dernier tableau sur l'amitié s'intitule *Le silence est la vie de l'amour*. Le titre de ce dernier tableau pourrait laisser croire que le sujet n'est pas l'amitié. Pourtant sa place dans l'ouvrage et les premières lignes du texte qui l'accompagne (« Il est quelquefois juste que l'amy parle librement à son amy, mais il ne l'est presque jamais, que l'amy parle librement de son amy. ») font référence à l'amitié de façon limpide, justifiant sa présence dans le corpus.

viii. Baudoin

Jean Baudoin (1590-1650), membre de l'Académie française, publie dès 1638-1639 un ouvrage inspiré de Ripa, qu'il a déjà traduit en français.

Iconologie ou la science des emblèmes, devises, &c. qui apprend à les expliquer dessiner et inventer ouvrage très utiles aux orateurs, poètes, Peintres, Sculpteurs, Graveurs, & généralement à toutes sortes de curieux des Beaux-Arts et des Sciences Enrichie & augmentée d'un grand nombre de Figures avec des moralités, tirées la plupart de Cesar Ripa paraît en deux volumes en 1698, chez Adrian Braakman à Amsterdam. Trois iconographies, reprises d'éditions de Ripa, viennent enrichir l'ouvrage.

⁷⁰ Pour de plus amples informations, TEYSSANDIER, Bernard, *La Morale par l'image, la doctrine des mœurs dans la vie et l'œuvre de Gomberville*, Honoré Champion, Paris, 2008, 645 p.

Les illustrations sont regroupées six par six sur une page. L'amitié est représentée par les Trois Grâces, par l'allégorie de la femme et de la vigne ainsi que par Foÿ d'amitié.

ix. Des ouvrages sans amitié

Orus Appolo de Aegypte de la signification des notes Hieroglyphiques des Aegyptiens est imprimé en 1543 à Paris pour Jacques Keruer. L'amitié n'y est pas évoquée.

Les trois éditions des *Devises heroïques et emblèmes de M. Claude Paradin* n'évoquent pas l'amitié, ni en texte, ni en gravure, que ce soit à Lyon en 1551 ou en 1557 respectivement chez Jean de Tournes et Guillaume Gazeau, à Anvers en 1563 ou à Paris en 1622 chez Rolet Boutonne.

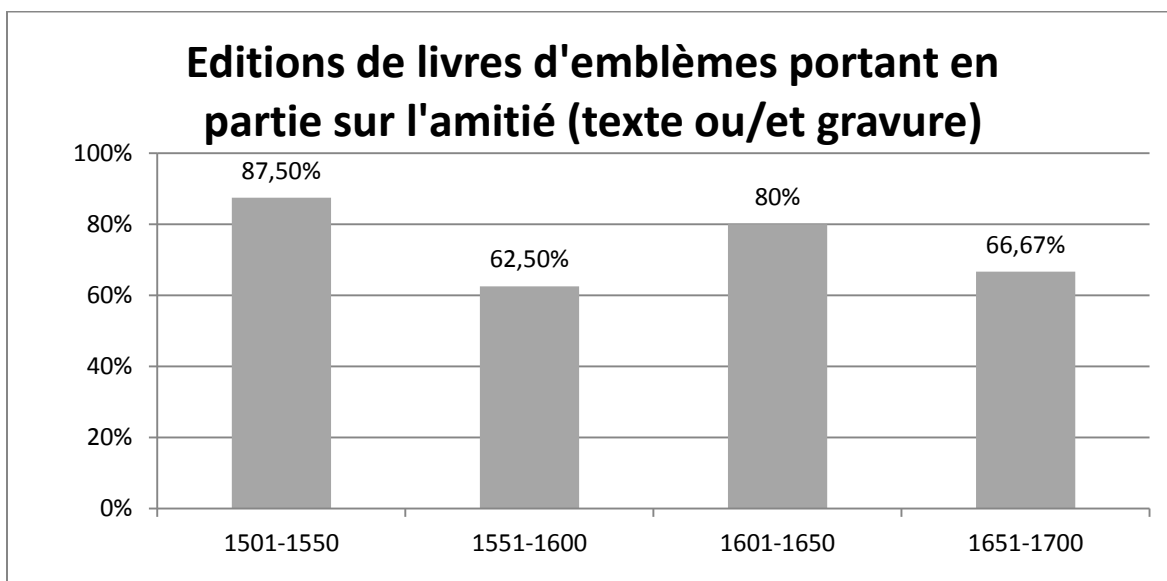
Le jésuite Menestrier réalise avec *L'Art des emblèmes* un traité théorique et un recueil d'emblèmes liés à la vie de cour, imprimé à Lyon en 1662.

NOMBRE D'EDITIONS DE LIVRES D'EMBLEMES ETUDIES SUR LA PERIODE

1501-1550	8	33.33 %
1551-1600	8	33.33 %
1601-1650	5	20.83 %
1651-1700	3	12.5 %
TOTAL	24	100

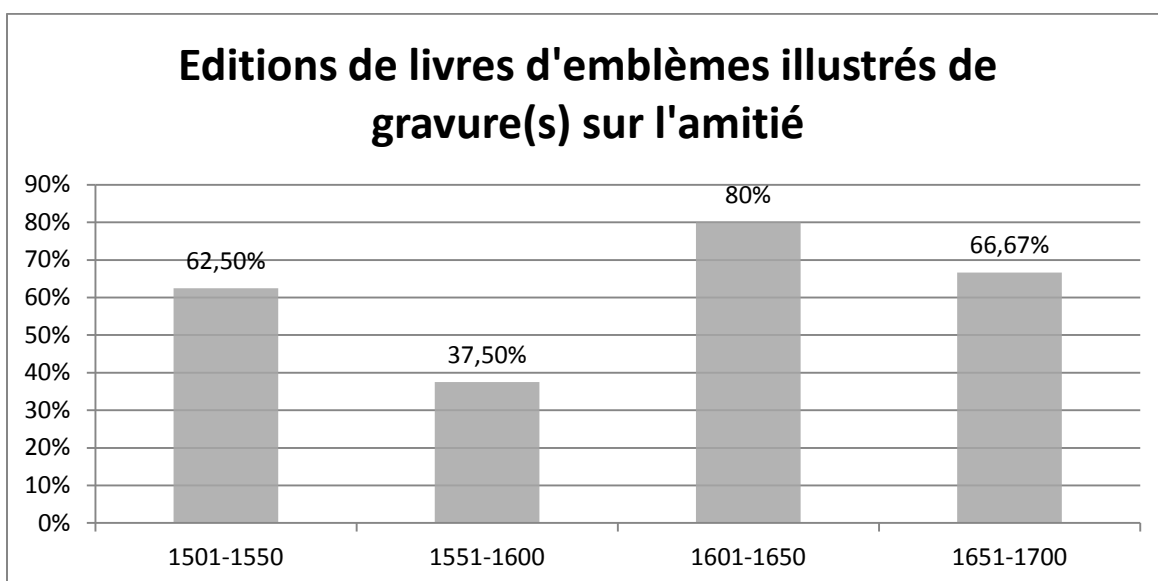
L'étude s'est portée sur 24 éditions de onze auteurs⁷¹, dont la majorité date du XVI^e siècle, ce qui reflète l'intérêt pour ce medium à l'époque. Mis à part l'édition anversoise d'Alciat ou celle de 1545 de La Perrière, les ouvrages sont réédités chez différents imprimeurs avec une grande stabilité du volume.

⁷¹ Reisch n'est pas dénombré dans ce calcul car *Margarita philosophica* n'est pas un livre d'emblèmes. Il serait le cas échéant le douzième auteur et offrirait trois nouvelles gravures enrichissant le corpus d'un vingtième type iconographique.

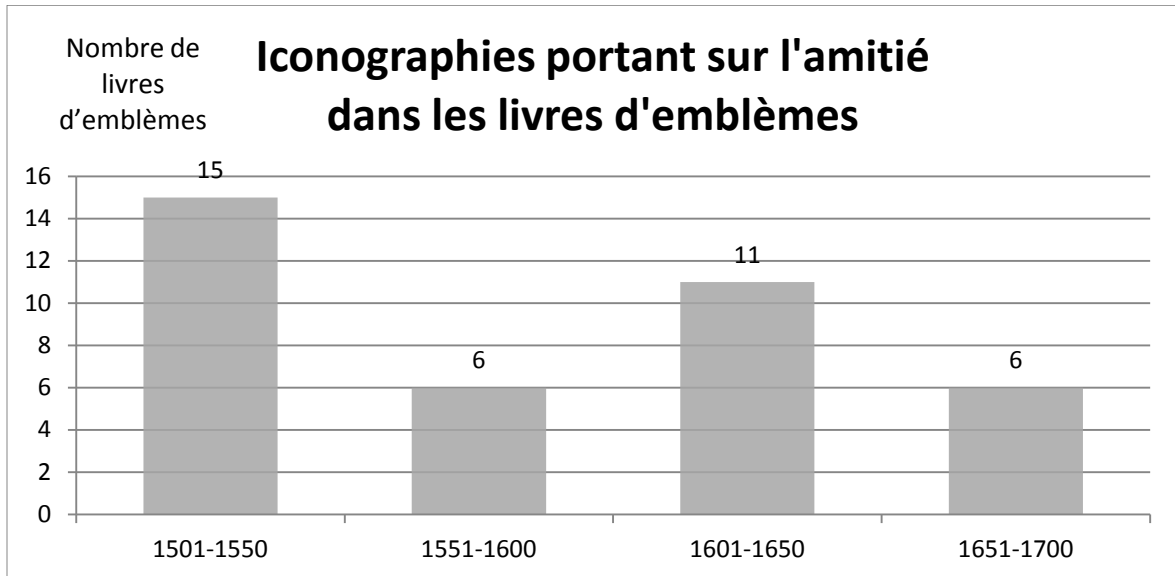


Le sujet a visiblement été digne d'intérêt. Mis à part la seconde moitié du XVI^e siècle (62,50 %), les ouvrages font en très grande majorité mention de l'amitié (entre 66.67 % et 87.50 %). Dix-huit éditions pour huit auteurs font mention de l'amitié sur 24 éditions. Parmi ces dix-huit éditions, trois, à savoir La Perrière, 1536 ; Alciat, 1571 et Ripa, 1593, ne comportent aucune gravure. Mais les textes et les descriptions des figures sont identiques aux éditions qui bénéficient d'un support iconographique.

Nous nous intéressons plus spécifiquement aux gravures. Certains ouvrages n'en sont pas pourvus. Il n'existe pas d'édition illustrée où le thème serait traité uniquement par le biais d'un texte.



Sur les 24 ouvrages, quatorze présentent des gravures relatives à l'amitié. Seuls trois ouvrages sur huit entre 1551 et 1600 possèdent une iconographie sur l'amitié, ce qui reflète à la fois la proportion d'ouvrages paraissant à cette époque sans aucune gravure mais ce qui invite aussi à s'interroger sur un éventuel désintérêt de la notion à cette époque. En revanche, 80 % des ouvrages parus entre 1601 et 1650 ont au moins une gravure sur l'amitié (soit quatre livres d'emblèmes sur cinq). Reste désormais à savoir combien d'iconographies par fourchette chronologique ont été publiées dans ces mêmes livres d'emblèmes.



On dénombre en tout 38 gravures sur ce thème pour dix-neuf types iconographiques différents. 40 % environ des iconographies relèvent de la première période du XVI^e siècle, moins d'un tiers datent de la première moitié du XVII^e. Enfin, environ 16 % du corpus concernent les années 1551-1600 et 1651-1700.

Les gravures sont assez variées mais sont diversement appréciées. Quant aux textes, titres et quatrains, ils sont dans leur quasi-totalité identiques. Certaines éditions possèdent simplement des textes plus soignés que d'autres. Une seule iconographie semble disparaître : il s'agit de celle décrite dans l'édition italienne de Ripa employant l'image du nid d'hirondelles.




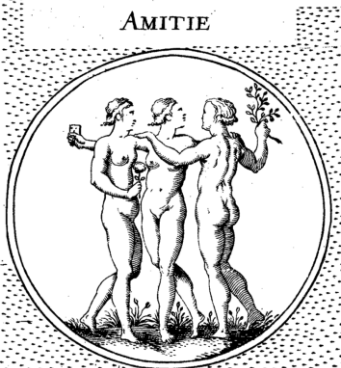
Les ouvrages sont constamment réédités tout au long de la période, les gravures et les explications ne varient pas. On peut faire l'hypothèse de plusieurs raisons : des lecteurs désireux de lire des ouvrages au contenu connu et considérés comme un socle commun, un imprimeur soucieux de limiter les frais et de tirer un plus grand profit du travail, ou une permanence de la représentation de l'amitié, mais la hiérarchisation entre ces explications n'est pas faisable⁷².





b. Description des emblèmes





Une brève description des emblèmes paraît dès lors assez judicieuse. Le classement a été effectué selon le nombre de fois où les gravures ont été repérées, puis selon un ordre chronologique.





⁷² A propos de la diffusion de ces livres d'emblèmes, il faut se pencher sur les inventaires de bibliothèques. Voir notamment l'étude de Paulette Choné, in CHONÉ, Paulette, *op. cit.*, p. 261-335.





LES EMBLEMES PAR TYPE ICONOGRAPHIQUE






Iconographie	Auteur	Date	Légende	
Les trois Grâces	ALCIAT	1550	<i>Gratiae</i>	
	ALCIAT	1558	<i>Les Graces</i>	
	ALCIAT	1622	<i>Gratiae</i>	
	RIPA	1643	<i>Amitié</i>	





	RIPA	1698	<i>Amitié</i>	
	BAUDOIN	1698	<i>Amitié</i>	
La vigne et l'arbre mort	ALCIAT	1534	<i>Amicitiam etiam post mortem durans</i>	
	ALCIAT	1550	<i>Amicitiam etiam post mortem durans</i>	

	ALCIAT	1558	<i>Amitié durante, voire après la mort</i>	
	ALCIAT	1622	<i>Amicitiam etiam post mortem durans</i>	
L'aveugle et l'infirme	ALCIAT	1534	<i>Mutuuum auxilium</i>	
	ALCIAT	1550	<i>Mutuuum auxilium</i>	






	ALCIAT	1558	<i>Mutuel ayde</i>	
	ALCIAT	1622	<i>Mutuuum auxiliium</i>	
Le bouclier et l'ami	ALCIAT	1550	<i>Auxilium nunquam deficiens</i>	
	ALCIAT	1558	<i>Secours jamais ne defaillant</i>	





	ALCIAT	1622	<i>Auxilium nunquam deficiens</i>	
Femme et vigne	RIPA	1643	<i>Amitié</i>	<p>AMITIE. IV</p> 
	RIPA	1698	<i>Amitié</i>	<p><i>Amitié, 4.</i></p> 
	BAUDOIN	1698	<i>Amitié</i>	<p><i>Amitié, 4.</i></p> 

L'épée cassée sur l'enclume	LA PERRIERE	1539	-	
	LA PERRIERE	1545	<i>Presser ne fault son amy follement</i>	
L'oiseau et les oisillons	CORROZET	1540	<i>Hayne entre les amys & secours trouvé aux estrangés</i>	
	CORROZET	1543	<i>Hayne entre les amys & secours trouvé aux estrangés</i>	
L'ombre servile	MONTENAY	1571	<i>Socior blande</i>	

	MONTENAY	1619	<i>Socior blande</i>	
Vieille femme voilée ⁷³	RIPA	1698	<i>Foÿ d'amitié</i>	
	BAUDOIN	1698	<i>Foÿ d'amitié</i>	
La balance	LA PERRIERE	1539	-	

⁷³ Nous donnons ce titre grâce à la description de l'emblème. En effet, dans l'ouvrage de Ripa, il est question d'une « femme vieille & chenuë ».

<p>La cruche, l'eau et les secrets</p>	<p>CORROZET</p>	<p>1540</p>	<p><i>Preuve de nouvelle amitié</i></p>	
<p>La flèche fragile, les flèches incassa- bles</p>	<p>CORROZET</p>	<p>1543</p>	<p><i>Amytié entre les frères</i></p>	
<p>Salutations de deux hommes</p>	<p>LA PERRIERE</p>	<p>1545</p>	<p><i>Ne fais amy avant que l'esprou- -ver</i></p>	
<p>La fuite de la vermine</p>	<p>LA PERRIERE</p>	<p>1545</p>	<p><i>L'homme indigent, amy n'a quel qu'il soit</i></p>	
<p>L'eau et le vase percé</p>	<p>BOISSARD</p>	<p>1593</p>	<p><i>Ingratitudi- -ne languet amicitia</i></p>	

Cavaliers	GOMBERVILLE	1646	<i>La vraye amitié est désinté-ressée</i>	
Le père et ses enfants	GOMBERVILLE	1646	<i>L'amy ne voit point le deffaut de l'amy</i>	
Les voleurs et leur ami	GOMBERVILLE	1646	<i>Respecte ton amy : et prends garde à toy</i>	
Ange intimant au silence	GOMBERVILLE	1646	<i>Le silence est la vie de l'amour</i>	

Les gravures sont de types assez divers et certaines ont été bien plus employées que d'autres. Toutefois, la préférence que l'on pourrait de prime abord attribuer aux *Trois Grâces*, à *la vigne et l'arbre mort*, à *l'aveugle et l'infirmes*, et *le bouclier et l'ami* est à minorer dans la mesure où ces bois ont illustré un seul ouvrage, certes dans ses différentes éditions. Alciat est ainsi le seul à bénéficier de la représentation de *la vigne et l'arbre mort* par exemple.

Chaque ouvrage a des bois, qui, s'ils ne sont originaux, sont bien propres à la présentation de l'amitié. On relève toutefois deux exceptions : les *Trois Grâces*, qui illustre aussi bien les éditions d'Alciat que de Ripa et *Foÿ d'amitié*, qu'on retrouve à la fois chez Ripa et Baudoin mais ce dernier ne reprend-il pas en réalité l'ouvrage de l'humaniste italien ? Il ne s'agit point dès lors d'étudier l'emblème *stricto sensu* mais de comprendre les grands axes majeurs de la réflexion sur l'amitié menée aux XVI^e et XVII^e siècles par sa représentation.

Ces dix-neuf types iconographiques illustrent des thèmes, bien plus riches d'enseignement. Remarquons rapidement qu'une seule fois l'amitié fraternelle entre en ligne de compte et que l'amitié conjugale n'est jamais, à la différence des dictionnaires, représentée. Cinq thèmes ont été dégagés :

- Amitié idéale (allégorie)
- Immortalité de l'amitié : l'amitié doit perdurer au-delà de la mort
- Aide et le secours : l'ami apporte son soutien quelles que soient les circonstances dans toutes les épreuves
- Choix de l'ami : trouver l'ami est difficile et nécessite de nombreuses précautions
- Flatterie / ingratitude / gratuité de l'amitié : l'amitié se doit d'être dégagée de la flatterie. Ingrats et flatteurs abandonnent celui dont ils s'étaient déclarés amis dès sa mauvaise fortune connue. Ils ont oublié que l'amitié est désintéressée.
- Vertu

Ces emblèmes seront réellement commentés et enchâssés dans une démonstration plus approfondie dans le cadre de ces grands axes de réflexion.

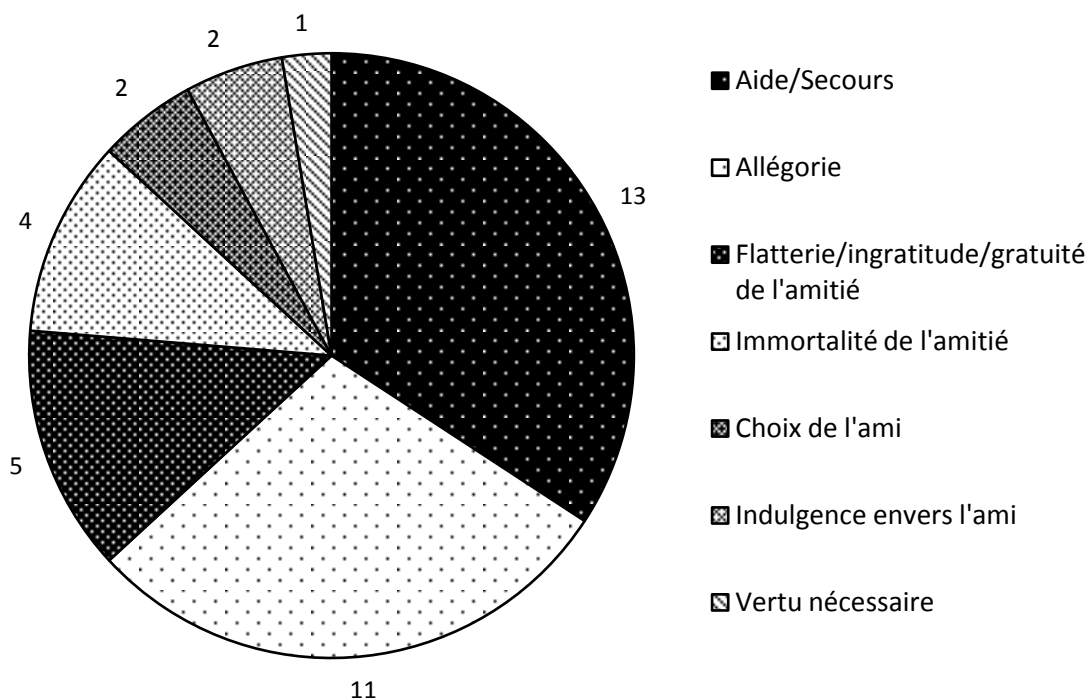
IMPORTANCE DES THEMES ICONOGRAPHIQUES

Nombre	Thème	Iconographie	Auteur	Date	Légende
13	Aide/Secours	L'aveugle et l'infirmes	ALCIAT	1534	<i>Mutuuum auxiliium</i>
				1550	<i>Mutuuum auxiliium</i>
				1558	<i>Mutuel ayde</i>
				1622	<i>Mutuuum auxiliium</i>
		La balance	LA PERRIERE	1539	-
		L'épée cassée sur l'enclume	LA PERRIERE	1539	-
				1545	<i>Presser ne fault son amy follement</i>
		L'oiseau et les oisillons	CORROZET	1540	<i>Hayne entre les amys & secours trouvé aux estrangés</i>
				1543	<i>Hayne entre les amys & secours trouvé aux estrangés</i>
		La flèche fragile, les flèches incassables	CORROZET	1543	<i>Amytié entre les frères</i>
		Le bouclier et l'ami	ALCIAT	1550	<i>Auxilium nunquam deficiens</i>
				1558	<i>Secours jamais ne defaillant</i>
				1622	<i>Auxilium nunquam deficiens</i>

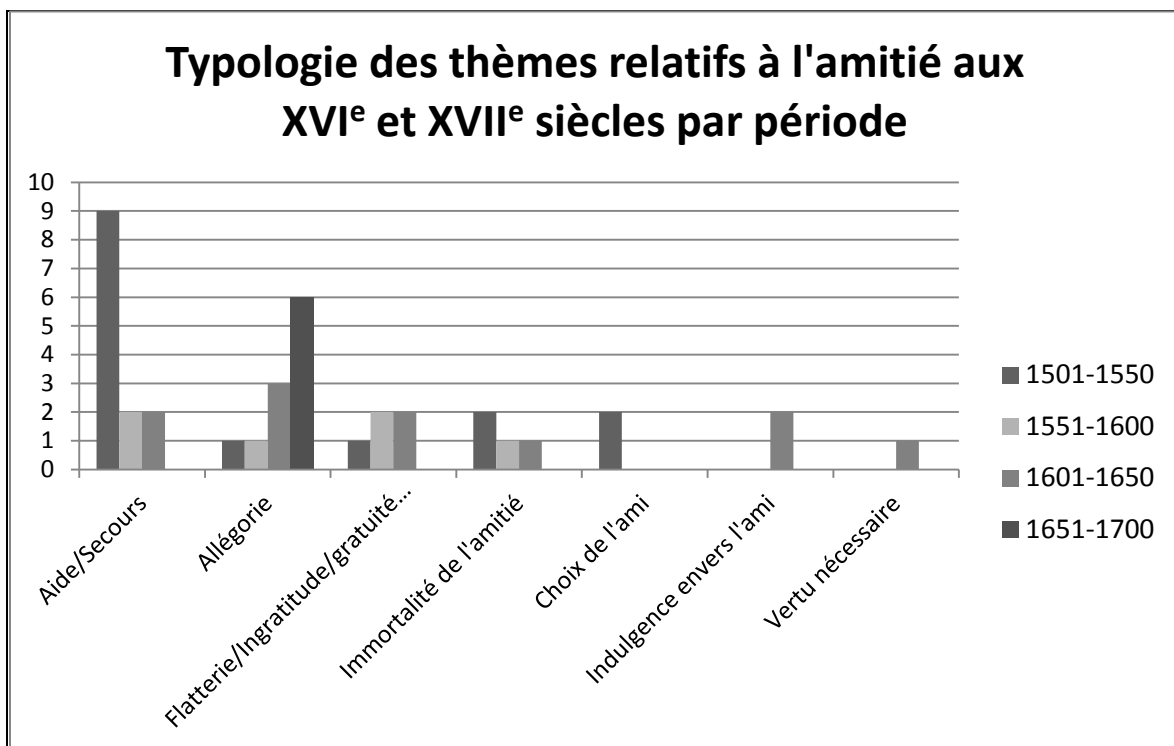
11	Allégorie	Les Trois Grâces	ALCIAT	1550	<i>Gratiae</i>
				1558	<i>Les Graces</i>
				1622	<i>Gratiae</i>
			RIPA	1643	<i>Amitié</i>
				1698	<i>Amitié</i>
		Femme et vigne	BAUDOIN	1698	<i>Amitié</i>
				RIPA	1643
			RIPA	1698	<i>Amitié</i>
		Vieille femme voilée	BAUDOIN	1698	<i>Foÿ D'amitié</i>
				1698	<i>Foÿ d'amitié</i>
5	Flatterie / ingratitude / gratuité de l'amitié	La fuite de la vermine	LA PERRIERE	1545	<i>L'homme indigent, amy n'a quel qu'il soit</i>
		L'ombre servile	MONTENAY	1571	<i>Socior blande</i>
				1619	<i>Socior blande</i>
		L'eau et le vase percé	BOISSARD	1593	<i>Ingratitudine languet amicitia</i>
Cavaliers	GOMBERVILLE	1646	<i>La vraye amitié est désintéressée</i>		
4	Immortalité de l'amitié	La vigne et l'arbre mort	ALCIAT	1534	<i>Amicitiam etiam post mortem durans</i>
				1550	<i>Amicitiam etiam post mortem durans</i>
				1558	<i>Amitié durante, voire après la mort</i>
				1622	<i>Amicitiam etiam post mortem durans</i>

2	Choix de l'ami	La cruche, l'eau et les secrets	CORROZET	1540	<i>Preuve de nouvelle amitié</i>
		Salutations de deux hommes	LA PERRIERE	1545	<i>Ne fais amy avant que l'esprouver</i>
2	Indulgence envers l'ami	Le père et ses enfants	GOMBERVILLE	1646	<i>L'amy ne voit point le deffaut de l'amy</i>
		Les voleurs et leur ami	GOMBERVILLE	1646	<i>Respecte ton amy : et prends garde à toy</i>
1	Vertu nécessaire	Ange intimant au silence	GOMBERVILLE	1646	<i>Le silence est la vie de l'amour</i>

Typologie des thèmes iconographiques relatifs à l'amitié aux XVI^e et XVII^e siècles



Deux thèmes se détachent très nettement : l'aide (35,21 %) et l'allégorie (28,9 %). Toutefois, une certaine évolution chronologique peut être dégagée.



TYPLOGIE DES THEMES RELATIFS A L'AMITIE AUX XVI^E ET XVII^E SIECLES PAR PERIODE

	1501-1550	1551-1600	1601-1650	1651-1700	TOTAL
Aide/Secours	9	2	2	0	13
Allégorie	1	1	3	6	11
Flatterie / Ingratitude / Gratuité de l'amitié	1	2	2	0	5
Immortalité de l'amitié	2	1	1	0	4
Choix de l'ami	2	0	0	0	2
Indulgence envers l'ami	0	0	2	0	2
Vertu nécessaire	0	0	1	0	1
TOTAL	15	6	11	6	38

On s'aperçoit ainsi d'une certaine évolution. Au cours de la période 1501-1550, le discours est dominé par la question de l'aide et du secours apporté par l'ami. Ce sujet est toujours sensible dans la seconde moitié du XVI^e siècle, mais à part égale les artistes ont illustré une nouvelle interrogation à savoir la flatterie et l'ingratitude. Au début du XVII^e siècle, ces deux thèmes de l'aide et de la flatterie intéressent toujours les contemporains. Toutefois, on constate un net intérêt pour la représentation allégorique de la notion. Enfin, la seconde moitié du XVII^e siècle confirme tout à fait cette inclination car l'ensemble des iconographies est consacré à l'allégorie de l'amitié. La totalité des gravures sur le choix de l'ami sont des années 1501-1550, alors que 82 % environ des allégories sont du XVII^e siècle. L'iconographie, après avoir illustré la vie de l'amitié et ses aléas quotidiens, préfère au XVII^e siècle traiter la notion sous un aspect moins concret et beaucoup plus intellectuel. En revanche, un seul thème semble intéresser tout particulièrement à la fois la fin du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle : il s'agit de la flatterie (40 % et 40 %).

TABLEAU GENERAL RELATIFS AUX GRAVURES DES LIVRES D'EMBLEMES
AUX XVI^E ET XVII^E SIECLES

N°	To- tal	Icono- graphie	Auteur du livre d'emblèmes	Date d'édi- tion	Lieu d'édition	Idée générale/ titre de l'icono- graphie	Typologie de l'iconographie
1	6	<i>Les Trois Grâces</i>	ALCIAT ALCIAT ALCIAT RIPA RIPA BAUDOIN	1550 1558 1622 1643 1698 1698	Lyon Lyon Anvers Paris Amsterdam Amsterdam	Allégorie de l'amitié	Allégorie
2	4	<i>La vigne et l'arbre mort</i>	ALCIAT ALCIAT ALCIAT ALCIAT	1534 1550 1558 1622	Paris Lyon Lyon Anvers	Amitié dure après la mort	Immortalité de l'amitié
3	4	<i>L'aveu- -gle et l'infirme</i>	ALCIAT ALCIAT ALCIAT ALCIAT	1534 1550 1558 1622	Paris Lyon Lyon Anvers	Aide mutuelle	Aide / Secours
4	3	<i>Le bouclier et l'ami</i>	ALCIAT ALCIAT ALCIAT	1550 1558 1622	Lyon Lyon Anvers	Secours jamais defaillant	Aide / Secours
5	3	<i>Femme et vigne</i>	RIPA RIPA BAUDOIN	1643 1698 1698	Paris Amsterdam Amsterdam	Allégorie de l'amitié	Allégorie
6	2	<i>L'épée cassée sur l'enclu- -me</i>	LA PERRIERE LA PERRIERE	1539 1545	Paris Lyon	Ne pas trop solliciter son amitié	Aide / Secours
7	2	<i>L'oiseau et les oisillons</i>	CORROZET CORROZET	1540 1543	Paris Paris	Haine envers les amis, secours de la part des étrangers	Aide / Secours
8	2	<i>L'ombre servile</i>	MONTENAY MONTENAY	1571 1619	Lyon Francfort	Différence flatteur/vrai ami	Flatterie / Ingratitude / Gratuité de l'amitié
9	2	<i>Vieille femme voilée</i>	RIPA BAUDOIN	1698 1698	Amsterdam Amsterdam	Allégorie de l'amitié	Allégorie

10	1	<i>La balance</i>	LA PERRIERE	1539	Paris	Les bons amis se reconnaissent à la nécessité	Aide / Secours
11	1	<i>La cruche, l'eau et les secrets</i>	CORROZET	1540	Paris	Il faut tester son amitié	Choix de l'ami
12	1	<i>La flèche fragile, les flèches incassables</i>	CORROZET	1543	Paris	Avec des amis, on est plus fort	Aide / Secours
13	1	<i>Salutations de deux hommes</i>	LA PERRIERE	1545	Lyon	Il faut éprouver qq'un avant de s'en faire un ami	Choix de l'ami
14	1	<i>La fuite de la vermine</i>	LA PERRIERE	1545	Lyon	Les flatteurs fuient le pauvre	Flatterie / Ingratitude / Gratuité de l'amitié
15	1	<i>La femme et le vase percé</i>	BOISSARD	1593	-	Ingratitude	Flatterie / Ingratitude / gratuité de l'amitié
16	1	<i>Cavaliers</i>	GOMBER-VILLE	1646	Paris	Vraie amitié est désintéressée	Flatterie / Ingratitude / gratuité de l'amitié
17	1	<i>Le père et ses enfants</i>	GOMBER-VILLE	1646	Paris	Ami pardonne les défauts	Indulgence envers l'ami
18	1	<i>Les voleurs et leur ami</i>	GOMBER-VILLE	1646	Paris	Etre indulgent vis-à-vis des défauts de l'ami	Indulgence envers l'ami
19	1	<i>Ange intimant au silence</i>	GOMBER-VILLE	1646	Paris	Silence et sagesse nécessaire à l'amitié	Vertu nécessaire

Après une première étude consacrée aux emblèmes, nous avons choisi de nous concentrer sur d'autres médias et plus particulièrement sur la peinture. Comment peut-on identifier une œuvre comme étant une représentation de l'amitié ? Comment est-elle représentée au cours des XVI^e et XVII^e siècles ?

c. Enrichissement du corpus iconographique : peinture et gravure

Pour élaborer le corpus de peinture, nous nous sommes attachés dans un premier temps aux opportunités offertes par les catalogues des œuvres peintes, dans un second temps aux banques de données sans circonscrire la recherche à une forme d'art.

i. Une réflexion par artiste

Tout d'abord, un corpus de vingt et un artistes a été défini. Le travail s'est fondé sur les catalogues raisonnés et notamment sur la collection *Tout l'œuvre peint*⁷⁴. Seule l'œuvre peinte des artistes a été pris en compte. Le choix permet de couvrir l'ensemble du XVI^e et du XVII^e siècle. Huit peintres sont nés au XV^e siècle, neuf au XVI^e siècle, quatre au XVII^e. Toutefois l'intérêt de leur date de naissance est limité. En revanche, prendre en compte l'année de leur 25 ans paraît plus judicieux. A cet âge, le caractère est forgé, la période de formation artistique achevée, le garçon est en passe de se marier s'il ne l'est déjà⁷⁵. Trois artistes ont 25 ans au XV^e, huit au XVI^e et dix au XVII^e siècle. La période qui concentre notre intérêt, les XVI^e et XVII^e siècles, est représentée à part quasi égale. Les nationalités sont précisées à titre indicatif, car deux freins empêchent de les ériger en condition stricte. Tout d'abord, leurs mentions peuvent paraître à certains égards anachroniques. De plus, les conditions d'exercice de la peinture et les modalités d'apprentissage des peintres empêchent de réfléchir dans un cadre national étroit, mais nous ne voulons pas gommer de prime abord les spécificités historiques, artistiques et culturelles de ces états, qui ont pu modifier la représentation de l'amitié chez l'artiste⁷⁶. Le corpus concerne six Français, six Italiens, quatre Allemands, deux Néerlandais, un Flamand, un Lorrain et un Espagnol.

⁷⁴ Pour de plus amples informations, nous renvoyons à la bibliographie indiquant pour chaque artiste le catalogue employé.

⁷⁵ Selon Scarlett-Boutouyrie, l'âge moyen au premier mariage pour les garçons est de 24-25 ans à la fin du XVI^e, de 27-28 ans au XVIII^e siècle. Mais les artistes ont-ils une moyenne d'âge au premier mariage similaire à la population lambda ?

⁷⁶ En effet, combien d'artistes sont allés parfaire leur formation ou vivre en Italie ?

LISTE DES ARTISTES ETUDIÉS

	Date Naissance	Date Mort	
Léonard de Vinci	1452	1519	Italien - Vinci - Toscane
Dürer	1471	1528	Allemand
Michel-Ange	1475	1564	Italie - Toscane
Raphaël	1483	1520	Italie - Urbino
Hans Baldung Grien	1484	1545	Allemand
Titien	1490	1576	Italien - Venise
Vogtherr	1490	1556	Allemand
Hans Holbein le Jeune	1497	1543	Allemand
Le Tintoret	1518	1594	Italien - Venise
Bruegel l'Ancien	1525	1569	Flamand
Le Caravage	1571	1610	Italien - Milan
De La Tour	1593	1652	Français
Antoine Le Nain	1588	1648	Français
Louis Le Nain	1593 v.	1648	Français
Poussin	1594	1665	Français
Velasquez	1599	1660	Espagne
Claude Le Lorrain	1600	1682	Lorrain
Philippe de Champaigne	1602	1674	Français
Rembrandt	1606	1669	Néerlandais
Mathieu Le Nain	1607	1677	Français
Vermeer	1632	1676	Néerlandais

Seules les œuvres encore existantes et les toiles originales ont retenu notre attention.

Rien n'a été jugé digne d'intérêt pour notre travail chez Léonard de Vinci, Michel-Ange, Baldung Grien, Vogtherr, Le Tintoret, Le Caravage, Claude Le Lorrain, Philippe de Champaigne⁷⁷ et Vermeer. Hans Holbein a réalisé beaucoup de portraits, malheureusement aucun cas avéré de portrait d'amis n'est signalé. Les toiles des trois frères Le Nain posent d'autres problèmes. Ces trois peintres ont partagé le même atelier mais n'ont jamais créé à plusieurs mains. Poussin, dans ses deux séries des *Sacrements*, représente l'institution du sacrement et sa dimension chrétienne. Les éventuels amis, parrains, marraines ne constituent pas le propos du tableau⁷⁸. Claude Le Lorrain a

⁷⁷ Philippe de Champaigne a réalisé une représentation de l'amitié connue uniquement grâce à la gravure de Charles David pour l'ouvrage de Charles Vialart *Le Temple de la félicité*, p. 316, dont nous reparlerons. VIALART, Charles, *Le Temple de la félicité, où se voient divers tableaux qui représentent tout ce qui a pouvoir de rendre l'homme content et heureux en cette vie...*, Paris, 1630, 558 p.

⁷⁸ POUSSIN : *Le Baptême*, 1^{ère} série des sacrements, v. 1642, National Gallery of art, Washington, 95.5 x 121, huile sur toile ; *Le Mariage*, 1^{ère} série des sacrements, v. 1640, Belvoir Castle, Collection duc de Rutland, Grantham, 95.5 x 121, huile sur toile ; *Le Baptême*, 2^{ème} série des sacrements, 1644-1648, en prêt à la National Gallery of Scotland, Edimbourg, appartient à Golspie Dunrobin Castle, 117 x 178, huile sur toile ; *Le Mariage*, 2^{nde} série de sacrements, 1644-1648, en

représenté de nombreuses scènes mythologiques, de paysages avec des bergers ou des danses de paysans, mais aucune n'a de rapport direct avec l'amitié. Enfin, Vermeer peint ce qui s'apparente plus à des scènes de séduction qu'à un commerce amical hétérosexuel : *Soldat et jeune fille riant*, *Femme qui refuse un verre de vin*, *Gentilhomme et dame buvant du vin*, *La jeune femme au verre de vin*, *Jeune fille au verre de vin avec un cavalier*.

D'autres problèmes surgissent. En effet, les titres sous lesquels les œuvres sont référencées ne sont pas donnés par les artistes eux-mêmes : « jusqu'à une époque très récente, les titres n'ont été donnés qu'exceptionnellement par l'artiste lui-même. Ces titres sont donc habituellement déjà le résultat d'interprétations historiques, souvent divergentes, dont nous n'avons presque jamais pu vérifier l'origine ni le bien-fondé⁷⁹. » Le volet extérieur gauche d'un retable réalisé par Dürer est connu sous le titre *Deux Musiciens*, pourtant, le retable fermé le volet de gauche représente *Job moqué par sa femme*. Dès lors, faut-il voir dans le volet de droite des musiciens ou les amis de Job⁸⁰ ?



Dürer, Retable, *Job moqué par sa femme et les Deux Musiciens*, 1503-1504

prêt à la National Gallery of Scotland, Edimbourg, appartient à Golspie Dunrobin Castle, 117 x 178, huile sur toile.

⁷⁹ NIES, Fritz, *Imagerie de la lecture : exploration d'un patrimoine millénaire de l'Occident*, PUF, Perspectives littéraires, Paris, 1995, p. 14.

⁸⁰ *Job maltraité par sa femme*. Retable de Jabach, volet extérieur, v.1523-1524, Städelsches Kunstinstitut, Francfort, 96 x 51, huile sur bois ; *Deux Musiciens*, Retable de Jabach, volet extérieur, 1503-1504, Walraf-Richartz Museum, Cologne, 96 x 51, huile sur bois.

Le sens à donner à la scène pose aussi problème pour une toile de Louis Le Nain. La scène de genre regroupe hommes et femmes, mais est-ce une représentation de *La famille heureuse* ou un *Retour de baptême* ? N'est-ce pas simplement une famille réunie pour l'occasion ?



Le Nain, Louis, *La Famille heureuse ou Le Retour de baptême*, 1642

Les groupes suscitent un autre questionnement : s'agit-il de membres de la famille ou d'amis ? De plus, force est de constater que ces deux qualités sont souvent liées. Ainsi, Dumont de Bostaquet déclare : « Monsieur de Varengeville, mon parent et ami de tout temps et mon voisin, m'en avoit envoyé [des lettres] de Paris pour ses amis⁸¹ ». Dès lors, les tableaux présentés comme des représentations de famille peuvent-ils être pris en compte, tout en sachant pertinemment que les liens ne peuvent pas être explicités : père et fils ? cousins ? amis ? parents et amis ? représentation idéale du *pater familias* autour duquel se tient la famille ? Rares sont les œuvres bien documentées. C'est le cas du *Portrait de la Famille de Thomas More*, 1527, réalisé pour le 50^e anniversaire de l'humaniste par Holbein Hans le Jeune, destiné à orner la bibliothèque ou la salle à manger de la maison de campagne à Chelsea. Le tableau, premier exemple de portrait collectif peint en Europe septentrionale, est perdu mais le dessin original, ainsi que sept études préparatoires de têtes et une copie sont connus. Sur le dessin, les changements à apporter selon les désirs des clients sont notés⁸². Il s'agit donc d'un état intermédiaire. Autour de Thomas More se tiennent Elizabeth Dauncey, sa fille, sa fille adoptive Margaret Diggs, Sir John More, héritier du nom, Henry Patenson, *factotum* et bouffon des More,

⁸¹ DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *Mémoires d'Isaac Dumont de Bostaquet gentilhomme normand sur les temps qui ont précédé et suivi la Révocation de l'Edit de Nantes, sur le refuge et les expéditions de Guillaume III en Angleterre et en Irlande*, Mercure de France, Paris, 2002, p. 82.

⁸² Outre ce dessin original à la plume de Holbein, il existe également une copie datée de 1530 par Rowland Lockey (Nostell Priory, the Trustees of the late lord St Oswald), sept études préparatoires de têtes des personnes représentées (Windsor, Collections royales) et le portrait d'Alice Middleton, (Corsham Court) daté de 1527. Le tableau est quant à lui perdu.

Anna Cresacre, épouse du jeune John More, Thomas More, le jeune John More, Cecily Heron, la plus jeune de ses filles, Margaret Roper l'aînée et enfin Alice Middleton, sa seconde femme à genoux. La famille au sens strict apparaît ici, rassemblée autour du chef de famille. Seul Henry Patenson le bouffon y est étranger. C'est un proche, un intime. Mais peut-on parler d'ami ?



Holbein Hans le Jeune, *Portrait de la famille de Thomas More*, 1527

Malgré l'abondance d'informations disponibles, on ne peut faire l'économie d'une réflexion importante sur l'identification d'une scène représentant cet aspect immatériel de la vie qu'est l'amitié. On peut rechercher les œuvres par rapport à ce que l'on pourrait nommer les « moments d'amitié », à savoir ce qui dans les ego-documents est présenté comme étant des moments de partages entre amis.

Les repas, les beuveries et les repas de noces sont décrits dans les ego-documents comme de véritables instants d'amitié. Pierre-Thomas Du Fossé (1634-1690) rédigeant la vie de de Pontis (1576-1670) lui fait affirmer : « Car lorsque j'étais à table avec quelques-uns de mes amis, et que je pensais uniquement à me divertir avec eux⁸³ ». Le jeune Mandelslo (1616-1644) rappelle dans ses *Mémoires* l'importance de l'alcool dans ses relations amicales : « Je pris alors également congé de l'ambassadeur russe qui avait été pour moi un bon ami et presque un frère. Nous nous enivrâmes tous deux au brandy et au moment de nous séparer nous avions les yeux

⁸³ DU FOSSE, Pierre-Thomas, *Mémoires de Monsieur de Pontis qui a servi dans les armées cinquante-six, sous les rois Henri IV, Louis XIII, Louis XIV*, (1576-1670), Mercure de France, Paris, 2007, p. 270.

pleins de larmes⁸⁴ ». Les noces également sont des moments partagés entre amis. Dumont de Bostaquet (1632-1709) est convié au mariage de Monsieur d'Harcenville mais aussi à des chasses, aux banquets et à des danses : « M. d'Harcenville, mon parent camarade d'académie et de guerre, s'étoit marié quelques mois devant moi ; et comme nous vivions dans une parfaite amitié, j'avois été de ses noces où nous nous étions extrêmement divertis. Nous faisons souvent tous des parties de plaisir, de chasse, de repas et de danse⁸⁵. »



Bruegel l'Ancien, *Repas de noces*, v. 1568

Les moments de festivités sont donc nombreux : on partage le pain, on s'enivre parfois, on s'amuse toujours. Bien entourés, les auteurs des écrits du for privé boivent, dansent, mangent, rient, jouent. Dans ces moments où le corps et l'esprit sont moins contrôlés, l'obligation de sincérité des protagonistes est importante. Malheureusement, l'exploitation iconographique de ces informations est plus tendancieuse. Bruegel l'Ancien peint *Le Repas de noces*, (v. 1568), *Noce villageoise dans un intérieur*, (v. 1556), *Danse de la mariée en plein air* (1566)⁸⁶. Mais la nature des liens entre les personnes présentes est tout à fait impossible à connaître. Qui est l'ami proche, qui est la relation professionnelle ou le simple voisin ? Toutes les scènes de repas posent ce type de problème. Les buveurs du *Triomphe de Bacchus*, de Velazquez (1628) sont-ils de simples ivrognes ou des dignes représentants de l'amitié bachique⁸⁷ ? Les toiles d'Antoine, de Louis, et de Mathieu Le Nain peuvent être regroupées en cinq thèmes : musiciens, joueurs de cartes et joueurs, paysans, famille, enfants. Mais rien n'est spécifiquement consacré au thème de l'amitié. Les auteurs sont assez peu prolixes sur la nature de leur divertissement : « que je pensais uniquement à me divertir avec eux⁸⁸ » chez de Pontis, « Nous faisons souvent tous des parties de plaisir⁸⁹ » chez Dumont de Bostaquet. Les

⁸⁴ MANDELSLO, von, Johann Albrecht, *Voyage en Perse & en Inde (1637-1640). Le journal de Johann Albrecht von Mandelslo*, Editions Chandeigne, Paris, 2008, p. 44.

⁸⁵ DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *op. cit.*, p. 56.

⁸⁶ *Le Repas de nocés*, v. 1568, Kunsthistorisches Museum, Vienne, 114 x 163, huile sur bois ; *Noce villageoise dans un intérieur*, v. 1556, Collection John G. Johnson, Philadelphie, 80 x 186, huile sur bois, œuvre à l'authenticité discutée, contestée par la majorité des critiques ; *Danse de la mariée en plein air*, 1566, Institute of Arts, Detroit, 119 x 157, huile sur bois, (authenticité discutée mais admise).

⁸⁷ *Les Buveurs ou Triomphe de Bacchus*, 1628, Prado, Madrid, 165 x 225, huile sur toile.

⁸⁸ DU FOSSE, Pierre-Thomas, *op. cit.*, p. 270.

⁸⁹ DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *op. cit.*, p. 56.

jeux comme les jeux de cartes ou les scènes de genre où l'on pratique un instrument, où l'on danse et où l'on fume sont très peu présents dans les ego-documents. Les raisons de l'écriture empêchent vraisemblablement l'auteur de se montrer trop bavard au sujet de ses loisirs. En effet, quel que soit le but avoué ou non de l'auteur, la volonté d'apparaître sous son meilleur jour, de justifier ses actes ou de présenter les appuis dont dispose la famille en cas de soucis, nécessite une certaine mise au silence de ces actes. Un des divertissements populaires fréquemment représenté par les artistes est le jeu de cartes. Mais de La Tour avec *Le Tricheur à l'as de carreau* ne met pas tant en scène l'amitié, l'amitié trahie par ailleurs, que les trois tentations majeures pour les contemporains à savoir les femmes, le jeu et le vin⁹⁰.



De La Tour, Georges, *Le Tricheur à l'as de carreau*, v. 1635

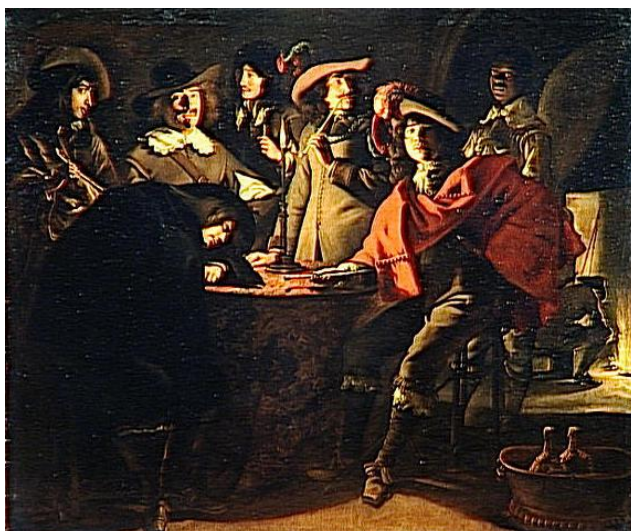
Le raisonnement peut se poursuivre presque indéfiniment. Nous ignorons toujours ce qui préside à ces réunions d'hommes⁹¹.

⁹⁰ DE LA TOUR : *Le Tricheur à l'as de carreau*, sans date, Louvre, Paris, 106 x 146, huile sur toile.

⁹¹ BRUEGEL : *Danse de paysans*, v. 1568, Kunsthistorisches Museum, Vienne, 114 x 164, huile sur bois.

DE LA TOUR : *Groupe de musiciens*, sans date, Musées royaux des Beaux-Arts, Bruxelles, 85 x 58, huile sur toile ; *Rixes de musiciens*, sans date, Paul Getty Museum, Malibu (Californie), 94.4 x 141.2, huile sur toile ; *Les Mangeurs de pois*, sans date, Staatliche Museen, Gemäldegalerie, Berlin-Dahlem, 74 x 87, huile sur toile ; *L'Argent versé*, sans date, Lwów, Galerie de Peinture, 99 x 152, huile sur toile, œuvre récemment attribuée ; *Le Tricheur à l'as de trèfle*, sans date, Kimbell Art Museum, Fort Worth, 96 x 155, huile sur toile ; *Joueurs de dés*, sans date, Teeside Museum, Middlesbrough, 92.5 x 130.5, huile sur toile, œuvre en partie autographe avec une importante collaboration.

LE NAIN, Antoine : *Préparatifs pour la danse*, sans date, Staatliche Kunsthalle, Karlsruhe, 36.3 x 46.5, huile sur bois ; *Le Vieux Joueur de flageolet*, 1642, The Detroit Institute of Art, Detroit, 21.5 x 29, peinture sur cuivre ; *Portraits dans un intérieur*, 1647, Louvre, Paris, 27 x 37.5, peinture sur cuivre ; *Trois Jeunes Musiciens*, sans date, County Museum of art, Los Angeles, 27.3 x 34.3, peinture sur bois ; *La Réunion musicale*, 1642, Louvre, Paris, 32 x 40, peinture sur cuivre ; *Petits Musiciens*, sans date, Musée Thyssen-Bornemisza, Madrid, 19.5 x 29.5, huile sur cuivre ; *Petits joueurs de cartes*, 1643, Sterling and Francine Clark Art Institute, Williamstown, 30.3 x 38.3, huile



Le Nain, Mathieu, *Le Corps de garde, Intérieur d'une tabagie*, 1643

Ainsi, la tabagie est bien le lieu d'une sociabilité pouvant s'approcher de l'amitié. En effet, des individus de sexe masculin s'y retrouvent sans qu'une contrainte particulière les y obligent. Ils passent du temps ensemble en pratiquant une activité commune. Ils appartiennent apparemment, si on se réfère aux représentations iconographiques, au même niveau social. Pourtant, actes importants, si ce n'est fondateurs de l'amitié, ces moments où l'on boit et l'on mange ensemble peuvent être de simples faits de la

sur cuivre ; *Jeunes musiciens*, sans date, Art Gallery and Museum, Glasgow, 21.6 x 27.9, huile sur cuivre ; *La danse des enfants*, 1643, Collection privée, Suisse, 33.4 x 40.2, huile sur cuivre

LE NAIN, Louis : *L'Académie*, sans date, Louvre, Paris, 116 x 146, huile sur toile ; *La Charrette* dit *Le Retour de la fenaison*, dit *Les Moissonneurs*, 1641, Louvre, Paris, 56 x 72, huile sur toile ; *Le Corps de garde (Intérieur d'une tabagie)*, 1643, Louvre, Paris, 117 x 137, huile sur toile ; *Famille de paysans*, sans date, Louvre, Paris, 113.3 x 159.5, huile sur toile ; *Le Puits*, sans date, collection privée, Paris, 42.5 x 55.5, huile sur toile ; *Le Repas de paysans*, 1642, Louvre, Paris, 97 x 122, huile sur toile ; *Paysage à la chapelle*, sans date, Wadsworth Atheneum, Hartford, 41.5 x 55, huile sur toile ; *Quatre Figures à table* dit *Le Bénédicité*, dit *Les Trois Ages*, National Gallery, Londres, 44.8 x 55, huile sur toile ; *Petits Joueurs de cartes*, sans date, Louvre, Paris, 15 x 17.5, huile sur cuivre ; *Petits joueurs de cartes*, sans date, Buckingham Palace, collection de sa Majesté Elisabeth II, Londres, 55 x 64, huile sur toile ; *La Famille heureuse* ou *Le Retour de baptême*, 1642, Louvre, Paris, 61 x 78, huile sur toile ; *La Halte du Cavalier*, sans date, Victoria and Albert Museum, Londres, 54.6 x 67.3, huile sur toile ; *Paysans devant leur maison*, sans date, The fine arts Museum, San Francisco, 55 x 70.5, huile sur toile ; *Paysage avec vieille femme, joueur de flageolet et vieillev*, sans date, National Gallery of art, Washington, 46.5 x 57, huile sur toile ; *Intérieur paysan au jeune joueur de flageolet* dit *La visite à la grand-mère*, sans date, Ermitage, Saint Pétersbourg, 58 x 73, huile sur toile ; *Intérieur paysan au vieux joueur de flageolet*, sans date, Kimbell Art Museum, Fort Worth, 54.1 x 62.1, huile sur toile.

LE NAIN, Mathieu : *Guitariste et joueurs de flageolet*, sans date, collection privée, France, 54.5 x 64.5, huile sur toile ; *La Rixe* dit *Soldats jouant aux cartes*, sans date, National Museum of Wales, Cardiff, 73 x 91, huile sur toile ; *Enfants à la cage*, sans date, Staatliche Kunsthalle, Karlsruhe, 56.5 x 44, huile sur toile ; *Famille de la laitière* ou *L'Âne*, sans date, Ermitage, St Pétersbourg, 51 x 59, huile sur toile ; *Le Concert*, sans date, Musée Municipal, Laon, 57 x 67.5, huile sur toile ; *Trois Hommes dont un guitariste et un joueur de flageolet*, sans date, Dulwich College Picture Gallery, Londres, 32.4 x 40, huile sur toile ; *Paysans dans une creutte*, sans date, National Trust, Petworth, 79 x 91.5, huile sur toile ; *Intérieur paysan*, sans date, National Gallery of Art, Washington, 55.5 x 64.5, huile sur toile ; *Les Joueurs de cartes*, sans date, Musée Granet, Aix-en-Provence, 63 x 76, huile sur toile.

VELASQUEZ : *Trois Hommes à table*, 1620, Ermitage, St Pétersbourg, 107 x 101, huile sur toile

convivialité et de la camaraderie. La joie qui préside à ces assemblées de buveurs n'induit pas forcément l'existence d'une relation amicale.

Enfin, les *Jeux d'enfants* de Titien⁹² représentent des *putti*, ce qui ne permet pas d'étudier l'amitié enfantine. Source précieuse pour les folkloristes, les *Jeux des enfants* de Bruegel⁹³, où des enfants aux visages d'adultes jouent fort sérieusement, illustrerait l'activité insensée des hommes. On écartera également *Enfants jouant* de la Fundação Calouste Gulbenkian à Lisbonne, car il ne s'agit pas d'une représentation de l'amitié⁹⁴.

Finalement seules six toiles peuvent nous intéresser. Cinq sont des portraits, un seul propose des représentations de proverbes. De Raphaël, on possède : *Double Portrait d'Andrea Navagero et d'Agostino Beazzano*, 1516, Galleria Doria Pamphili, Rome, 76 x 107, huile sur toile et le *Double Portrait* ou *Raphaël et son maître d'arme*, 1518, Louvre, Paris, 90 x 83, huile sur toile. De Titien est conservé le *Portrait « de l'ami de Titien »*, 1550, M.H. de Young Memorial Museum, San Francisco, 90.2 X 72.4, huile sur toile. Hans Holbein le Jeune a réalisé un *Portrait de la Famille de Thomas More*, 1527, Öffentliche Kunstsammlung (Kupferstichkabinett), Bâle, 38.7 x 52.4, dessin. Bruegel l'Ancien a représenté les *Douze Proverbes flamands*, 1559, Staatliche Museum, Berlin, 117 x 163, huile sur bois. Enfin Rembrandt a peint *La Réconciliation de David et d'Absalon*⁹⁵ ou *Les Adieux de David et Jonathan*⁹⁶, 1642, Ermitage, St Péterbourg, 73 x 61.5, huile sur bois.

⁹² *Jeux d'enfants*, sans date, Collection Lankoronski, Vienne, 78 x 220, toile; il s'agit de putti.

⁹³ *Les Jeux des enfants*, 1559-1560, Kunsthistorisches Museum, Vienne, 118 x 161, huile sur bois.

⁹⁴ *Enfants jouant*, sans date, Fundação Calouste Gulbenkian, Lisbonne, 52 x 39, huile sur toile.

⁹⁵ 2nd Livre de Samuel, XIV, 33.

⁹⁶ 1^{er} Livre de Samuel, XX, 41.

Bruegel l'Ancien, dans les *Douze Proverbes flamands*, fait peut-être référence à l'amitié dans deux proverbes, à savoir celui référencé n° 50 : « Allumer un cierge au diable », c'est-à-dire il est bon d'avoir des amis dans tous les camps, flatter tout le temps, mais aussi le proverbe n° 92 : « Deux qui chient par le même trou », pour parler de deux acolytes inséparables.



Bruegel l'Ancien, *Douze Proverbes flamands*, 1559



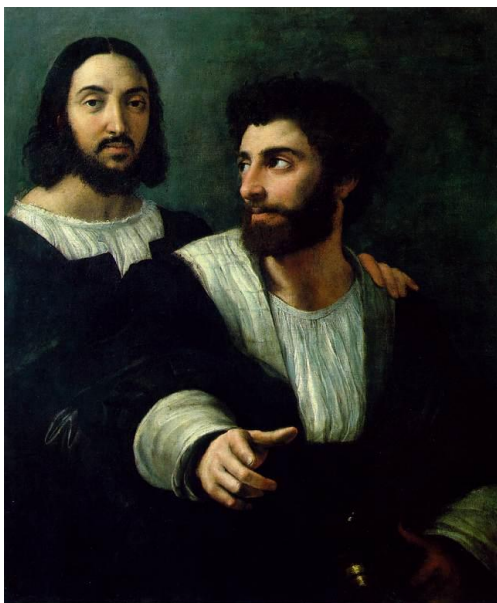
Bruegel l'Ancien,
Douze Proverbes flamands, 1559,
détail
« Allumer un cierge au diable »



Bruegel l'Ancien,
Douze Proverbes flamands, 1559
détail
« Deux qui chient par le même trou »

De très rares tableaux représentent l'ami ou le couple d'amis. L'authenticité de *Double Portrait d'Andrea Navagero et d'Agostino Beazzano* est discutée mais admise par la majorité des critiques. L'œuvre aurait été réalisée par Raphaël pendant un séjour à Rome en 1516. L'identification n'est pas certaine mais soulève peu de contestations, il s'agirait de Navagero : poète, orateur et botaniste (1483-1529). Les deux humanistes s'apprécient. La provenance d'*Autoportrait de Raphaël avec un ami* (1518-1519) est inconnue. Son authenticité est discutée mais admise par la majorité des critiques. On peut

s'interroger sur les liens réels entre les deux hommes. L'identification de l'ami de Raphaël, au premier plan, est tout à fait incertaine, l'un y voit Polidoro da Caravaggio (1495-1543), un autre Le Pordenone (1483-1539), ou encore Pontormo (1494-1557), Giulio Romano (Jules Romain ; 1499-1546), son élève préféré qui héritera de son atelier après sa mort, ou bien Branconio dell'Aquila, gentilhomme italien, protonotaire apostolique et chambellan du pape Léon X et son exécuteur testamentaire, ou l'écrivain Pietro Aretino (dit l'Arétin ; 1492-1556) ou bien encore l'architecte italien Antonio da Sangallo le jeune (1484-1546).



Raphaël, *Autoportrait de Raphaël avec un ami*, 1518-1519

Le problème semble d'autant plus inextricable que le tableau est aussi connu sous le nom *Raphaël et son maître d'armes*. De plus, est-ce l'ami ou l'aimable confrère que l'on représente ? Quelle est la part de l'amitié ? Quelle est la part de liens sociaux, professionnels, familiaux mis en valeur par la peinture⁹⁷ ?

Sur le *Portrait « de l'ami de Titien »*, daté entre 1530 et 1550, l'homme représenté tient dans sa main une feuille portant l'inscription : « Di Titiano Vecellio Singolare Amico ». Malgré une œuvre d'atelier conservée dans les collections royales d'Hampton Court, où ce même homme est peint aux côtés de Titien et d'Andrea de Franceschi, aucune identification sûre n'a pu être avancée, coupant court à toute explication. Enfin, les portraits d'hommes seuls renvoient au problème du commanditaire. En effet, lorsqu'il s'agit d'autoportraits, ils peuvent avoir été réalisés pour être offerts à un ami, ou alors il s'agit d'un portrait d'ami. Malheureusement, la nature des banques de données n'offre pas la possibilité d'interroger sur ce critère et les corpus d'artistes n'ont également révélé aucun tableau assez documenté pour répondre à ces questions. Mais les portraits d'amis ont été une mode au début du XVI^e siècle : « By the early sixteenth century, the friendship portrait seems to have become an institution. Bembo, for instance, owned a double

⁹⁷ Rappelons notre choix de ne pas nous lancer dans une étude dédiée aux amitiés intellectuelles ou artistiques qui mériteraient une étude approfondie.

portrait by his friend Raphael of his other friends *Andrea Navagero and Agostino Beazzano* [...]. Another Italian example reveals a link with Cicero : a Moroni portrait at Brescia shows a gentleman holding a book entitled *Dell'amicitia*⁹⁸. » Les liens amicaux sont ici explicitement représentés. Il ne s'agit pas de simples portraits mais bien d'une affirmation de la nature de la relation.

Ainsi, ces peintures ne reflètent pas l'amitié, mais la sociabilité amicale au sens large. L'amitié-duo n'est représentée qu'en emblème. L'allégorie de la solide et vertueuse amitié est illustrée par les emblèmes. A la peinture semblent réservés des sujets plus triviaux : des tricheurs, des joueurs, des noces et autres festivités collectives.

ii. Par banques de données

Différentes bases de données ont été mises à profit. Les chiffres indiqués reflètent naturellement l'importance de la banque de données au moment de l'enquête en 2008.

Une centaine de bibliothèques participe à la base de données, *Enluminures*, coproduite par la Direction du livre et de la lecture et l'Institut de recherche et d'histoire des textes (CNRS). Elle compte quelques 80 000 images de plus de 4000 manuscrits. *Mandragore* reflète une partie des collections occidentales et orientales du Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale de France avec 100 000 notices et 15 000 images. En ce qui concerne les musées, la mise en ligne des collections offre également des ressources précieuses. La base *Joconde* recense plus de 280 000 notices, dont la moitié illustrée, à travers plus de 140 musées français. A l'étranger, la National Gallery de Washington a mis en place la base *Leonardo* pour une libre consultation de 108 000 œuvres (peinture, sculpture, œuvres sur papier ou objets d'art). L'Ermitage tente actuellement de numériser trois millions d'œuvres mais ne divulgue pas le nombre d'œuvres actuellement entrées dans sa banque de données. La base *Compass* du British Museum compte 5000 œuvres du musée. Enfin, *Insecula* prétend couvrir 176 musées, monuments et lieux dans le monde entier, avec 27 226 œuvres. Malheureusement, le site ne communique aucune information sur la manière dont les informations sont collectées.

Ces banques de données sont dirigées par des instances différentes comme des musées ou des bibliothèques et de diverses nationalités. Bien que le sujet soit centré sur l'amitié en France au cours du XVI^e et XVII^e siècle, nous avons choisi de ne pas focaliser nos recherches sur des banques de données françaises. En effet, l'espace géographique n'est pas une constante. Entre le lieu de naissance, de formation, d'exercice ou même de mort d'un artiste, celui de la réalisation de l'œuvre, de la nationalité et du lieu de vie du commanditaire, de la localisation géographique de l'œuvre au cours de la période qui nous intéresse, ou sa localisation géographique actuelle, comment procéder à une

⁹⁸ BURKE, Peter, « Humanism and Friendship in sixteenth century Europe », in *Friendship in Medieval Europe*, HASELDINE, Julian, Stroud, Sutton, 1999, p. 268.

Voici la traduction de ce passage : « Au début du seizième siècle, le portrait d'amitié semble être devenu une institution. Bembo, par exemple, a possédé un portrait double [peint] par son ami Raphael de ses autres amis *Andrea Navagero et Agostino Beazzano* [...]. Un autre exemple italien révèle un lien avec Cicéron : un portrait de Moroni à Brescia montre un gentilhomme tenant un livre intitulé *De l'amitié* ». Le double portrait date de 1516 et est conservé à la Galerie Doria-Pamphilj à Rome. Pietro Bembo (1470-1547) est nommé cardinal en 1539. Il a également publié des poésies et une *Histoire de Venise*.

recherche par lieu ? De plus, comment procéder à une recherche dont les modalités soient à peu près identiques sur l'ensemble des banques de données ? Nous verrons la façon dont nous avons opéré un peu plus loin. Il s'agira d'interroger sur des exemples précis d'amitié. De plus, rappelons que si les banques de données indiquent les titres, nature et dimensions de l'œuvre, elles ne fournissent pas toujours l'image numérique, annulant par là-même une partie de l'intérêt pour notre étude. Cette absence rend leur prise en compte impossible. Parfois, l'intérêt du résultat fourni par le moteur de recherche de la banque de données est tout à fait discutable et nous avons soustrait l'information de notre corpus. Les résultats concernent des artistes français et étrangers et ce quel que soit leur mode d'expression.

d. Identifier l'amitié dans les représentations artistiques

Les scènes de genre peuvent délivrer des messages pour l'historien, assailli de questions relatives à la nature des liens entretenus par les personnages. Pour contourner ce problème, le travail peut s'effectuer à partir des grands exemples de l'amitié présents dans la Bible et des mythes antiques repris par les contemporains. Nous employons pour ce faire non pas les banques de données mais les catalogues des différents artistes présentés ci-dessus.

i. Les amitiés dans la Bible et leurs représentations artistiques

Devant ce problème méthodologique, nous avons choisi d'interroger les banques de données sur deux histoires d'amitiés bibliques, celle de David et Jonathan et celle de Job.

L'histoire biblique de David et Jonathan paraît primordiale pour l'étude de la notion. Mais il s'agit plus d'un *a priori* de notre recherche que d'une réalité observée par les sources littéraires. Ni Saint-Evremond (1614-1703), ni Charron (1541-1603), ni Madame de Lambert (1647-1733), ni Priezac (1610-après 1662) ne font mention de ce couple d'amis dans leurs ouvrages consacrés à l'amitié. Comme une forte distorsion entre les œuvres littéraires et les travaux artistiques est tout à fait plausible, nous persistons dans la volonté d'étudier cet exemple. Rappelons aujourd'hui que cette amitié sert d'emblème aux communautés homosexuelles. En revanche, faire de ce couple d'amis un cas de figure de relation homosexuelle à l'époque moderne bafoue la pratique corporelle admise entre gens d'un même sexe à l'époque de l'écriture du livre de Samuel vers 1000 avant Jésus-Christ et sous l'Ancien Régime.

David, le plus jeune des fils de Jessé, devient roi d'Israël à la place de Saül, pour qui il joue de la cithare afin d'éloigner son esprit mauvais. Après son combat contre Goliath, il rencontre Jonathan, qui a déjà combattu les Philistins, et épouse Mikal, tous les deux enfants de Saül. Mais son beau-père, irrité par ses faits d'armes, cherche à le tuer. Jonathan parvient à calmer momentanément son père et aide David à s'enfuir. Ce dernier épargne deux fois Saül, puis il passe du côté des Philistins car il craint une vengeance de l'ancien roi d'Israël. Les Philistins tuent Jonathan, Saül se suicide. Lorsque David apprend

leur mort, il prend le deuil et il compose une complainte ; Saül et Jonathan y sont associés, qualifiés tous deux de héros et de bien-aimés. Le verset 26 rappelle l'amitié liant Jonathan à David : « Que de peine j'ai pour toi, Jonathan, mon frère ! Je t'aimais tant ! Ton amitié était pour moi une merveille plus belle que l'amour des femmes. » David accorde un grand soin à leur sépulture et reporte son amitié pour Jonathan sur son fils boiteux Mefibosheth.

La rencontre, fugace, est tout de suite suivie d'effets. Jonathan donne ses habits et se retrouve vulnérable devant David, en possession de toute la panoplie du soldat, épée, ceinturon, arc : « Or, dès que David eut fini de parler à Saül, Jonathan s'attacha à David et l'aima comme lui-même. [...] Alors, Jonathan fit alliance avec David, parce qu'il l'aimait comme lui-même. Jonathan se dépouilla du manteau qu'il portait et le donna à David, ainsi que ses habits, et jusqu'à son épée, son arc et son ceinturon⁹⁹. » Il le reconnaît comme son double ; la reconnaissance est mutuelle ; une alliance vient la sceller. Cette amitié vaut à Jonathan de se heurter aux vues de son père et de devoir prouver les vertus de son héros, héros d'Israël. Devant la cruelle décision de son père, Jonathan s'élève une fois de plus contre les désirs paternels et prévient David. Ils scellent de nouveau leur amitié, se laissent aller à des effusions de sentiments ; ils pleurent et ils s'embrassent : « Puis ils s'embrassèrent et pleurèrent ensemble jusqu'à ce que David eût prit le dessus¹⁰⁰. » En l'aidant, Jonathan sert le Seigneur, qui a choisi David. La mort de Jonathan n'est pas dissociée dans l'esprit de David de celle de Saül, parce que tous les deux sont morts au cours du même combat. L'épanchement affectif est court et bref, leur amitié est comparée à l'amour entre un homme et une femme. Les seules autres indications concernent leur dépouille : David leur rend hommage à ces deux hommes et les fait enterrer dignement dans la tombe de leur ancêtre. L'amitié ne semble donc pas particulièrement entrer dans cette attitude face au corps. L'amitié de David « s'étend » sur le fils de Jonathan, comme pour respecter leur alliance. Il remercie le défunt en comblant de bienfait sa progéniture ; David le convie à sa table, signe qu'il le reconnaît digne de partager son repas.

Au premier abord, l'iconographie concernant David impressionne par sa richesse et sa diversité. La base *Enluminures* dénombre 86 types différents, la plupart concernant David et Goliath, David musicien et David guerrier, voire David et Saül¹⁰¹. Mais rien

⁹⁹ 1^{er} Livre de Samuel, XVIII, 1, 3, 4.

¹⁰⁰ 1^{er} Livre de Samuel, XX, 41.

¹⁰¹ Les 86 types sont : David, David accordant sa harpe, David apprenant la mort d'Absalom, David apprenant la mort de Saül, David apprenant la mort de Saül et exécution de l'Amalécite, David apprenant la mort de Saül et Exécution de l'Amalécite, David apprenant la reddition des Araméens, David apprenant les intrigues d'Absalom, David béni par Dieu, David berger, David cachant sa bouche, David cachant sa bouche et homme jetant des pierres, David chef de guerre, David chevauchant, David combattant les Philistins, David composant les Psaumes, David conquérant Jérusalem, David coupant un pan du vêtement de Saül, David dans les eaux du désespoir, David décapitant Goliath, David délivré d'un lion par un ange, David désignant sa bouche, David désignant sa bouche devant le diable, David désignant sa langue, David désignant ses yeux, David dolent, David dolent et ses serviteurs, David dolent et un serviteur, David donnant de la viande à un des ses frères, David écrivant inspiré par un ange, David empêchant Abishai de tuer Saül, David en marche, David en prière, David en prière devant l'autel d'Arauna, David en prière et l'ange du châtiment, David entrant au service de Saül, David envoyant des troupes contre les Ammonites, David envoyant quérir Bethsabée, David épargnant Saül endormi, David et Abishag, David et Abner, David et Bethsabée, David et Goliath, David et l'Amalécite, David et l'ange du

n'intéresse le couple d'amis, David et Jonathan. La recherche, effectuée avec « Jonathan » comme mot-clé, est décevante. Aucune banque de données n'a signalé d'œuvre, excepté celles du Louvre et de l'Ermitage. La référence parisienne, *David présentant à Saül la pierre avec laquelle il a tué Goliath*¹⁰², est inutile bien que pour certains historiens d'art le jeune homme en armure soit Jonathan, tandis que l'Ermitage possède en effet un Rembrandt, qui représenterait *Les Adieux de David et Jonathan*¹⁰³.



Rembrandt, *Les Adieux de David et Jonathan*, 1642

David et Jonathan sont seuls, superbement habillés. L'artiste les surprend dans un moment intime. David appuie sa joue contre la poitrine de Jonathan, qui vient de lui apprendre la décision de Saül¹⁰⁴. Il pleure. David vainqueur de Goliath, David l'homme

châtiment, David et le diable, David et le lion, David et l'insensé, David et l'ours, David et Natân, David et Saül, David et ses frères dans la grotte d'Adullam, David et un messenger d'Abner, David et Urie, David faisant dénombrer le peuple, David faisant exécuter l'Amalécite, David faisant l'insensé devant Akish, roi de Gat, David fuyant Jérusalem, David fuyant la chaire de pestilence, David jouant de la harpe, David jouant de la harpe devant la Vierge priée par Renaud de Bar, David jouant de la harpe et musiciens, David jouant de la harpe, inspiré par le Saint-Esprit, David jouant de la harpe pour Saül, David jouant de la harpe pour Saül qui veut le tuer, David jouant de la lyre, David jouant de la vièle, David jouant de la vièle et reine jouant de l'orgue portatif, David jouant des cloches, David jouant des clochettes, David jouant d'un instrument à archet, David jouant d'un instrument à archet et musicien, David jouant du psaltérion, David, le lion et l'ours, David levant les yeux au ciel, David, Mikal et son eunuque, David moqué par un diable, David offrant son âme à Dieu, David oint par Dieu, David ordonnant à Joab de dénombrer le peuple, David ordonnant une décapitation, David partant en guerre contre Absalom, David pleurant Absalom, David pleurant la mort d'Abner, David pourfendant les impies, David présentant à Saül la tête de Goliath.

¹⁰² *David présentant à Saül la pierre avec laquelle il a tué Goliath ; David devant Saül* (ancien titre) attribué à Giovanni Antonio Pellegrini (1675-1741), Musée des Beaux-Arts de Bordeaux. Base *Joconde*. Nous n'avons malheureusement pu retrouver l'image.

¹⁰³ *La Réconciliation de David et d'Absalon ou Les Adieux de David et Jonathan*, 1642, Ermitage, St Péterbourg, 73 x 61.5, huile sur bois.

¹⁰⁴ Lorsque Jonathan est persuadé que son père projette de tuer David.: « Jonathan, en colère, se leva de table, et il ne mangea rien en ce second jour de la nouvelle lune, car il avait de la peine au

trionphant s'éclipse pour laisser place à un homme désespéré, plein de chagrin, qui laisse les émotions le submerger. Jonathan n'agit toujours pas dans ce tableau mais sa présence est nécessaire à David ; c'est dans ses bras qu'il vient chercher consolation et réconfort. Jonathan porte la barbe ou peut-être la moustache et a les traits d'un quadragénaire. De David on ne voit que la longue chevelure blonde. Il nous tourne le dos, le visage enfoui dans la poitrine de Jonathan. Il paraît plus jeune. Rembrandt rompt avec la tradition qui représente David et Jonathan en jeunes gens. Mais si le tableau est connu sous le titre *Les adieux de David et Jonathan*¹⁰⁵, il est également désigné comme *La Réconciliation de David et d'Absalon*¹⁰⁶. Il illustrerait le pardon d'Absalon, troisième fils de David. Dans ce cas, la différence d'âge des deux personnages peints par Rembrandt n'étonne plus et le tableau ne relève plus de notre champ d'étude.

Il est étonnant de voir combien l'histoire d'amitié entre David et Jonathan est occultée dans les arts alors qu'elle est en toile de fond du premier livre de Samuel. L'extrême popularité du thème de David présentant la tête de Goliath prouve que les valeurs dominantes aux XVI^e et XVII^e siècles sont toujours la vaillance et le courage et que les sentiments personnels importent peu¹⁰⁷. L'absence de Jonathan permet peut-être de mieux grandir David. Représenter son allié relativiserait sa force.

L'histoire d'amitié de Job et d'Elifaz de Témân, Bildad de Shouah et Cofar de Naama est bien différente de celle de David et Jonathan. Après le roi et le fils de roi qui concluent une Alliance, parallèle de l'union unissant les Hommes à Dieu, interrogeons l'histoire de ces trois hommes qui tentent d'éloigner leur ami Job de Dieu.

Job connaît tous les bonheurs jusqu'à ce que Dieu lui ôte tous ses biens. Job ne le maudit pas. Dieu le frappe de la lèpre. Il ne le maudit toujours pas malgré sa femme qui l'y invite. Ses trois amis apprennent son malheur et viennent lui rendre visite. Elifaz de Témân, Bildad de Shouah et Cofar de Naama restent avec lui pendant sept jours et sept nuits avant qu'il ne se décide à converser avec eux. Les trois amis parlent successivement, Job leur répond. Pour eux, Dieu est coupable. Un quatrième homme, Elihou, harangue lui aussi. Dans le texte biblique, Elihou est traité à part de ces trois hommes et il ne prend la parole qu'en dernier car il est le plus jeune. A l'issue de la discussion, Dieu signifie sa colère vis-à-vis des trois amis qui n'ont pas parlé correctement de lui. Job, quant à lui, est récompensé pour sa fidélité.

Le cas de figure est identique à celui de David et Jonathan. Les ego-documents ne font pas écho de son histoire. Le même silence prévaut dans les sermons de prédicateurs. Ainsi, Bretteville (1650-1688) ne se réfère jamais au livre de Job. Seul Cheminai (1652-1689) y renvoie, encore ne fait-il que mentionner l'épouse de Job, qui attribue à la droiture de son mari la source de ses disgrâces. Calvin est beaucoup plus

sujet de David, car son père l'avait insulté. » Verset 34. Lorsqu'il apprend à David la décision de son père : « David se leva du côté du midi. Il se jeta la face contre terre, et se prosterna trois fois. Puis ils s'embrassèrent et pleurèrent ensemble jusqu'à ce que David eût pris le dessus. Jonathan dit à David : « Va tranquille, puisque nous avons l'un et l'autre prêté ce serment au nom du SEIGNEUR ; que le SEIGNEUR soit entre toi et moi, entre ta descendance et ma descendance, à jamais ! » Versets 41-42.

¹⁰⁵ 1^{er} Livre de Samuel, XX, 41.

¹⁰⁶ 2nd Livre de Samuel, XIV, 33.

¹⁰⁷ Cette iconographie renvoie-t-elle à celle de Judith et Holopherne ? Mais alors pourquoi ne pas représenter Jonathan se dépouiller de ces vêtements à l'instar de saint Martin ?

prolix et consacre à ce sujet, vers 1554, 159 sermons. Les idées calvinistes essaient en France depuis les années 1540 environ. Dans ces années 1550, les protestants sont persécutés. « Ce n'est pas merveille, si nous aujourd'hui en ces derniers temps, sous le regne de Jesus Christ, avons par fois beaucoup de croix à porter, & pour quelques fautes particulieres sommes chastiez coup sus coup de la main du Dieu vivant, qui toutesfois nous ayme, & pour lequel servir selon sa parole, nous nous sommes convertis des idoles à luy, comme dit saint Paul des Thessaloniens¹⁰⁸ ». Les protestants, coupables d'aucune faute, sont accablés de malheurs par Dieu. Les catholiques attribuent toutes ces calamités à leurs prétendus vices alors qu'il n'en est rien. Ils risquent d'être punis comme Elifaz de Témân, Bildad de Shouah et Cofar de Naama, tandis que Job est la préfiguration parfaite de la situation des réformés. Pour Calvin et les protestants, ce passage de l'Ancien Testament prouve tout le pouvoir de Dieu et renforce le dogme de la prédestination. Le protestant doit se remettre entre les mains de Dieu, seul un petit nombre est élu. Dieu ne punit pas nécessairement en fonction des fautes commises, il veut empêcher les hommes d'en commettre et éprouver leur patience. Dieu a ses raisons pour châtier un individu, raisons secrètes car il est Dieu et on lui doit une obéissance indéfectible. Croire en lui et le craindre, voilà ce que retient Calvin. L'interaction entre Job et ses amis est totalement éclipsée. L'ouvrage de Calvin est très ancré dans le temps de sa rédaction : Job représente tous les protestants persécutés ; les trois amis sont les catholiques, majoritaires dans le royaume, qui affirment que les huguenots sont dans l'erreur. Le thème du choix de l'ami est débattu à cette date et les trois amis, donnant de très mauvais conseils, seraient un point de départ idéal pour expliquer les difficultés de conseiller un ami, de bien l'aiguiller, de ne pas l'induire en erreur. Les protestants français en faisant de Job leur modèle ont peut-être « confisqué » cet exemple.

Quoiqu'il en soit les banques de données interrogées par l'entrée « Job » pour les XVI^e et XVII^e siècles ont délivré treize références à savoir neuf manuscrits, deux tableaux¹⁰⁹, un dessin au crayon de Maerten van Heemskerck, une gravure de Beham. Onze œuvres sont datées du XVI^e siècle. La « disparition » du thème est peut-être due à la professionnalisation¹¹⁰.

¹⁰⁸ CALVIN, Jean, *Sermons de M. Jean Calvin sur le livre de Job, recueillis fidelement de sa bouche qu'il les preschoit*, imprimé par Jean de Laon, à Genève, 1563, p. III.

¹⁰⁹ De La Tour n'a peint qu'une seule fois le thème de Job. Il choisit de le représenter en vieillard réduit à une extrême misère physique que sa femme surplombe légèrement en avançant la main vers lui. Les plaies purulentes sont suggérées par le bol ébréché dont l'anse servait à Job pour gratter ses infections. Ses amis sont absents, le couple est seul, uni par un jeu subtil des mains et des regards. *Job raillé par sa femme* est conservé au musée départemental d'art ancien et contemporain d'Epinal.

¹¹⁰ Sur l'ensemble des œuvres disponibles sur la base, sans restriction du temps, à savoir du XI^e au XVIII^e siècle, sur 123 œuvres repérées, on s'aperçoit que le thème de Job est particulièrement apprécié au XIII^e (27,66 %) et au XV^e siècle (22,77 %). La solitude de Job est très en vogue aux XI^e et XVII^e siècles. Le démon est très en vogue au XIII^e. Les trois amis quant à eux sont surtout représentés au XV^e siècle. Après le XVI^e siècle, Job devient un sujet moins traité. 10,68 % des 123 œuvres sont des XVII^e et XVIII^e siècles.

JOB ET SES AMIS DANS LES BANQUES DE DONNEES

Base Enluminures.

Besançon, BM,
ms. 0136, fol. 065
*Heures à l'usage
de Sarum et de Poitiers*
Vers 1495-1503



Autun, BM,
impr. SR 347
Heures
1503



Chambéry, BM,
ms. 0003, fol. 081
Heures à l'usage de Troyes
Début XVI^e



Dijon, BM,
ms. 2244, fol. 049v.
Heures à l'usage de Rouen
Début XVI^e



Romorantin – BM
 ms. 0016, f. 063v,
Heures à l'usage de Bourges
 avant 1530



Avignon – BM
 rés. 203, f. G 4,
Heures à l'usage de Rome
 1533



Loches – BM
 ms. 0002, f. 213v,
Antiphonaire à l'usage de la chartreuse du
Liget
 16e s. (deuxième quart)



Conches, BM,
 impr. 18, fol. 269v.
Missel ?
 XVI^e ?



Base Insecula.

Il Calabrese
Job visité par ses amis
XVII^e



Base Joconde.

Un tableau d'après Assereto
Job et ses amis
XVII^e



Base Mandragore.

Jean Bourdichon, artiste
Latin 9474, fol. 119v.
Grandes heures d'Anne de Bretagne
Vers 1503-1508
Tours



Maerten van Heemskerck
Le Triomphe de Job
1559



Sebald Beham
Job conversant avec ses amis
1547



Job n'est jamais seul sur son fumier. De même, le démon n'est plus présent, excepté chez Maerten van Heemskerck. Les amis s'entretiennent avec Job, vieillard aux cheveux blancs quasi nu¹¹¹. Les discussions sont suggérées par les positions des mains de Job et ses amis. L'absence de contact physique entre Job et ses amis et même avec son épouse est lié à son état physique : lépreux, il ne peut être approché de trop près sans danger. Mais cette distance physique et cette composition de l'image avec d'un côté Job et de l'autre ses amis renvoient surtout à la différence fondamentale de la profondeur de leur foi : autant Job, seul, est accompagné de sa foi en Dieu, autant les trois amis qui se serrent les uns aux autres sont seuls, loin de Dieu, isolés, liés dans leur erreur. Les séparer visuellement souligne le fossé immense qui sépare Job de ses trois amis. Le geste et les tentatives d'approche qui sont surtout menées par son épouse ne sont en réalité que des appuis au discours. Ils aident à persuader, cherchent à capter l'attention de l'autre. La gestuelle ne connote aucune intimité, aucune marque de tendresse mais seulement une tentative de persuasion. Le nombre d'amis canonique est trois : Elifaz de Témân¹¹², Bildad de Shouah et Cofar de Naama, trois comme Balthazar, Melchior et Gaspard. Mais les rois mages ont une mission fort différente que les trois amis de Job ; ils ne se détournent pas de Dieu.

¹¹¹ Excepté dans les tableaux et le manuscrit de Conches Conches, BM, impr. 18, fol. 269 v., XVI^e siècle, datation incertaine. Base *Enluminures*.

¹¹² Elifaz de Témân est celui à qui Dieu s'adresse pour expliquer sa foudre divine. Livre de Job, chapitre XLII, verset 7. « Or, après qu'il eut adressé ces paroles à Job, le SEIGNEUR dit à Elifaz de Témân : « Ma colère flambe contre toi et contre tes deux amis, parce que vous n'avez pas parlé de moi avec droiture comme l'a fait mon serviteur Job ».

Mais parfois, ce chiffre trois communément admis n'est pas suivi. Dans les imprimés d'Autun et de Conches¹¹³, deux amis entourent le lépreux. Dans le manuscrit de Besançon¹¹⁴, deux amis sont au premier plan tandis que, derrière, trois autres visages donnent une impression de foule. A Dijon¹¹⁵, il s'agit de quatre autres personnages en arrière-plan. Les tableaux sont marqués par une certaine animation : dans l'œuvre de Beham, les amis et Job sont sur le même plan. Tous sont assis, il n'y a pas d'animosité, la composition renvoie moins à une distinction nette entre Job et ses trois amis que dans les livres d'heure. La discussion paraît plus détendue, chaleureuse, intime. Deux amis parlementent même entre eux tandis que la femme reste en retrait, car elle ne participe pas à la conversation. Job n'est plus sur son tas de fumier mais sur une sorte de planche en bois avec un coussin pour sa tête. Selon la position de ses mains, Job argumente et soutient son point de vue devant l'homme qui est à sa gauche.



Sebald Beham, *Job conversant avec ses amis*, 1547

¹¹³ Autun, BM, impr. SR 347. 1503. Base *Enluminures*.

Conches, BM, impr. 18, fol. 269 v. XVI^e, datation incertaine. Base *Enluminures*.

¹¹⁴ Besançon, BM, ms. 0136. Vers 1495-1503. Base *Enluminures*.

¹¹⁵ Dijon, BM, ms. 2244, fol.049. Début XVI^e siècle. Base *Enluminures*.



Un tableau d'après Assereto, *Job et ses amis*, XVII^e siècle

Le tableau d'après Assereto reprend un schéma bien plus classique où les trois amis sont bien distants de Job tandis que sa femme crée le lien entre eux. Cette attitude des trois amis et de l'épouse se retrouve chez le Calabrese mais le jeu des attitudes et des regards y est plus marqué. Amis, femme mais aussi anges sont présents autour de Job, on « sent » la foule en arrière-plan ; la solitude n'est plus aussi étouffante, pesante. On ne peut toujours pas parler de contact physique, mais l'intégrité physique de Job est respectée... Dans l'œuvre d'après Assareto et chez le Calabrese, la musculature de son corps est soulignée. La distance physique instituée entre Job et ses amis a valeur de démonstration : ils sont opposés à la fois dans la représentation et dans la force de leur foi. Leur gestuelle indique qu'ils tentent de convaincre Job. Dans la peinture, la pauvreté de Job est oubliée. Plus discrète, elle est moins représentée dans sa brutalité ; il n'y a plus de tas de fumier chez Beham. Le démon n'est représenté que s'inclinant face au triomphe de Job comme dans la gravure de Heemskerck. L'intimité, les éléments familiers font irruption avec le chien dans la copie d'Assareto ou avec cette sorte de déjeuner sur l'herbe de Beham. On va jusqu'à perdre le schéma biblique du pauvre homme tenté par ses amis de se détourner de Dieu vers une scène quasi champêtre. On en oublierait presque l'enjeu de la discussion, le nœud du problème.



Maerten van Heemskerck, *Le Triomphe de Job*, 1559

L'œuvre de Heemskerck est la plus étrange : on voit les trois amis accompagnés de l'épouse et du démon suivre Job monté sur une tortue. Iconographie tout à fait originale, ainsi inquiétante même et non répertoriée jusque-là. La chair de la tortue, dont la carapace est une représentation du monde dans les livres d'emblèmes, entre dans la composition des contrepoisons. L'animal symbolise la vie, ses manifestations, l'espoir. Job surmonte la tortue, réputée animal chtonien. Il a conservé sa foi et est assuré de son Salut. Par des liens, il contraint ses amis, son épouse et un diable à le suivre. Désormais, Job est leur chef de file, tenant l'étendard de la Justice Divine dont il est devenu le chantre.

L'histoire de Job est exemplaire. Ses amis et son épouse tentent de le détourner de Dieu. Seul Elihou, le « bon ami » cherche à le mener vers Dieu mais il n'est jamais présent dans l'iconographie afin de grandir Job, persévérant dans sa foi malgré sa solitude, sa pauvreté et les « conseils » de ses amis. Job converse, reçoit une visite, triomphe de ses amis : sa foi victorieuse est bien loin des moqueries de la foule et de ses amis.

Les deux histoires de David et Jonathan et celle de Job ont semblé de prime abord comme des histoires évidentes d'amitié. Mais ce n'est pas l'amitié qui intéresse les contemporains pour David et Jonathan, c'est la gloire militaire. Quant au pauvre Job, sa postérité littéraire, artistique et religieuse est tout aussi maigre, ce qui laisse à penser que nous nous sommes fourvoyés par notre vision moderne de l'amitié. Aux XVI^e et XVII^e siècles, si l'on en croit les prédicateurs, l'amitié modèle est entre Jésus et Jean. Les moralistes estiment que l'amitié n'existe plus dans leur société contemporaine corrompue, mais qu'elle a pu être vécue dans les temps anciens et reprennent à l'envi les héros antiques¹¹⁶. Aussi, cette opinion a-t-elle guidé une deuxième démarche.

¹¹⁶ On reverra plus loin les héros antiques cités chez les auteurs.

ii. Les amitiés antiques mythiques

Les possibilités seront peut-être plus importantes avec deux couples reconnus comme amis. Nous avons repéré 53 exemples différents cités à la fois par des antiques et par des contemporains. Parmi eux, Oreste et Pylade, et Achille et Patrocle ont attiré notre attention.

Il est question d'Oreste et de Pylade à la fois dans le *Toxaris*¹¹⁷, les *Œuvres morales* de Plutarque, les *Faits et dits* de Valère Maxime et dans les *Confessions* de saint Augustin, ouvrages lus à l'époque moderne. De plus, cet exemple est repris par Saint-Evremond (1614-1703) et Priezac (1610-après 1662).

Lucien de Samosate, dans *Toxaris ou l'Amitié*, évoque la construction d'un temple dédié à Oreste et Pylade par les Scythes car ils étaient « les plus parfaits de tous les amis ». Leur histoire, gravée sur une colonne d'airain, débute lorsque leur vaisseau est brisé sur les écueils. Oreste est capturé, promis à une immolation. La prêtresse propose de ne tuer qu'un seul compagnon. Pylade et Oreste veulent chacun mourir à la place de l'autre. Iphigénie reconnaît son frère Oreste et, sous le prétexte fallacieux qu'ils sont coupables d'un meurtre et qu'il doit être expié, elle leur offre la possibilité de s'échapper par la mer.

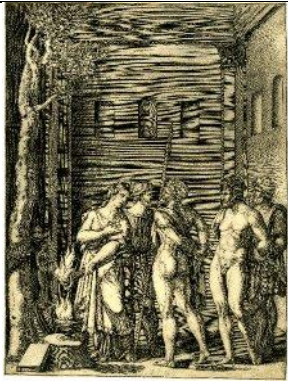


En décembre 2008, l'interrogation sur l'ensemble des banques de données n'a permis d'identifier que trois¹¹⁸ œuvres concernant Oreste et Pylade entre 1480 et 1700, toutes sur la base du British Museum. La recherche s'est effectuée avec les termes d'« Oreste ou/et Pylade ». Sachant que dans les représentations iconographiques, Pylade n'est jamais représenté seul et que nous étudions les couples, la recherche s'est parfois effectuée, selon les moteurs de recherche, avec le simple terme d'« Oreste »¹¹⁹.

¹¹⁷ LUCIEN, *Toxaris ou l'Amitié*, in *Œuvres complètes de Lucien de Samosate*, tome second, Hachette, Paris, p. 25-54. Dans cette œuvre douze histoires d'amitiés sont racontées : Oreste et Pylade, Agathocle et Dimias, Damon et Euthydicus, Aretée, Charixène et Eudamidas, Zénothémis et Ménécrate, Démétrius et Antiphile, Dandamis et Amizoque, Belittas et Basthès, Macentes, Lonchatès et Arsacomas, Toxaris et Sisinnès, Abauchas et Gyndanès, Toxaris et Mnesippe.

¹¹⁸ Selon les banques de données, l'interrogation s'est faite par les termes « Oreste » (ou « Orestes » pour les bases étrangères) ou/et « Pylade » ou « Oreste et Pylade ». Quatre œuvres ont été repérées mais l'une des références est un doublon.

¹¹⁹ On reverra plus loin ce problème de l'égalité. Dans *Toxaris*, les Scythes ont fait construire un temple en l'honneur d'Oreste et Pylade. Pourtant, la colonne d'airain est placée dans le « temple d'Oreste ». Cf. LUCIEN, *op. cit.*, p. 25-54.

ORESTE ET PYLADE DANS LES BANQUES DE DONNEES

Banque de données	Titre	Auteur	Date	Dimen-sions, Technique	
British Museum	<i>Iphigénie dans le temple de Diane</i>	Agostino Veneziano	1510 - 1530	25.7 cm sur 19.5 cm; gravure	
British Museum	<i>Livre de croquis d'Aspertini</i>	Amico Aspertini	1532 - 1535	24.8 cm sur 18.4 cm (la page); 4 ^{ème} page	
Insecula	<i>Oreste et Pylade se disputant près de l'autel</i>	Pieter Pietersz Lastman	1614	126 cm x 83 cm	

Oreste et Pylade ont donné lieu à très peu de représentations : une gravure, un dessin, un tableau. De plus, ils ne sont pas, à une exception près, le sujet même de l'œuvre. Le succès artistique semble donc bien moindre que la postérité littéraire du mythe. Agostino Veneziano, vers 1510-1530, représente les deux amis prisonniers auprès d'Iphigénie. Chez Amico Aspertini (1532-1535), les Scythes mènent Oreste (en haut à gauche), inconscient, soutenu par Pylade. Puis, à droite, les deux amis sont menés devant Iphigénie au temple de Diane. Enfin, en bas, l'artiste a dessiné une orgie. Pieter Pietersz Lastman (1614) préfère représenter la dispute d'Oreste et Pylade. L'un d'entre eux doit être sacrifié. Iphigénie, sœur d'Oreste, ne s'est point encore rendu compte de la présence de son frère.



Pieter Pietersz Lastman, *Oreste et Pylade se disputant près de l'autel*, 1614

Comme la postérité littéraire ne semble pas corroborer la popularité artistique, le choix s'est porté sur Achille et Patrocle, jamais cités par les moralistes, mais bien présents dans la littérature antique. Peut-on vérifier cette distorsion entre iconographie et littérature ? Comment sont-ils représentés ? L'interrogation a été menée dans les banques de données par le biais des termes « Patrocle et Achille » sur le XVI^e et le XVII^e siècles.

Consulté en décembre 2008, la base *Mandragore* signale une seule image mais ne la propose pas en format numérique. Quant aux six œuvres signalées par le British Museum, seules trois intéressent réellement notre sujet et bénéficient d'une iconographie accessible sur Internet¹²⁰. On peut donc étudier :

¹²⁰ La banque de données du British Museum signale six réponses entre 1480 et 1700. Parmi celles-ci, seules quatre réponses sont pertinentes et trois bénéficient d'une image. Selon les banques de données, l'interrogation s'est faite par les termes : « Patrocle », « Achille », « Achille et Patrocle » (ou « Patroclus » pour les banques de données étrangères).

ACHILLE ET PATROCLE DANS LES BANQUES DE DONNEES

Banque de données	Titre	Auteur	Date	Dimensions, Technique	
British Museum	<i>Les Obsèques de Patrocle, Achille est auprès de lui lui coupant une mèche de cheveux</i>	Pierre Lombart d'après Abraham van Diepenbeeck	1658-1660	Gravure; illustration de l' <i>Illiade</i> d'Homère par Ogilby	
British Museum	<i>Thétis présente le casque, le pectoral et le bouclier forgés par Héphaïstos à Achille</i>	Pierre Lombart d'après Abraham van Diepenbeeck	1658-1660	Gravure ; illustration de l' <i>Illiade</i> d'Homère par Ogilby	
British Museum	<i>La Vie et la mort d'Achille</i>	Jan Alexander Janssens d'après Victor Janssens	v. 1700	Gravure	

Trois gravures sont signalées (1658-1660, 1658-1660, 1700). Les funérailles de Patrocle sont le moment adéquat pour montrer la douleur de son ami Achille. Pierre Lombart représente les obsèques de Patrocle avec Achille se tenant près de son ami mort et se coupant une mèche de cheveux. Sur une seconde gravure, Thétis présente le casque, le pectoral et le bouclier forgés par Héphaïstos à Achille tandis qu'à l'arrière-plan, trois soldats et deux parents du défunt restent au côté de Patrocle. Jan Alexander Janssens, vers 1700, nous montre Achille pleurant Patrocle avec Thétis nue au centre réconfortant son fils, sous le regard de soldats.

Pour clore cette partie consacrée à la présentation de notre corpus iconographique, quelques mots sur les *alba amicorum*. Les étudiants, surtout dans l'aire germanique, invitaient leurs amis et les personnes rencontrées à y déposer quelques mots témoignant d'une activité partagée ou bien quelques petits dessins enjolivant les pages de ces ouvrages. Les vertus cardinales, et plus généralement les vertus chrétiennes, ainsi que les vanités sont représentées. *A priori*, les *alba amicorum* encore existants et repérés dans les archives françaises sont rares et sont surtout du XIX^e siècle. De plus, leur édition est toujours partielle. A ce que nous avons pu entrepercevoir, les images d'amitié n'étaient pas présentes. L'*album amicorum* est une marque d'amitié mais le discours sur l'amitié n'y est pas particulièrement développé. Aussi les avons-nous écartés de notre champ d'étude¹²¹.

On ne doit pas se laisser tromper par l'apparente facilité et immédiateté de l'image. De la production du dessin à son recensement par les banques de données et autres institutions, de multiples filtres entrent en jeu dont il s'agit d'éviter à chaque fois les écueils. Toutefois, des enseignements peuvent déjà être tirés. L'amitié est un sujet jugé digne d'intérêt et tout particulièrement durant les années 1501-1550 et 1601-1650. Deux thèmes sont privilégiés : l'aide et l'allégorie ; le premier disparaissant au fil du temps au profit du second. Les interrogations se complexifient entre 1601 et 1650 sans pour autant rompre une certaine permanence du discours. La sociabilité de groupe est volontiers représentée et les portraits d'amis ne semblent encore fleurir que dans les milieux artistiques et lettrés, seuls il est vrai capables financièrement et techniquement de produire de telles œuvres mettant en scène des individus bien particuliers et non des types d'individus comme les buveurs. On remarque également que l'iconographie protestante ne se démarque pas de celle des catholiques. Enfin, les exemples d'amitiés antiques ne sont pas vraiment, semble-t-il, mis en valeur par les arts plastiques, alors que les écrits témoignent d'une certaine connaissance de ces mêmes amitiés mythiques. Représenter de façon la plus concrète qu'il puisse être, c'est-à-dire en réalisant des œuvres d'art, de ce qui apparaît aux yeux de ces hommes des XVI^e et XVII^e siècles comme des comportements exemplaires est moins courant que les simples évocations, parfois d'ailleurs à titre de repoussoir, présentes dans la littérature de la même époque. La littérature serait une sorte de refuge pour ces chimères du passé.

¹²¹ KURRAS, Lotte, *Zu Gutem Gedenken, Kulturhistorische Miniaturen aus Stammbüchern des Germanischen Nationalmuseums 1570-1770*, Prestel Verlag, München, 1987, 119 p. A titre d'exemples, citons : « Un livre manuscrit de Jean Petitot. Le célèbre peintre en émail. 1674 », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1860, p. 305-312 et p. 419-432. ; « Un album protestant de Jean Durant (1583-1592) », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1863, p. 226-233. « Jean Durant, propriétaire de "l'Album amicorum" précédemment décrit, et Jacques Couët-Duvivier, son beau-frère », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1859, p. 343-344. « Un album protestant du commencement du XVII^e siècle », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1859, p. 497-498. « Renseignements sur Nic. Van Sorgen, propriétaire d'un album protestant de 1605, précédemment décrit », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1860, p. 99-100. Mandelslo a un *Stammbuch*, un livre de dédicaces pour être exacte, que l'on peut donc rapprocher du principe de l'*album amicorum*. Quelques pages en sont reproduites dans l'édition : MANDELSLO, von, Johann Albrecht, *Voyage en Perse & en Inde (1637-1640). Le Journal de Johann Albrecht von Mandelslo*, Editions Chandeigne, Paris, 2008, 270 p.

IV. La réalité des sentiments de l'individu

Fort de ce discours normatif et de ces illustrations tant écrites qu'iconographiques, l'homme des XVI^e et XVII^e siècles est confronté à sa propre expérience. Comment va-t-il rendre compte de ses relations amicales ? Que ce soit dans les affaires judiciaires ou politiques, dans l'intimité de la correspondance ou des écrits du for privé, comment l'individu rend-il compte de la vie de l'amitié ?

a. Les affaires : procès et mazarinade

En 1560, éclate l'affaire Martin Guerre. Cet homme marié à quatorze ans en 1538 à Bertrande de Rols revient au village d'Artigat après des années d'absence. Un homme, Arnaud du Tilh, a usurpé son identité. La Chambre Criminelle du Parlement de Toulouse est saisie de l'affaire. Conseiller au Parlement de Toulouse depuis 1543, régent de droit de l'université de Toulouse, Jean Coras (1515-1572) vient d'entrer à la Tournelle. Rapporteur de l'affaire, il est chargé d'exposer les faits et de proposer une sentence. Ce catholique converti au protestantisme rédige un texte s'inspirant de ce rapport : *Arrest memorable du Parlement de Tholose, Contenant une histoire prodigieuse d'un supposé mari, advenuë de nostre teemps : enrichie de cent & onze belles & doctes annotations* (1568 ?). Texte et annotation se succèdent dans ce texte qui n'est un commentaire juridique qu'à première vue. Coras ne fait pas le récit de sa propre expérience de l'amitié, mais rédige à l'occasion du procès de Martin Guerre un magnifique discours sur l'amitié trahie.

A part ce texte relayant les affres judiciaires de Martin Guerre, une mazarinade témoigne des réactions de la population et de son soudain engouement pour l'amitié après une période difficile.

Après les barricades du 26 août 1648, qui ont durement touché la population parisienne, de joyeux drilles tentent d'exorciser ce douloureux passé. Un auteur anonyme présente en quelques 88 vers *La Compagnie des frères bachiques de pique-nique*¹²². Après avoir souffert de la famine et vécu dans la peur, seul compte de faire « double bonne chère » et de vivre « le verre à la main ». L'auteur célèbre le retour de la concorde civile dans cette mazarinade. Dans cette « profession de foi », suivie des *Privilèges et statuts de la compagnie de Pique-Nique*, longs de quelques 62 vers, l'auteur nourrit l'espoir un peu vain de connaître une amitié durable. Relevant de la vieille tradition de la chanson à boire, ces vers chantent la douce consolation liée au sentiment de communauté.

¹²² *Les Charmans Effects des barricades ou l'amitié durable de la compagnie des frères bachiques de pique-nique, en vers burlesque, suivi de Privilèges et statuts de la compagnie de pique-nique*, Paris, 1649, 8 p.

b. Correspondance

Aucune correspondance n'a été dépouillée de façon exhaustive¹²³. En revanche, quelques lettres permettraient d'apprécier la notion de politesse, l'art et la manière de s'adresser à l'ami en lien naturellement avec la question. Les auteurs des missives sont les galériens René Baraut, sieur de la Cantinière, (†1693), Louis-François de Keveno, seigneur de L'Aubonnière condamné aux travaux forcés pour avoir tenté de sortir du royaume après la révocation (1686) († 1694), et Monsieur de Lençonnière, qui vit encore en 1702. Monsieur de la Cantinière-Baraut écrit deux lettres à M. de la Sauvagerie de La Place, ministre à Rotterdam, écrites de la chaîne de Rouen puis de Marseille en 1690 et 1693. Trois lettres de ces gentilshommes protestants détenus au bagne de Marseille entre 1690 et 1692, toutes adressées à René Baraut, sont conservées : deux sont de Monsieur de L'Aubonnière et datent de septembre 1690 et de janvier 1691 ; la dernière est rédigée par Monsieur de Lençonnière en janvier 1691. Enfin, Monsieur de L'Aubonnière a rédigé un billet à l'attention de son épouse en mars 1692. Mais les informations recueillies sont minces. En revanche, les écrits du for privé constituent une source d'informations très riches.

c. Les écrits du for privé

Au XIX^e siècle, les érudits tentent de redécouvrir la famille idéale antérieure à la Révolution dans les livres de famille mais les tendances politiques réactionnaires de ces savants¹²⁴ vont détourner les universitaires de ce champ de recherche. La terre des écrits du for privé est laissée en jachère avant d'être revalorisée dans les années 1970. Les Italiens se lancent alors dans la micro-histoire et redécouvrent une source très abondante dans leurs archives : les *ricordanze* (livres de famille). L'étude ne se fonde plus sur des catégories socioprofessionnelles prédéterminées. L'individu devient un digne sujet d'étude pour Carlo Ginzburg dans *Le Fromage et les vers. L'univers d'un meunier frioulan du XVI^e siècle* (1976)¹²⁵ ou pour Giovanni Levi qui appréhende la société piémontaise à travers la vie d'un exorciste (1985)¹²⁶. Les travaux sont portés par une démarche biographique et l'on se plaît à varier les « Jeux d'échelles¹²⁷ ». Les homosexuels (*Gay studies*), les femmes (*Gender studies*), les groupes marginalisés, exclus et victimes deviennent de nouveaux centres d'intérêt¹²⁸. En France aussi, l'homme ordinaire retient

¹²³ Pour des exemples d'étude de correspondance entre autres la thèse d'Yvonne Charlier sur Erasme qui date des années 1970.

¹²⁴ MOUYSSSET, Sylvie, *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV^e-XIX^e siècle)*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2007, p. 57-58.

¹²⁵ GINZBURG, Carlo, *Le Fromage et les vers. L'univers d'un meunier frioulan du XVI^e siècle*, Aubier, Paris, 1980, 220 p.

¹²⁶ LEVI, Giovanni, *Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Gallimard, Paris, 1989, 230 p.

¹²⁷ REVEL, Jacques, *Jeux d'échelle, la micro-analyse à l'expérience*, Gallimard, Paris, 1996, 243 p.

¹²⁸ PERROT, Michelle et DUBY, Georges (1991-1992), *Histoire des femmes en Occident*, Plon, Paris, 1991-1992, cinq volumes.

l'attention. Influencés par la microstoria italienne, les chercheurs se penchent sur la sphère privée. Les représentations sociales, l'émotion et la sensibilité deviennent des objets dignes d'étude. En 1985-1987¹²⁹, paraît l'*Histoire de la vie privée*. Madeleine Foisil participe à ce travail collectif et publie dans le troisième tome un article consacré aux écritures du for privé. Depuis les années 1990, l'interdisciplinarité devient la règle. La littérature et la sociologie apportent désormais leur concours à l'histoire des mentalités.

Les universitaires étrangers, italiens, allemands, néerlandais et anglophones¹³⁰, se sont emparés de ces nouvelles sources avec ferveur et disposent déjà de banques de données conséquentes. Ainsi, sous la direction du professeur Kaspar Von Greyerz, le projet *Deutschschweizerische Selbstzeugnisse (1500-1800) als Quellen der Mentalitätsgeschichte* a été mené à bien entre 1996 et 2003. Quelques 850 *Selbstzeugnisse* germanophones des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ont été localisés dans les archives et bibliothèques suisses¹³¹. Alors que ce travail était achevé, un groupe français de recherche s'est seulement constitué. *Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen- Age à 1914*, établi à l'Université de Paris-Sorbonne, dirigé par Jean-Pierre Bardet et François-Joseph Ruggiu, a pour objectif de recenser et de décrire tous les textes du for privé des archives et des bibliothèques publiques de France. Ce GDR (n° 2649) du CNRS, créé en 2003, a été renouvelé en 2007¹³². Rappelons tout de même les travaux d'Emile Bourgeois et de Louis André sur les *Sources de l'histoire de France des origines jusqu'en 1815* (1901-1935), ceux plus récents de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT) d'Orléans¹³³ qui a créé un fichier de livres de raison français (1550-1800) et la liste des inventaires de textes autobiographiques dressée par Philippe Lejeune pour les pays européens¹³⁴. Enfin, le projet *Ipséité* (octobre 2002), « inventaire raisonné et indexation des ego-documents, en langue française ou traduits, de la Renaissance au III^e millénaire » est en cours¹³⁵.

FARGE, Arlette, voir ces travaux sur la justice, la violence et les petites gens au XVIII^e siècle : *Vivre dans la rue à Paris au XVIII^e siècle*, Gallimard, Paris, 1979, 248 p ; *La Vie fragile : violence, pouvoir et solidarités à Paris au XVIII^e siècle*, Seuil, Paris, 2007, 355 p ; *Condamnés au XVIII^e siècle*, T. Magnier, Paris, 2008, 134 p.

¹²⁹ ARIES, Philippe, DUBY, Georges, dir., volume dirigé par Roger Chartier, *Histoire de la vie privée*, tome 3 : *De la Renaissance aux Lumières*, Seuil, Paris, 1986, 634 p.

¹³⁰ Raul Mordenti à Rome, Rudolf Dekker aux Pays Bas, Kaspar Von Greyerz en Suisse et Hans Medick en Allemagne. Citons aussi les travaux d'Elisabeth Bourcier sur les journaux privés anglais. BOURCIER, Elisabeth, *Les Journaux privés en Angleterre de 1600 à 1660*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1976, 496 p. et ceux plus récents d'Amanda Vickery. Pour un tour d'horizon plus complet du renouvellement historiographique européen, voir MOUYSET, Sylvie, *op. cit.*, p. 79-100.

¹³¹ Sous la direction du professeur Kaspar Von Greyerz, rejoint par la suite par Gudrun Piller, Sebastian Leutert et Lorenz Heiligensetzer ; la banque de données est disponible sur internet : <http://selbstzeugnisse.histsem.unibas.ch/>. Elle concerne tous les centres d'archives cantonaux, municipaux et ecclésiastiques ainsi que les bibliothèques municipales.

¹³² <http://www.ecritsduforprive.fr/>.

¹³³ IRHT : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

¹³⁴ LEJEUNE, Philippe, « Les inventaires de textes autobiographiques », *Histoire, Economie et Société*, avril-juin, n° 2, 1996, p. 299-322. Voir l'association : Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique : <http://www.sitapa.org/accueil.php> et aussi Autopacte, inventaire des inventaires de textes autobiographiques : <http://www.autopacte.org/inventaire2.html>.

¹³⁵ <http://www.ipseite.net/indexation/>.

Le cadre de réflexion, façonné par les chercheurs étrangers et français, appelle une mise au point lexicale.

i. Mise au point lexicale : *Selbstzeugnisse*, ego-document, écrits du for privé

Les *Selbstzeugnisse*, appelés en français par Kaspar Von Greyerz *auto-témoignages*, rassemblent les écrits où l'auteur se livre consciemment. Ce sont essentiellement des autobiographies, des Mémoires, des journaux et autres cahiers intimes, des livres de famille, des livres de raison, des livres de comptes, des chroniques, un certain type de lettres, des récits de voyages et des journaux religieux¹³⁶.

Néologisme créé par le néerlandais Jacob Presser dans les années 1960, les *ego-documents* sont une extension du concept de *Selbstzeugnisse*. Ils regroupent « toutes sources dans lesquelles l'individu donne des renseignements sur lui-même, que cette expression soit un geste volontaire ou qu'elle soit conditionnée, au contraire, par d'autres circonstances¹³⁷ ». Sont considérés comme tels les journaux, les Mémoires, les *diaries*, les cahiers spirituels, les chroniques familiales, les correspondances, les récits de voyage, les récits autobiographiques, mais aussi les interrogatoires, les procès, les testaments et les registres paroissiaux¹³⁸. L'*ego-document* expose des expériences vécues par la personne qui rédige ou qui en est le sujet principal. Ne pourrait-on inclure dans cette catégorie les *alba amicorum* ? L'*album* ou *liber amicorum* voyage dans les sacs des étudiants. Chacun est invité à y inscrire une pensée, une signature. Il renferme des emblèmes et des dessins, notamment de nombreuses représentations des vertus cardinales et chrétiennes, des *memento mori* et des vanités. Malheureusement cette source n'a été repérée en archives en grande majorité qu'à partir du XVIII^e siècle¹³⁹.

Madeleine Foisil ne définit pas le concept d'*écrits du for privé* mais propose d'y inclure les Mémoires, les journaux, les livres de raison et aussi les journaux de docteur comme celui de Jean Héroard (1551-1628), médecin ordinaire du dauphin et du roi

¹³⁶ « Unter Selbstzeugnissen verstehen wir jegliche Texte, in denen eine Person explizit und freiwillig über sich selbst Auskunft gibt, im Kern Autobiographien, Tagebücher und Familienbücher. Briefe, Rechnungsbücher oder Reiseberichte, die natürlich auch Selbstzeugnisse sind, blieben aus pragmatischen Gründen ausgeschlossen bzw. wurden nicht systematisch erfasst. » dans la présentation de la banque de données : <http://selbstzeugnisse.histsem.unibas.ch/> ; sous la direction du professeur Kaspar Von Greyerz, rejoint par la suite par Gudrun Piller, Sebastian Leutert et Lorenz Heiligensetzer.

¹³⁷ http://www.mhfa.mpg.de/public/b35_lib3.html. A propos de SCHULZE, Winfried, *Ego-Dokumente. Annäherung an den Menschen in der Geschichte*, Akademie Verlag, Berlin, 1996, 348 p.

¹³⁸ AMELANG, James, « The dilemmas of Popular Autobiography », in VON GREYERZ, Kaspar, MEDICK, Hans, VEIT, Patrice (Hg), *Von der dargestellten Person zum erinnerten Ich : Europäische Selbstzeugnisse als historische Quellen (1500-1850)*, Böhlau Verlag Köln Weimar Wien, 2001, p. 431-439.

¹³⁹ Pour le XVII^e siècle, il existe notamment l'*album amicorum* de Jean Petitot, peintre en émail (1607-1691) de Genève, celui du protestant Nicolas Van Sorgen (1605) et celui de Jean Durant et Jacques Couët-Duvivier, son beau-frère, d'Avallon dans l'Yonne. La bibliothèque de Colmar possède des *alba amicorum* de la famille Pfeffel (XVIII^e et XIX^e siècles). Voir MOUYSET, Sylvie, *op. cit.*, p. 274-276. On peut aussi appeler ce type de livre « album de dédicaces » (*Stammbuch*), cf. MANDELSLO, von, Johann Albrecht, *Voyage en Perse & en Inde (1637-1640). Le journal de Johann Albrecht von Mandelslo*, Editions Chandeigne, Paris, 2008, p. 197-208.

Louis XIII. En revanche, la correspondance est omise. La notion d'espace privé et la possibilité d'étudier la familiarité, la famille et le corps sont mises en avant tout en sachant qu'avant la seconde moitié du XVII^e voire du XVIII^e siècle, l'intime n'existe pas¹⁴⁰.

ii. Une typologie

Les éditions modernes des *Selbstzeugnisse* s'efforcent toujours de proposer, en complément du texte, toutes les sources relatives à l'auteur comme par exemple les testaments. Nous prendrons en compte l'ensemble des possibilités offertes, mais dans cette partie nous présenterons seulement les *Selbstzeugnisse*, notamment ceux à la typologie plus complexe que sont les livres de raison et les journaux, les Mémoires et les autobiographies, tout en s'efforçant d'en présenter les opportunités de travail¹⁴¹. A l'instar de Madeleine Foisil, la correspondance est écartée de notre champ d'étude, car elle entraîne *de facto* une mise en œuvre spécifique. D'ailleurs, le projet *Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen-Age à 1914* ne la prend pas en compte. Les lettres bénéficient toujours d'un traitement à part, comme la banque de données mise en place par l'*Institut für Geschichte* de l'Université de Vienne, qui ne porte que sur la correspondance de femmes nobles du XVI^e au XVIII^e siècle¹⁴². Enfin, les écrits de médecin sont écartés, puisque la rédaction d'Héroard est centrée sur le petit Louis, futur Louis XIII : la condition de la nature ego-centrée du texte n'est donc pas remplie.

La pratique française du livre de raison apparaît au XIV^e siècle, se répand véritablement à partir de 1550, continue de progresser jusqu'au règne de Louis XIII avant de connaître une décroissance rapide après la Révolution. Le livre de raison est un texte mémoriel et pluri-générationnel, qui est plutôt le fait de roturiers provinciaux, de marchands, de membres du clergé et de la magistrature, mais très rarement d'artisans. Ces hommes ont en effet accès aux documents et sont habitués à consigner des faits. Ils vivent surtout dans les petites villes, car les grandes cités motivent plus facilement la rédaction de chroniques du temps et de la ville. Le Sud et le Sud-Ouest de la France,

¹⁴⁰ FOISIL, Madeleine, « L'écriture du for privé », in *Histoire de la vie privée*, tome 3 : *De la Renaissance aux Lumières*, sous la direction de ARIES, Philippe, DUBY, Georges, Editions du Seuil, Paris, 1999, p. 319-359.

¹⁴¹ Castellani propose des catégories supplémentaires et de définir par exemple un domaine spécifique correspondant à un « caractère principalement domestique » par rapport à des écritures familiales à caractère commercial et bancaire ou à d'autres écritures mixtes. Voir MORDENTI, Raul, « Les Livres de famille en Italie », *Annales ESC*, juillet-août, n° 4, 2004, p. 785-804.

¹⁴² Nous remercions Tilmann Robbe de nous avoir informé de l'existence de ces travaux. La banque de données est accessible sur Internet : <http://www.univie.ac.at/Geschichte/Frauenbriefe/>. Ce type de sources permet de mieux comprendre pensées et sentiments de l'émetteur et parfois du destinataire des missives. Les textes, localisés dans les centres d'archives, sont retranscrits ou ont été résumés. Arbres généalogiques, cartes géographiques complètent un site extrêmement. Le *Réseau scientifique pour l'étude de la communication dans l'Europe moderne*, porté par Hans Bot (Université de Nimègue), Eric-Olivier Lochard (Université Paul-Valéry Montpellier 3) et Antony Mc Kenna (Université de Saint-Etienne, UMR CNRS 5037) réalise un atlas européen des correspondances aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ce projet, *Correspondances, journaux intimes, relations de voyage, livres de raison, mémoires (XVII^e-XIX^e siècles)*, est porté par le SHADYC - Sociologie, Histoire et Anthropologie des DYNAMIQUES Culturelles, UMR 8562, Marseille - en collaboration avec l'université Paul Valéry de Montpellier III. SHADYC : <http://ifr134.aarts.org/SHADYC>.

pays de droit écrit, en recèlent plus que le Nord et le Nord-Est. Dans la mesure où ils présentent souvent une généalogie sur plusieurs générations, Michel Cassan propose d'y voir l'influence des règles de succession. Jean Tricard souligne le rôle fondamental des notaires, notamment dans le Limousin, le Périgord et la Provence, qui auraient initié leurs clients à la tenue de ces livres. De façon générale, les livres de famille sont rédigés par des hommes qui cherchent à conserver la mémoire de leur famille. Les journaux et les livres de raison, écrits régulièrement, divisent « la durée et l'action en une suite d'instantanés immédiats dont l'unité maximale est la journée écoulée¹⁴³ ». Transmis à l'héritier masculin, le livre de raison est gardé au sein du foyer et n'est pas destiné à être publié. Dès lors qu'une institution prend le relais, ces livres tendent à disparaître. L'enregistrement systématique des baptêmes et des sépultures après le Concile de Trente va sonner leur glas.

Le livre de raison double le registre paroissial car le chef de famille y note soigneusement les baptêmes de ses enfants. Les parents et l'épouse y apparaissent au moment des naissances, des maladies et des décès. Il fait également office de livre de comptes ; recettes et dépenses y sont reportées. « Tout ce qui modifie le cours ordinaire des choses de la famille¹⁴⁴ » est consigné dans de brèves notices, conférant un caractère de patchwork à l'ensemble. L'auteur ne s'y confie pas parce que le livre de raison ne renferme pas l'écriture du soi mais celle d'un soi collectif¹⁴⁵. Tout ce qui pourrait entacher la réputation, comme les sentiments négatifs, la haine, la colère, les échecs et les disputes ou les déviances, sont absents. Les accidents de parcours sont tus. Pour cette raison, la vie semble s'écouler dans les livres de raison comme un long « fleuve tranquille¹⁴⁶ ».

Ce n'est pas la co-résidence ou la parenté qui est perçue mais le réseau social de l'auteur, à savoir les personnes avec qui les liens sont entretenus de « manière régulière par ego avec un certain nombre de personnes, qu'ils soient parents, alliés ou amis¹⁴⁷ », autrement dit l'« entourage ». En effet, en dehors des proches, l'auteur entretient des relations de voisinage, professionnelles ou paroissiales et fait également des rencontres plus fortuites. La hiérarchie ancillaire par exemple n'exclut pas toute forme d'amitié, dont le transfert d'argent peut être une manifestation. Le livre de raison fait apparaître les liens forts. Naturellement, l'absence de relations et les contacts évités sont absents. De plus, le fonctionnement et les finalités du réseau sont à prendre en compte.

Le livre de raison a un aspect comptable et d'énumération. Aussi, y déceler la moindre tendresse est assez difficile. Leur sécheresse a été maintes fois soulignée. Toutefois, l'absence d'amitié dans les livres de raison est en soi une information. Silence

¹⁴³ FOISIL, Madeleine, *op. cit.*, p. 319-359.

¹⁴⁴ CASSAN, Michel, « Livres de raison, invention historiographique, usages historiques », in *Au plus près des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, dirigé par BARDET, Jean-Pierre, RUGGIU, François-Joseph, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 2005, p. 15-29.

¹⁴⁵ MORDENTI, Raul, *op. cit.*, p. 785-804.

¹⁴⁶ MOUYSSSET, Sylvie, *op. cit.*, p. 202.

¹⁴⁷ MOUYSSSET, Sylvie, « Livres de raison et construction des réseaux sociaux : l'exemple du Sud-Ouest de la France à l'époque moderne », in *Les Ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, Université Montpellier III, Montpellier, 2003, p. 266.

et présence, sécheresse et tendresse sont des renseignements, dont il s'agit de savoir tirer profit. Contrairement à Sylvie Mouysset, qui affirme que « les naissances, mariages et décès scandent le temps de la maisonnée [et qu'on] note avec précision naissance et baptêmes de chacun de ses enfants, mais aussi de ceux de ses frères et sœurs, sans oublier la progéniture de ses amis¹⁴⁸ », nous n'avons pas repéré de propension à vouloir se souvenir des naissances chez ses amis.

Les Mémoires relèvent d'une pratique masculine aux XVI^e et XVII^e siècles, importante dans la noblesse d'épée. Le mémorialiste rédige rétrospectivement pour ceux qu'il apprécie, et non pas spécifiquement pour sa famille. Il mêle dans son récit l'essentiel à l'anecdote. Bien souvent, l'auteur a connu ou connaît la disgrâce, l'exil, la prison et a traversé de pénibles épreuves. L'auteur se justifie et donne sa version des faits. Pour rétablir la vérité et conforter la véracité de ses propos, le mémorialiste fournit énormément de noms de famille et glisse dans son texte des documents, des lettres. La raison de ses ennuis est toujours mise en relief. Il dénonce l'ingratitude et la fourberie. La leçon tirée est amère. Tout est vu à son aune, à travers son regard et son jugement, pourtant il ne parle pas de lui directement. Certains mémorialistes rédigent ce document en guise d'aide-mémoire pour leurs vieux jours. Témoignage d'une vie riche, les Mémoires, qui possèdent souvent des qualités littéraires indéniables, ne sont jamais publiés immédiatement afin de ne pas compromettre leurs contemporains. Quel rôle et quel poids a l'amitié pour ces hommes que la vie n'a pas épargnés et qui se sont sentis trahis et abandonnés par ceux qui auraient dû les aider ? Fidélité et clientélisme sont deux axes d'étude pour cette source.

L'autobiographie est un « récit rétrospectif en prose que quelqu'un fait de sa propre existence, quand il met l'accent principal sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité¹⁴⁹. » Le caractère vraisemblable du récit ne peut être rendu par des vers, aussi la prose s'impose-t-elle. Rédigée par l'intéressé, qui est à la fois l'auteur, le narrateur et le personnage central, l'autobiographie ne révèle que les éléments directement liés à ce que l'auteur estime être la ligne directrice de son existence. Le projet doit être sincère et les propos ne pas trop s'éloigner de la vérité. La publication, immédiate ou non, est toujours envisagée. Un pacte autobiographique doit être passé entre l'auteur et son lecteur, à savoir la déclaration d'intention autobiographique est obligatoire dans le titre, le « prière d'insérer » de la dédicace, le préambule rituel ou dans une note conclusive. L'autobiographie se distingue des Mémoires, car ces derniers n'ont pas pour objet l'histoire d'une personnalité, mais l'époque, la situation. L'autobiographie ne peut être confondue avec le journal intime, parce qu'elle induit une rétrospective globale là où le journal implique une écriture morcelée et contemporaine¹⁵⁰.

L'autobiographie est un moyen de se contrôler, de se nourrir spirituellement et d'effectuer un travail sur soi. L'auteur se voit comme un autre, a pris conscience de la singularité de son expérience et pratique l'introspection, conditions non remplies avant 1700 au moins. L'émergence de l'autobiographie correspond à l'époque où s'élabore

¹⁴⁸ MOUYSET, Sylvie, *Papiers de famille. op. cit.*, p. 257.

¹⁴⁹ LEJEUNE, Philippe, *L'Autobiographie en France*, Armand Colin, Paris, 2003, p. 10.

¹⁵⁰ Les *Essais* de Montaigne ne sont pas une autobiographie mais un autoportrait, car le texte y est subordonné aux digressions de l'auteur.

l'idée d'une genèse de l'individu, durant l'enfance et l'adolescence. Or, l'autobiographie est l'histoire de la personnalité, un « mouvement récapitulatif de synthèse du moi¹⁵¹ ». Selon Philippe Lejeune, la première véritable autobiographie date de 1782, année de publication des six premiers livres des *Confessions* de Rousseau, qui a suscité de nombreuses vocations et servi de référence. Avant, il ne s'agit que d'une « préhistoire¹⁵² » de l'autobiographie. Cette chronologie est fortement critiquée, notamment par George Misch qui entend par « autobiographie » toutes les manières de parler de soi et considère que des auteurs antiques et médiévaux ont contribué au genre¹⁵³. En effet, avant le XVIII^e siècle en Europe, deux traditions d'écrits proches de l'autobiographie coexistent : l'autobiographie religieuse et certains textes *égotistes* de la Renaissance. Inaugurée par saint Augustin (354-430) et ses *Confessions*, l'autobiographie religieuse connaît un grand essor au XVII^e siècle, revivifiée par la *Vie* de sainte Thérèse d'Avila (1515-1582), rédigée de 1561 à 1565. Dans les textes égotistes de la Renaissance, où l'auteur met en avant sa valeur personnelle et fait part d'une certaine disposition à parler de lui-même, la dimension spirituelle importe peu. Seule la gloire et l'admiration des pairs comptent. Les Mémoires et journaux de Louis de Pontis ou d'Isaac Dumont de Bostaquet ont un ton personnel très fort. Dans ces textes égotistes du XVI^e et XVII^e siècles, si les sentiments et l'affection apparaissent sporadiquement dans le cadre familial, ils sont plus longuement présentés dans d'autres contextes¹⁵⁴. La confusion à propos des textes du XVI^e et XVII^e siècles est due à la position ambiguë qu'ils occupent, entre autobiographie, Mémoires et chroniques, au « carrefour des genres¹⁵⁵ ». Mais les religieux écrivent pour édifier et mettent en exergue l'exemplarité et non l'originalité. De plus, jusqu'au XVIII^e siècle, les mémorialistes et autres auteurs de livre de raison sont convaincus d'être isolés dans cette démarche, qui garde par là même un caractère confidentiel, en contradiction avec les principes du pacte autobiographique et de la nécessité d'un lectorat de l'autobiographie.

iii. Précautions de travail

Les écrits du for privé permettent d'approcher l'individuel et le social, d'où les difficultés à identifier et à quantifier l'originalité.

Au-delà du problème évident de transmission de ce type de document et des difficultés liées à la localisation de ces sources privées, force est de constater que le risque est, avec la mise en avant de la subjectivité de l'auteur, de produire une histoire fragmentée. De plus, le témoignage possède une valeur historique, qui nous enjoint de vérifier et d'authentifier, comme pour toute autre source, en évitant toute surcharge

¹⁵¹ LEJEUNE, Philippe, *op. cit.*, p. 13.

¹⁵² *Ibidem*, p. 37.

¹⁵³ MISCH, Georg, *Geschichte der Autobiographie*, 1949-1967, Schulte-Bulmke, Francfort, 1955-1969, 2 volumes, 1004 p.

¹⁵⁴ HEILIGENSETZER, Lorenz, « "... wie wol ich von natur schamhafft und forchtsam gewesen bin". Zur Darstellung von Gefühlen in Pfarrer-Autobiographien des 17. Jahrhunderts », in *Von der dargestellten Person zum erinnerten Ich : Europäische Selbstzeugnisse als historische Quellen (1500-1850)*, Böhlau Verlag Köln Weimar Wien, 2001, p. 171.

¹⁵⁵ FUMAROLI, Marc, « Les Mémoires du XVII^e au carrefour des genres en prose », *XVII^e*, n° 94-95, 1971, p. 7-39.

émotionnelle¹⁵⁶. De multiples autres raisons peuvent pousser l'auteur à prendre la plume : remercier Dieu, affermir sa foi, perpétuer la mémoire familiale, justifier ses actions. Les circonstances de la rédaction ou de la circulation du texte peuvent donner parfois quelques éléments de réponse. La dimension linguistique, sociale et culturelle des *Selbstzeugnisse* n'est pas négligeable. L'écriture est un acte social, réalisé en référence aux autres et répondant aux injonctions de l'époque¹⁵⁷. L'auteur n'est pas complètement maître de son écrit, parfois appelé à circuler au-delà de la sphère domestique. La diversité des temporalités entre également en jeu (le temps du vécu, de l'écriture, voire de sa réécriture) entre aléas de la mémoire et évolution de l'appréciation des faits.

L'étude fine d'un seul écrit ne constitue pas l'axe de nos recherches, notre démarche n'est pas qualitative. L'étape étant toutefois primordiale, les éditions de texte avec un appareil critique récent ont été privilégiées. Le XIX^e siècle a donné lieu à une multitude de publications, dont l'intérêt est pour nous limité, car les commentaires sont ceux d'historiens de la famille et de la démographie, en dehors de notre champ d'étude. Au-delà du problème de l'historicité des interrogations, ces auteurs, s'ils publient bien le résultat de leur recherche, ne citent que les extraits jugés à l'époque dignes d'intérêts. Enfin, bien souvent, les références d'archives ne sont pas fournies. Bien plus gênant, certaines éditions modernes se permettent de modifier le texte, sous prétexte que les répétitions littéraires pourraient fatiguer le lecteur, seules quelques lignes en préambule l'indiquent. Enfin, parfois, le texte est tronqué mais aucun appareil de notes ne vient indiquer au lecteur plus soucieux de véracité les changements apportés. Ainsi peut-on lire dans une préface : « Réduit à abrégé ces Mémoires [celles de Pontis/ Du Fossé] plus qu'ils ne l'ont été dans leurs diverses éditions, nous avons d'abord allégé le récit des répétitions de faits, commentaires et moralités qui l'embarassent et le retardent ; des anecdotes d'un intérêt secondaire que Pontis conte parfois avec le plus de complaisance, parce qu'elles témoignent le mieux de ce guignon qui l'a poursuivi et des événements sans relation directe avec sa vie, comme par exemple, toutes curieuses qu'elles soient, les aventures en Alger de son frère le chevalier de Malte. Nous ne prétendons point, hélas ! n'avoir écarté que le superflu, mais il fallait faire un choix¹⁵⁸. » Au regard de l'étendue des sources potentielles, rares sont les écrits du for privé publiés dans leur intégralité, minutieusement et avec un appareillage de notes.

Notre corpus reflète ces aléas. L'édition du *Journal* de Nicolas Brûlart (1528-1597) ne concerne qu'une partie de l'œuvre, à savoir les années 1588-1590¹⁵⁹. Les *Mémoires*

¹⁵⁶ ARTIERES, Philippe, KALIFA, Dominique, « L'historien et les archives personnelles », in *Sociétés et représentations*, CREDHESS, n° 13, avril 2002, p. 12. Les auteurs parlent de la nécessité de « désenbuer ces émotions » pour parvenir à accomplir un travail historique sur des sujets parfois délicats.

¹⁵⁷ AMELANG, James, *op. cit.*, p. 431-439.

¹⁵⁸ Préface de Robert LAULAN, in DU FOSSE, Pierre-Thomas, *Mémoires de Monsieur de Pontis qui a servi dans les armées cinquante-six, sous les rois Henri IV, Louis XIII, Louis XIV*, Mercure de France, 2007, p. 41-42. On peut aussi citer le travail d'édition du journal de voyage de Mandelslo : « Nous avons choisi de respecter la spontanéité de ce journal de voyage sans en changer ni supprimer une ligne, même si nous nous sommes permis d'en varier les répétitions par des synonymes appropriés qu'aurait sans doute acceptés l'auteur. » Avant-propos de Françoise de Valence, p. 7-8 ; de MANDELSLO, von, Johann Albrecht, *Voyage en Perse & en Inde (1637-1640). Le journal de Johann Albrecht von Mandelslo*, Editions Chandeigne, Paris, 2008, 270 p.

¹⁵⁹ Le manuscrit français 5315 à la BNF contient les années 1559-1566, 1567-1569 et 1588-1590.

de Philippe Hurault, comte de Cheverny (1528-1599), ont été recueillis et mis en ordre par l'abbé de Pont-le-Voy, son second fils, qui déclare les avoir fait transcrire sans aucune modification. L'original de la *Chronique* de François Buffet (1544-1611) est perdu. Paul Ferry, son contemporain, en a réalisé une copie, parvenue jusqu'à nous malheureusement amputée de 60 % du texte environ. Autre cas, les bénédictins possédaient le manuscrit original du *Journal* de Sébastien Floret (v.1558-1638) aujourd'hui perdu. Dom Robert, religieux de Saint-Arnould, en fit une copie sur le manuscrit autographe. Au XIX^e siècle, il est retranscrit mais d'une façon peu orthodoxe. Dans la mesure où aucun fait des années 1587-1594, ne mérite d'être imprimé, F. M. Chabert n'a publié que les « fragments utiles à connaître¹⁶⁰ » des années 1595-1638. Philippe Hurault, évêque de Chartres (1578-1620), continue les *Mémoires* laissés par son père conformément à ses instructions. Mais la rédaction ne débute que peu de temps avant sa mort et ne concerne que les années 1599 à 1601. Pour les *Mémoires* de Nicolas Goulas (1603-1683), l'édition employée ne concerne que les treize premiers chapitres de son écrit. Dernière précision, le récit de voyage de Dom Loupvent (*v.1490) est transcrit à partir du manuscrit, dénommé manuscrit A, écrit en 1532 ou 1533, juste après le voyage. Le Manuscrit B est le résultat, douze ans plus tard, d'une réécriture du Manuscrit A¹⁶¹. Enfin, Du Fossé rédige la vie de Pontis (1576-1670) après la mort de ce dernier et d'après ses souvenirs. Pour plus de clarté, ces *Mémoires* seront toujours mentionnés comme celles de Pontis / Du Fossé.

Reste que les écrits du for privé sont parfaitement adéquats pour qui tente d'approcher l'« Inneren des Menschen¹⁶² ».

iv. La définition du corpus.

Trente-quatre documents, rédigés par autant d'auteurs masculins, ont été étudiés. La rédaction est toujours en langue française, sauf pour le provençal Honorat de Valbelle.

¹⁶⁰ FLORET, Sébastien, *Journal de D. Sébastien Floret, religieux bénédictin de l'abbaye royale de Saint-Arnould de Metz*, Metz, 1862, p. 5.

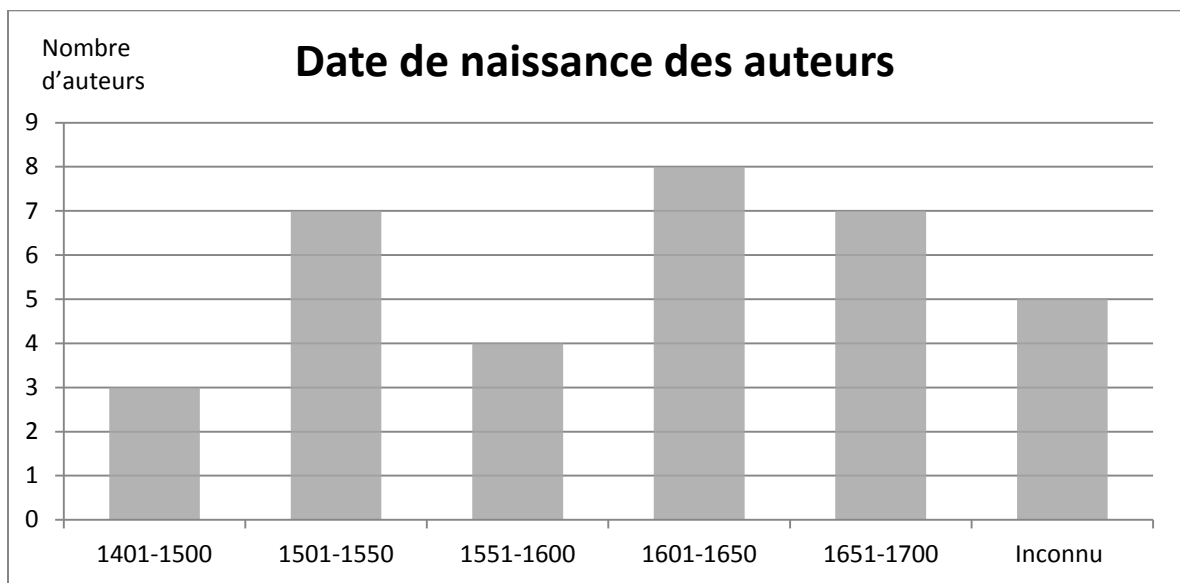
¹⁶¹ Dans le Manuscrit B, des documents viennent notamment enrichir le texte. La réécriture est motivée par l'ascension sociale de l'auteur, passé de simple frère trésorier à « grand prieur claustral » de Saint-Mihiel. Voir LANHER, Jean, MARTIN, Philippe, *Dom Loupvent. Récit d'un voyageur lorrain en Terre sainte au XVI^e siècle*, Editions Place Stanislas, Nancy, 2007, 189 p.

¹⁶² SCHULZE, Winfried, cité par BAUR, Esther, « „Sich Schreiben“. Zur Lektüre des Tagebuchs von Anna Maria Preiswerk-Iselin (1758-1840) », in *Von der dargestellten Person zum erinnerten Ich : Europäische Selbstzeugnisse als historische Quellen (1500-1850)*, Böhlau Verlag Köln Weimar Wien, 2001, p. 95-113.

LISTE DES SELBSTZEUGNISSE

Nom	Prénom	Titre usuel
-	-	<i>Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I^{er} (1515-1536)</i>
Aubrion	Jehan	<i>Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz avec sa continuation par Pierre Aubrion, 1465-1512</i>
Bauchez	Jean	<i>Journal de Jean Bauchez, greffier de Plappeville au XVII^e siècle</i>
Brûlart	Nicolas	<i>Journal d'un ligueur parisien des Barricades à la levée du siège de Paris par Henri IV (1588-1590)</i>
Buffet	François	<i>Chronique de Buffet, 1580-1588, La Ligue à Metz</i>
Challe	Robert	<i>Journal du voyage des Indes Orientales à Monsieur Pierre Raymond</i>
Châtelain	Jean	<i>Les Croniques de la noble ville et cité de Metz</i>
Choisy, de	François-Timoléon	<i>Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV Mémoires de l'abbé de Choisy habillé en femme</i>
Chorllon	Jean-Baptiste Alexis	<i>Ecrits de Jean-Baptiste Alexis Chorllon</i>
Du Bois	Marie	<i>Mémoires de Marie du Bois</i>
Du Boys de Riocour	Nicolas	<i>Relation des sièges et du blocus de La Mothe 1634-1642-1645</i>
Du Fossé / Pontis, de	Pierre-Thomas	<i>Mémoires de Monsieur de Pontis</i>
Dubois	Alexandre	<i>Journal d'un curé de campagne au XVII^e siècle</i>
Dumont de Bostaquet	Issac	<i>Mémoires d'Isaac Dumont de Bostaquet</i>
Floret	Sébastien	<i>Journal de D. Sébastien Floret</i>
Forbin, de	Claude	<i>Mémoires du comte de Forbin (1656-1733)</i>
Gouberville, de	Gilles	<i>Le Journal du sire de Gouberville</i>
Goulas, sieur de La Mothe	Nicolas	<i>Mémoires du sieur de La Mothe</i>
Gourville	Jean	<i>Mémoires du sieur de Gourville</i>
Hurault, abbé de Pont-le-Voy, évêque de Chartres	Philippe	<i>Mémoires de Philippe Hurault, évêque de Chartres</i>
Hurault, comte de Cheverny	Philippe	<i>Mémoires du comte de Cheverny</i>
Jamerey-Duval	Valentin	<i>Mémoires de Valentin Jamerey-Duval</i>
Le Coullon	Jean	<i>Journal de Jean Le Coullon</i>

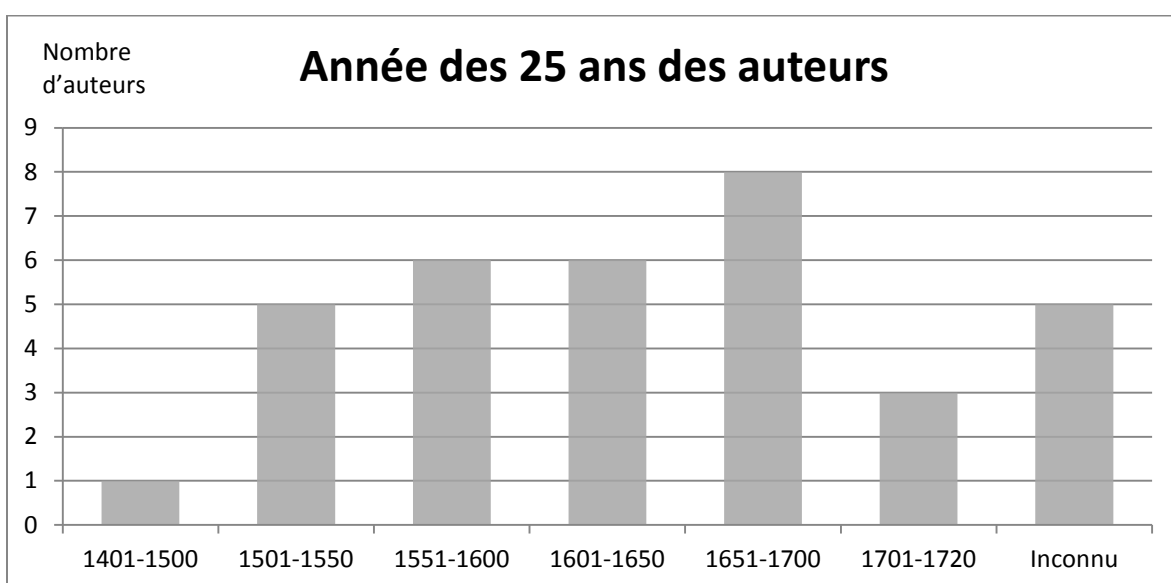
Louvent, Dom	Nicolas	<i>Voyage de Dom Louvent</i>
Macquéraux	Robert	<i>Chronicque de la Maison de Bourgogne</i>
Marteilhe	Jean	<i>Mémoires d'un galérien du Roi-Soleil</i>
Millet	Ponce	<i>Le Livre de raison de Ponce Millet</i>
Pape, seigneur de Saint - Auban	Jacques	<i>Mémoires du seigneur de Saint-Auban</i>
Paradin	Guillaume	<i>Le Journal de Guillaume Paradin</i>
Patte	Jean	<i>Journal historique de Jehan Patte, bourgeois d'Amiens</i>
Prion	Pierre	<i>Journal de Pierre Prion scribe</i>
Pussot	Jean	<i>Journalier de Jean Pussot, maître-charpentier de Reims (1568-1626)</i>
Valbelle, de	Honorat	<i>Histoire journalière (1498-1539)</i>
Versoris	Nicolas	<i>Le Livre de raison de Maître Nicolas Versoris</i>



Les auteurs sont nés pour 8.8 % d'entre eux avant 1500. Mis à part la période 1551-1600 représentée par seulement 11.8 % d'auteurs, le corpus dénombre environ 20.6 % à 23.5 % d'auteurs par phase historique. Cinq dates de naissance sont inconnues.

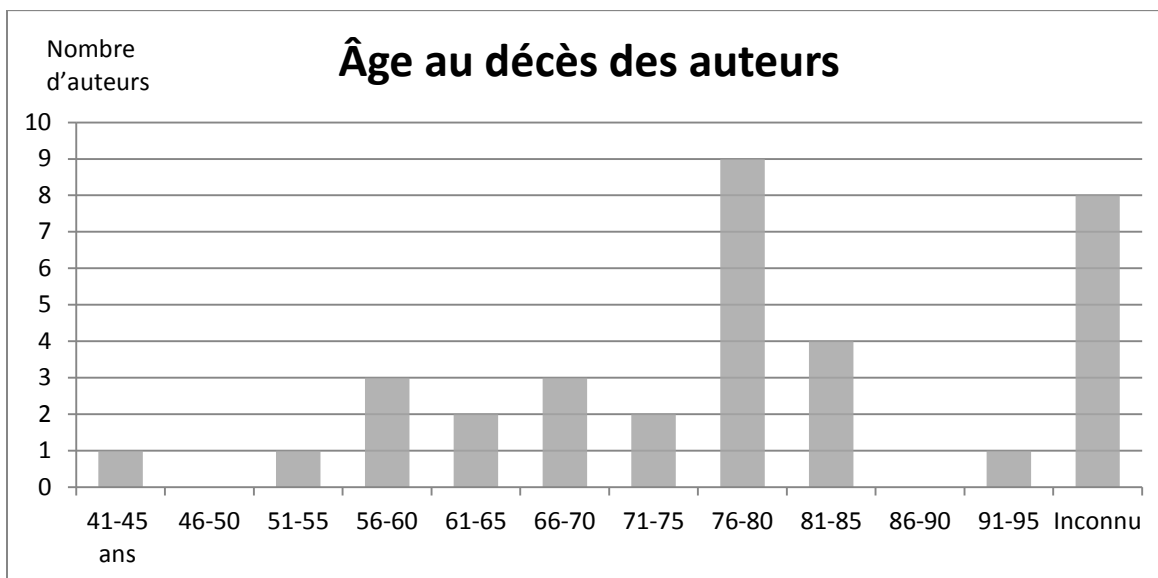
L'année de naissance permet de cerner le corpus et d'apprécier un relatif équilibre, mais force est de constater qu'elle ne résout rien. En effet, la durée de vie varie ainsi que les temporalités d'écriture. Comment apprécier le journal rédigé au jour le jour par le sire de Gouberville (1521-1578) par rapport aux Mémoires du comte de Cheverny (1528-1599) ? S'ils sont nés sensiblement à la même époque, au-delà du milieu de vie qui diffère, Gilles de Gouberville rédige dans les années 1549-1562 tous les jours, alors que le comte de Cheverny se lance dans une écriture rétrospective de 1596 à 1599.

Dans notre corpus, tous les auteurs vivent au-delà de 25 ans. Evidance dans une certaine mesure, car rédiger un livre de raison ou ses Mémoires sous-entend une vie bien remplie et l'écriture est souvent motivée par la transmission d'un héritage immatériel, celui de la mémoire de la famille ou de la vérité. On écrit lorsqu'on devient chef de famille, lorsqu'on se marie ou pour justifier ses actions passées. 25 ans, c'est également l'âge auquel on accède au mariage à la fin du XVI^e siècle¹⁶³, âge auquel la personnalité est déjà façonnée. Pour étudier de façon plus exacte l'impact de la vie politique, sociale et culturelle sur la représentation de l'amitié et la façon dont elle est vécue, connaître l'époque à laquelle les auteurs parviennent à l'âge de 25 ans permettrait de mieux cerner l'état d'esprit d'une génération et de contrebalancer l'effet dû aux différentes temporalités de l'écriture.

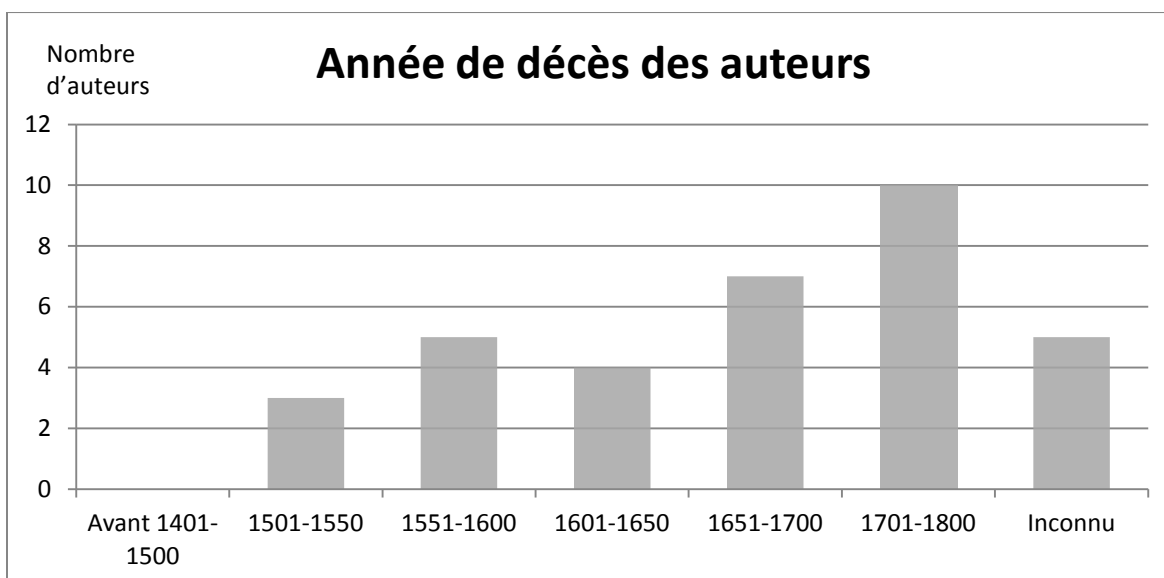


Le premier personnage de notre corpus, Jehan Aubrion, a 25 ans au XV^e siècle. 1651-1700 est la période où plus de 20 % des auteurs de notre corpus ont 25 ans. Entre 1501 et 1700, les auteurs accèdent à cet âge de façon homogène selon les tranches chronologiques. Trois auteurs, Jean Marteilhe (1684-1777), Pierre Prion (1687-1759), Valentin Jamerey-Duval (1695-1775), ont 25 ans après 1701 et appartiennent ainsi plutôt au XVIII^e siècle.

¹⁶³ Selon Scarlett- Boutouyrie, l'âge moyen au premier mariage pour les garçons est de 24-25 ans à la fin du XVI^{ème}, de 27-28 ans au XVIII^e siècle. BEAUVALET-BOUTOUYRIE, Scarlett, *La Démographie à l'époque moderne*, Belin, Paris, 1999, p. 118.

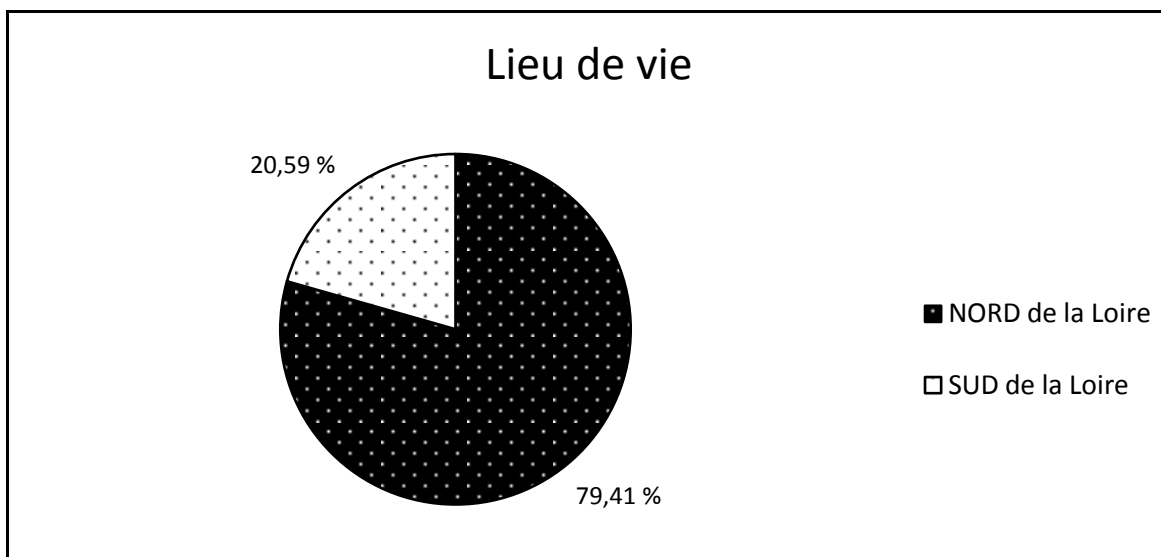


Le plus jeune défunt est Philippe Hurault, évêque de Chartres, à moins de 45 ans. Plus de 26 % des auteurs de notre corpus sont morts entre 76 et 80 ans, dont Jean Floret. Le doyen est Jean Marteilhe, qui trépassa à plus de 90 ans, après pourtant une partie de sa vie passée aux galères. Huit auteurs sont morts à un âge indéterminé.



Du fait d'un âge moyen au moment du décès élevé, 50 % de ces hommes sont morts après 1651, quasiment 30 % au XVIII^e siècle.

Dans la mesure où la répartition entre l'âge de la naissance, fort logiquement l'année des 25 ans et l'âge au décès est sensiblement égale, on peut estimer que le corpus est relativement cohérent.



L'absence d'information quant aux lieux de naissance et de morts est récurrente. De plus, ces renseignements ne sont parfois pas très pertinents, en ce qui concerne les marins, les militaires ou ceux qui vont devoir émigrer. En revanche, les « lieux de vie » permettent d'ancrer géographiquement l'auteur dans un espace, sans être trop restrictif. En effet, certains auteurs se sont beaucoup déplacés comme par exemple Marie du Bois qui a partagé sa vie entre la Cour et Montoire. La Loire servira de limite, entre pays de droit oral et pays de droit écrit. La grande majorité, presque 80 %, sont du Nord. Ceci ne reflète pas tant l'importance en volume des sources conservées en archives - qui est *a priori* plutôt en faveur du Sud, du moins en ce qui concerne les livres de raison - que notre volonté de privilégier la partie Nord du royaume¹⁶⁴. Les sept auteurs vivant dans le Sud (20,6 % du corpus environ) sont Jean-Baptiste Chorllon (Guéret), le seigneur de Saint-Auban (Dauphiné), Claude de Forbin (Bouches-du-Rhône), Jean Marteilhe (dans le Sud de 1684 à 1701 ; galérien ; puis aux Pays-Bas¹⁶⁵), Honorat de Valbelle (Bouches-du-Rhône), Pierre Prion (Aveyron), Jean Gourville (Charente). Marie du Bois vivant dans l'Yonne a été comptabilisé dans les auteurs faisant partie du nord de la Loire¹⁶⁶. Six des 34 auteurs sont des lorrains (17.65 %) : Dom Loupvent, Chatelain, Le

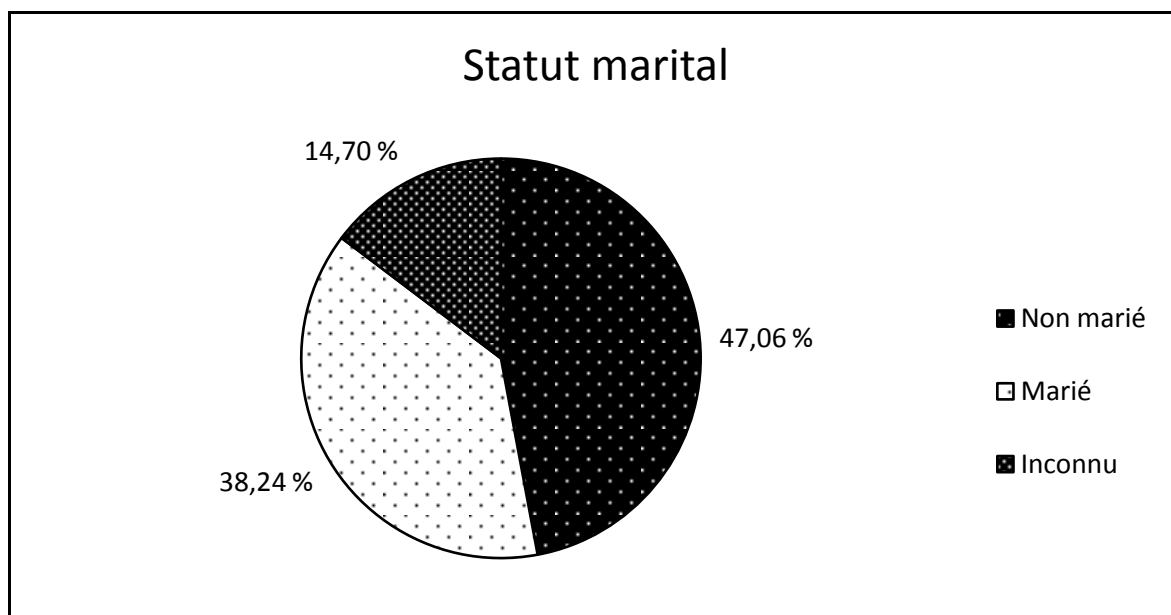
¹⁶⁴ La partie Nord du royaume est privilégiée pour différentes raisons. Tout d'abord, ce territoire est en grande partie du ressort du Parlement de Paris alors que le sud compte cinq parlements différents (Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Aix et Pau (créé en 1620). Cette cour souveraine parisienne organisée dès le début du XIV^e siècle offre une certaine homogénéité juridique à cet espace. A cela, il faut ajouter des lois successorales différentes entre le Sud et le Nord, ce qui est très important dès lors que l'on s'intéresse aux livres de raison qui sont liés justement à ces règles juridiques, la pratique de langue régionale encore vivace dans le Sud et une pratique de l'écrit qui y est plus affirmée. Le Nord et le Sud de la France sont bien différents tant juridiquement que socialement.

Rappelons simplement qu'au cours des XVI^e et XVII^e siècles sont créés pour le Nord les Parlements de Dombes, Bretagne, Metz, Franche-Comté et Flandres.

¹⁶⁵ Nous comptons Jean Marteilhe comme un homme du Sud car né dans le Sud, il est envoyé avec une période assez courte d'emprisonnement sur une galère à Marseille de 1701 à 1713. En 1719, il se marie à Amsterdam où il meurt en 1777. S'il passe sa majeure partie de sa vie dans un pays étranger, il a passé son enfance dans le Sud et surtout son récit concerne sa période de vie où il est dans le Sud du royaume.

¹⁶⁶ A des fins pratiques, nous employons ici les départements actuels.

Coullon, Aubrion, Bauchez, Floret. De plus, Valentin Jamerey-Duval, français, né en 1695, vit en Lorraine dès 1709. De plus, certains ont eu l'expérience de l'étranger, Dom Loupvent (* v.1490 ?) est parti en pèlerinage en Terre sainte tandis Claude de Forbin (1656-1733) joue le chef d'escadre. Jean Marteilhe (1684-1777) et Isaac Dumont de Bostaquet (1632-1709) ont tous deux vécu aux Pays-Bas.

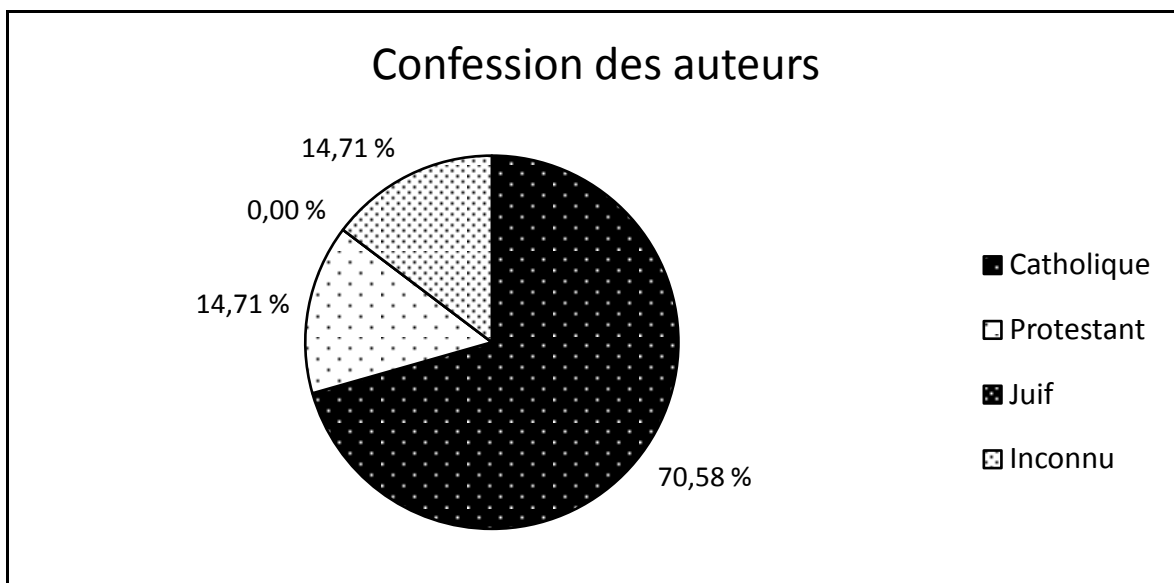


L'existence auprès du scripteur d'une épouse et *a fortiori* d'une famille influe peut-être sur le réseau amical¹⁶⁷. Cinq fois (14.70 %) pour Jean Châtelain, le seigneur de Saint-Auban, Robert Macqueraux, Jehan Aubrion et le « bourgeois de Paris, le doute subsiste. Jehan Aubrion est très certainement resté célibataire, car son journal a été poursuivi par son cousin germain et non un descendant direct. Treize hommes (38.24 %) se sont mariés, seize (47.06 %) sont restés célibataires. Parmi ces derniers, sept (20.59 % du corpus) sont des clercs : Dom Loupvent, Guillaume Paradin, Nicolas Brûlart, Sébastien Floret, Philippe Hurault et l'abbé de Choisy. Quant à Jean Gourville, il aurait épousé secrètement une fille de La Rochefoucauld selon Saint-Simon, mais le mariage n'étant pas rendu public, il reste comptabilisé en homme célibataire. De même, le sire de Gouberville ne s'est pas marié et a pourtant eu une descendance. Les célibataires sont surreprésentés dans ce corpus, car le célibat définitif s'élève en moyenne pour les années 1660-1664 à 3.9 %¹⁶⁸. Est-ce notre corpus qui distord la réalité ou les célibataires sont-ils plus enclins, à défaut de transmettre la vie, à témoigner de leur existence en rédigeant et à léguer un patrimoine écrit ? L'absence de charge de famille leur laisse-t-elle plus de temps pour se raconter¹⁶⁹ ?

¹⁶⁷ Actuellement, des études sociologiques montrent la diminution du cercle extra-familial à l'entrée de la vie maritale et surtout à la naissance des enfants.

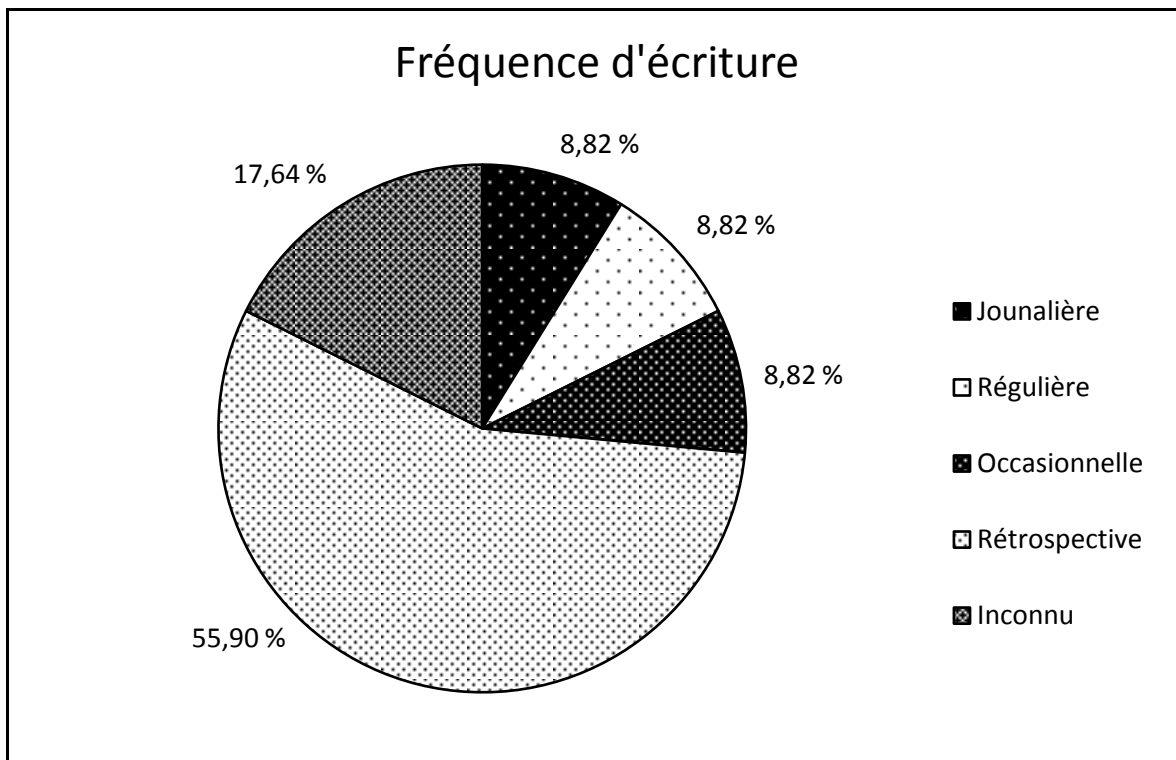
¹⁶⁸ BEAUVALET-BOUTOUYRIE, Scarlett, *op. cit.*, p. 118.

¹⁶⁹ A notre connaissance, aucun historien ne s'est intéressé au statut marital des auteurs des écrits du for privé.

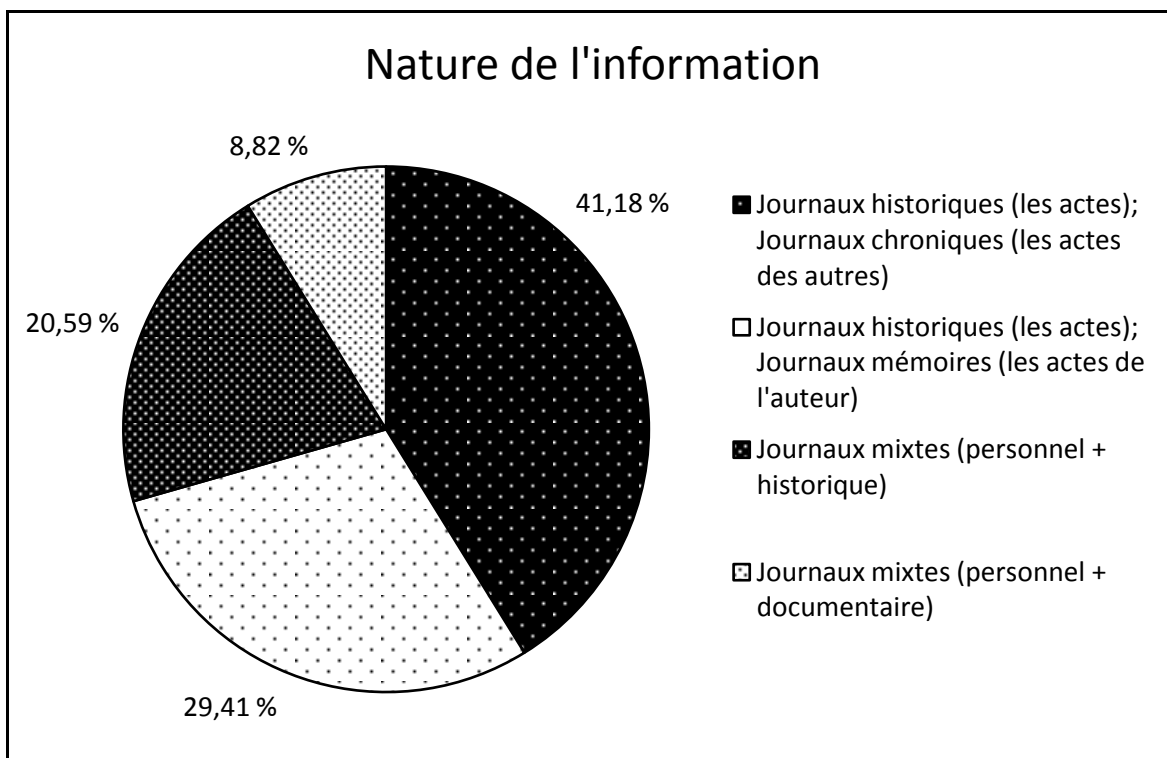


Plus de 70 % des auteurs (24 personnes) sont de confession catholique, dont deux sont jansénistes, de Pontis et Ponce Millet. La certitude n'est pas acquise pour cinq autres personnes mais il s'agit fort certainement de fidèles romains, le pourcentage serait alors de 85.30 %. Les juifs sont complètement absents. 14.71 % sont des protestants, dont François Buffet, converti au protestantisme en 1579, qui a rédigé une chronique sur la Ligue à Metz dans les années 1580-1588¹⁷⁰.

¹⁷⁰ A propos des questions religieuses et nationales, voir les travaux de Kaspar Von Greyerz. Il analyse notamment les attitudes calvinistes ou plutôt réformées envers le plaisir dans les sources autobiographiques allemandes et suisses de la fin du XVI^e jusqu'au début du XVIII^e siècle. Le plaisir de jouer, d'écouter de la musique, de voyager, de faire la cour voisinent avec ceux de la table, des visites au « spa » et du théâtre. La recherche de la bonne compagnie est primordiale. En comparaison, les Anglais sont beaucoup plus soucieux d'une relation avec Dieu et tirent plus de plaisir dans les lectures religieuses. VON GREYERZ, Kaspar, « Was it Enjoyable? Attitudes towards Pleasure of English and German Early Modern Autobiographers » in *Von der dargestellten Person zum erinnerten Ich : Europäische Selbstzeugnisse als historische Quellen (1500-1850)*, Böhlau Verlag Köln Weimar Wien, 2001, p. 183-199.



La question du temps est cruciale. Écrit-on tous les jours « à chaud », régulièrement, occasionnellement ou de façon rétrospective ? Il est extrêmement difficile de définir la périodicité de l'écriture, surtout entre la régulière et l'occasionnelle. Dans le corpus, seul le sire de Gouberville écrit, de façon certaine, quotidiennement. A des fins de clarification, deux catégories ont été définies : l'écriture morcelée et contemporaine des faits (qui regroupe l'écriture journalière, régulière et occasionnelle) (26.47 %), comme celle liée à un voyage ou à un livre de raison, et celle clairement rétrospective, qui se trouve être majoritaire (55.90 %, 19 auteurs). Pour six auteurs, la périodicité de l'écriture est ignorée.



Les écrits du for privé déroutent par l'aspect protéiforme des informations relevées en leur sein. Deux journaux peuvent porter leur intérêt sur des thèmes tout à fait différents. Pour contrebalancer l'inexactitude de la typologie qui « force » à désigner sous un terme fixe et définitif ce qui n'est bien souvent qu'un « patchwork », le type de classement mis au point par Sophie de Laverny semble être un bon compromis. Elle a classé les Mémoires des commensaux d'après leur contenu¹⁷¹.

Les journaux historiques consacrés aux actes des autres sont majoritaires et concernent plus de 40 % de notre corpus (14 journaux), suivis de ceux portant sur les actes de l'auteur à 29.41 % (10 journaux). Ceux au contenu mixte, personnel et historique ou documentaire, sont numériquement moins importants.

v. Un intérêt variable

L'étude de ces 34 textes a permis d'observer une plus grande sensibilité de certains auteurs quant à la question de l'amitié.

Deux auteurs proposent une définition de l'amitié : Marie Du Bois (1601-1679) et Alexandre Dubois (1655-1739). Six possèdent un ami intime : Nicolas Versoris (première moitié XVI^e siècle), Jean Le Coullon (*1525), Louis de Pontis (1634-1698) / Pierre-Thomas du Fossé, l'abbé de Choisy (1644-1724), Claude de Forbin (1656-1733) et Robert Challe (1659-1721). Gilles de Gouberville (1521-1578) et Jean Marteilhe (1684-1777) mettent en scène un tiers très proche mais sans jamais le dénommer

¹⁷¹ LAVERNY, Sophie de, *Les Domestiques commensaux du roi de France au XVII^e siècle*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 2002, p. 385. Sophie de Laverny a créé une troisième catégorie de journaux mixtes, dont le contenu est à la fois personnel, historique et documentaire comme les Mémoires du comte de La Châtre. Nous n'avons pas de tel document dans notre corpus.

« ami ». Un seul, Dom Loupvent (*v.1490 ?) présente un exemple d'amitié célèbre, celle d'Elisabeth et de Marie¹⁷². Mais quasiment tous font part de leur expérience de l'amitié, comme Pierre Prion.

Tous ont rédigé en français et un seul, Jean Marteilhe¹⁷³, vient du Sud (9.09 %). Cinq de ces hommes ont connu une longue absence du territoire, par l'exil, la prison, les galères ou les voyages.

COMPARAISON ENTRE LE CORPUS GENERAL ET LES AUTEURS S'INTERESSANT
PARTICULIEREMENT A L'AMITIE
SELON LA DATE DE NAISSANCE

Date de Naissance	Corpus global des 34 auteurs Pour rappel	Corpus global des 29 auteurs identifiés Pour rappel	Corpus des auteurs témoignant un grand intérêt pour l'amitié	
	En %	En %	En %	Chiffre
Avant 1401-1500	8.82 %	10.34 %	9.10 %	1
1501-1550	20.59 %	24.14 %	27.27 %	3
1551-1600	11.76 %	13.79 %	0 %	0
1601-1650	23.53 %	27.59 %	27.27 %	3
1651-1700	20.59 %	24.14 %	36.36 %	4
Inconnu	14.71 %	-	0 %	0
TOTAL	100 %	100 %	100 %	11

Les hommes nés dans les années 1551-1600 se sont détournés de l'amitié. En revanche, la notion devient très importante pour ceux venus au monde après 1650.

¹⁷² Folio 61 recto. 13 août 1531. « C'est là que la glorieuse Vierge Marie, enceinte de son doux enfant Jésus, après avoir quitté en hâte Nazareth, s'en vint saluer sainte Elisabeth, sa cousine et amie, et que, lors de leur rencontre, les petits enfants, qui étaient cousins, depuis le ventre de leur mère, se firent mutuellement fête et se reconnurent [...] ». in DOM LOUPVENT, *op. cit.*, p. 131.

¹⁷³ Sauf si compter dans le Nord...

COMPARAISON ENTRE LE CORPUS GENERAL ET LES AUTEURS S'INTERESSANT
PARTICULIEREMENT A L'AMITIE

SELON LA DATE DES 25 ANS

Année des 25 ans des auteurs	Corpus global des 34 auteurs Pour rappel	Corpus global des 29 auteurs identifiés Pour rappel	Corpus des auteurs témoignant un grand intérêt pour l'amitié	
	En %	En %	En %	Chiffre
1401-1500	2.94 %	3.45 %	0 %	0
1501-1550	14.71 %	17.24 %	27.27 %	3
1551-1600	17.65 %	20.69 %	0 %	0
1601-1650	17.65 %	20.69 %	9.09 %	1
1651-1700	20.58 %	24.14 %	36.36 %	4
1701-1720	11.76 %	13.79 %	18.18 %	2
Inconnu	14.71 %	-	9.09 %	1
TOTAL à 0.01 % près	100 %	100 %	100 %	11

Les années 1551-1651 sont véritablement une période où l'amitié n'est pas un sujet traité par ces hommes, alors âgés de 25 ans.

SELON LA DATE DE MORT

Date de décès	Corpus global des 34 auteurs Pour rappel	Corpus global des 29 auteurs identifiés Pour rappel	Corpus des auteurs témoignant un grand intérêt pour l'amitié	
	En %	En %	En %	Chiffre
Avant 1401-1500	0 %	0 %	0	0
1501-1550	8.82 %	10.34 %	0	0
1551-1600	14.71 %	17.24 %	9.10 %	1
1601-1650	11.76 %	13.80 %	0 %	0
1651-1700	20.59 %	24.14 %	18.18 %	2
1701-1800	29.41 %	34.48 %	45.45 %	5
Inconnu	14.71 %	0 %	27.27 %	3
TOTAL	100	100	100	11

L'interrogation sur l'amitié est surtout le fait d'hommes en majorité morts au XVIII^e siècle.

SELON L'AGE AU DECES

	Corpus global de 34 auteurs Pour rappel	Corpus des auteurs témoignant un grand intérêt pour l'amitié	
	En %	En %	En chiffre
41-45 ans	2.94 %	0 %	0
46-50	2.94 %	0 %	0
51-55	5.89 %	9.09 %	1
56-60	8.82 %	9.09 %	1
61-65	5.89 %	18.18	2
66-70	5.89 %	0 %	0
71-75	5.89 %	0 %	0
76-80	26.47 %	27.27 %	3
81-85	8.82 %	0 %	0
86-90	0 %	0 %	0
91-95	2.94 %	9.09 %	1
Inconnu	23.52 %	27.27 %	3
TOTAL à 0.01 % près	100 %	100 %	11

L'âge au décès de ces hommes intéressés particulièrement à l'amitié ne diffère guère du corpus total.

SELON LE STATUT MARITAL

Statut marital	Corpus global des 34 auteurs Pour rappel	Corpus global des 29 auteurs identifiés Pour rappel	Corpus des auteurs témoignant un grand intérêt pour l'amitié	
	En %	En %	En %	En chiffre
Non marié	47.06 %	55.17 %	63.64 %	7
Marié	38.24 %	44.83 %	36.36 %	4
Inconnu	14.70 %	0 %	0 %	0
TOTAL	100 %	100 %	100 %	11

La vie maritale n'est pas propice à l'expression de l'amitié. Trois célibataires du corpus restreint sont des membres du clergé (27.27 %). La proportion est plus basse dans le corpus général (20.59 %). Les prêtres catholiques sont-ils plus sensibilisés à la question de l'amitié, fort proche de la notion de charité ?

SELON LA CONFESSION

Confession des auteurs	Corpus global des 34 auteurs Pour rappel	Corpus global des 29 auteurs identifiés Pour rappel	Corpus des auteurs témoignant un grand intérêt pour l'amitié	
	En %	En %	En %	Chiffre
Catholique	70.58 %	82.76 %	81.82 %	9
Protestant	14.71 %	17.24 %	18.18 %	2
Juif	0 %	0 %	0 %	0
Inconnu	14.71 %	-	0 %	0
TOTAL	100 %	100 %	100 %	11

Des différences confessionnelles et nationales se sont fait jour. Ainsi, contrairement aux puritains anglais qui tiennent des « spirituel diaries and autobiographies », les huguenots français rédigent des livres de raison, des journaux de voyage, des Mémoires ou des chroniques. Le bon fonctionnement du consistoire n'a pas incité les protestants français à compenser un manque de formes externes d'applications de la discipline spirituelle¹⁷⁴. Peut-on religieusement discriminer l'intérêt porté à l'amitié ?

Le nombre d'inconnus diminue l'importance des catholiques dans le corpus de 34 auteurs. Protestants et catholiques seraient égaux devant l'expression du sentiment de l'amitié.

SELON LE TYPE D'ECRITURE

Type d'écriture	Corpus global des 34 auteurs Pour rappel	Corpus global des 29 auteurs identifiés Pour rappel	Corpus des auteurs témoignant un grand intérêt pour l'amitié	
	En %	En %	En %	En chiffre
Morcelée et contemporaine des faits	26.47 %	32.14 %	54.55 %	6
Rétrospective	55.88 %	67.86 %	45.45 %	5
Inconnue	17.65 %	-	0 %	0
TOTAL	100	100	100 %	11

L'amitié tient une plus grande place dans les textes contemporains aux faits (54.55 %) que dans les écrits rétrospectifs (45.45 %).

¹⁷⁴ Thèse de Philip Benedict (*The two Calvinisms*) présentée par VON GREYERZ, Kaspar, "Was it Enjoyable? Attitudes towards Pleasure of English and German Early Modern Autobiographers", in *Von der dargestellten Person zum erinnerten Ich : Europäische Selbstzeugnisse als historische Quellen (1500-1850)*, Böhlau Verlag Köln Weimar Wien, 2001, p. 183-199. BENEDICT, Philip, "Some uses of Autobiographical Documents in the reformed tradition", in *Von der dargestellten Person zum erinnerten Ich : Europäische Selbstzeugnisse als historische Quellen (1500-1850)*, Böhlau Verlag Köln Weimar Wien, 2001, p. 355-369.

NATURE DE L'INFORMATION

Nature de l'information	Corpus global des 34 auteurs Pour rappel	Corpus des auteurs témoignant un grand intérêt pour l'amitié	
		En %	En chiffre
Journaux historiques (les actes); journaux chroniques (les actes des autres)	41.18 %	18.18 %	2
Journaux historiques (les actes); journaux mémoires (les actes de l'auteur)	29.41 %	54.55 %	6
Journaux mixtes (personnel + historique)	20.59 %	18.18 %	2
Journaux mixtes (personnel + documentaire)	8.82 %	9.09 %	1
TOTAL	100	100	11

La physionomie du corpus des auteurs particulièrement intéressés par la question de l'amitié est bien différente de celle du corpus général, car certaines sources sont plus propices aux manifestations d'amitié. Les journaux historiques mettant en scène les actes de l'auteur sont majoritaires avec 54.55 %. Les journaux chroniques des actes des autres sont deux fois moins présents que dans le corpus des 34 auteurs.

Cette présentation permet de mesurer toute la difficulté d'étudier les *Selbstzeugnisse* ou bien les écrits du for privé dont il a surtout été question dans ce chapitre. Le travail « sur l'humain » empêche une stricte et rigoureuse classification, qui n'est pas souhaitable. Malgré une grande hétérogénéité de forme, de contenu et d'intérêt pour l'amitié, le corpus établi semble cohérent. Diverses remarques s'imposent. Cette source ne nous permet guère d'aborder l'amitié avant le milieu du XVI^e siècle. De plus, il semblerait que les auteurs du for privé soient plus sensibles à la question après 1650. Le célibat, les difficultés de la vie, l'éloignement volontaire ou subi comme les voyages ou la prison, l'exil favorisent le récit de l'amitié ou du moins l'évocation de l'ami. De même, les écrits journaliers ou réguliers renferment plus de relations amicales que les récits rétrospectifs dévolus à l'*ego*. En revanche, le critère confessionnel apparaît peu pertinent. Le but de l'exploitation de cette source est d'approcher le sentiment de l'individu et sa mise en pratique de l'amitié-dyade. Il s'agit là d'une véritable « chasse à l'indice » à travers une source qui n'est pas constituée en soi par l'auteur comme une présentation de l'ami ou du réseau amical.

d. Actes notariés

Dernier type de source employée, les actes notariés permettent de saisir par une étude sérielle l'histoire du groupe, comme celle des familles. Le chercheur peut reconstruire des parcours personnels pour mieux cerner l'individu. Les contrats de mariage sont emblématiques des années 1960. Michel Vovelle a patiemment employé les testaments dans la décennie suivante tandis que les inventaires après décès ont été mis au goût du jour sur l'initiative de Daniel Roche et Annick Pardailhé-Galabrun, notamment dans *La Naissance de l'intime, 3000 foyers parisiens, XVII^e- XVIII^e* en 1988. Ces trois sources sont tout à fait symboliques du travail accompli autour des actes notariés. Historiens de l'art comme historiens du droit et généalogistes trouvent leur profit à exploiter ces documents dont des nouvelles potentialités sont toujours mises au jour comme par exemple l'étude de l'infra-judiciaire. Les questions foncières et successorales se sont actuellement affaiblies. Reflétant le quotidien, les archives notariales sont de nature économique. Les échanges matériels, monétaires et patrimoniaux sont prépondérants laissant une portion congrue à l'émotion. Mais l'arrivée imminente de la mort étant peut-être plus propice à laisser les cœurs s'épancher, nous avons privilégié les testaments.

Le testament est un « acte solennel de notre propre volonté portant exécution de ce que nous voulons être exécuté après notre propre mort¹⁷⁵ ». Acte civil aux connotations religieuses très fortes, il est révocable à tout moment jusqu'à la mort du testateur. L'âge ou la maladie motive souvent l'individu à préparer son trépas et à assurer son salut. Le testament est souvent rédigé *in extremis* avant de mourir. Organiser le moment du grand passage un peu trop tôt risquerait d'en accélérer la venue. On procède à la répartition de ses biens, on veille à la cohésion familiale. Deux sortes de testaments coexistent. Le testament olographe est rédigé par le testateur lui-même qui, une fois sa signature apposée, remet l'acte entre les mains du notaire. Dans le cadre du testament solennel ou nuncupatif, le curé ou, surtout dès le XVI^e siècle, le notaire, met par écrit les dispositions de son client avant de lui relire l'acte et de l'inviter à signer. Tout ceci se déroule devant au moins deux témoins, à l'étude du notaire ou chez le testateur. La liberté du testateur paraît de prime abord plus assurée dans les testaments olographes. Il n'est en effet nullement tenté de limiter le nombre de mots comme chez le notaire, payé à la ligne. Il n'est pas non plus gêné par sa présence mais le manque d'habitude à écrire et à transcrire ses pensées peut l'entraver alors que le notaire l'aide à exprimer ses idées et ses sentiments. Ainsi, « la médiation notariale n'a jamais joué comme un frein, mais comme un accélérateur¹⁷⁶ ». Le testateur reste cependant l'objet de pressions extérieures de la part de l'Eglise, du confesseur, du cercle familial... Le préambule du testament comporte des renseignements sur le testateur à savoir son nom, sa situation sociale, sa profession, son domicile. Les raisons de la rédaction sont rappelées ainsi que l'état de santé physique et psychologique du testateur. Signe de croix, invocation, recommandations de son âme à Dieu et aux intercesseurs placent bien l'acte sous le

¹⁷⁵ CHAUNU, Pierre, *La Mort à Paris*, Fayard, Paris, 1978, p. 226.

¹⁷⁶ CHAUNU, Pierre, *op. cit.*, p. 233.

sceau de la religion. Les modalités de l'inhumation (lieu, cérémonie funèbre) sont précisées avant la définition des legs pieux et des fondations de messes. Paiements des dettes, demandes de pardon, dons aux domestiques, dispositions d'ordre patrimonial, legs faits à la famille, aux amis, institution d'héritiers, désignation d'un ou plusieurs exécuteurs testamentaires occupent ensuite le reste du testament qui s'achève toujours avec l'affirmation de sa validité, la mention de son lieu de rédaction, la date, le nom du notaire et des témoins.

Le testament nous offre un instantané d'une partie des relations de l'individu, les bénéficiaires des dons, les témoins et les exécuteurs testamentaires. Il peut évoluer par le biais des codicilles ou par la rédaction d'un nouveau testament à la faveur des décès et des changements dans l'univers social, familial, amical du testateur. Si les clauses civiles évoquent des stratégies de successions où une des préoccupations premières est la volonté d'assurer l'avenir du conjoint et des enfants, on peut tenter de dégager la nature des relations liant le testateur avec ceux qu'il a avantagés : conjoint, parent(s), enfant(s), frère(s), sœur(s), parrain(s), marraine(s), domestique(s)¹⁷⁷, client(s), protecteur(s), ami(s). Ainsi, la présence des bénéficiaires des dons et des demandes de pardon n'est pas anodine et permet de mieux appréhender les gestes, nature et importance des dons variant selon les liens unissant l'individu au testateur¹⁷⁸. Garant du souhait du testateur après sa mort, l'exécuteur testamentaire doit veiller à la bonne réalisation des legs et des autres demandes de messes. Chargé de payer les dettes du défunt, il effectue le partage entre les héritiers. Cette personne de confiance a une responsabilité financière importante. Les historiens d'art éprouvent quelques difficultés à identifier l'homme posant à côté de Raphaël dans *Autoportrait de Raphaël avec un ami*, certains proposent d'y voir son exécuteur testamentaire Branconio dell'aquila, dont la nature exacte de la relation avec Raphaël ne nous est actuellement pas connue¹⁷⁹.

Pour étudier des actes notariés, trois solutions coexistent : on dépouille les actes d'un groupe restreint d'études notariales, on procède à un sondage systématique, ou on sélectionne un type précis d'acte. De plus, il s'agit de connaître au mieux l'environnement humain et économique des individus car, si certains sont absents de ces sources parce qu'ils n'ont rien à transmettre - pauvres, enfants, femmes -, la discontinuité temporelle et géographique de ces actes accentue l'inégale répartition sociale. De plus, l'objectivité de ces sources est toute relative dans la mesure où des règles extra-juridiques président à leur élaboration : règles morales, entraide et réciprocité influencent leur tenue¹⁸⁰.

¹⁷⁷ Les domestiques sont logés dans la maison et sont souvent proches des enfants de la maison.

¹⁷⁸ Un détour par les collections de musées peut permettre de trouver quelques-uns de ces objets. A première vue, ils sont très rares avant le XVIII^e siècle.

¹⁷⁹ *L'Autoportrait de Raphaël avec un ami*, 1518-1519, 83 cm x 99 cm, peinture à l'huile sur toile Louvre. Pordenone (1483-1539), Pontormo (1494-1557), Giulio Romano (1492-1546), Aretino Pietro (1492-1556), Antonio da Sangallo Le Jeune (1483-1546) sont des peintres et architectes. Nous ignorons la profession de Branconio dell'Aquila et la nature de ses liens avec Raphaël.

¹⁸⁰ Giovanni Levi dans *Le Pouvoir au village* démontre que la formation des prix de vente de terrain repose sur la configuration du village, l'entraide et la réciprocité. La valeur fixée est selon la qualité de l'acheteur, parent ou voisin, et traduit la nécessité plus ou moins urgente de se procurer des liquidités. Cf. CHAUVARD, Jean-François., « Sources notariales et analyse des liens sociaux. Un modèle italien ? », in *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe XVI^e -XVIII^e siècle*, sous la direction de RUGGIU, François-Joseph, BEAUVALET, Scarlett, GOURDON, Vincent, Presses de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2004, p. 87-109.

Nous avons songé tout d'abord à une étude non pas exhaustive des actes de l'étude Hébert, mais des testaments de ce notaire établi à Toul, évêché occupé par les Français suite à la Chevauchée d'Austrasie. En effet, par un précédent travail de prosopographie sur les magistrats de la ville de Toul entre 1552 et 1648, l'élite de la petite ville nous est assez bien connue et celle-ci semble avoir apprécié particulièrement les services de maître Hébert, actif entre 1576 et 1630¹⁸¹. Ceci nous permet de cerner autant que possible les liens entre les personnes, dans une ville. Prendre en compte les testaments passés chez tous les notaires toulousains dans une fourchette chronologique réduite présente le désavantage de ne pas prendre en compte toute la période de notre étude, à savoir les XVI^e et XVII^e siècles. Enfin, le sondage est difficile à mettre en œuvre si l'on veut que la « clientèle » soit somme toute homogène. L'étude des testaments passés devant le notaire Hébert s'est vite soldée par un constat douloureux : des nombreux noms inconnus jusqu'alors et une absence d'amis. Dans le cadre d'une étude de l'amitié, le souci de reconstruire le réseau social d'un individu pour comprendre au mieux la logique mise en œuvre lors de la rédaction d'actes notariés est primordial et utopique. Utopique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la nécessité de ne pas se contenter d'un seul type de document est vite mise à mal par la réalité de l'importance des archives, surtout pour le XVI^e siècle. Prenant acte de cette situation, déjà repérée et mise en avant par de nombreux historiens, nous avons choisi de nous rapprocher de la monographie individuelle et de privilégier le croisement de sources, les archives notariales se prêtant finalement assez mal aux recherches biographiques¹⁸². Les éditions récentes d'écrits du for privé ont parfois fait le choix d'éditer les actes notariés de l'auteur. Ainsi, les testateurs sont parfaitement connus et leurs *Selbstzeugnisse* nous permettent de cerner au mieux leur réseau. En effet, les témoins reflètent certes le cercle amical mais également l'état du réseau disponible sur place au moment de l'acte et de la démographie des générations antérieures, la sélection dans le réseau de parenté, la valeur et la fonction du lien familial (qui n'est pas la même selon les milieux, les dynamiques, et peut-être les régions¹⁸³). De plus, il faut distinguer la structure du réseau (qu'on peut trouver en partie par ces sources), de la valeur des liens (leur intensité) car le cercle de connaissances diffère bien de la fréquentation de personnes. Ainsi, les sources associées aux écrits du for privé étudiées sont : le testament (1617) et l'inventaire après décès (1626) de Jean Pussot, le testament de Brûlart (1597), les trois du valet de chambre Marie Du Bois (1649, 1661, 1676), celui d'Erasmus (1627). Le testament littéraire de Mandelslo (1616-1644) daté de 1635 retiendra notre attention. Ce page à la cour de Friedrich III von Schleswig-Holstein, envoyé en mission pour le duc de Suède en 1641 avant de devenir capitaine de cavalerie au service de la France en 1643, est parti en voyage en Perse et en Inde de 1637 à 1640. On n'omettra pas l'acte d'inhumation au

¹⁸¹ A Toul, les actes notariés sont conservés à partir de 1576 et les registres de baptême dès 1594. Les minutes du notaire Hébert regroupent les années 1576-1629 et 1579-1630. Archives départementales de Meurthe-et-Moselle : B48 f°88 ; 11E 2-14 ; 28 E 1-9.

¹⁸² CHAUVARD, Jean-François., *op. cit.*, p. 87-109.

¹⁸³ JAHAN, Sébastien, « Parenté et stratification sociale. Les témoins aux contrats de mariage dans la France du Sud-Ouest (XVII^e-XVIII^e) », in *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe XVI^e-XVIII^e siècle*, sous la direction de RUGGIU, François-Joseph, BEAUVALET, Scarlett, GOURDON, Vincent, Presses de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2004, p. 187-204.

cimetière protestant (1709) d'Isaac Dumont de Bostaquet, son testament (1690), celui de son ami Leboyeux (mort en 1665). On pourra aussi avec intérêt regarder le testament de Pierre le Gendre, trésorier de France sous Louis XII et François I^{er}, mort sans enfant en 1525. Nous emploierons dès lors les études portant sur le choix des prénoms et des parrains.

Rareté ou extrême importance des amis dans les actes notariés ? Malheureusement, tous les jugements émis par les historiens ne mentionnent précisément ni un type d'actes, ni une période précise. L'opinion est générale et n'est jamais quantifiée : « en dépit de leur caractère de registre public ordinaire, on peut y trouver de nombreuses références à l'affectivité et aux relations humaines, indispensables à la connaissance de l'histoire sociale¹⁸⁴ » selon Casares pour l'Espagne. Johan met en garde « contre le risque d'une amplification du paramètre familial dans la compréhension du jeu social, mise en garde partiellement justifiée compte tenu de ce que [il] vien[t] de dire de la place importante des amis dans certains cas¹⁸⁵ ». Pour notre part, nous avancerons prudemment l'idée que les amis s'ils apparaissent dans les actes, notamment dans les testaments, au cours des XVI^e et XVII^e siècles, sont rarement présentés comme tels¹⁸⁶.

Comment l'individu rend-il compte de son expérience de l'amitié ? Il en témoigne en ayant en tête, de façon inconsciente, tout le discours normatif. Il n'existe pas d'expérience vierge de réminiscence de discours prescriptif. Des normes sociales sont aussi mises en œuvre lorsqu'on rédige un testament. Avec l'iconographie, les écrits du for privé sont peut-être la source la plus difficile à appréhender. Pour des raisons techniques, la correspondance est toujours traitée à part dans les études ou banques de données et nous avons pris le même parti.

* * *

L'élaboration de ce corpus est le fruit de nombreux arbitrages et rééquilibrages que nous avons choisi de présenter car nous sommes convaincus que d'autres critères peuvent toujours modifier la lecture du sentiment de l'amitié aux XVI^e et XVII^e siècles. Notre corpus se veut le plus cohérent et pertinent possible. Sa conception a induit une réflexion nous invitant à certaines précautions comme par exemple pour l'iconographie. Le corpus lui-même a parfois rapidement indiqué que le cheminement intellectuel ne donnerait lieu à aucune piste exploitable. Il a fallu par ailleurs parvenir à faire « parler » des sources qui n'ont pas été créées pour faire mention de l'amitié. En ce qui concerne la

¹⁸⁴ MARTIN CASARES, Aurelia, GARCIA PEDRAZA, Amalia, « Les actes notariés, source pour l'histoire sociale en Espagne », in *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe XVI^e-XVIII^e siècle*, sous la direction de RUGGIU, François-Joseph, BEAUVALET, Scarlett, GOURDON, Vincent, Presses de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2004, p. 109.

¹⁸⁵ JAHAN, Sébastien, *op. cit.*, p. 187-204.

¹⁸⁶ Sous le terme d'« ami » peut se cacher des affins (frères d'une belle-sœur par exemple), des parents d'un premier lit : dans les témoins de mariage civil du XIX^e siècle.

chronologie, les sources sont, sans surprise, plus abondantes à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle.

L'aire géographique retenue des auteurs de ce corpus, du royaume de France et de la Lorraine, voire des pays étrangers avec Erasme par exemple ou Thomas More, est vaste mais on ne saurait faire correspondre à l'aire géographique une dimension sociale. En effet, la distance ne recoupe pas l'éloignement intellectuel et psychologique. Les livres sont lus au-delà des strictes frontières politiques.

De plus, les groupes socialement considérés comme homogènes tels les grands intellectuels de la République des Lettres n'ont pas été retenus car, cela aurait orienté le travail vers une étude de l'amitié dans le cercle restreint de l'élite lettrée et notre étude aurait alors traité des échanges intellectuels. Les Mémoires d'intellectuels, d'artistes et les journaux relevant d'examens de consciences spirituels de religieux ont été écartés puisque l'étude ne porte pas sur un état particulier de la société comme le clergé. Enfin, le corpus ne prend pas en compte les femmes car, pour diverses raisons, elles sont écartées de notre étude. De plus, elles sont peu nombreuses à avoir rédigé des écrits du for privé¹⁸⁷. Toutefois, le corpus n'est pas si hétérogène qu'on peut le penser à la première lecture : les écrits du for privé sont de la main d'une frange assez mince de la population, dont la représentativité est toujours à questionner. A ce corpus correspond une pluralité d'appropriations des discours normatifs et des expériences vécues.

Pour étudier l'évolution du concept d'amitié, peut-on mettre à profit des sources relevant des hautes sphères intellectuelles et les écrits de contemporains moins élevés socialement et évoluant dans des sphères intellectuelles moins favorisées ? La réponse à cette dérangement interrogation est apportée par les travaux de Ginzburg. Dans le *Fromage et les vers*, l'historien italien met en évidence les influences réciproques des cultures des « classes subalternes » et de la « culture dominante ». Les opinions de Menocchio, le meunier frioulan, fragilisent tout à fait le modèle de la « circulation culturelle » de Bakhtine¹⁸⁸. Menocchio lit et assimile ses lectures, riche d'une culture orale très forte. Entre le discours de ces œuvres écrites et ce qu'il en retient, les différences sont notables. Il s'agit donc de varier les types de sources, populaires et intellectuelles, car les classes subalternes lisent ou ont aussi connaissance des « grandes » œuvres.

Le travail se propose d'employer l'ensemble de ces sources afin de jouer constamment entre trois facettes de l'amitié : la norme, sa réception et le vécu. Chaque source étant plus spécifiquement capable de nous renseigner sur l'un de ces trois visages. Le corpus frappe par son éclatement. La multiplicité de la nature des sources implique une grande diversité de méthodes de travail afin de tirer toutes les informations et bénéfiques possibles. Les auteurs et leurs intentions sont fort divers tout comme les modes d'élaboration et de réception de leurs productions écrites et iconographiques. Il s'agit de jouer sur différents registres et types de sources afin d'osciller entre

¹⁸⁷ De façon générale, l'histoire du journal féminin est très liée au protestantisme. Nous expliquons de manière approfondie dans le chapitre suivant les raisons pour lesquelles nous avons écarté les femmes du corpus.

¹⁸⁸ « L'impressionnante convergence entre les positions d'un obscur meunier frioulan et celles de groupes intellectuels les plus raffinés et les plus conscients de son temps repose avec force le problème de la circulation culturelle formulé par Bakhtine. », in GINZBURG, Carlo, *op. cit.*, 1980, p. 15.

représentations et réalités. Point par point, source par source, nous avons tenté de dominer cette masse documentaire en établissant un corpus cohérent. Il a bien été question de voir les rapports entre le mot et la réalité, entre le pensé et le vécu. C'est pourquoi, après ce long travail préparatoire, nous avons choisi d'exposer l'amitié, comme vu dans le premier volume, sous trois grands axes : la genèse, la vie et la mort de celle-ci.

L'AMITIE CHEZ LES FEMMES

Un choix s'est rapidement imposé : celui d'écartier de notre étude la femme ou plutôt de les étudier en creux. Mains éléments justifient cette mise à l'écart.

I. Un monde masculin

Les philosophes antiques mènent leur réflexion sur l'amitié dans une société où la femme est à l'écart de la vie de la cité. Les femmes grecques et romaines sont des citoyennes de droit inférieur. Les vertus exaltées par Cicéron ne peuvent être mises en pratique que par les hommes dans le cadre d'une vie sociale extra-familiale. Les Antiques prennent pour sujet d'étude l'homme. Leur réflexion n'a pas pour vocation d'être universelle. Les Anciens ne s'intéressent pas à l'amitié vécue par les femmes.

La société de l'époque moderne est tout autant dominée par les hommes. Des conseils existent pour engendrer des garçons et non des filles, qui n'apportent que des soucis. On craint pour leur santé fragile, on éprouve des difficultés à les marier ou à les établir en religion et elles amputent le patrimoine en convolant. Elles ne peuvent conserver un esprit équilibré et elles sont réputées infidèles et bavardes.

Lier amitié et l'entretenir nécessitent de grandes qualités morales et une grande vertu, dont elles sont dénuées. Comment être une amie dans ces conditions ? Les femmes sont d'éternelles inférieures aux yeux de la société, d'un point de vue juridique et physiologique et elles ne partagent ni lieux, ni temps propices à l'amitié. Aucun exemple ne s'offre à elles.

a. D'éternelles mineures

La femme, en tant que citoyenne, est protégée par les lois de sa ville mais sa présence dans les assemblées d'habitants de village est très exceptionnelle et elle est exclue des conseils de fabrique et des anciens dans les villages. Les veuves, quand elles sont convoquées, ne peuvent ni voter, ni donner leur avis et prennent simplement acte des décisions.

Seules les abbesses, les héritières de fief et celles devenues chefs de famille ou membres de corporations féminines peuvent assister aux assemblées provinciales et élire les députés des Etats Généraux. Toutefois, il semblerait que des hommes les représentent à chaque fois au XVI^e siècle¹⁸⁹.

Les femmes ne sont ni soldats, ni juges et si elles sont autorisées à passer des contrats, elles ne peuvent signer comme témoins. Comme l'usage est de nommer « ami » celui qui appartient au même corps social ou professionnel, le fait que les femmes en soient exclues les désavantage quant à l'amitié.

¹⁸⁹ Après 1614, les Etats généraux ne se réunissent plus. Seuls les Etats provinciaux perdurent.

La femme est ainsi dotée d'un statut juridique inférieur à l'homme. En 1586, Jean Bodin dans les *Six livres de la République* affirme : « Quant à l'ordre et à la condition des femmes, je ne veux pas m'en mêler. Je pense simplement qu'elles doivent être tenues à l'écart de toute magistrature, poste de commandement, tribunal, assemblées publiques et conseils, de sorte qu'elles puissent accorder toute leur attention à leurs tâches féminines et domestiques¹⁹⁰ ».

Quand le pouvoir s'acquiert par succession, la femme peut prendre place dans un champ d'activité publique. Marie Stuart d'Ecosse (1542 ; 1542-1567 ; 1587), Marie Tudor (1516-1553-1558), Elisabeth I^{ère} (1533-1558-1603) et Catherine de Médicis (1519-1589) le prouvent mais leurs gouvernements sont perçus comme contre nature. La mère du roi peut occuper la fonction de régente et joue de toutes façons un rôle en tant que mère et épouse de roi. Mais ce sont les circonstances particulières qui propulsent ces femmes à ces fonctions. Elles ne sont jamais désignées membres du conseil privé du roi.

De plus, l'identité sociale des femmes est réduite à leur identité sexuelle : vierge, épouse, veuve¹⁹¹. Leur statut dépend de l'existence d'un homme à leur côté. D'ailleurs, d'un strict point de vue sémantique, l'« ami » est l'amant de la femme mariée et l'« amie » est la maîtresse, selon le dictionnaire de l'Académie Française en 1694.

Même si certaines ont pu acquérir une certaine liberté et en profiter comme Madame de Maintenon, consultée par Louis XIV, ou Madame de Sévigné profitant de son indépendance une fois veuve, l'asymétrie des possibilités entre les hommes et les femmes est nette. Les femmes restent toujours inféodées et ce statut est intrinsèquement lié à leur dimension biologique et aux conceptions médicales du temps.

b. Une infériorité féminine naturelle

Les ouvrages de médecine n'offrent généralement qu'une vision négative de la femme. Elle n'est vue que comme un homme dont les parties seraient situées différemment. Elle possède un tempérament froid et plus mou que l'homme, ce qui la rend impuissante, fragile, et instable. La femme est un être imparfait, affirme Jean-Baptiste Porta dans *La Physionomie humaine* (1586) et son esprit est « craintif, furieux et surtout trompeur ». La pensée de Galien persiste jusqu'au XVII^e siècle.

La tradition aristotélicienne selon laquelle la femme n'a pas de fonction procréatrice active perdure bien après les découvertes des trompes de Fallope (1523-1562) et de la fonction des ovaires par le Hollandais De Graaf (1641-1673) en 1672 avec le *Nouveau traité des organes génitaux de la femme*. La gynécologie progresse et certains médecins tentent de prouver que le corps humain féminin n'est pas une pâle copie de l'homme mais qu'il est biologiquement différent. Considérer la femme comme

¹⁹⁰ Cité par ZEMON-DAVIS, Nathalie, « La femme « au politique » », in DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, Plon, Paris, 1991, p. 175.

¹⁹¹ On rappelle que la sexualité est mise de côté dans l'amitié par la raison. Mais « un discours et un regard érotique restent possibles à l'intérieur de cette amitié même. », in RANUM, Orest, « Les refuges de l'intimité », in *Histoire de la vie privée De la Renaissance aux Lumières*, tome 3, sous la direction de ARIES, Philippe, DUBY, Georges, Editions du Seuil, Paris, 1999, p. 255.

inachevée reviendrait à blasphémer. Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, médecins et traités peuvent aisément soutenir que seul le père joue un rôle actif dans la procréation.

La médecine et la loi placent la femme en position d'infériorité par rapport à l'homme, qui s'arroge la capacité de nouer des amitiés. Ce handicap est renforcé par les conditions de vie même de ces femmes. En effet, quels sont les lieux et les moments disponibles pour tisser des liens d'amitié lorsqu'on est une femme ?

c. Une absence de lieu, de temps et d'exemple

i. Lieu et temps

L'amitié est pensée et vécue par rapport à des lieux typiquement masculins. Les liens se créent dans le cadre du compagnonnage, du collège, du noviciat, du séminaire ou de l'armée. L'amitié bachique est aussi le fait d'hommes¹⁹². L'idée de camaraderie y est entretenue. Or, les femmes n'ont pas de pendant à ces espaces, échappant à l'emprise directe de la cellule familiale ou villageoise, et ne relevant pas de la relation de voisinage. Les lieux fréquentés par les femmes sont la cuisine et de façon générale leur propre foyer, le lavoir. Elles ont des tâches ménagères répétitives à y accomplir, le temps n'est pas consacré à faire connaissance. Le cas de la congrégation religieuse est particulier notamment par l'enfermement et l'absence de liberté dans l'élection de ses amis qui en découle, alors que le choix est une donnée capitale du problème. Ces lieux féminins ne sont en aucun cas fréquentés pendant des temps définis de formation, alors que les hommes disposent, au cours de leur enfance ou lorsqu'ils sont jeunes adultes, de lieux et de temps de formation bien définis, à l'écart de la famille, où ils tissent des relations amicales, apprennent ses règles. Ce temps nécessaire à la naissance est lui aussi bien codifié et transitoire ; c'est le temps du collège, du noviciat¹⁹³.

Les fêtes sont trop ponctuelles, car la durée, c'est un véritable *topos*, est nécessaire à l'amitié et les femmes sont parfois exclues de ces moments particuliers comme lors du carnaval¹⁹⁴. De plus, ce qui se déroule durant les festivités n'est pas la norme.

La paroisse, la veillée et le pèlerinage sont des lieux et des moments de mixité. Or, l'amitié se vit principalement entre gens de son sexe.

Sans cadre propice à l'éclosion de l'amitié, les femmes sont également dépourvues de modèles.

¹⁹² Cette amitié est forgée par la consommation, souvent excessive, d'alcool avec ses amis. L'expression rend hommage à Bacchus.

¹⁹³ Nous ne faisons pas de l'adolescence, notion liée aux conceptions médicales de la puberté aux XVIII^e et XIX^e siècles le moment privilégié de l'amitié aux XVI^e et XVII^e siècles.

¹⁹⁴ Vers 1550, des femmes commencent à participer aux mascarades de Dijon. En 1553, pour la première fois en Bourgogne, des femmes jouent un rôle dans un charivari. STEINBERG, Sylvie, *La Confusion des sexes. Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Fayard, Paris, 2001, 409 p. Maurice AGULHON dans *La République au village sur la population du Var de la Révolution à la Seconde République* réfléchit sur les pratiques collectives et souligne l'importance des fêtes, du carnaval et du charivari. AGULHON, Maurice, *La République au village sur la population du Var de la Révolution à la Seconde République*, Editions du Seuil, Paris, 1979, 543 p.

ii. Absence d'exemples

Les exemples proposés à l'époque moderne sont exclusivement masculins. Les modèles antiques, abondamment repris, valorisent la virilité des amis. Leur courage et leur force physique reflètent leurs vertus morales.

Les amitiés chrétiennes sont elles aussi masculines. Le Christ noue des liens privilégiés avec ses disciples, et en particulier avec Jean « disciple bien-aimé, c'est-à-dire l'ami particulier de Jésus¹⁹⁵ ». Les disciples sont présentés par les prédicateurs comme un groupe d'amis. Il n'existe pas de pendant à saint Crépin et saint Crépinien, saint Côme et saint Damien ou saint Gervais et saint Protas. Quant à saint François de Sales, il cite volontiers pour modèles Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze¹⁹⁶.

Dans les proverbes populaires prévaut la même absence de référence à l'amitié féminine. « Être sainte Geneviève et saint Marceau » est la seule expression que nous ayons relevée faisant mention d'un homme et d'une femme. Il ne s'agit en rien d'une amitié mais d'une allusion aux processions parisiennes en l'honneur de sainte Geneviève, patronne de Paris et de saint Marceau, patron du diocèse de Paris. L'expression est employée pour désigner deux personnes inséparables. Toutefois, nous ignorons si l'expression ne s'appliquait qu'aux amitiés masculines ou si elle pouvait éventuellement être employée pour caractériser une relation entre un homme et une femme.

Inférieure à l'homme, la femme ne peut prétendre à l'amitié. Mère et épouse, elle est confinée à des tâches familiales et n'accède pas au cadre hors-familial où se vit théoriquement l'amitié. Les exemples manquent cruellement. La féminie¹⁹⁷ est vierge d'amitié.

II. La vision des hommes sur l'amitié vécue par une femme

La société développe un discours misogyne. Les femmes peuvent rencontrer d'autres femmes mais aussi des hommes, lors des manifestations religieuses, des fêtes mais aussi dans le cadre du travail, qu'elles effectuent seules ou auprès de leur époux, essentiellement dans le textile, la vente ou l'alimentaire. Ces rencontres et ces contacts ne peuvent donner naissance à une amitié. Les hommes prennent acte de cette situation et alimentent ce lieu commun.

¹⁹⁵ LEJEUNE, Jean, « Pour la fête de Saint Jean l'Évangéliste », in MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*, tome IV, Paris, 1844, p. 1353.

¹⁹⁶ GUEULETTE, Jean-Marie, « L'amitié dans la communauté : les enjeux théologiques d'une histoire complexe », *Revue Sciences Philosophiques et Théologiques*, 87/2, avril-juin 2003, p. 261-292.

¹⁹⁷ Selon le Littré : l'ensemble des femmes, les habitudes des femmes, le domaine des femmes.

a. La rareté du sujet

Que ce soit l'art, les traités ou la littérature, l'amitié féminine n'intéresse guère tout en existant. Montaigne illustre parfaitement ce paradoxe.

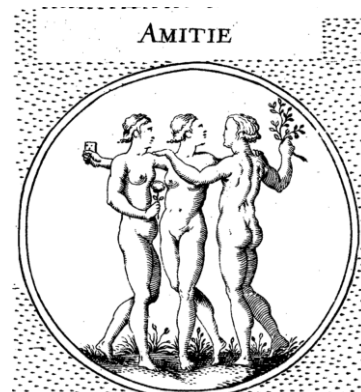
i. Une faible représentation de la femme dans l'imaginaire artistique amical

Dans les quelques vingt-un types iconographiques identifiés des emblèmes, cinq seulement figurent des femmes. Il s'agit des Trois Grâces présentes dans trois éditions de l'ouvrage d'Alciat¹⁹⁸ (1550, 1558, 1622) et de Ripa (1643 et 1698), d'*Ingratitudine languet amicitia* à savoir *L'amitié affaiblie-vaincue par l'ingratitude* chez Boissard (1593), la femme avec une balance symbolisant les bons amis que l'on reconnaît en cas de nécessité chez La Perrière (1539), de *Foy d'amitié* chez Ripa (1698) et d'une allégorie de l'amitié encore chez Ripa (1643, 1698).

Dans trois des cinq thèmes, à travers dix gravures, les femmes ne sont représentées qu'à titre d'allégories. Ce sont la nudité et la virginité de la femme qui interpellent. Elles figurent l'amitié sans artifice et sans flatterie. Une autre gravure évoque la fausse amitié ou l'ingratitude. Par le biais d'une femme tenant une balance, un artiste rappelle que seuls les vrais amis restent en cas de problème. Mais la figure de la femme tenant la balance est peut-être liée à l'iconographie traditionnelle de la justice. Pour évoquer la vie de l'amitié dans ses aspects concrets ou du moins une mise en pratique idéale (aide mutuelle, secours jamais défaillant, *ne fais amy avant que l'éprouver*, ...), on préfère figurer des hommes¹⁹⁹. Un seul type iconographique présente un homme comme allégorie de l'amitié. Il est repris dans les différentes éditions de la *Margarita Philosophica* de Reisch (1503, 1504, 1517), mais on retrouve ultérieurement la version féminine chez Ripa (1643, 1698).



Reisch, *Allégorie de l'amitié*, 1503



Ripa, *Les Trois Grâces*, 1643

¹⁹⁸ Les Trois Grâces ne figurent pas dans l'édition parisienne de 1534.

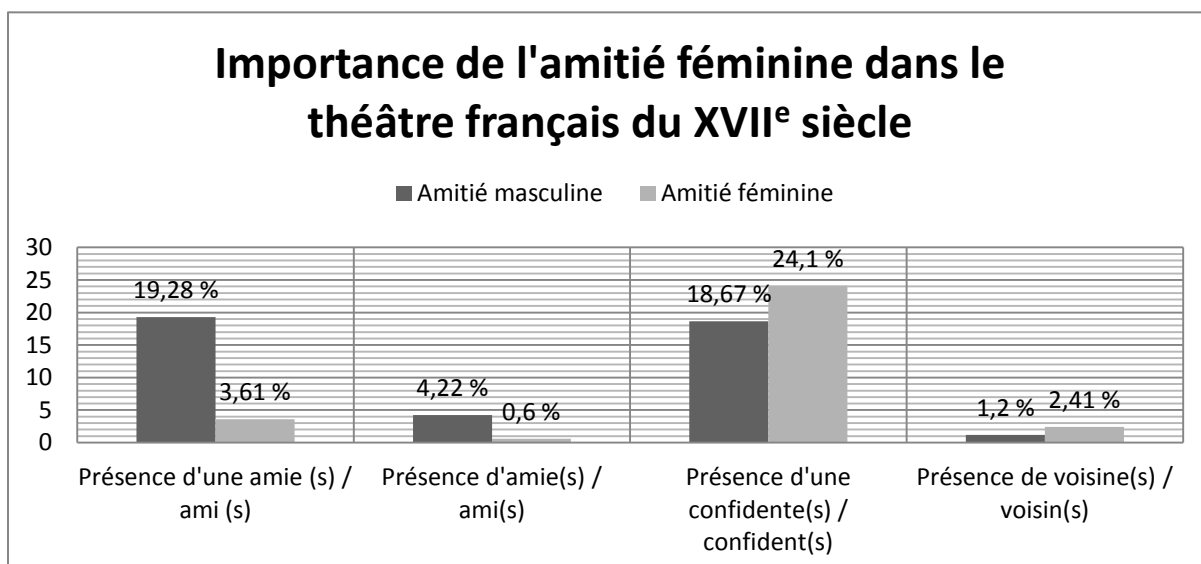
¹⁹⁹ De façon générale, les emblèmes représentent les femmes de façon plus négative que les hommes. MATTHEWS GRIECO, Sara, *Ange ou diablesse. La représentation de la femme au XVI^e siècle*, Flammarion, Paris, 1991, 495 p.

ii. Quelques traités

Environ la moitié des traités parlent des femmes, notamment Bouchet en 1545 dans *Les Triumphe de la noble et amoureuse Dame et l'art de honnestement aymer composer par le traverseur des voyes périlleuses* (1545). Charron pense à elles lorsqu'il rédige *La Sagesse* (1601). Le sujet intéresse également les auditeurs des conférences du Bureau d'Adresse de Renaudot (1639-1641). Senault, dans *De l'usage des passions* (1641)²⁰⁰ et Saint-Evremond avec *Sur l'amitié* (1676), adressé à Madame la duchesse Mazarin, sont les derniers de notre corpus à s'exprimer sur le sujet.

iii. Une absence certaine dans la littérature et le théâtre²⁰¹

La Fontaine, qui reprend certes des thèmes anciens, ne fait appel à aucune femme dans ces fables sur l'amitié, que ce soit dans « L'Alouette et ses petits avec le maître d'un champ », « Les deux Amis » ou dans « L'Ours et l'amateur des jardins »²⁰².



Dans les pièces de théâtre, l'amitié féminine brille par son absence. Seules 3,61 % de pièces de théâtre au XVII^e siècle, tous genres confondus, comportent dans la distribution une amie, alors que les hommes sont plus présents avec 19,28 %. Si on prend en compte la pluralité d'amitié féminine au sein d'une même pièce, on tombe à 0,6 % à savoir quatre fois moins que les hommes.

²⁰⁰ La première édition de Senault date de 1641. Nous emploierons l'édition de 1668. SENAULT, Jean-François, *De l'usage des passions*, Amsterdam, 1668, 559 p.

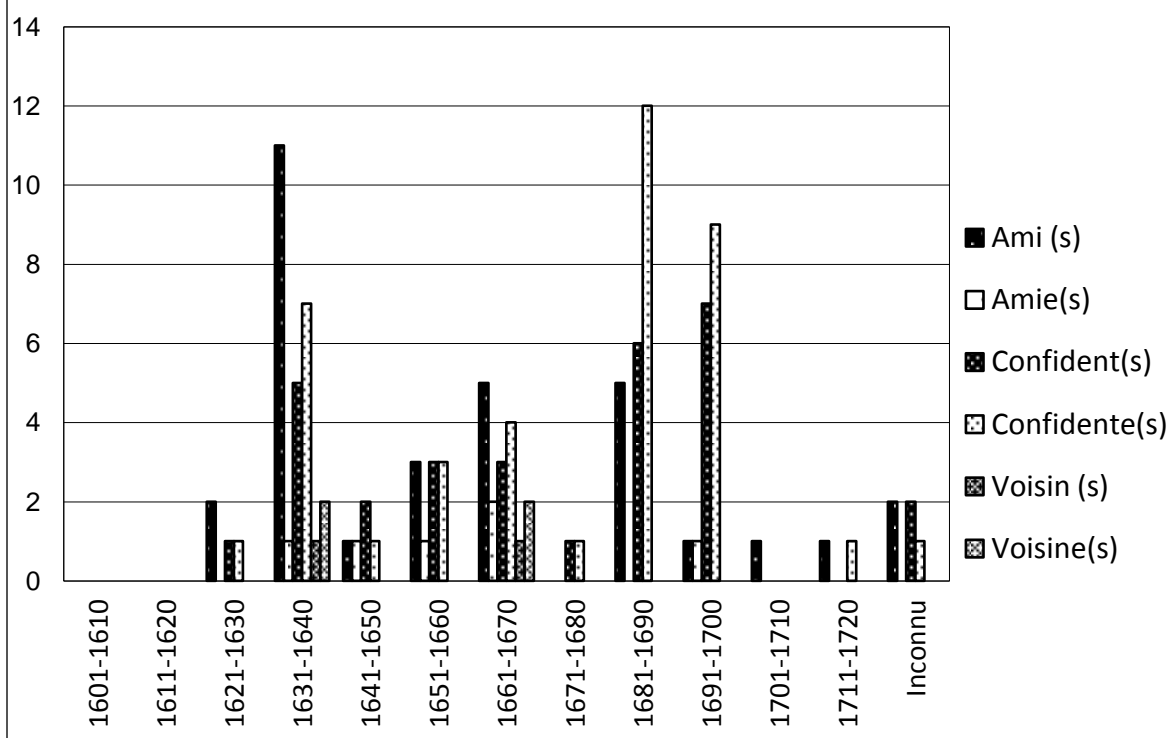
²⁰¹ Tous les chiffres sont calculés en prenant l'année d'édition du texte comme année de référence.

²⁰² LA FONTAINE, Jean de, « Les deux Amis », in *Fables de la Fontaine précédées de la vie d'Esopé*, Livre VIII, Fable XI, Tours, 1866, p. 241-242.

LA FONTAINE, Jean de, « L'Alouette et ses petits avec le maître d'un champ », in *Fables de la Fontaine précédées de la vie d'Esopé*, Livre IV, Fable XIX, Tours, 1866, p. 138-140.

LA FONTAINE, Jean de, « L'Ours et l'amateur des jardins », in *Fables de la Fontaine précédées de la vie d'Esopé*, Livre VIII, Fable X, Tours, 1866, p. 239-241.

Importance de l'amitié féminine dans le théâtre français du XVII^e siècle par période



Les pièces où l'on repère l'amitié féminine sont au nombre de six. Il s'agit des *Vendanges de Suresnes* de Du Ryer créée en 1633, *Le Menteur* de Pierre Corneille en 1644, du *Cercle des femmes* de Chappuzeau publiée en 1656, d'*Othon* de Pierre Corneille créée en 1664, du *Misanthrope* de Molière en 1666 et *Attendez-moi sous l'orme* de Regnard, créée en 1694. On peut y rajouter *La Galerie du Palais ou L'amie rivale* (créée en 1633) de Pierre Corneille dont le sous-titre est suffisamment explicite, malgré l'absence d'amie dans la distribution. On peut aussi s'appuyer sur *L'Académie des femmes* de Chappuzeau (1661) qui fait écho à son *Cercle des femmes*, même si aucune amie n'apparaît. Excepté *Othon*, qui est une tragédie, ces sept pièces sont des comédies²⁰³. Ce déséquilibre se retrouve dans le corpus de 166 œuvres. Les amies ne jouent aucun rôle dans les tragi-comédies mais sont très présentes dans les comédies. Les femmes n'ont que des amies²⁰⁴. De plus, les amies sont présentes essentiellement dans les années 1631-1670, au moment où les Précieuses occupent le devant de la scène et sont critiquées. Le terme « précieuse » est effectivement créé en 1654 et l'apogée du mouvement peut être datée dans les années 1650-1660.

De plus, si les amies sont peu présentes, les auteurs offrent plus de rôle de confidentes et de voisines qu'à leurs homologues masculins. Sur l'ensemble des 166 pièces, 31 ont un confident. Les confidentes sont présentes quarante fois. Dans la distribution de 2,41 % des pièces, des voisines sont sur scène, deux fois plus que les

²⁰³ « Entretien comique » pour *Le Cercle des femmes* pour être exacte.

²⁰⁴ Sauf dans le cas de Lorange et Madame Dubuisson dans la pièce hors corpus : *Les Vendanges de Suresnes* de Dancourt, en 1695.

voisins. Le théâtre, s'il doit représenter le réel et le vraisemblable, n'est pas un reflet exact des réalités. La vicinité n'est pas plus présente chez les femmes que chez les hommes. En revanche, c'est un caractère que l'on confère plus facilement aux membres du sexe dit faible. Ne peut-on être amie et voisine ? Le cas a été repéré par Burckardt à Orléans, deux femmes de 36 et 44 ans, ne fréquentant pas le même confesseur, mais étant de proches voisines et des amies²⁰⁵.

Est-ce une répugnance des auteurs d'octroyer l'amitié à des femmes ? La confidente, la voisine mais aussi la servante et la suivante ne remplissent-t-elles pas la même fonction que les amis ? Les différences de traitement sont trop marquées pour s'expliquer par de simples conditions techniques²⁰⁶. Lisette est la confidente de Florice dans *Les Vendanges de Suresnes* de Du Ryer (1633), Isabelle est la suivante de Clarice dans *Le Menteur* de Pierre Corneille (1644) et Alix est la servante du jurisconsulte Hortense dans *Le Cercle des femmes* de Chappuzeau (1656). *Othon* de Pierre Corneille (1664), le *Misanthrope* de Molière (1666) et *Attendez-moi sous l'orme* de Regnard (1694) n'ont ni servante, ni suivante, ni confidente, ni même nourrice. On ne trouve jamais, sur 166 pièces de théâtre, la configuration une amie-un confident. En revanche, onze fois, un ami-une confidente sont mis en scène.

Les auteurs de théâtre répugnent à accorder le titre d'amie aux femmes et, lorsqu'ils le font, c'est essentiellement dans les années 1631-1670, au moment des *Précieuses*. L'amitié féminine existerait donc mais sans être montrée et surtout sans être nommée. Cette casuistique n'est pas nouvelle, Montaigne, déjà, faisait preuve de contradiction à ce sujet.

iv. Le cas Montaigne

Montaigne reprend volontiers l'idée de l'infériorité féminine communément admise au XVI^e siècle. Selon lui, la vraie amitié n'est pas fondée sur le plaisir, le profit ou le besoin, or les femmes sont jugées incapables par leur « suffisance ordinaire » à s'élever hors de ces considérations : « la suffisance ordinaire des femmes n'est pas pour répondre à cette conférence et communication, nourrisse de cette sainte couture ; ny leur ame ne semble assez ferme pour soustenir l'estreinte d'un nœud si pressé et si durable. Et certes, sans cela, s'il se pouvoit dresser une telle accointance, libre et volontaire, où non seulement les ames eussent cette entière jouissance, mais encores où les corps eussent part à l'alliance, /// où l'homme fust engagé tout entier, / il est certain que l'amitié en seroit plus pleine et plus comble. Mais ce sexe par nul exemple n'y est encore peu arriver, /// et par le commun consentement des escolles anciennes en est

²⁰⁵ BURKARDT, Albrecht, *Les Clients des saints : maladie et quête du miracle à travers les procès de canonisation de la première moitié du XVII^e en France*, Collection de l'école française de Rome 338, Rome, 2004, p. 320-323.

²⁰⁶ Par exemple, les rôles de nourrice étaient tenus par des hommes, les suivantes par des femmes. Des changements dans le personnel de la troupe pouvaient donner lieu à des modifications. En revanche, dans la société, les servantes sont plus nombreuses que les domestiques, dissymétrie parfaitement reflétée par les pièces : 26 servantes pour 10 domestiques sur 166 pièces.

rejeté²⁰⁷. » Il maintient son idée jusqu'en 1595. Les femmes sont changeantes²⁰⁸ et jalouses, deux défauts absolument rédhibitoires. Elles sont incapables de séduire l'oreille alors que pour lui l'oralité est un des éléments fondamentaux de l'amitié.

Bien que les femmes soient notoirement incapables d'amitié, une femme de l'entourage de Montaigne ose s'emparer du sujet et tisser une relation avec le maire de Bordeaux, jugée comme amicale par les spécialistes.

Mademoiselle de Gournay reprend le thème et les notions annexes de l'amitié dans la Préface de l'édition des *Essais* mais n'emploie jamais le terme d'ami pour désigner la nature de sa relation avec Montaigne. Cette « fille d'alliance²⁰⁹ » revendique son amitié pour « son père »²¹⁰. Elle y décrit une relation intense afin de bien établir l'authenticité de son témoignage. C'est un livre, les *Essais*, qui justifie et explique leur amitié.

Dans la relation, Montaigne (1533-1592) prend la place de La Boétie (1530-1563) et Mademoiselle de Gournay (1565-1645) celle de Montaigne²¹¹. Même si Montaigne a été attiré par la sagesse et le parcours de La Boétie, même s'il brûlait de le rencontrer et de lier connaissance, comme Mademoiselle de Gournay plus tard avec lui, jamais Montaigne et La Boétie ne se sont nommés par le biais d'un vocabulaire filial pour parler de leur amitié. La différence d'âge entre Montaigne et Mademoiselle de Gournay peut peut-être en partie expliquer ce choix lexical.

Montaigne n'affirme pas l'incapacité des femmes à lier des relations d'amitié mais il manque simplement d'exemples. La relation entretenue avec Marie de Gournay va l'inciter à revoir son jugement sur les femmes et l'amitié. En 1595, Montaigne rajoute à la fin de son chapitre sur la présomption : « J'ay pris plaisir à publier en plusieurs lieux, l'espérance que j'ay de Marie de Gournay le Jars ma fille d'alliance : et certes aymée de moy beaucoup plus que paternellement, et enveloppée en ma retraite et solitude, comme l'une des meilleures parties de mon propre estre. Je ne regarde plus qu'elle au monde. Si l'adolescence peut donner presage, cette ame sera quelque jour capable des plus belles choses, et entre autres de la perfection de cette très-saincte amitié, où nous ne lisons point que son sexe ait peu (sic) monter encores : la sincérité et la solidité de ses mœurs,

²⁰⁷ MONTAIGNE, Michel de, *Essais, De l'amitié*, livre I, chapitre 28, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 234. / indique que le passage est de 1580; // de 1588 et /// de 1595.

²⁰⁸ « / Ce n'est pas à l'avanture sans raison, que nous attribuons à simplesse et ignorance, la facilité de croire et de se laisser persuader : Car il me semble avoir appris autrefois, que la creance estoit comme une impression, qui se faisoit en nostre ame ; et à mesure qu'elle se trouvoit plus molle et de moindre resistance, il estoit plus aysé à y empreindre quelque chose. /// *Ut necesse est lancem in libra ponderibus impositis deprimi : sic animum perspicuis cedere*. D'autant que l'ame est plus vuide, et sans contrepoids, elle se baisse plus facilement souz la charge de la premiere persuasion. / Voylà pourquoy les enfans, le vulgaire, les femmes et les malades sont plus sujets à estre menez par les oreilles. », in MONTAIGNE, Michel de, *Essais, C'est folie de rapporter le vray et le faux à nostre suffisance*, livre I, chapitre 27, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 227.

Rappelons que l'adage « Souvent femme varie. Et bien fol qui s'y fie » est attribué à François I^{er}.

²⁰⁹ MONTAIGNE, Michel de, *Essais, De la présomption*, livre II, chapitre 17, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 324.

²¹⁰ Elle reprend le langage employé par Montaigne lorsqu'il parle de La Boétie. RIGOLOTT, François, « L'amitié intertextuelle : Etienne de La Boétie et Marie de Gournay », in *L'Esprit et la lettre : Mélanges offerts à Jules Brody*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1991, p. 57-68.

²¹¹ FERGUSO, Gary, « Perfecting Friendship : Montaigne's Itch », *Montaigne Studies, Psychoanalytical Approaches to Montaigne*, volume IX, n° 1-2, octobre 1997, p. 105-120.

y sont desja battantes, son affection vers moy plus que sur-abondante : et telle en somme qu'il n'y a rien à souhaiter, sinon que l'appréhension qu'elle a de ma fin, par les cinquante et cinq ans ausquels elle m'a rencontré, la travaillast moins cruellement. Le jugement qu'elle fit des premiers *Essays*, et femme, et en ce siècle, et si jeune, et seule en son quartier, et la véhémence fameuse dont elle m'ayma et me desira long temps sur la seule estime qu'elle en print de moy, avant m'avoir veu, c'est un accident de très-digne considération. »²¹² Montaigne parle bien d'« accident » c'est-à-dire d'une particularité. Rare, certes mais cette amitié existe bel et bien en 1595. Cet éloge ne figure pas dans l'exemplaire de Bordeaux. On a parfois accusé l'intéressée de l'avoir rédigé.

Dans l'édition de 1595, Montaigne estime la femme tout à la fois incapable d'amitié dans le chapitre *De l'amitié* et capable dans le chapitre *De la Présomption*. Mais les *Essais* sont remplis des contradictions de Montaigne. Il ne procède après tout que par « sauts et gambades²¹³ ».

Le sujet serait donc peu traité car l'amitié féminine est rare, impossible, ou ne "méritant" pas ce terme mythique d'amitié. Seule l'allégorie, finalement, octroie une place de choix pour les femmes, tout en les rejetant immédiatement dans les confins de l'immatériel, dans le domaine irréaliste de l'idée pure. Bien plus réelle et bien plus dangereuse en revanche, l'amitié mixte déchaîne les passions.

b. La dangerosité de l'amitié mixte ; nécessité spirituelle et parfum de scandale ?

L'amitié peut, dans un sens large, prendre le sens de concorde civile et relève donc de l'ensemble de la société. Jean Bouchet est le seul à prendre cette acceptation. Pour lui, l'amitié ou affabilité est la dernière fille de la Justice : « Il y a une autre amytié fondée sur communication de biens corporelz & temporelz par laquelle on converse avec les autres hōmes & femmes ainsi quil appartient par parolles & faitcz exteriores Et telle amytié est la dernière de mes filles²¹⁴. »

En dehors de la relation de couple, l'amitié mixte est nettement plus décriée par le clergé et les hommes de théâtre leur emboîtent le pas. La réalité démontre pourtant des relations bel et bien existantes.

i. L'amitié conjugale

Un bon mariage est un mariage où l'homme et la femme sont amis selon Montaigne : « // Ung bon mariage, s'il en est, refuse la compaignie et conditions de l'amour. Il tache à représenter celles de l'amitié. C'est une douce société de vie, pleine de constance, de fiance et d'un nombre iinfiny d'utiles et solides offices et obligations

²¹² MONTAIGNE, Michel de, *op cit.*, p. 324.

²¹³ MONTAIGNE, Michel de, *Essais, De la vanité*, livre III, chapitre 9, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 207.

²¹⁴ BOUCHET, Jean, *Les triumphes de la noble et amoureuse Dame et lart de honnestement aymer compose par le traverseur des voyes périlleuses*, livre I, chapitre 15, Paris, 1545, folio XCV.

mutuelles²¹⁵. » Les époux, dans les dons mutuels de l'amandellerie Saint-Médard au XVII^e siècle à Metz, partagent cette opinion et justifient leur acte au nom de l'amitié dans le couple, pour la pérenniser, et l'augmenter : « Lesquels ont dit et déclaré qu'en considération de la bonne amitié conjugale qu'ils se sont toujours porté et témoigné l'un l'autre depuis 24 ans environ qu'ils sont allés ensemble par mariage sans avoir aucun enfant vivant procréé d'icelui ils désiraient se gratifier du peu de biens qu'ils ont pris peine de gagner et épargner par leur travail et bon ménage²¹⁶ ». Un seul acte sur seize ne mentionne aucune marque d'affection vis-à-vis du conjoint. Le testateur espère également assez souvent que les enfants et le conjoint survivant restent liés par amitié.

Charron (1541-1603) rappelle dans *La Sagesse* la force de l'amitié entre époux car elle combine l'inégalité des sexes et l'égalité de leur relation de conjoints. « La troisième espèce touchant les personnes, est mixte & comme composée des deux, dont elle est ou doit estre plus fortes c'est la conjugale des mariez : laquelle tient de l'amitié en droite ligne, à cause de la supériorité du mary, & infériorité de la femme ; & de l'amitié collatérale, estant tous deux de compagnie parties jointes ensemble & se costoyans. [...] la femme sage honore & respecte le mary [...] Cette amitié de mariage [...] est spirituelle & corporelle ». Mais elle ne peut être parfaite car « la foiblesse & insuffisance de la femme, qui ne peut repondre, & tenir bon à cette parfaite conférence, & cōmunication des pensées & jugemens son ame n'est pas assez forte & ferme pour fournir & soustenir l'estreinte d'un nœud si fort, si ferré, si durable c'est comme nouer une chose forte & grofle avec une mince & destiee. Cette-cy ne remplissant pas assez s'échappe, glisse, & se dérobe de l'autre²¹⁷. » Pour que l'amitié dure, il faut conserver la fidélité, le secret et le charme secret, or pour la femme, l'amitié ne tient pas longtemps face à la passion. Charron a par ailleurs ici des réminiscences de Montaigne : « la suffisance ordinaire des femmes n'est pas pour respondre à cette conférence et communication, nourrisse de cette sainte couture ; ny leur ame ne semble assez ferme pour soustenir l'estreinte d'un nœud si pressé et si durable²¹⁸ ».

La femme et l'homme sont amis mais inégaux, rappelle un des participants de la 266^e conférence du Bureau d'Adresse de Renaudot, le lundi 15 octobre 1640 : « Enfin l'amitié étroite qui se trouve entre le mâle & la femelle : & entre la forme & la matière sert de modèle à toutes les autres amitez, cōme leur séparation est l'image du désordre & de la rupture qui est entre deux confédérez. Or nul ne peut dire la matière estre égale à la forme & la femelle au mâle ; voire les peuples & Estats cōfedérez sont tousjours dissemblables, & il ne se peut imaginer d'union qu'entre deux choses, qui auparavant n'estoient pas une, mais diverses ». L'évidence de l'inégalité de la femme n'est pas remise en question. Malgré la supériorité masculine, l'union de l'homme et de la femme est jugée non pas tant nécessaire qu'immanente ; elle ne peut pas ne pas être. C'est

²¹⁵ MONTAIGNE, Michel de, *Essais, Sur des vers de Virgile*, livre III, chapitre 5, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 66-67.

²¹⁶ Le 10 février 1670 entre Claire Possat et François Mathurin chez l'aman Jean de l'amandellerie de Saint-Livier. Cité par WEBER-MANCEAUX, Estelle, *Des Femmes dans les relations humaines à Metz au XVII^e siècle*, thèse de doctorat d'histoire, Nancy 2, 2008, p. 169. Archives départementales de Moselle, 3E 3322, divers-Jean Baltus.

²¹⁷ CHARRON, Pierre, *La Sagesse*, Paris, 1671, p. 540-541.

²¹⁸ MONTAIGNE, Michel de, *Essais, De l'amitié*, livre I, chapitre 28, GF Flammarion, Paris, 1979, p. 234. / indique que le passage est de 1580; // de 1588 et /// de 1595.

l'alliance d'entités différentes, comme la forme et la matière, qui en fait tout le profit et lui confère son impérative existence.

L'amitié conjugale inégale est admise et véhiculée. Toutefois, les testateurs, s'ils se félicitent de leur vie de couple, ne paraissent pas attacher d'importance à l'infériorité féminine.

ii. Réflexions du clergé

Au XVII^e siècle, l'amitié particulière et toute forme d'attachement particulier au sein des communautés religieuses sont très vigoureusement combattues. Pour Thérèse d'Avila (1515-1582), l'amitié entre sœurs d'une même communauté existe uniquement s'il s'agit d'une amitié dans le Christ. De même, saint François de Sales (1567-1622) n'interdit pas les relations d'amitié à des religieux ou des religieuses à condition qu'elles soient vraies, en Dieu et pour Dieu. L'enfermement a incité une réflexion sur l'amitié, mais la question se pose aussi pour les laïques, que la réflexion soit menée par des religieux, des hommes de théâtre ou des intellectuels.

Ces femmes laïques ne peuvent confier leur âme, qu'elles désirent sauver, qu'à un homme. En effet, seul un homme peut assurer une direction spirituelle. De cette constatation jaillit une situation insolite, une relation hors cadre de la parenté ou du mariage.

Saint François de Sales (1567-1622) dirige de nombreuses femmes. Sa correspondance témoigne des liens privilégiés avec Rose Bourgeois et Madame Brulart. Quarante-trois lettres sont envoyées de sa main à la baronne de Chantal de 1604 à 1607 et il répond cinq fois à Mademoiselle de Souffour, novice au monastère des Filles-Dieu à Paris, qui ne persévère pas dans son projet de vie religieuse²¹⁹.

Cette situation n'est pas sans provoquer quelques réticences. Le prédicateur Houdry (1630-1729), dans un de ses prêches, fait état de la relation entre les directeurs spirituels et leur élève. Houdry fait certainement référence aux directions spirituelles de saint François de Sales et ses émules, mais il affirme : « quoiqu'elle se soit trouvée quelquefois dans des personnes d'un tel caractère de vertu et d'une sainteté si reconnue ». S'il conçoit que cette liaison ait pu devenir sainte, et que cette liaison « homme-femme est la " plus commune aujourd'hui " », il ne peut s'empêcher de la trouver suspecte, dangereuse, notamment pour de jeunes personnes oisives. Les tête-à-tête de la confession renforcent le risque de voir cette relation honnête basculer dans une relation charnelle mais il ne donne naturellement pas d'exemples. Madame de Miramion (1629-1696) entretient une de ces relations si dangereuses aux yeux d'Houdry, son contemporain. En effet, devenue veuve en 1645, elle choisit de ne pas se remarier. Après avoir créée la *Sainte*, elle fonde en 1661 deux refuges pour les prostituées : *La Pitié* et *Sainte Pélagie*. Elle entretient à l'instar de saint François de Sales et de la baronne de Chantal une correspondance soutenue agrémentée de fréquentes entrevues

²¹⁹ GUEULETTE, Jean-Marie, « L'accompagnement spirituel et le combat de l'humilité. [à propos de saint François de Sales], *Lumière et vie*, 267, 2005, p. 49-61.

avec Edme Jolly (1622-1697), son directeur de conscience durant dix-sept ans²²⁰. Par amitié pour lui, Marie de Miramion s'associe aux affaires de la Mission, fondée par saint Vincent de Paul en 1673.

Dans la société de l'Ancien Régime, les rôles sont fortement sexualisés. Or, l'amitié est vue comme une relation où le corps n'est pas érotisé. Une concomitance entre la différence sexuelle et l'apparition du désir fort nette est dressée²²¹. C'est la mixité en elle-même plus que la sociabilité féminine qui est dangereuse. Pour Senault, il est très difficile de régler l'amitié entre un homme et une femme. Les théologiens l'interdisent pour éviter le danger et le scandale. Même dans le passé, de saintes amitiés n'ont pas été exemptes de calomnies. Senault réaffirme que les âmes n'ont pas de sexe, que la vertu ne dédaigne pas la beauté et que les femmes ont les mêmes qualités que les hommes. Mais une honnête femme ne devrait avoir que son mari pour ami et renoncer à l'amitié quand elle se marie. Comme les hommes attaquent fort et les femmes se défendent peu, il ne pourra avoir d'amitié mixte que lorsque ces femmes et ces hommes seront des anges et n'auront plus de corps.

Or, les Hommes sont vus comme irrémédiablement prisonniers de leur sexe. Si La Bruyère (1645-1696) juge possible l'amitié entre un homme et une femme, il précise toutefois que cette liaison n'est « ni passion, ni amitié pure » : « L'amitié peut subsister entre des gens de différents sexes, exempte même de toute grossièreté. Une femme cependant regarde toujours un homme comme un homme, et réciproquement, un homme regarde une femme comme une femme. Cette liaison n'est ni passion, ni amitié pure ; elle fait une classe à part²²². » D'ailleurs Burckardt relève un seul cas d'amitié mixte. Il s'agit d'une femme de soixante ans avec « son bon amy », lui-même marié à une femme de quarante ans. L'homme est *a priori* plus jeune qu'elle. De plus, au-delà de la différence d'âge, la sexagénaire peut échapper au statut d'« objet du désir²²³ ».

Au milieu du XVI^e siècle, la place de la femme est débattue. On regrette amèrement l'effémination de la noblesse et la perte des valeurs guerrières, cause et conséquence de la dépravation morale et des désordres politiques. La confusion des genres est particulièrement crainte. Pourtant, il semblerait qu'on ne craigne pas que l'amitié mixte accentue cet état. Quel enseignement peut-on tirer du théâtre qui se positionne à la jonction entre la norme et le vécu ?

iii. Le théâtre

L'amitié mixte n'est pas présente dans le corpus d'œuvres théâtrales étudiées. Dans *Les Vendanges de Suresnes* de Dancourt²²⁴, en 1695, Thomasseau veut marier sa fille Marianne avec « le fils d'un de ses anciens amis, le bailli de Gisors », alors qu'elle est

²²⁰ Directeur du Séminaire de saint Lazare, Edme Jolly devient directeur de la maison de Rome et enfin supérieur de la Congrégation de la Mission. Les 311 lettres adressées à son directeur de conscience sont conservées à la bibliothèque Mazarine à Paris (Ms 1216, 1217, 1218, 1219).

²²¹ GUEULETTE, Jean-Marie, *L'Amitié une épiphanie*, Cerf, Paris, p. 38.

²²² LA BRUYERE, Jean de, *Les Caractères*, chapitre 4 « Du Cœur » ; in LAFOND, Jean, dir., *Moralistes du XVII^e siècle, De Pibrac à Dufesny*, Robert Laffont, Paris, 1992, p. 739.

²²³ BURKARDT, Albrecht, *op. cit.*, p. 320-323.

²²⁴ Cette pièce ne fait pas partie du corpus initial de 166 œuvres. Elle a été étudiée en raison de son homonymie avec la pièce de Du Ryer. L'intrigue est différente.

amoureuse de Clitandre. Lorange, restaurateur parisien venu acheter du vin, est l'« ami de Madame Dubuisson », cousine du jardinier de Monsieur Thomasseau et entremetteuse. Cette amitié mixte n'est pas dénuée de fondement, car ils sont compères. Lorange accepte d'aider Madame Dubuisson et Thibaut pour bernier de tierces personnes. Par deux fois, il se costume en femme dans la pièce, d'abord en Marianne de la scène 10 à 12²²⁵, puis à la scène 22 en « Mademoiselle Duhasard », que Madame Dubuisson présente comme « une de nos amis, une fort honnête fille, qui postule pour chanter gratis à l'Opéra, afin de se faire connaître ». Mademoiselle Duhasard vient pour empêcher le mariage de Marianne et de Monsieur Vivien de la Chaponnardière. Cet exemple montre combien l'amitié mixte est gênante pour les contemporains. Le personnage masculin n'est sur scène sous sa véritable identité qu'à la scène 6, où il se présente. La différence de sexe est cachée. Les personnages sont peu recommandables : Lorange est un acheteur de vin travesti en femme et Madame Dubuisson, personnage haut en couleur, une entremetteuse. L'amitié mixte dérange véritablement.

Les religieux et les auteurs sont clairement défavorables ou dépeignent négativement toute amitié mixte. Reste à savoir si les hommes et les femmes ont réellement vécu de cette manière leur amitié.

iv. Le cas marginal d'Isaac Dumont de Bostaquet ?

Les écrits personnels sont en très grande majorité rédigés par des hommes. Leur vie en est le centre d'intérêt. Ils y narrent les événements de leur vie familiale et professionnelle, font écho aux événements politiques de leur temps. Les témoignages reflètent en partie la structure sociale dans laquelle ils évoluent. Sans parler des cas particuliers²²⁶, la femme est très peu présente dans ces écrits et les allusions d'amitié sont bien marginales. Par exemple, Hermann Weinsberg (1518-1597) tient son journal pour prouver qu'il est digne de tenir une des six charges principales de la cité de Cologne et écrit « l'histoire de [s]es amis et de [s]es voisins : on aura ainsi quelque chose à dire d'eux²²⁷ ». La pratique de l'amitié est omniprésente si on en juge par le but qu'il fixe à son journal et par la fréquence des termes « amis » et « amitié ». Mais son réseau d'amitié ne fait mention d'aucune femme. Un seul personnage de notre corpus octroie une place relativement importante aux femmes en amitié. Il s'agit d'Isaac Dumont de Bostaquet.

Isaac Dumont de Bostaquet, gentilhomme protestant normand, né en 1632 près de Dieppe, revient chez lui en Normandie après avoir été formé au collège protestant de Saumur, puis dans une « académie » à Paris. Jusqu'à ses 55 ans, il vit en France, excepté un bref séjour dans les Provinces-Unies. Marié trois fois, il est le père de nombreux enfants. En 1685, la révocation de l'Edit de Nantes le pousse à abandonner

²²⁵ DANCOURT, Florent Carton, « Les Vendanges de Suresnes », in *Théâtre du XVII^e siècle*, tome III, Gallimard, Paris, 1992, p. 465-469.

²²⁶ Il est difficile de faire grief à des soldats, à des prisonniers, ou à des marins de ne pas trop parler des femmes dans leurs écrits.

²²⁷ CHAIX, Gérard, « Famille, pouvoir et amitié à Cologne au XVI^e siècle : les amitiés d'Hermann Weinsberg (1518-1597) », in *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne*, mélanges offerts à Robert Sauzet, textes réunis par MAILLARD, Brigitte, tome II, Publication de l'université de Tours, Tours, 1995, p. 467-472.

ses biens et une partie de sa famille pour fuir à l'étranger. Bien qu'il signe, il n'abjure pas sa religion.

Après une première tentative de fuite par la mer, il gagne Rotterdam par la voie terrestre. Il y touche une pension de capitaine en 1687. Il a la douleur de connaître la vente de ses propriétés et sa condamnation par contumace aux galères. Rejoint par sa femme et son fils en mars 1688, il se met au service de Guillaume III, stathouder des Pays-Bas, puis roi d'Angleterre, et participe au débarquement en Grande-Bretagne des forces de ce prince en 1688 ainsi qu'à la bataille de la Boyne en Irlande, en 1690, qui voit la défaite des troupes de Louis XIV et la ruine des espoirs de restauration des Stuarts. Bénéficiant d'une pension de retraite en 1691, il quitte Londres en 1692 et s'établit avec sa famille à Pontarlington en Irlande, près de Kildare, où il meurt à 77 ans.

Dans ses *Mémoires*, commencées à La Haye en avril 1688 et achevées le 3 avril 1693 à Dublin, Isaac Dumont de Bostaquet ne revient jamais sur son exil et ses maux. Ce registre in-folio de 281 pages est destiné à ses enfants : « Voilà, mes chers enfants, un abrégé de tout ce qui s'est passé dans ma vie de biens et de maux [...] je veux vous en laisser un mémoire exact et sincère, et vous donner un patron pour éviter ce que j'ai fait de mal et imiter ce que j'ai fait de bien²²⁸. »

Sur 218 citations relevées, vingt et une concernent l'amitié des femmes ou avec une femme comme protagoniste (soit 9.17 %)²²⁹. Ce pourcentage s'explique en partie par le caractère ego-centré du document mais reflète surtout qu'un homme a plus d'amis de son propre sexe et prend plus en considération l'amitié masculine.

Isaac Dumont de Bostaquet et ses épouses successives entretiennent des relations amicales avec d'autres couples. Les dames et leurs enfants se reposent, elles reçoivent « les visites de [leurs] amis et amies²³⁰ ». L'arrivée de sa femme est sitôt sue que « tous [leurs] amis et amies ne vissent en foule pour la féliciter²³¹ ». « Tous nos amis et amies nous souhaitèrent bon voyage, et nous nous en allâmes avec les regrets et la bénédiction de tous ceux qui avoient eu connaissance ou affaire avec nous²³² », écrit-il. L'amitié entre deux familles, sans doute sur l'initiative des chefs de famille, comprend les épouses, comme l'a repéré Burckardt à Naples aux XVI^e et XVII^e siècles²³³.

Quant à la question de la mixité, elle paraît ne pas poser de problème, même s'il est vrai que seule la mère semble avoir des amis du sexe opposé et qu'elle fait appel à eux pour qu'ils interviennent auprès de tiers. Ainsi Monsieur d'Heudreville est présenté comme le parent et ami particulier de la mère²³⁴ d'Isaac Dumont de Bostaquet, qui fait

²²⁸ DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *Mémoires d'Isaac Dumont de Bostaquet gentilhomme normand sur les temps qui ont précédé et suivi la Révocation de l'Edit de Nantes, sur le refuge et les expéditions de Guillaume III en Angleterre et en Irlande*, Mercure de France, 2002, p. 190-191.

²²⁹ Le relevé s'est effectué de façon manuelle lors de la lecture. Nous ne prétendons aucunement avoir relevé sans erreur, l'intégralité des occurrences des termes « ami », « amis », « amie », « amies », « amitié ». Nous n'avons pas pris en compte l'amitié dans le mariage, dans le cadre de la relation amoureuse ou de l'amitié fraternelle

²³⁰ *Ibidem*, p. 221.

²³¹ *Ibidem*, p. 221.

²³² *Ibidem*, p. 357.

²³³ BURKARDT, Albrecht, *op. cit.*, p. 320-323.

²³⁴ DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *op. cit.*, p. 34.

agir tous ses amis pour convaincre son fils de ne pas servir dans l'armée²³⁵. Retenue chez Laverdure, elle a la liberté de voir ses amis²³⁶.

Isaac Dumont de Bosaquet entretient des relations d'amitié avec des femmes. Il passe le reste d'une journée à rendre visites « à mes amies, entre lesquelles [il] compte comme les principales Mesdames de Bolhubert et de Saint-Mars, [qu'il eût] une joie extrême de revoir, et dit adieu à MM. Jurieu, du Bosc et Le Page²³⁷ ». Il leur rend visite au même titre qu'aux hommes. Avant de partir pour La Haye, il passe prendre monsieur Basnage et rappelle au passage : « Madame Basnage, de qui j'ai reçu en tout temps bien des amitiés, me souhaita bien des avantages²³⁸ ». Lorsqu'il attend des nouvelles de sa petite Judith-Julie, son inquiétude est adoucie par « les visites de [s]es amis et amies²³⁹ ». Il reçoit des marques de l'amitié de Mademoiselle de Royville « parente et fille du meilleur de [s]es amis²⁴⁰ ».

La faiblesse du nombre de citations concernant les femmes et l'amitié empêchent véritablement d'étudier les raisons de leur présence dans le récit. On pourrait effectivement se demander si elles ne sont pas plus présentes pendant le temps d'exil, lorsque le tissu social est désorganisé. Mais Isaac Dumont de Bostaquet ne présente pas ces amitiés comme des cas exceptionnels²⁴¹.

Son regard posé sur les amitiés féminines est-il courant aux XVI^e- XVII^e siècles ?

²³⁵ *Ibidem*, p. 69.

²³⁶ *Ibidem*, p. 203.

²³⁷ *Ibidem*, p. 190.

²³⁸ *Ibidem*, p. 190.

²³⁹ *Ibidem*, p. 209.

²⁴⁰ *Ibidem*, p. 102.

²⁴¹ Les chapitres reflètent les préoccupations qui taraudent l'auteur, période par période. Ainsi, son inquiétude est très grande pour sa famille et ses proches dans les chapitres 2 et 3. On soulignera que sa mère, restée en France, a des amis.

Chapitre 1 « Récit fidèle de ce qui s'est passé dans ma vie de plus essentiel, pour servir de mémoire à ma postérité ; et cela, depuis ma naissance jusques à ce jour » (p. 27-193) : 8.73 % de citations sur les femmes (11 sur 126)

Chapitre 2 « Mémoire de ma nouvelle vie nouvelle, ou de ce qui m'est arrivé de biens et de maux depuis le mois de juin 1687 que je me suis réfugié à La Haye » (p. 193-223) : 12.12 % de citations sur les femmes (4 sur 33 citations)

Chapitre 3 « Suite de ce qui s'est passé depuis ma tempête et ma descente à Helvoetsluis » (p. 223-241) ; 0 % de citations sur les femmes (0 sur 9 citations sur l'amitié)

Chapitre 4 « Continuation de l'abrégé de ma vie, depuis mon départ pour La Haye pour l'Angleterre avec S.A. Monseigneur le prince d'Orange, qui fut le 12 octobre 1688 » (p. 241-283) ; 16.67 % de citations sur les femmes (3 sur 18 citations)

Chapitre 5 « Suite de ce qui s'est passé depuis mon départ de Londres pour l'Irlande pendant la campagne de 1690 » (p. 283-301) ; 25 % de citations sur les femmes (1 sur 4 citations)

Chapitre 6 « Suite de ce qui s'est passé en Irlande et pendant la campagne de 1690 » (p. 301-341) ; 0 % de citations sur les femmes (soit 0 sur 15 citations)

Chapitre 7 « Suite de mes voyages, et de ce que 1692 m'a produit (p. 341-355) ; 0 % de citations sur les femmes (soit 0 sur 4 citations)

Chapitre 8 « Suite de mes voyages et de 1692 » (p. 355-365) ; 22.22 % de citations sur les femmes (2 sur 9 citations sur l'amitié concernant les femmes).

c. Amitié entre femmes vue par les hommes

L'amitié entre femmes n'est pas abordée en soi par les moralistes aux XVI^e et XVII^e siècles²⁴². Faut-il y voir un désintérêt quant à l'amitié féminine vue comme un caquetage sans importance ? L'opportunité d'étudier l'amitié féminine est offerte par les pièces de théâtre. Ecrites par des hommes, elles reflètent à la fois la norme, la réalité et la vision des hommes sur leur propre société et laissent entrevoir une réalité assez complexe.

i. Difficulté de caractériser l'amitié

Les auteurs hésitent à nommer les relations féminines comme des relations d'amitié.

En 1656, Chappuzeau fait paraître la comédie *Le Cercle des femmes*. Bien qu'on ignore si la pièce a été jouée, on peut tout de même s'appuyer sur l'édition lyonnaise. Aminte, Lucrèce et Isabelle participent au cercle présidé par Emilie. Ces trois femmes n'apparaissent qu'à la cinquième des six entrées et sont muettes pendant au moins la moitié de leur présence sur scène. La réunion du cercle débute alors qu'il manque une quatrième convive. Le but de leur cénacle est féministe²⁴³. Elles réfléchissent ensemble à définir les règles d'accès à leur cercle. Une des amies pose une question, Emilie répond. Toute notion d'entraide ou d'égalité est de fait annulée. L'auteur se moque du mouvement précieux.

Cinq ans après *Le Cercle des femmes*, en 1661, Chappuzeau crée une pièce très semblable : *L'Académie des femmes*. On retrouve Emilie, à la tête de son groupe de femmes, Aminte, Lucrèce et Cornélie. Cette dernière reprend le personnage nommé Isabelle dans *Le Cercle des femmes*. L'intrigue de cette pièce en trois actes est plus complexe mais on retrouve l'idée de femme refusant le mariage. Ces personnages féminins ne sont plus amies mais voisines ! Ce n'est pas tant le caractère de leur relation, de voisine ou d'amitié, qui est stigmatisé mais bien la préciosité qui est tournée en

²⁴² Dans les chansons de geste, il n'est jamais question d'amitié entre femmes. C'est avec le roman courtois que cette amitié apparaît. Chrétien de Troyes fait s'embrasser deux très jeunes femmes par affection dans *Perceval ou le Conte du Graal* aux vers 1182-1190. Le *Lancelot* en prose, vers 1220, accorde une place à l'amitié féminine entre la reine Guenièvre et la dame de Malehaut, mais la raison est leur amour commun pour Lancelot. CARRE, Yannick, *Le Baiser sur la bouche au Moyen Age. Rites, symboles, mentalités à travers les textes et les images. XI^e-XV^e siècles*, Le léopard d'or, Paris, 1992, p.136-139.

²⁴³ « Vous sçavez donc le sujet pour lequel nous-nous assemblons aujourd'huy : vous sçavez di-je, combien il est décheu de nos droicts, de ce que tandis que les hommes veillent avec tant de soin à leurs intérêts, nous-nous tenons enfermées dans la maison avec l'aiguille, négligeant si honteusement les nôtres. Et la chose en st passée si avant, qu'il n'y a plus aucune discipline parmy nous, & que nous ne servons plus que de passe-temps aux hommes qui daignent à peine nous loger dans leur espèce. Que si nous continuons de la sorte, j'appréhende pour nous quelque chose de sinistre. Les hommes de lettres on leurs Synodes, les gens de guerre ont leurs assemblées, il n'est pas jusqu'aux fourmis qui n'ayent les leurs ; Nous seules entre-tous les animaux ne cherchont jamais de jonction. », déclare Emilie, entrée 5^e. CHAPPUZEAU, Samuel, « Le Cercle des femmes », in *Le cercle des femmes et L'académie des femmes*, University of Exeter, Exeter, 1983, p. 1-50.

dérision. Toutefois, l'auteur hésite bien à caractériser la relation d'amitié et décide finalement de leur ôter la qualité d'amies.

Les hommes confèrent volontiers le titre d'amitié intellectuelle à leurs propres liens ; les femmes, qui prétendent pourtant réfléchir en commun, ne sont en revanche que moquées. Les auteurs peuvent aussi hésiter à caractériser la relation. Est-ce un lien familial ou amical qui unit ces femmes ?

Dans *La Galerie du Palais ou L'amie rivale* (1633), les deux amies mises en scène par Pierre Corneille, Hippolyte et Célidée se nomment « amie » ou « sœur ». Ainsi, Hippolyte à l'acte II, scène IV, vers 494-500 déclare « Il ne faut point par là te préparer d'excuse. / Va, suivant le succès, je veux à l'avenir / Du mal que tu m'as fait perdre le souvenir. / Célidée, il est vrai, je te suis déloyale, / Tu me crois ton amie, et je suis ta rivale, / Si je te puis résoudre à suivre mon conseil, / Je t'enlève, et me donne un bonheur sans pareil. » A la scène 5 de ce même acte, elle affirme : « Pour le moins aussitôt que par cette conduite / Tu seras de son cœur suffisamment instruite, / S'il demeure constant, l'amour et la pitié / Avant que dire Adieu renoueront l'amitié. » Avant de prendre congé : « Adieu, n'épargne en rien ta plus fidèle amie. » L'auteur a retouché le texte entre 1637 et 1660 en faisant évoluer les dénominations : Célidée nomme Hippolyte « ma sœur » au vers 1752 de la scène 7 de l'acte V : « N'y songe plus, ma sœur, et pour l'amour de moi ». A l'acte V, scène 7, vers 1764, Hippolyte déclare en 1637 à Célidée : « Excuse, chère sœur, un esprit amoureux, » mais en 1660-1682, le vers est transformé en « Excuse, chère amie, un esprit amoureux ».

Dans *Le menteur* (1644) de Pierre Corneille, Lucrece et Clarice sont amies. A l'acte III, scène 5 au vers 955 en parlant de Dorante, Clarice déclare à Lucrece : « Chère amie, il en conte à chacune son tour. » Quelques vers plus loin, au vers 1032, elle rajoute : « Cousine, il te connaît, et t'en veut tout de bon. »

Voisines et parentes pour être amies, voilà la façon dont les hommes de théâtre présentent les femmes. D'ailleurs, à Naples, l'amitié entre femmes est considérée comme possible uniquement si elle est réintégrée dans le champ de la famille par la parenté spirituelle. A Noyon, une amitié entre femmes peut se nouer dans le cadre de l'amitié entre deux familles, à moins que ce ne soit le quartier qui crée ces amitiés²⁴⁴.

De plus, l'amitié annoncée par l'auteur n'est pas nécessairement caractérisée et caractéristique de la relation.

Dans le *Cercle des femmes* (1656), la qualité d'amie est dénuée de tout fondement, contrairement aux deux autres personnages masculins. Alidor et Alycaste ne sont pas dans la distribution présentés comme amis mais leur lien est ancré dans le passé. Ce sont deux anciens camarades de collège, lieu de création privilégié d'amitié. Alidor déclare à Lycaste : « Cher amy, tu ne dois pas t'étonner, si j'ay eu de la peine d'abord à te reconnoître. Nous n'avions pas un poil au menton lors que nous nous séparâmes, & si j'ay bonne mémoire, je crois que l'on fit justice de nous le jour même que nous quittâmes le collège pour reprendre chacun le chemin de la maison. » Depuis dix ans, les deux hommes ne se sont pas vus. Lycaste demande à son « cher amy » de

²⁴⁴ BURKARDT, Albrecht, *op. cit.*, p. 320-323.

l'aider à trouver une bonne auberge. Alidor accepte car « Notre ancienne amitié veut bien que je m'emploie pour vous²⁴⁵. »

Les quatre femmes dans *Le Cercle des femmes* ne s'appellent jamais « amie », tout comme Olénie et Dorimène dans *Les vendanges de Suresnes* de Du Ryer (1663), qui partagent pourtant quatre scènes ensemble²⁴⁶. Dans *Attendez-moi sous l'orme*, créée en 1694, pour prendre congé, les deux femmes s'appellent par leur prénom : « Adieu, Lisette » « Adieu, Agathe ». Les auteurs donnent à leurs personnages féminins des amitiés sans passé et sans affirmer clairement le caractère amical de la relation.

ii. Reconnaissance de l'amitié féminine ?

L'amitié féminine serait-elle tout de même un peu reconnue, notamment par la famille ?

Du Ryer met en scène en 1633 dans *Les Vendanges de Suresnes* Olénie, bourgeoise de Paris, amie de Dorimène. La mère de Dorimène, Doripe, veut s'appuyer sur Olénie pour convaincre sa fille d'épouser Tirsis. L'affection que les filles peuvent se porter n'est ni reprochée, ni critiquée. La mère, consciente de leur relation, compte seulement en faire un bon usage. Doripe affirme à son époux Crisèrev : « Dessus elle Olénie a beaucoup de pouvoir ; / Elle lui fait aimer ou haïr toutes choses, / Elle fait de son cœur mille métamorphoses, / Et si nous la prions de parler pour Tirsis / Nous nous verrons bientôt au bout de nos soucis. / Ses puissantes raisons changeront Dorimène / Et porteront l'Amour où j'ai trouvé la haine. » Le père ne s'offusque pas non plus de cette amitié féminine. Il estime juste que le problème ne nécessite pas le secours des amis : « Ma femme, les amis sont des biens nécessaires / Qu'on ne doit employer qu'aux extrêmes affaires, / Et ce n'est qu'abuser de ceux que nous avons / Que de les occuper à ce que nous pouvons. » De plus, il ne veut pas partager son autorité paternelle quant à la question du mariage de sa fille²⁴⁷.

L'amitié féminine est admise mais on ne peut dire s'il s'agit d'une valorisation de l'amitié de façon générale car dans la pièce les amis ne jouent pas de rôle efficient. En effet, le père de Dorimène est avare et veut marier sa fille au plus riche, et il s'avère que Tirsis a le plus d'aisance financière. Seul l'héritage inespéré de Polidor fait changer d'avis le père.

Ainsi, l'amitié féminine est tolérée. Ses limites sont également mises à profit pour développer des intrigues théâtrales.

La distribution de la pièce précieuse *La Galerie du Palais* ne fait pas mention de liens féminins amicaux. Cette comédie de Pierre Corneille de 1633 a toutefois pour sous-titre *L'Amie rivale* parce que l'amitié entre Hippolyte et Célidée s'efface devant la rivalité amoureuse à laquelle elles se livrent. Lysandre aime Célidée au désespoir d'Hippolyte. Célidée congédie son amant Lysandre à l'acte II, scène 6, pour le mettre à l'épreuve, ce qui le plonge dans d'affreux tourments. Pour rendre Célidée jalouse, il

²⁴⁵ CHAPPUZEAU, Samuel, *op. cit.*, p. 1-50. Entrée 1.

²⁴⁶ DU RYER, « Les Vendanges de Suresnes », in *Théâtre du XVII^e siècle*, tome II, Pléiade, Gallimard, Paris, 1986, p. 3-83. Acte II, scène 3. Acte IV, scènes 7, 8 et 9.

²⁴⁷ DU RYER, *op. cit.*, p. 3-83. Acte IV, scène 6.

décide alors de courtiser Hippolyte. Célidée est prise à son propre piège. Le dénouement est heureux car Lysandre se réconcilie avec sa bien-aimée et Hippolyte accepte d'épouser Dorimant.

Arsinoé en 1666 dans le *Misanthrope* de Molière est l'amie de Célimène. A l'acte III scène 4, la prude Arsinoé rend visite à Célimène, qui n'est guère enchantée de sa venue : « Que me veut cette femme ! », « De quoi s'avise-t-elle & qui la fait venir !²⁴⁸ ». Arsinoé critique vivement Célimène. L'amitié des deux femmes est donc on ne peut plus relative mais pourtant affirmée dans la distribution.

Les femmes ne sont pas plus sujettes que les hommes, dans les pièces de théâtre, à être amies et rivales ou à jouer double-jeu. La perfidie dans la relation n'est pas féminine. L'amitié est admise et possède les mêmes défauts que les hommes.

Parfois, l'amitié est spécifiée dans la distribution, sans que la pièce la démontre clairement. Dans *Attendez-moi sous l'orme*, créée en 1694, Lisette est l'amie d'Agathe selon la distribution. Fille de fermier, cette dernière doit épouser le gentilhomme Dorante, bien que promise à Colin. Lisette, ancienne femme de chambre d'une coquette de Paris et sœur de Colin, est la fiancée du valet de Dorante, Pasquin. Lisette, dont on ignore le métier, « porte » l'intrigue. Son prénom et son caractère sont traditionnels pour une servante. Lisette joue le rôle de l'entremetteuse pour le compte de son frère quelque peu benêt et pour empêcher le mariage de Dorante et d'Agathe. Lisette et Agathe doivent être belles-sœurs. Agathe représente simplement une belle dot pour Lisette. Les sentiments d'amitié qui pourraient être renforcés par le mariage en les instituant belles-sœurs ne sont jamais évoqués. Au cours de la pièce, Lisette se porte garante de la moralité d'Agathe, lui témoigne son soutien, la rassure. Lisette se comporterait donc en amie. Elle n'est pas la servante d'Agathe et n'est pas directement placée dans une position d'infériorité²⁴⁹. Lisette se permet de donner régulièrement son avis à Agathe mais elle n'est pas écoutée. Elle est finalement de bon conseil car Dorante est peu recommandable. En effet, il déprécie Agathe en la qualifiant de « petite fermière » devant la riche veuve, qui n'est autre que Lisette déguisée, et il affirme de façon éhontée l'existence de rapports sexuels avec Agathe. Toutefois, on ne peut omettre que Lisette sert avant tout les intérêts de son frère. De plus, elle empêche Agathe de s'élever socialement en épousant Dorante et intrigue pour qu'elle lui préfère Colin, dont on ignore le statut exact mais qui est le frère de celle qui porte le prénom propre aux servantes dans les comédies.

Quittons à présent ces représentations scéniques pour nous attacher à un écrit du for privé et à une dédicace de penseur.

Isaac Dumont de Bostaquet (1632-1709) conçoit parfaitement que sa mère, son épouse ou sa fille aient leurs propres amies. Sa première femme, Marthe de La Rive, pleure quand il lui faut « abandonner sa ville et ses amies²⁵⁰ » ; Mademoiselle Dumont de Breteville est une « amie particulière de [sa] mère²⁵¹ ». Madame d'Epe, « femme de

²⁴⁸ MOLIÈRE, « Le Misanthrope », in *Théâtre complet de Jean-Baptiste Poquelin*, tome III, Nouvelle Librairie de France, Paris, 1970, p. 121- 195. Acte III, scène 3.

²⁴⁹ Lisette vouvoie Agathe mais comme on ignore comment Agathe s'adresse à elle, il est impossible de savoir s'il existe une différence sociale par ce biais.

²⁵⁰ DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *op. cit.*, p. 54.

²⁵¹ *Ibidem*, p. 58.

qualité et de mérite, bonne amie de [son] épouse » veut être du voyage²⁵². Enfin, il rencontre à l'hôtellerie une ancienne amie de sa fille de Sainte-Foy, Vendrescart, avec qui il discute avec plaisir²⁵³.

Saint-Evremond dédie sa lettre « Sur l'amitié » en 1676 à Hortense Mancini (1646-1699), duchesse de Mazarin et reconnaît l'amitié de la duchesse et de Charlotte de Nassau (1619-1697) : « Si la confiance est un des grands bonheurs de la vie, goûtez-en la douceur avec votre cher Lot ». Lot est le diminutif de Charlotte de Nassau, fille de Louis de Nassau, seigneur de Beversweert, ambassadeur extraordinaire des Etats généraux de Hollande. Le client Saint-Evremond honore ici Hortense Mancini, il reconnaît son amitié et la juge capable de s'entretenir sur ce thème.

Un discours masculin sur l'incapacité des femmes est entretenu consciemment ou non, bien qu'il semble que la sociabilité amicale féminine soit reconnue dans la pratique. Les relations ne sont pas qualifiées d'amicales et parviennent difficilement à se détacher du cadre de la confiance, de la famille ou du voisinage, lorsque l'amitié n'est pas tout simplement absente. Toutefois, la vie quotidienne trahit quelque peu ce discours préconçu tout en ne parvenant pas à s'en affranchir totalement et sans se défaire de l'image sulfureuse de l'amitié mixte. Mais ceci reste un discours masculin, qu'en pensent les femmes ?

III. La vision des femmes sur l'amitié

Après une réévaluation euphorique de l'histoire de la femme, les études se sont axées sur la constitution des rôles sexuels. Tantôt leur liberté d'action est soulignée, tantôt c'est le caractère patriarcal de la société qui est accentué²⁵⁴. L'histoire de l'amitié doit également être menée du point de vue des femmes, bien qu'étudier leur vision de l'amitié s'avère ardu, par manque de sources évidemment mais aussi par son rééquilibrage constant et nécessaire entre les différents courants historiques, dont l'existence même prouve la situation complexe de la femme dans la société d'Ancien Régime. La vie de l'amitié ne passe pour elle non pas par des expressions d'une vie virile de compagnonnage armé mais par la conversation.

a. L'amitié vue par les femmes et entre femmes

Les femmes, par le biais de la littérature et des traités moraux, n'évoquent pas le cas de l'amitié féminine. Cette absence ne peut être expliquée par la peur de l'homosexualité, car l'ambiguïté n'est pas de mise à l'époque. L'idée que le sexuel larde le non-sexuel n'apparaît qu'au XIX^e siècle.

²⁵² *Ibidem*, p. 178.

²⁵³ *Ibidem*, p. 184.

²⁵⁴ VINCENT-BUFFAULT, Anne, « L'histoire de l'amitié féminine, masculine et mixte aux XVIII^e et XIX^e siècles, ou la loi des genres », in *Amitiés anthropologie et histoire*, textes rassemblés et présentés par RAVIS-GIORDANI, Georges, Publications de l'université de Provence, Aix-en-Provence, 1999, p. 129-156.

i. Sans opinion ?

A maints égards, les femmes semblent n'avoir aucune opinion sur le sujet.

Deux nouvelles concernent l'amitié dans *L'Heptaméron* (1558-1559). Il ne s'agit que d'histoire d'hommes, bien que l'auteur, Marguerite de Navarre (1492-1549) soit une femme. Marie de Gournay (1565-1645) dans *De l'impertinente amitié*²⁵⁵ et Madame de Sablé (1599-1678), dans son *Traité de l'amitié* (1678), ne discutent absolument pas de l'amitié des femmes en particulier mais s'arrogent le droit de parler de cette notion. Madeleine Scudéry (1607-1701)²⁵⁶, dans *Clélie, histoire romaine*, mène une réflexion sur la complaisance et les liens de la société. Il n'y est pas question d'amitié forte entre deux personnes. Marie d'Orléans (1625-1707) dans ses Mémoires ne fait aucune référence à l'amitié.

Si les intellectuelles ne font guère état de l'amitié, comment les femmes du peuple vivent-elles et disent-elles leur amitié ? A qui font-elles des dons et comment les justifient-elles dans les testaments ?

ii. De la difficulté de dire son amitié

Les testatrices font peu de cas de ce sentiment. Sur treize legs de vêtements à Metz entre 1623 et 1636, les femmes les cèdent toujours à des membres de leur famille ou à des filleules. Une seule fait don de ses chemises et d'une cotte à la femme d'un boucher pour souvenance et prières, sans que la nature de leur lien soit précisée. Les objets du quotidien sont donnés en majorité à des membres de la famille (23 sur 28 femmes), sinon la personne n'est pas déterminée²⁵⁷. De même, les femmes, majoritaires parmi les donateurs et les bénéficiaires pour la transmission de bijoux et de chapelets, en font profiter la famille au sens strict comme au sens large²⁵⁸.

A Metz, les legs entre femmes sans qu'un lien familial soit attesté concerne neuf testatrices à l'égard de onze femmes. Les motifs de ses dons, qu'ils soient de nature monétaire ou non, ne concernent jamais l'amitié *stricto sensu*. Les femmes préfèrent faire référence à la maladie et au réconfort apporté : « assistance pendant la maladie », « qui l'a assisté dans la nécessité pendant sa maladie », « qui l'a soulagé en sa maladie²⁵⁹ ». Enfin, ce sont les « voisines et amies » d'Elisabeth Saint Disy qui en 1668 sont chargées de vendre les biens de la défunte pour régler les frais des funérailles et ses dettes²⁶⁰.

²⁵⁵ GOURNAY, Marie de, *L'ombre de la Damoiselle de Gournay, De l'impertinente amitié*, Paris, 1626, p. 515-529.

²⁵⁶ LANGER, Ullrich, « De l'amitié à la complaisance : réflexions autour d'une « conversation » de Madeleine de Scudéry », *XVII^e siècle*, octobre-décembre, n° 205, 1999, p. 679-687.

²⁵⁷ WEBER-MANCEAUX, Estelle, *Des Femmes dans les relations humaines à Metz au XVII^e siècle*, thèse de doctorat d'histoire, Nancy 2, 2008, annexe 29, p. 387.

²⁵⁸ Sur 39 testaments de femmes et 9 testaments masculins, on dénombre 62 legs de bijoux à des femmes pour seulement 21 aux hommes. WEBER-MANCEAUX, Estelle, *Des Femmes dans les relations humaines à Metz au XVII^e siècle*, thèse de doctorat d'histoire, Nancy 2, 2008, 453 p.

²⁵⁹ *Ibidem*, annexe 50, p. 430.

²⁶⁰ *Ibidem*, p. 337. Archives départementales de Moselle, 3^E 2600 n° 40, inventaire d'Elisabeth Saint Disy, 27 juin 1668.

Dans les testaments, les mentions d'amis, que ce soit pour les dons ou dans le choix de l'exécuteur testamentaire, sont rares mais sont tout à fait anecdotiques lorsqu'il s'agit des femmes²⁶¹. Elles justifient leur lien privilégié comme des rapports de proximité ou de secours aux malades. La difficulté de dire son amitié perdure. Peut-être ressentent-elles aussi la nécessité de justifier le don aux personnes de leur famille ?

Malgré la difficulté de connaître les opinions féminines avec autant de finesse que les positions masculines, il semblerait que les femmes aient intégré leur réputation d'incapacité d'amitié. D'ailleurs, Madame de Lambert (1647-1733) achève son traité sur cette idée : « les défauts dont elles sont remplies y forment un obstacle presque insurmontable : elles s'unissent par nécessité, & jamais par goût²⁶² ». L'amitié entre les femmes est un terrain très vierge, bien que certaines y prétendent.

iii. Revendiquer l'amitié

Dans les années 1540, toute une littérature de « défense des femmes » se fait jour, la fameuse « Querelle des amyes²⁶³ ». Les femmes revendiquent le droit au respect individuel, une plus grande égalité dans le mariage et le droit au savoir. Louise Labé (1524-1566), figure féminine marginale, dans la dédicace de ses *Œuvres* en 1555, formule avec insistance ces trois exigences. Dans *La Guerre des masles contres les femelles* (1588), l'un des protagonistes plaide pour que les femmes participent au gouvernement. Toutefois, comme pour les hommes, la hiérarchie sociale conserve sa pertinence : la femme noble est supérieure à la femme roturière et aux roturiers.

Vers 1617-1618, la polémique autour de *l'Alphabet de l'imperfection et malice des femmes* de Troussel renoue avec ces idées. Des traités défendent les femmes, tel *Les Eloges et les Vies des Reynes* (1630) dédié par Hilarion de Coste à Anne d'Autriche. Les Amazones prouvent que les femmes sont capables de se battre et de gouverner. Jeanne d'Arc et Séramis, qui s'est travestie pour sauver le royaume des Assyriens, sont leurs modèles. Les Amazones allient la chasteté, vertu féminine, et la vaillance, valeur guerrière virile, que leur confère leur virginité. Dans *La Femme généreuse* (dans les années 1640), la femme est supérieure à l'homme en toutes choses. Mais cette littérature est à la marge des mentalités du temps.

Ce sont seulement les Précieuses qui vont revendiquer l'amitié. Elles protestent contre l'asservissement social et sexuel de la femme. Elles refusent le mariage et la procréation et font de la conversation la condition d'entrée en amitié. L'amitié n'est plus

²⁶¹ Nathalie Zemon Davis mentionne le testament de Françoise Turquet le 25 mai 1582, épouse d'un officier des finances, qui lègue une robe et un rosaire à « sa cousine et bonne amye », Barbe Mathieu. Elle donne à de tierces personnes des objets comme une chaîne en or à la femme d'un cousin, un collier de perles à sa nièce, une coûteuse chaîne, une de ses meilleures robes et un de ses meilleurs jupons à une femme, sa lingerie intime à une cousine, une bague d'agate à la femme d'un autre cousin. Ce type de mentions est rare, surtout dans testaments féminins. ZEMON DAVIS, Nathalie, *Essai sur le don dans la France du XVI^e siècle*, Seuil, Paris, 2003, p. 213 et p. 219. Archives Départementales du Rhône, 3E 3908, 48r-50v et E 221.

²⁶² LAMBERT, Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, « Traité sur l'amitié », in *Œuvres de madame La Marquise de Lambert*, Amsterdam, 1766, p. 141.

²⁶³ Sur la Querelle des amies, voir TOURNON, André, BIDEAUX, Michel, *Histoire de la France littéraire du XVI^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2004, p. 109.

une notion politique ou virile mais devient un acte sociable dans lequel la femme peut jouer un rôle.

b. L'amitié avec les hommes, vue par les femmes

Certaines femmes vont prétendre à l'amitié avec les hommes. Elles sont rares. Zemon Davis a repéré un cas unique dans les archives. Il s'agit du testament de Jeanne Feste, qui en 1541, femme d'un cordier, a nommé pour exécuteur testamentaire un marchand de tripes « son bon amy²⁶⁴ ». Toutefois, l'on peut s'interroger. Est-ce de l'amitié ou un rapport de type conjugal ?

Dans son mémoire de maîtrise, Stéphane Marchetti a étudié les testaments de la ville de Bar-le-Duc de 1580 à 1680²⁶⁵. La grande majorité de ces sources sont rédigées par des femmes (140 sur 207). Il développe trois exemples de testatrices, dont les dons sont faits soit à titre gratuit, soit avec une contrepartie, soit pour remercier l'ami de ses services. La première, la protestante Marguerite Allye, laisse le 30 juillet 1636 tout ce qu'elle possède à un certain Anthoyne Hermand qui doit s'occuper du règlement de ses obsèques et de ses dettes²⁶⁶. La seconde, Barbe Colleson, lègue 40 francs à Pierre Brouchier en raison de « lamitye quelle lui porte » le 21 février 1654²⁶⁷. Enfin, Nicole Brauflart laisse tous ses biens à Claude Blautpain le 28 décembre 1664 pour le remercier de la « bonne volonté qu'[il] luy a tousiours tesmoigné » et pour « lavoir soulagé depuis sa maladie » ; la testatrice réside chez son futur héritier qui la nourrit et la loge ; il est également son exécuteur testamentaire²⁶⁸. Les testatrices font état de leur amitié pour des hommes, avec qui, pour le cas de Nicole Brauflart, elles logent parfois et qu'elles établissent pour exécuteur testamentaire. Contrairement à Stéphane Marchetti, nous percevons plutôt ici des couples non légitimés par le mariage mais suffisamment établis pour apparaître dans les testaments. N'oublions pas que l'amitié conjugale est souvent appelée de leurs vœux par les époux. En outre, l'auteur s'étonne également de la conduite peu chrétienne d'une certaine Jasquotte Mairel. Cette femme de cordonnier réalise différents legs pieux, puis laisse 1000 francs barrois à Jacques Frandes, bourgeois de Bar et « bon amy » de la testatrice. Or, cette somme d'argent doit représenter l'essentiel des biens de Jasquotte Mairel, qui ne fait nulle mention de son mari dans son testament. Stéphane Marchetti en conclut que le mari se trouve déshérité. Pour notre part, nous estimons que cette mention rejoint en fait tous ces couples *de facto*. L'époux a

²⁶⁴ ZEMON DAVIS, Nathalie, *op. cit.*, p. 213. 3E 3908, 51-54r, 101v-104r. Archives Départementales du Rhône, 3E 5295 ou 3E 3908, 51r-54r, 101v-104r, 169v-171v, 209v-210v ; BP 3655, 50r-21v.

²⁶⁵ MARCHETTI, Stéphane, *Les Testaments à Bar-le-Duc de 1580 à 1680*, maîtrise, Nancy 2, juin 2000, 145 p.

²⁶⁶ Testament de Marguerite Allye, 30.07.1636, Archives départementales de la Meuse, 13 E 14. *Ibidem*, 145 p.

²⁶⁷ Testament de Barbe Colleson, 21.02.1654, Archives départementales de la Meuse, 13 E 32. *Ibidem*, 145 p.

²⁶⁸ Testament de Nicole Brauflart, 28.12.1664, Archives départementales de la Meuse, 19 E 19 1. *Ibidem*, 145 p.

peut-être déserté le domicile conjugal. L'absence du mari dans le testament apparaît alors logique²⁶⁹.

Le monde intellectuel, dans lequel évolue Marie Le Jars de Gournay est très masculin et n'offre qu'une infime place aux femmes, par un rôle de mécène notamment, tandis que le monde des salons de Madame de Lambert est au contraire un lieu de plus grande mixité. L'une doit « prendre » l'amitié des hommes, de Montaigne en particulier ; la seconde justifie sa préférence à l'amitié mixte.

i. Amitié intellectuelle : Marie de Gournay

Marie le Jars de Gournay (1565-1645), enthousiasmée par les *Essais*, lus vers dix-huit ou dix-neuf ans, rencontre en 1588 Montaigne à Paris. Entre juillet et novembre 1588, l'écrivain effectue deux séjours au château de Gournay-sur-Aronde, en Picardie. L'amitié entre Mademoiselle de Gournay et Montaigne (1533-1592) est comme le succédané de l'amitié entre Montaigne et La Boétie (1530-1563), ni un ersatz, ni un prolongement. Madame de Montaigne est le témoin de cette amitié singulière, et au décès de l'écrivain, elle invite Marie de Gournay à venir la voir ainsi que sa fille pour, selon la préface de 1641, prendre « entière & mutuelle possession de l'amitié dont le défunt les avait liées les us aux autres²⁷⁰ ». Dans le cadre particulier des amitiés intellectuelles, la responsabilité des écrits et de leur diffusion incombe au survivant. Marie de Gournay se charge donc de la publication des œuvres.

Ce rôle central auprès de l'homme de lettres n'a été contesté par personne mais peut-être certains étaient-ils ravis de se décharger de la tâche ingrate et lourde que peut être une édition posthume.

La préface de Marie Gournay, où elle évoque la mort de Montaigne, rappelle à maints égards la lettre écrite par Montaigne à son père après la mort de La Boétie ainsi que son chapitre sur l'amitié. Elle y développe notamment les thèmes de l'amitié, de l'être double et indivisible formé par les amis. La perte de l'amitié y est également décrite en termes de maladie et d'absence²⁷¹. Elle répond aux commentateurs des *Essais* et désamorce les critiques de ceux qui déconsidéreront ses propos sous le prétexte de son sexe.

²⁶⁹ Testament de Jasquotte Mairel, 04/11/1636, Archives départementales de la Meuse, 13 E 14. *Ibidem*, 145 p.

²⁷⁰ La veuve et sa fille font appel à Pierre de Brach pour une nouvelle édition du texte préparé par l'auteur. Marie le Jars de Gournay (1566-1645), et non Léonore fille de Montaigne, hérite de l'œuvre. Elle assure la publication des *Essais* en 1595²⁷⁰ à partir de « l'exemplaire de Bordeaux » à savoir un exemplaire des *Essais* annotés par l'auteur, qui projetait une nouvelle publication. En 1595, les *Essais* paraissent chez L'Angelier et Michel Somnius, préfacés par Marie de Gournay. L'édition de 1595 est considérée comme définitive, jusqu'au jour où l'on retrouve au XVIII^e siècle l'exemplaire de Bordeaux. Les différences sont nombreuses entre les deux textes. Marie de Gournay a donné une dizaine d'éditions posthumes. LAZARD, Madeleine, *Michel de Montaigne*, Fayard, Paris, 2002, 430 p.

²⁷¹ LOSSE, Deborah, « Triple texture : La Boétie, Mlle de Gournay et l'amitié. Pré-texte, texte et édition de 1595 », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, janvier-juin, n° 1-2-3, 1996, p. 145-153.

Marie de Gournay réécrit sa préface entre 1595 et 1598 pour supprimer certains passages au ton naïf ou inapproprié²⁷². Elle regrette d'avoir trop parlé de sa douleur et désavoue son texte en 1596 auprès de Juste Lipse²⁷³ : « J'employais l'été dernier [de 1595] à faire imprimer les *Essais* fort amplifiés [...]. J'ai fait une préface sur ce livre-là dont je me repens, tant à cause de ma foiblesse, mon enfantillage et l'incuriosité d'un esprit malade, que par ce aussi que ces ténèbres de douleurs qui m'enveloppent l'âme, on semble prendre plaisir à rendre à l'envi cette sienne conception si ténébreuse et obscure qu'on n'y peut rien entendre²⁷⁴. » Pour toutes les éditions ultérieures, de 1598 à 1617, la préface sera courte : « LECTEUR, si je ne suis assez forte pour escrire sur les *Essais*, aumoins (sic) suis-je bien généreuse pour advouër ma faiblesse, et te confesse que je me rétracte de cette Préface que l'aveuglement de mon aage et d'une violente fièvre d'âme me laissa n'aguere eschaper des mains : lors qu'après le deceds de l'Autheur, Madame de Montaigne, sa femme, me les fait apporter, pour estre mis au jour enrichis des traicts de sa dernière main. Si je me renforce à l'advenir, je t'en dirai, sinon ce qu'il faudroit, aumoins ce que je pense et ce que je sçay : ou si je ne scçay rien, encore prendray-je la plume pour te prier de m'apprendre ce que tu sçauras. Pour cette heure, dis-je, ne te donneray rien que mes oreilles afin d'ouyr quel sera ton advis sur ce livre. Que t'en semble donc Lecteur ? ²⁷⁵ ». Son âge et son désarroi, mais non pas son sexe, expliquent sa première préface enflammée.

Marie de Gournay s'inscrit dans le cercle des amis littéraires et grâce à l'édition des *Essais*, elle prouve son aptitude à l'amitié malgré son statut de femme. En effet, par ce biais, Montaigne survit par-delà sa mort. Mademoiselle de Gournay a su préserver les intérêts de l'ami mort. A la fin de sa vie, Marie de Gournay, vieille fille et ruinée, voue toujours un culte à Montaigne. Certains vont l'accuser d'avoir cherché à exploiter à son profit la célébrité de l'auteur²⁷⁶. Plus d'un siècle plus tard, une femme développe sa propre opinion et n'hésite pas à la diffuser.

ii. Madame de Lambert : l'amitié est un sentiment

A la tête d'un salon littéraire dès 1710, Madame de Lambert (1647-1733) reçoit deux fois par semaine gens de lettres et gens de qualité. Elle achève son traité (1732) sur l'amitié entre les deux sexes. Elle l'estime la plus rare, la plus difficile, mais comme étant celle qui a le plus de charmes, notamment par son degré de vivacité et l'absence de

²⁷² Marie de Gournay conquiert aussi le droit de parler en son nom propre, ses propos féministes seront repris ailleurs RIGOLOTT, François, « Marie de Gournay : Préface à l'édition des *Essais* de Montaigne, Paris, Abel L'Angelier, 1595, édition établie avec une introduction, des notes, et un glossaire », *Montaigne Studies*, volume 1, 1989, p. 13.

²⁷³ Marie de Gournay entretient une correspondance avec Juste Lipse depuis 1589. Vers 1589, Mademoiselle de Gournay écrit *Le Promenoir de Monsieur de Montaigne*. Le 23 mai 1593, Lipse lui apprend la mort de Montaigne par une lettre.

²⁷⁴ Lettre du 2 mai 1586 citée par RIGOLOTT, François, « Marie de Gournay : Préface à l'édition des *Essais* de Montaigne, Paris, Abel L'Angelier, 1595, édition établie avec une introduction, des notes, et un glossaire », *op. cit.*, p. 11.

²⁷⁵ Cité par RIGOLOTT, François, « Marie de Gournay : Préface à l'édition des *Essais* de Montaigne, Paris, Abel L'Angelier, 1595, édition établie avec une introduction, des notes, et un glossaire », *op. cit.*, p. 12.

²⁷⁶ LAZARD, Madeleine, *op. cit.*, p. 329.

concurrence. En effet, n'étant pas du même sexe, les deux amis ne convoitent pas les mêmes choses. La nature a ainsi préparé les sexes opposés à l'amitié, bien que cela ne soit pas possible avec certains hommes « qui ne veulent trouver dans les femmes que le bonheur du sexe, & qui n'imaginent pas qu'elles peuvent avoir des qualités dans l'esprit & dans le cœur plus liantes que celles de la beauté » et les femmes « qui ne connoissent que l'amour d'usage²⁷⁷ ». L'union amicale entre deux personnes de sexe opposé est donc possible par la vertu et le mérite personnel bien qu'il leur faille des qualités précises. Elle reprend le *topos* selon lequel l'amitié peut devenir une dangereuse passion : « Mais il faut être en garde contre soi-même, de peur qu'une vertu ne devienne passion par la suite. » Fait étonnant, elle soutient que les femmes sont plus douées à l'amitié : « il faut convenir, à la gloire ou à la honte des femmes, qu'il n'y a qu'elles qui savent tirer d'un sentiment tout ce qu'elles en tirent. » Désormais, l'amitié est un sentiment ; les femmes y ont accès.

Ainsi, les femmes ne peuvent lier amitié entre elles car elles sont toujours jugées incapables d'amitié. Toutefois, les liens amicaux s'approcheraient de la perfection, lorsqu'elles parviennent à entretenir une amitié avec un homme. L'amitié est un trafic, un commerce, où le désir sexuel doit être absent. Seul compte le mérite personnel. Les femmes « sortent » de leur rôle sexué mais conservent leur infériorité naturelle : ensemble, elles sont toujours incapables de tisser une amitié véritable.

* * *

Aux XVI^e et XVII^e siècles, la société et les hommes de façon générale n'interdisent pas l'amitié aux femmes mais ils considèrent que la condition inférieure de la femme les empêche d'y accéder. Si dans le couple on recherche l'amitié mixte, il faut se garder de penser qu'il puisse s'agir d'une voie pour accéder à l'amitié-duo. En effet, dans le couple, il s'agit là d'une bonne entente. La femme est bien inférieure à son époux. Les femmes sont jugées incapables d'amitié. La dépréciation, générale et vue comme naturelle, ôte aux femmes les conditions nécessaires et difficiles à réunir pour vivre l'amitié. Toutefois, on leur reconnaît une sociabilité féminine : les hommes de théâtre mettent rarement en scène des amies mais plus volontiers des voisines ou des confidentes. On peut se demander si certaines circonstances difficiles n'ont pas, si ce n'est favorisé, du moins facilité la mention d'amitié féminine. C'est bien le récit difficile de la vie d'un exilé, Isaac Dumont de Bostaquet, qui fait le plus souvent référence à des amitiés féminines. Il est peu probable qu'il s'agisse là d'un trait confessionnel. Gageons que la réalité doit être plus favorable que le discours. Dans la pratique, on peut penser qu'il y a une plus grande souplesse. En effet, la nécessité des liens sociaux est une dimension très importante et oblige tout le monde à l'amitié. Mais, pour les femmes, c'est une amitié qui se tisse clandestinement. La femme a accès difficilement à l'amitié. Elle n'a ni la condition matérielle, ni les capacités intellectuelles d'être un ami. Les textes littéraires reflètent parfaitement ce néant. Les femmes intègrent ce clivage intellectuel et social. Par

²⁷⁷ LAMBERT, Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, *op. cit.*, p. 140.

exemple, elles testent plus fréquemment en faveur de la voisine qu'à l'amie. Elles se désintéressent de l'amitié féminine dans les traités mais réfléchissent sur la notion en général et sur l'amitié mixte en particulier. Elles ne peuvent réfléchir sur ce qui n'existe pas. Empêchées de personnifier elles-mêmes les interrogations, elles ne se pensent pas en amie à l'égal des hommes et ne développent pas d'exemple d'amitiés féminines. L'amitié féminine est pensée en terme de lien social et c'est par ce biais que les femmes parviennent à l'amitié. En réalité, elles ne s'excluent pas totalement de la notion, tout en intégrant leur infériorité. Cette dernière les empêche d'être amies certes mais surtout d'être amies entre elles. Les femmes bénéficient du secours involontaire des clercs qui s'intéressent aux problèmes liés à la claustration et à la vie commune. Ils ont offert un petit espace à l'amitié féminine. Certains ont jaser sur la relation entre le directeur de conscience et la dirigée, la rapprochant de l'amitié mixte, si dangereuse.

Comment des êtres imparfaits pourraient-ils entre eux entretenir le doux lien d'amitié ? La qualité des femmes est véhiculée par les hommes mais aussi par elles-mêmes, consciemment ou non. Cette idée de l'incapacité féminine perdure jusqu'au XVIII^e siècle. Esther Edwards Burr en Nouvelle-Angleterre vers 1754-1757 est de ces femmes qui mènent une réflexion sur l'amitié. Elle témoigne de la pérennité de l'incapacité des femmes à l'amitié selon les hommes²⁷⁸. Elle est parvenue à faire taire quelqu'un qui déclarait que les femmes étaient incapables d'amitié. Pour elle, l'amitié participe du divin et elle est seulement réservée à ceux (hommes et femmes) qui sont capables d'aimer Dieu et en Dieu, ses créatures. Au cours du XVIII^e siècle, les femmes conquièrent l'amitié par la conversation et l'intellect lorsqu'elles animent cercles et salons et lorsque les hommes y participent. Le partage du même espace et des mêmes activités que les hommes facilitent la naissance de l'amitié et transforment le regard posé sur elles. Pour ces raisons, étudier l'amitié des femmes, que ce soit l'amitié mixte ou l'amitié féminine, nécessite des précautions spécifiques et une recherche bien plus poussée que celle que nous avons pu mener pour ce travail. Le sujet mérite d'être traité pour lui-même et non comme pendant à l'amitié masculine.

²⁷⁸D'octobre 1754 à octobre 1757, Esther Edwards Burr envoie des lettres à son amie Sarah Gill Prince. Toutes deux sont issues de familles de pasteur, Esther est une épouse et mère attentive, Sarah est célibataire. Certaines lettres ont été détruites et les réponses de Sarah sont perdues. Le journal d'Esther s'arrête brusquement au moment du dernier voyage de son mari. La mort d'Esther, le 6 avril 1758, est suivie de la mort du père de Sarah en octobre 1758. Sarah, plongée dans la mélancolie, cesse de tenir son journal avant de reprendre sa rédaction en mars 1758, quelques mois avant son mariage. BERGAMASCO, Lucia, « Amitié, amour et spiritualité en Nouvelle-Angleterre au XVIII^e siècle », *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, n° 2, mars-avril 1986, p. 295-325.

SOURCES IMPRIMEES

I. Dictionnaires

MORERI, Louis,

- *Le grand Dictionnaire historique*, Lyon, 1683.
- *Le grand Dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane, qui contient, en abrégé l'histoire fabuleuse des Dieux et Héros de l'Antiquité païenne : les vies et les actions remarquables [...] ; l'établissement et le progrès des ordres religieux et militaires ; & la vie de leurs fondateurs ; les généalogies [...], la description [...]. L'histoire des conciles généraux et particuliers sous le nom des lieux où ils ont été tenus*, nouvelle édition de Bâle en françois, corrigée et augmentée, tome 1, chez Jean Louis Brandmuller, Bâle, 1740, 703 p.

NICOT, Jean, *Le grand dictionnaire françois-latin*, Paris, 1614.

LOUDIN, Antoine,

- *Curiositez françoises pour supplément aux dictionnaires*, Paris, 1640.
- *Dictionnaire italien et françois*, Paris, 1681, 980 p.

RICHELET, *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses*, Genève, 1680.

Dictionnaires des XVI^e et XVII^e siècles, CD-Rom, Champion Electronique, Paris, 1998, contenant :

- ACADEMIE FRANCAISE, *Dictionnaire de l'Académie françoise*, 1694.
- CORNEILLE, Thomas, *Le Dictionnaire des arts et des sciences*, 1695.
- COTGRAVE, Randle, *A Dictionarie of the French and English tongues*, 1673.
- ESTIENNE, Robert, *Dictionnaire françois-latin*, 1549.
- FURETIERE, Antoine, *Dictionnaire universel*, 1690.
- FURETIERE, Antoine, *Essai d'un dictionnaire universel*, 1687.
- MENAGE, Gilles, *Dictionnaire étymologique*, 1694.
- MENAGE, Gilles, *Les Origines de la langue française*, 1650.
- NICOT, Jean, *Thresor de la langue françoise*, 1606.
- RICHELET, Pierre, *Dictionnaire françois*, 1681.

II. Philosophie antique

ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, traduction, préface et notes par Jean Voilquin, GF, Flammarion, Paris, 1965, 310 p.

CICERON,

- *De l'invention*, texte établi et traduit par Guy Achard, Les Belles Lettres, Paris, 1994, 244 p.
- *L'amitié*, texte établi et traduit par Louis Laurand, Les Belles Lettres, Paris, 1961, XXVI, 104 p.
- *Les Devoirs*, volume I, texte établi et traduit par Maurice Testard, Livre I, Les Belles Lettres, Paris, 1965, 207 p.
- *Les Devoirs*, volume II, texte établi et traduit par Maurice Testard, Livre II et III, Les Belles Lettres, Paris, 1970, 201 p.
- *Pour Placius*, texte établi et traduit par Pierre Grimal, Les Belles Lettres, Paris, 1976, 212 p.
- *Traité des Lois*, texte établi et traduit par Georges de Plinval, Les Belles Lettres, Paris, 1959, 132 p.
- *Tusculanes*, texte établi par Georges Fohlen et traduit par Jules Humbert, tome II, Livre III-V, Les Belles Lettres, Paris, 1960, 181 p.

LUCIEN, *Toxaris ou l'Amitié*, in *Œuvres complètes de Lucien de Samosate*, traduction de Eugène Talbot, tome second, Hachette, Paris, p. 25-54.

MACROBE, *Commentaire au Songe de Scipion*, Livre I, texte établi, traduit et commenté par Mireille Armisen-Marchetti, Les Belles Lettres, Paris, 2001, 200 p.

PLATON,

- *Gorgias*, texte établi et traduit par Alfred Croiset, Les Belles Lettres, Paris, 1997, 276 p.
- *Le Banquet*, texte établi et traduit par Léon Robin, Les Belles Lettres, Paris, 1962, CXXIII, 92 p.
- *Lysis*, in *Œuvres complètes*, tome II, texte établi et traduit par Alfred Croiset, Les Belles Lettres, Paris, 1956, p. 125-155.
- *Protagoras*, texte établi et traduit par Alfred Croiset, Les Belles Lettres, Paris, 1984, 361 p.

PLUTARQUE,

- *Comment tirer profit de ses ennemis*, traduction du grec et présenté par Pierre Maréchaux, Rivages Poche / Petite Bibliothèque, Paris, 1993, p. 7-59.
- *Œuvres morales, De la pluralité d'amis*, tome I, texte établi et traduit par Robert Klaerr, André, Philippon, Jean Sirinelli, 2^e partie, Les Belles Lettres, Paris, 1989, 358 p.
- *Œuvres morales, De l'amour fraternel*, tome VII, première partie, texte établi et traduit par Jean Dumortier, avec la collaboration de Jean Defradas, Les Belles Lettres, Paris, 1975, p. 131-175.
- *Sur la manière de distinguer le flatteur d'avec l'ami*, traduction du grec et présenté par Pierre Maréchaux, Rivages Poche / Petite Bibliothèque, Paris, 1993, p. 59-131.
- *Vie de Tibérius Gracchus (162-132 av. J.-C)*, tome XI, texte établi et traduit par Robert Flacelières et Emile Chambry, Les Belles Lettres, Paris, 1976, 176 p.

SENEQUE,

- *Des Bienfaits*, tome I, texte établi et traduit par François Préchac, Les Belles Lettres, Paris, 1961, 141 p.
- *Lettres à Lucilius*, Livres I à IV, texte établi par François Préchac et traduit par Henri Noblot, tome 1, Les Belles Lettres, Paris, 1959, 170 p.
- *Lettres à Lucilius*, Livres V à VII, texte établi par François Préchac et traduit par Henri Noblot, tome 2, Les Belles Lettres, Paris, 1963, 148 p.
- *Lettres à Lucilius*, Livres VIII à XI, texte établi par François Préchac et traduit par Henri Noblot, tome 3, Les Belles Lettres, Paris, 1957, 172 p.
- *Lettres à Lucilius*, Livres XII à XVIII, texte établi par François Préchac et traduit par Henri Noblot, tome 4, Les Belles Lettres, Paris, 1962, 195 p.

VALERE MAXIME, *Faits et dits mémorables*, texte établi et traduit par Robert Combès, Livre IV-VI, Les Belles Lettres, Paris, 1997, 271 p.

III. Littérature. Philosophie

BACON, Francis,

- *Essais de morale et de politique*, collection Tête à tête, L'Arche éditeur, Paris, 1999, 238 p.
- *La Nouvelle Atlantide*, GF Flammarion, Paris, 2000, 177 p.

BERNIER, François,

- *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, tome VII, seconde édition, Lyon, 1678.
- *Abrégé de la philosophie de Gassendi*, tome VII, seconde édition, Lyon, 1684.

BODIN, Jean,

- *Les six Livres de la République*, tome II, Fayard, Paris, 1986, 124 p.
- *Les six Livres de la République*, tome III, Fayard, Paris, 1986, 210 p.

BONNEFON, Paul, *Œuvres complètes La Boétie*, Bordeaux, Paris, 1892, 444 p.

BOUCHET, Jean, *Les Triumpes de la noble et amoureuse Dame et lart de honnestement aymer compose par le traverseur des voyes périlleuses*, Paris, 1545.

BUSSY-RABUTIN, Roger de, *Discours à sa famille, Les Illustres malheureux*, Editions de l'Armançon, Précyc-sous-Thill, 2000, 308 p.

CAMPANELLA, Tommaso, *La Cité du Soleil*, Librairie Droz, Genève, 2000, 65 p.

CHARRON, Pierre, *La Sagesse*, Paris, 1671, 710 p.

CYRANO DE BERGERAC, Savinien de, *Etats et Empires du Soleil*, Honoré Champion, Paris, 2004, 336 p.

DANTE, *La Divine Comédie*, Bordas, Paris, 1989, 717 p.

DESCARTES, René, « De la différence qui est entre la simple Affection, l'Amitié & la Devotion », article LXXXIII, in *Les Passions de l'âme*. Seconde partie : Du nombre & de l'ordre des Passions, & l'explication des six primitives, Vrin, Paris, 1996, p. 389-391.

DU FAIL, Noël, *Propos rustiques, balivernerics, contes et discours d'Eutrapel*, Paris, 1842, 413 p.

ERASME,

- *Erasme, Eloge de la folie, Adages, Colloques, Réflexions sur l'art, l'éducation, la religion, la guerre, la philosophie, Correspondance*, Robert Laffont, Paris, 1992, 1530 p.
- « Le banquet profane », in *Colloques I*, traduction et présentation Etienne Wolf, imprimerie Nationale Editions, Paris, 1992, p. 107-141.

GOURNAY, Marie de, *L'Ombre de la Damoiselle de Gournay*, Paris, 1626, 1202 p.

HEROET, Antoine, « La parfaite amante », in *Les Poètes français, recueil des chefs d'œuvre de la poésie française*, tome 1, Eugène Crépet, Paris, 1861, p. 629- 631.

HURAUULT, Philippe, comte de Cheverny, Mémoires, in *Choix de Chroniques et Mémoires sur l'Histoire de France*, Auguste Desrez éditeur, Paris, 1838, p. 217-350.

HURAUULT, Philippe, évêque de Chartres, *Mémoires*, in *Choix de Chroniques et Mémoires sur l'Histoire de France*, Auguste Desrez éditeur, Paris, 1838, p. 351-390.

LA BOETIE, Etienne de, *Discours de la Servitude Volontaire*, Imprimerie Nationale, Paris, 1992, 106 p.

LAFOND, Jean, dir., *Moralistes du XVII^e siècle, De Pibrac à Dufesny*, Robert Laffont, Paris, 1992, 1323 p.

LA FONTAINE, Jean de, *Fables de La Fontaine précédées de La Vie d'Esopé*, Alfred Mame et fils, Tours, 1866, 396 p.

LAMBERT, Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, « Traité sur l'amitié », in *Œuvres de madame La Marquise de Lambert*, nouvelle édition augmentée, Amsterdam, 1766, p. 117-143.

LA ROCHEFOUCAULD, François de, *Réflexions ou sentences et maximes morales et réflexions diverses*, Honoré Champion, Paris, 2005, 999 p.

MAZARIN, Jules, (attribué à), *Bréviaire des Politiciens*, traduit du latin par François Rosso, Arléa, Paris, 2003, 127 p.

MONTAIGNE, Michel de,

- *Essais*, livre I, GF Flammarion, Paris, 1979, 443 p.
- *Essais*, livre II, GF Flammarion, Paris, 1979, 510 p.
- *Essais*, livre III, GF Flammarion, Paris, 1979, 377 p.

MORE, Thomas, *L'Utopie ou Le Traité de la meilleure forme de gouvernement*, Flammarion, Paris, 1987, 248 p.

NAUDE, Gabriel, *Avis pour dresser une bibliothèque*, Cadratin, Klincksieck, Paris, 2008, 456 p.

NAVARRÉ, Marguerite de, *L'Heptaméron*, Folio Classique, Gallimard, Paris, 2000, 753 p.

PASCAL, Blaise, *Œuvres complètes*, tome II, Gallimard, Paris, 1999, 1710 p.

PRIEZAC, Salomon de, *Discours de l'amitié*, A Monsieur *., chez Estienne Maucroy, Paris, 1663, 34 p.

RENAUDOT, Théophraste, RENAUDOT, Eusèbe, RENAUDOT, Isaac, *Recueil général des questions traitées ès Conférences du Bureau d'Adresse, sur toutes sortes de Matières ; Par les plus beaux esprits de ce temps*, Paris, 1655-1658, 5 volumes.

RETZ, cardinal de, Jean-François Paul de Gondi, *Œuvres complètes*, tome III, Honoré Champion, Paris, 2005, 437 p.

SABLE, Madeleine de, *Maximes*, Amsterdam, 1713, 310 p.

SAINT-EVREMOND, Charles de,

- *Œuvres mêlées*, éditions par Charles Giraud, Paris, tome 1, 1865, 194 p.
- *Œuvres mêlées*, éditions par Charles Giraud, Paris, tome 2, 1865, p. 451-463.

SENAULT, Jean-François, *De l'usage des passions*, Amsterdam, 1668, 559 p.

SEYSSEL, Claude de, *La Monarchie de France et deux autres fragments politiques*, Librairie d'Argences, Paris, 1961, 253 p.

SORBIERE, Samuel, *De l'amitié*, à Monsieur de Vaubrun, Paris, 1660, 113 p.

VIALART, Charles de Saint-Paul, *Le Temple de la félicité, où se voient divers tableaux qui représentent tout ce qui a pouvoir de rendre l'homme content et heureux en cette vie...*, Paris, 1630, 558 p.

VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, tome 1, Oxford, 1994, 666 p.

IV. Religion. Sermons

AERELD DE RIEVAULX, *L'Amitié spirituelle*, Abbaye de Bellefontaine, Bégrolles en Mauges, 2004, 103 p.

AUGUSTIN, Saint, *Confessions*, Livre I à XIII, Les Belles Lettres, Paris, 1961, 411 p.

CALVIN, Jean, *Sermons de M. Jean Calvin sur le livre de Job, recueillis fidelement de sa bouche qu'il les preschoit*, imprimé par Jean de Laon, Genève, 1563, 898 p.

L'Imitation de Jésus-Christ, traduction de Lamennais, La Guilde du Livre, Lausanne, 1946, 234 p.

MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *Collection intégrale et universelle des Orateurs sacrés*,

- tome III, Paris, 1844, 1288 p.
- tome IV, Paris, 1844, 1376 p.
- tome XII, Paris, 1845, 1228 p.
- tome XIV, Paris, 1864, 1432 p.
- tome XVI, Paris, 1864, 1124 p.
- tome XXI, Paris, 1845, 1312 p.
- tome XXII, Paris, 1845, 1068 p.
- tome XXIV, Paris, 1863, 1272 p.
- tome XXVII, Paris, 1847, 1148 p.
- tome XXVIII, Paris, 1864, 1572 p.
- tome XXXVI, Paris, 1854, 1384 p.

Pierre Séguin, Ligueur, reclus et écrivain, 1558-1636, extrait des Mémoires du Comité d'Archéologie de Senlis, 1896, 204 p.

SALES, François de,

- *Introduction à la vie dévote*, tome 1, Les Belles Lettres, Paris, 1961, 168 p.
- *Introduction à la vie dévote*, tome 2, Les Belles Lettres, Paris, 1961, 215 p.

V. Iconographie²⁷⁹

ALCIAT, André,

- *Andreae Alciati emblematum libellus*, C. Wechelus, Paris, 1534.
- *Emblemata*, G. Rouillium, Lyon, 1550.
- *Emblemata*, Anvers, 1622.
- *Omnia and Alciati V.C. emblemata*, Paris, 1571.
- *Toutes les emblèmes de M. André Alciat*, Guillaume Rouille, Lyon, 1558.

BAUDOIN, Jean, *Iconologie ou la science des emblèmes, devises, &c. qui apprend à les expliquer dessiner et inventer. Ouvrage très utile aux orateurs, poètes, Peintres, Sculpteurs, Graveurs, & généralement à toutes sortes de curieux des Beaux-Arts et des Sciences Enrichie & augmentée d'un grand nombre de Figures avec des moralités, tirées la plupart de Cesar Ripa*, tome 2, Adrian Braakman, Amsterdam, 1698.

BOISSARD, Jean-Jacques, *Emblematum liber*, ad Moenum, Francfort, 1593.

²⁷⁹ Nous rappelons que les sources sont présentées d'un point de vue méthodologique dans ce tome 2.

CORROZET, Gilles,

- *Hecatographie*, Denis Janot, Paris, 1540.
- *Hecatographie*, Denis Janot, Paris, 1543.
- *L'Hecatographie (1544) & Les Emblèmes du tableau de Cérès (1543)*, reproduits en facsimilé avec une étude critique par Alison Adams, Droz, Genève, 1997, pagination multiple.

GOMBERVILLE, Marin Le Roy de, *La Doctrine des mœurs tirée de la philosophie des Stoïques*, Pierre Daret, Paris, 1646.

HORAPOLLON,

- *De la signification des notes Hiéroglyphiques des Aegyptiens*, Kerver, Paris, 1543.
- *Ori Apollinis, ... Hieroglyphica*, Resch, Paris, 1521.

LA PERRIERE, Guillaume de,

- *Le Théâtre des bons engins*, Denis de Harsy, Lyon, 1536.
- *Le Théâtre des bons engins*, Denis Janot, Paris, 1539.
- *Le Théâtre des bons engins*, Jean de Tournes, Lyon, 1545.

MENESTRIER, Claude-François, *L'Art des emblèmes*, Imprimerie Royale, Paris, 1662.

MONTENAY, Georgette de,

- *Emblèmes ou devises chrestiennes*, J. Marcorelle, Lyon, 1571.
- *Livre d'armoiries en signe de fraternité*, Francfort, 1619.

PARADIN, Claude,

- *Devises héroïques*, Jean de Tournes et G. Gazeau, Lyon, 1551.
- *Devises héroïques*, Jean de Tournes et G. Gazeau, Lyon, 1557.
- *Devises héroïques et emblèmes*, Rolet Boutonne, Paris, 1622.
- *Les Devises héroïques*, Vve J. Stelsius, Anvers, 1563.

REISCH, Gregor,

- *Margarita Philosophica*, Johannes Schott, Fribourg, 1503.
- *Margarita Philosophica*, Johannes Schott, Strasbourg, 1504.
- *Margarita Philosophica*, Michael Furterius, Bâle, 1517.

RIPA, Cesare,

- *Iconologie ou la science des emblèmes*, A. Braakman, Amsterdam, 1698.
- *Iconologie ou les principales choses qui peuvent tomber dans la pensée touchant les vices sont représentées*, Paris, 1643.
- *Iconologia overo descrittione*, Gio. Gigliotti, Rome, 1593.

VI. Théâtre

CHAPPUZEAU, Samuel,

- « L'Académie des femmes », in *Le Cercle des femmes et L'Académie des femmes*, University of Exeter, Exeter, 1983, p. 51- 114.
- « Le Cercle des femmes », in *Le Cercle des femmes et L'Académie des femmes*, University of Exeter, Exeter, 1983, p. 1-50.

CORNEILLE, Pierre,

- « La Galerie du Palais ou l'Amie rivale », in *Œuvres complètes*, tome I, Gallimard, Paris, 1980, p. 299-381.
- « L'Aveugle de Smyrne », premier acte, chez Augustin Courbé, Paris, 1638, 152 p.
- « La Suite du menteur », in *Œuvres complètes*, tome II, Gallimard, Paris, 1984, p. 92-185.
- « La Suivante », in *Œuvres complètes*, tome I, Gallimard, Paris, 1980, p. 383-459.
- « La Veuve ou le traître trahi », in *Œuvres complètes*, tome I, Gallimard, Paris, 1980, p. 199-298.
- « Le menteur », in *Œuvres complètes*, tome II, Gallimard, Paris, 1984, p. 1-91.
- « Méliote », in *Œuvres complètes*, tome I, Gallimard, Paris, 1980, p. 1-89.
- « Othon », in *Œuvres complètes*, tome III, Gallimard, Paris, 1984, p. 460-529.
- « Tite et Bérénice », in *Œuvres complètes*, tome III, Gallimard, Paris, 1987, p. 989-1053.

CORNEILLE, Thomas, « Timocrate », in *Théâtre du XVII^e siècle*, tome II, Gallimard, Pléiade, Paris, 1986, p. 835-905.

DANCOURT, Florent Carton,

- « La Maison de campagne », in *Comédies*, Librairie Nizet, Paris, 1985, p. 1-102.
- « Les Vendanges de Suresnes », in *Théâtre du XVII^e siècle*, tome III, Gallimard, Paris, 1992, p. 451-482.

DONNEAU DE VISE, Jean, « La Veuve à la Mode », in *Théâtre du XVII^e siècle*, tome II, Gallimard, Paris, 1986, p. 1101-1138.

DU RYER, Pierre, « Les Vendanges de Suresnes », in *Théâtre du XVII^e siècle*, tome II, Gallimard, Paris, 1986, p. 3-83.

MAIRET, Jean, « La Sophonisbe », in *Théâtre du XVII^e siècle*, tome I, Gallimard, Paris, 1975, p. 669-729.

MOLIERE,

- « Le Misanthrope », in *Théâtre complet de Jean-Baptiste Poquelin*, tome III, Nouvelle Librairie de France, Paris, 1970, p. 121- 195.
- « Le Sicilien », in *Théâtre complet de Jean-Baptiste Poquelin de Molière*, présenté, commenté & annoté par Roger Petitjean, Nouvelle librairie de France, tome III, Paris, 1970, p. 291-320.
- *Les Femmes savantes*, Classiques Larousse, Paris, 1990, 224 p.

MONTFLEURY, Antoine Jacob, « La Femme juge et partie », in *Théâtre du XVII^e siècle*, tome II, Gallimard, Paris, 1986, p. 1139-1215.

QUINAULT, Philippe, « Astrate, Roi de Tyr », in *Théâtre du XVII^e siècle*, tome II, Gallimard, Paris, 1986, p. 1039-1100.

RACAN, Honorat de Beuil de, « Les Bergeries », in *Théâtre du XVII^e siècle*, tome I, Gallimard, Paris, 1975, p. 287-391.

RACINE, Jean, « Andromaque », in *Œuvres complètes*, tome 1, Gallimard, Paris, 1994, p. 231-302.

REGNARD, Jean-François, « Attendez-moi sous l'orme », in *Théâtre du XVII^e siècle*, tome III, Gallimard, Paris, 1992, p. 687-707.

ROTROU, Jean de, « La Belle Alphrède », in *Théâtre du XVII^e siècle*, tome I, Gallimard, Paris, 1975, p. 793-864.

TRISTAN L'HERMITE, François, « Le Parasite », in *Œuvres complètes*, tome V, Honoré Champion, Paris, 1999, p. 211-335.

VIAU, Théophile de, « Les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé », in *Théâtre du XVII^e siècle*, tome I, Gallimard, Paris, 1975, p. 245-286.

Damon et Pythias ou Les Véritables amis. Tragédie dédiée au présidial, par Jean et J. Jacques Bovde, Toulouse, 1675, 14 p.

Henry III empereur ou l'amitié heureuse, tragicomédie par les troisiemes du Collège de Castres, de la Compagnie de Jesus, par Bernard Barcouda, Castres, 1670, 19 p.

L'Ami du genre humain, comédie ornée d'entrées de ballet dédiée à nos seigneurs du Parlement de Toulouse par les rhétoriciens de la Compagnie de Jésus de Toulouse, 1697, 4 p.

L'Amitié couronnée ou Lescus, tragi-comédie pour la distribution des prix, au Séminaire des chanoines réguliers de Saint Vincent, à Senlis. Elle sera représentée le sixiesme jour d'aoust à une heure apres midy, mil six cens cinquante-neuf, chez Preuveray François, Paris, 1659, 8 p.

VII. Les écrits. Selbstzeugnisse et correspondance

AUBRION, Jehan, *Journal de Jehan Aubrion bourgeois de Metz avec sa continuation par Pierre Aubrion, 1465-1512*, Metz, 1857, 550 p.

BAUCHEZ, Jean, *Journal de Jean Bauchez, greffier de Plappeville au 17^e siècle*, éditeur Rousseau-Pallez, Metz, 1848, 546 p.

BRÛLART, Nicolas, *Journal d'un ligueur parisien des Barricades à la levée du siège de Paris par Henri IV (1588-1590)*, Droz, Genève, 1999, 214 p.

BUFFET, François, *Chronique de Buffet, 1580-1588. La ligue à Metz*, extrait des cahiers de François Buffet, Petite Bibliothèque messine, Paris, 1884, 237 p.

CHALLE, Robert, *Journal du voyage des Indes Orientales à Monsieur Pierre Raymond* (p. 35-300), Droz, Genève, 1998, 477 p.

CHATELAIN, Jean, *Les Croniques de la noble ville et cité de Metz*, Metz, 1855, 97 p.

CHOISY, François-Timoléon de, l'abbé, *Mémoires de l'abbé de Choisy*, Mercure de France, Paris, 1966, 533 p.

CHORLLON, Jean-Baptiste Alexis, *Ecrits de Jean-Baptiste Alexis Chorllon, Président au présidial de la Haute-Marche au XVII^e siècle*, Honoré Champion, Paris, 2002, 370 p.

DELMAIRE, Bernard, « Le livre de famille des Le Borgne (Arras 1347-1538), Contribution à ma démographie historique médiévale », in *Revue du Nord*, 65, n° 257, 1983, p. 301-326.

DOM LOUPVENT, Dom Loupvent. *Récit d'un voyageur lorrain en Terre sainte au XVI^e siècle*, in LANHER, Jean, MARTIN, Philippe, Dom Loupvent. *Récit d'un voyageur lorrain en Terre sainte au XVI^e siècle*, Editions Place Stanislas, Nancy, 2007, 189 p.

DUBOIS, Alexandre, *Journal d'un curé de campagne au XVII^e siècle*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2008, 192 p.

DU BOIS, Marie, Moi, *Marie Du Bois, gentilhomme vendômois valet de chambre de Louis XIV*, Editions Apogée, Rennes, 1994, 188 p.

DU BOYS DE RIOCOUR, Nicolas, *Relation des sièges et du blocus de La Mothe 1634-1642-1645*, Chaumont, 1861, 468 p.

DU FOSSE, Pierre-Thomas, *Mémoires de Monsieur de Pontis qui a servi dans les armées cinquante-six, sous les rois Henri IV, Louis XIII, Louis XIV*, Mercure de France, Paris, 2007, 380 p.

DUMONT DE BOSTAQUET, Isaac, *Mémoires d'Isaac Dumont de Bostaquet gentilhomme normand sur les temps qui ont précédé et suivi la Révocation de l'Edit de Nantes, sur le refuge et les expéditions de Guillaume III en Angleterre et en Irlande*, Mercure de France, Paris, 2002, 391 p.

ESTANGE, Olivier, MARICHAL, Robert, « Un livre de raison d'Olivier Estange, imprimeur lyonnais (1504-1534). Pantagruel et la grande sécheresse », in *Mélanges sur la littérature de la Renaissance à la mémoire de V.-L. Saulnier*, Droz, Genève, 1984, p. 521-526.

FLORET, Sébastien, *Journal de D. Sébastien Floret, religieux bénédictin de l'abbaye royale de Saint-Arnould de Metz*, Metz, 1862, 87 p.

FORBIN, Claude de, *Mémoires du comte de Forbin (1656-1733)*, Mercure de France, Paris, 1993, 628 p.

GENEL, Albert, « Les mémoires de Jacques Genelle, bourgeois d'Arras », in *Revue du Nord*, tome LI, n° 200, janvier-mars 1969, p. 81-104.

GOUBERVILLE, Gilles de,

- *Le Journal du sire de Gouberville, 1549-1552*, tome 1, Les éditions des Champs, Bricquebosq, 1993, 311 p.
- *Le Journal du sire de Gouberville, 1553-1557*, tome 2, Les éditions des Champs, Bricquebosq, 1993, 418 p.
- *Le Journal du sire de Gouberville, 1558-1562*, tome 3, Les éditions des Champs, Bricquebosq, 1993, 878 p.
- *Le Journal du sire de Gouberville, annexes du Journal, compléments, études et index*, tome 4, Les éditions des Champs, Bricquebosq, 1994, 463 p.

GOULAS, Nicolas, *Mémoires et autres inédits de Nicolas Goulas, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Orléans*, Honoré Champion, Paris, 1995, 305 p.

GOURVILLE, Jean de, *Mémoires*, Mercure de France, Paris, 2004, 316 p.

HEROARD, Jean, *Journal de Jean Héroard médecin de Louis XIII*, Centre de Recherches sur la Civilisation de l'Europe Moderne, 2 volumes, Fayard, Paris, 1989, 3123 p.

JAMEREY-DUVAL, Valentin, *Mémoires, Enfance et éducation d'un paysan au XVIII^e siècle*, Le Sycomore, Paris, 1981, 423 p.

LA GUETTE, *Mémoires de Madame de La Guette écrits par elle-même*, édité par M. Cuénin, Mercure de France, Paris, 1982, 195 p.

L'ESTOILE, Pierre de,

- *Registre-Journal du règne de Henri III*, tome 1, Droz, Genève, 1992, 287 p.
- *Registre-Journal du règne de Henri III*, tome 2, Droz, Genève, 1996, 289 p.
- *Registre-Journal du règne de Henri III*, tome 3, Droz, Genève, 1997, 232 p.
- *Registre-Journal du règne de Henri III*, tome 4, Droz, Genève, 2000, 207 p.
- *Registre-Journal du règne de Henri III*, tome 5, Droz, Genève, 2001, 416 p.
- *Registre-Journal du règne de Henri III*, tome 6, Droz, Genève, 2003, 349 p.

LE COULLON, Jean, *Journal de Jean Le Coullon, 1537-1587*, Petite Bibliothèque Messine, Paris, 1881, 148 p.

MACQUERAUX, Robert, *Chronicque de la maison de Bourgogne*, in *Choix de Chroniques et Mémoires sur l'Histoire de France*, Auguste Desrez éditeur, Paris, 1838, p. 3-215.

MANDELSLO, von, Johann Albrecht, *Voyage en Perse & en Inde (1637-1640). Le journal de Johann Albrecht von Mandelslo*, Editions Chandeigne, Paris, 2008, 270 p.

MARTEILHE, Jean, *Mémoires d'un galérien du Roi-Soleil*, Mercure de France, Paris, 1982, 363 p.

MIGAULT, Jean, *Journal de Jean Migault ou malheurs d'une famille protestante du Poitou victime de la révocation de l'édit de Nantes (1682-1689)*, Les éditions de Paris, Paris, 1995, 171 p.

MILLET, Ponce, *Parcours singulier d'un homme ordinaire : le livre de raison de Ponce Millet, natif de Doux en Champagne, domestique et colporteur (1673-1725)*, Société d'études ardennaises, Cahier d'études ardennaises n° 18, 1999, 249 p.

MONTAIGNE, Michel de, *Journal de voyage*, Gallimard, Folio, Paris, 1983, 500 p.

NUNEZ CABEZA DE VACA, Alvar, *Relation et commentaires du gouverneur Alvar Nunez Cabeza de Vaca sur les deux expéditions qu'il fit aux Indes*, Mercure de France, Paris, 1980, 300 p.

ORLEANS, Marie d', duchesse de Nemours, *Mémoires contenant ce qui s'est passé de plus particulier en France pendant la guerre de Paris jusqu'à la prison du Cardinal de Retz en 1652, avec les différents caractères des personnes qui ont part à cette guerre*, Mercure de France, Paris, 1990, 288 p.

PAPE, Jacques, *Mémoires*, in *Choix de Chroniques et Mémoires sur l'Histoire de France*, Auguste Desrez éditeur, Paris, 1838, p. 393-413.

PARADIN, Guillaume, *Le Journal de Guillaume Paradin ou la Vie en Beaujolais au temps de la Renaissance (vers 1510-1589)*, Librairie Droz S.A., Genève, 1986, 149 p.

PATTE, Jean, « Journal historique de Jehan Patte, bourgeois d'Amiens (1587-1617) », *Mémoires de la société des antiquaires de Picardie*, tome XIX, p. 181-374.

PRION, Pierre, *Pierre Prion, scribe*, Gallimard-Julliard, Paris, 1985, 174 p.

PUSSOT, Jean, *Journalier de Jean Pussot maître-charpentier de Reims (1568-1626)*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 2008, 283 p.

VALBELLE, Honorat de,

- *Histoire journalière (1498-1539)*, tome 1, traduction française, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1985, 336 p.
- *Histoire journalière (1498-1539)*, tome 2, texte provençal et notes, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1985, tome 2, 622 p

VERSORIS, Nicolas, *Livre de raison de Nicolas Versoris, avocat au Parlement de Paris, 1519-1530, Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, Paris, 1885, 128 p.

Ami et Amile, chanson de geste, traduction en français moderne par Joël Blanchard et Michel Quereuil, Honoré Champion / Traductions, Paris, 1985, 79 p.

« Jean Durant, propriétaire de " l'Album amicorum " précédemment décrit, et Jacques Couët-Duvivier, son beau-frère. », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1859, p. 343-344.

Journal de santé de Louis XIV, éditions Jérôme Millon, Grenoble, 2004, 445 p.

Journal de Simon le marchand, bourgeois de Caen, 1610-1693, Caen, 1903, 192 p.

Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François I^{er} (1515-1536), chez Jules Renouard et C., Paris, 1854, 495 p.

« Les amitiés des galères. Deux lettres de M. de La Cantinière-Baraut à M. de la Sauvagerie de la Place, ministre à Rotterdam. 1690-1693. », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, tome 15, 1866, p. 527-533.

« Les amitiés des galères. Lettres de trois gentilshommes protestants détenus au bagne de Marseille. 1690-1692. », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, tome 15, 1866, p. 484-494.

« Renseignements sur Nic. Van Sorgen, propriétaire d'un album protestant de 1605, précédemment décrit », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1860, p. 99-100.

« Un album protestant de Jean Durant (1583-1592) », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1863, p. 226-233.

« Un album protestant du commencement du XVII^e siècle », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1859, p. 497-498.

Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Age à 1914, GDR n° 2649 CNRS et DAF, catalogue sous la direction de BARDET, Jean-Pierre, RUGGIU, François-Joseph (CNRS GDR n° 2649 - Centre Roland Mousnier), NOUGARET, Christine (CHAN, Section des archives privées) et EVEN, Pascal (Direction des Archives de France, DPACI). <http://www.ecritsduforprive.fr/>.

Deutschscheizerische Selbstzeugnisse (1500-1800) als Quellen der Mentalitätsgeschichte. <http://selbstzeugnisse.histsem.unibas.ch/>.

VIII. Manuels épistolaires, traités et livres de civilité

CASTIGLIONE, Baldassare, *Le parfait Courtisan*, Paris, 1585.

DURAND, Pierre, *Le Stile et la manière de composer, dicter et escrire toute sortes d'épistres ou lettres missives tant par response que autrement, avec, Epitome de la poinctuation et accentz de la langue françoise...*, Paris, 1553.

DU TRONCHET, Estienne, *Lettres missives et familières d'Estienne du Tronchet, secrétaire de la Royne mère du Roy*, Paris, 1569.

ERASME, *La Civilité puérile*, éd. Isidore Liseux, Paris, 1877, 123 p.

FENNE, François de, *Le Secrétaire à la mode réformé, ou le Mercure nouveau, contenant les lettres choisies des plus beaux esprits de ce temps, avec une nouvelle instruction à écrire des lettres, et VI entretiens de la civilité, le tout mis en ordre par François de Fenne*, Leyde, 1684.

GUEVARA, Antonio de, *Le Réveille-matin des courtisans ou moyens légitimes pour parvenir à la faveur et pour s'y maintenir*, Edition bilingue, introduction, notes, traduction et établissement du texte espagnol par Nathalie Peyrebonne, Honoré Champion, Paris, 1999.

HABERT, Pierre, *Le Chemin de bien vivre et miroir de vertu, Contenant plusieurs belles histoires, & sentences morales, par quatrains & distiques, le tout par Alphabet, Avec le Stille de composer toutes sortes de lettres missives, quittances & promesses. La ponctuation & accent de la langue Française. L'instruction & secrets de l'art d'escripüre. Propre pour tous peres de familles, Escrivains, & precepteurs de la Jeunesse, reveu & augmenté de nouveau par l'Autheur*, s. l., 1572.

JACOB, Paul, *Le parfait Secrétaire, ou La manière d'escrire et de respondre à toute sorte de lettres, par préceptes et par exemples*, Paris, 1646.

MORVAN de BELLEGARDE, Jean-Baptiste, *Réflexions sur la politesse des Mœurs avec des maximes pour la société civile, suite des réflexions sur le ridicule*, Paris, 1698.

PUGET DE LA SERRE, Jean, *Le Secrétaire à la mode, ou Méthode facile d'escrire selon le temps diverses lettres de compliment, amoureuses et morales, par le sieur de La Serre,... augmenté des complimens et des élégances françaises accomodées au langage du temps, ci-devant non imprimées*, Paris, 1641.

REFUGE, Eustache, *Traité de la Cour*, s.l., 1617.

ROLAND, Louis, *Epitome ou Abrégé de la structure et composition des épistres... faict et composé par Louys Roland, divisé en trois livres*, Paris, 1608.

ROSSET, François de, *Lettres amoureuses et morales*, Paris, 1618.

Le Secretaire des secretaires, ou le thresor de la plume françoise, contenant la manière de composer et dicter toutes sortes de lettres missives, avec quelques lettres facetiuses. Reveu, corrigé, et augmenté d'une grande quantité de lettres, outre les précédentes impressions, Rouen, 1626.

IX. Justice et actes notariés

CORAS, Jean, *Arrest memorable du Parlement de Tholose, Contenant une histoire prodigieuse d'un supposé mari, advenue de nostre temps : enrichie de cent & onze belles & doctes annotations*, Lyon, par Barthélémy Vincent, 1518, 160 p²⁸⁰.

HERVIER, Dominique, *Pierre le Gendre et son inventaire après décès, étude historique et méthodologique*, Editions Honoré Champion, Paris, 1977, 263 p.

X. Proverbes, sentences et réalités quotidiennes

FAVIER, Justin, *Sentences & Proverbes français recueillis en Lorraine au XVI^e siècle*, Berger-Levrault, Nancy, 1904, 11 p. Tiré à part d'Annales de l'Est, 1904.

LE ROUX DE LINCY, Antoine, *Le Livre des proverbes français*, tome II, Bibliothèque gauloise, Paris, 1859, 615 p.

« A Charmes-la-Côte au XVIII^e siècle », *Le Pays Lorrain*, 1928, p. 478-479.

Les Charmans Effects des barricades ou l'amitié durable de la compagnie des frères bachiques de pique-nique, en vers burlesque, suivi de Privilèges et statuts de la compagnie de pique-nique, Paris, 1649, 8 p.

²⁸⁰ La date indiquée est erronée.

BIBLIOGRAPHIE

Cette liste ne prétend à aucune exhaustivité.

I. Instruments de travail

ARBOUR, Roméo,

- *Répertoire chronologique des éditions de textes littéraires*, tome 1, 1585-1615, Genève, Librairie Droz, 1977, 2 volumes, 564 p, 638 p.
- *Répertoire chronologique des éditions de textes littéraires*, tome 2, 1616-1628, Genève, Librairie Droz, 1979, 904 p.
- *Répertoire chronologique des éditions de textes littéraires*, tome 3, 1629-1643, Genève, Librairie Droz, 1980, 857 p.
- *Répertoire chronologique des éditions de textes littéraires*, supplément, 1585-1643, Genève, Librairie Droz, 1985, 1143 p.

BALSAMO, Jean, SIMONIN, Michel, *Abel L'Angelier & Françoise de Louvain (1574-1620) suivi du Catalogue des ouvrages publiés par Abel l'Angelier (1574-1610) et la veuve L'Angelier (1610-1620)*, Librairie Droz, Genève, 2002, 636 p.

BONNET, Pierre, *Bibliographie méthodique et analytique des ouvrages et documents relatifs à Montaigne*, Slatkine, Genève, 1983, 586 p.

BOURDON, Sylvain, *Le Logiciel d'analyse de données qualitatives QSR NVivo*, Cahier d'accompagnement, 2001, 20 p.

erta.educ.usherbrooke.ca/documents/CahierNVivo.pdf. Consulté le 14 août 2008.

BOURGEOIS, Emile, ANDRE, Louis, *Les Sources de l'histoire de France, XVII^e siècle, 1610-1715*, A. Picard, Paris, 1913, 411 p.

BRUNET, Etienne, « Le Logiciel Hyperbase », in *Encyclopédie de l'Astrolabe*, 2001.
<http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe/articles/art0017.htm/Hyperbase01.htm>.
Consulté le 16 juin 2008.

CLEBERT, Jean-Paul, *Dictionnaire du symbolisme animal : Bestiaire fabuleux*, Albin Michel, Paris, 436 p.

CLIVE, Peter H., *Bibliographie annotée des ouvrages relatifs à Montaigne 1976-1985*, Honoré Champion, Paris, 1990, 250 p.

DESCHENAUX, Frédéric, *Guide d'introduction au logiciel QSR Nvivo 7*, 2007, 32 p.
<http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Nvivo7.pdf>. Consulté le 14 août 2008.

DESGRAVES, Louis, *Répertoire de programmes des pièces de théâtre jouées dans les Collèges de France (1601-1700)*, Librairie Droz S.A., Genève, 1986, 197 p.

DIXON, Jack Edmund Garrard, DAWSON, John L., *Concordance des œuvres de Rabelais*, Librairie Droz, Genève, 1992, 1159 p.

DUCKETT, William, dir., *Dictionnaire de la conversation et de la lecture, inventaire raisonné des notions générales les plus indispensables à tous par une société de savants et de gens de lettres*, tome I, F. Didot, Paris, 1864, 800 p.

DUNETON, Claude, en collaboration avec CLAVAL, Sylvie, *Le Bouquet des expressions imagées, encyclopédie thématique des locutions figurées de la langue française*, Seuil, 1990, Paris, 1375 p.

DUTRIPON, F.P., *Bibliorum sacrorum concordantiae ad recognitionem*, Belin, Paris, 1861, 1484 p.

GABER, Stéphane, « Le Bibliophile lorrain. Guide de l'amateur de livres d'histoire de la Lorraine du XV^e siècle à 1950 : Duchés de Lorraine et de Bar, Trois-Evêchés, Luxembourg français. », *Lotharingia*, XIV, numéro spécial, Société Thierry Alix, Nancy, 2007, 190 p.

GAUVARD, Claude, LIBERA, Alain de, ZINK, Michel, *Dictionnaire du Moyen Age*, Quadrige, PUF, Paris, 2002, 1548 p.

HAFFEMAYER, Stéphane, « Arcane, un paradigme pour l'analyse textuelle », *Revue électronique de l'Astrolabe*, 2001.

<http://www.uottawa.ca/academic/arts/astrolabe/articles/art0018.htm/Arcane.htm>. Consulté le 16 juin 2008.

HAYNE, David Mackness, VACHON, André, *Dictionnaire biographique du Canada, 1701-1740*, volume II, Les Presses de l'Université de Laval, Québec, 1991, 822 p.

LACOUR, Christian, *Dictionnaire français des mots oubliés du XII^e au XIX^e siècle*, Lacour, Nîmes, 1999, 770 p.

LEAKE, Roy E., *Concordance des Essais de Montaigne*, tome 1, Droz, Genève, 1981, 734 p.

LEJEUNE, Philippe, « Les inventaires de textes autobiographiques », *Histoire, Economie et Société*, n° 2, avril-juin 1996, p. 299-322.

LEON-DUFOUR, Xavier, dir., *Vocabulaire de Théologie Biblique*, éditions du Cerf, Paris, 1964, 1159 p.

MAYEUR, Jean-Marie, PIETRI, Charles, PIETRI, Luce, VAUCHEZ, André, VENARD, Marc, dir.,

- *Histoire du christianisme (des origines à nos jours) Le temps des confessions*, tome VIII, Desclée, Paris, 1992, 1236 p.
- *Histoire du christianisme (des origines à nos jours) L'âge de raison*, tome IX, Desclée, Paris, 1997, 1214 p.
- *Histoire du christianisme (des origines à nos jours) Anamnésis*, tome XIV, Desclée, Paris, 2001, 744 p.

MIGNE, Jacques Paul, l'abbé, *La Table générale alphabétique de tous les sujets traités dans la collection intégrale et universelle des orateurs sacrés*, Dole, 1892, 267 p.

MONTANDON, Alain, dir., *Bibliographie des traités de savoir-vivre en Europe du Moyen Age à nos jours, tome 1 : France - Angleterre - Allemagne*, Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1995, 448 p.

MORFAUX, Louis-Marie, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Armand Colin, Paris, 1999, 400 p.

POPOFF, Michel, *Prosopographie des gens du Parlement de Paris (1266-1753) d'après les ms Fr. 7553, 7554, 7555, 7555 bis conservés au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France*, Références, Saint-Nazaire-le-Désert, 1996, 1151 p.

PUDELKO, Béatrice, BASQUE, Josiane, *Logiciels de construction de cartes de connaissance : des outils pour apprendre*, http://www.profetic.org/dossiers/dossier_imprimer.php3?id_rubrique=108. Consulté le 1^{er} mars 2008.

QDA Miner, *Logiciel d'analyse qualitative des données, Manuel de l'utilisateur*, édité par Recherches Provalis, 148 p.

www.provalisresearch.com/Documents/QDAMiner13FR.pdf. Consulté le 14 août 2008.

REY, Alain, dir., *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris, 1998, 4304 p.

VILLAUME, Xavier, *Table générale de la collection intégrale et universelle des orateurs sacrés*, édition Migne, Gaume et Cie éditeurs, Paris, 1892, 503 p.

VUILLERMOZ, Marc, dir., *Dictionnaire analytique des œuvres théâtrales françaises du XVII^e siècle*, Honoré Champion, Paris, 2000, 856 p.

Wordstat, Content analysis Module for SIMSTAT & QDA Miner, User's guide, édité par Provalis Research, 2005, 157 p.

<http://www.provalisresearch.com/Download/Manuals.html>. Consulté le 14 août 2008.

ZUBER, Roger, FUMAROLI, Marc, *Dictionnaire de littérature française du XVII^e siècle*, PUF, Quadrige, Paris, 2001, 205 p.

http://j_mirou.club.fr/he.htm. pour la biographie des artistes. « Destins biographies ». Consulté le 8 avril 2006.

http://www.fdp05.com/essentiels/peres_et_docteurs/docteurs_eglise/docteurs_eglise_intro.htm. Consulté le 10 mars 2006.

Banques de données :

- CESAR : calendrier électronique des spectacles sous l'ancien régime et sous la révolution. <http://www.cesar.org.uk/cesar2/>.
- FRANTEXT : <http://www.frantext.fr/>
- Glasgow university emblem website, Université de Glasgow, <http://www.emblems.arts.gla.ac.uk/#what>.
- Historisches Seminar de Bâle sur les Selbstzeugnisse en langue allemande des archives suisses. <http://selbstzeugnisse.histsem.unibas.ch/>.
- de Vienne sur les correspondances de femmes nobles du XVI^e au XVIII^e siècle. <http://www.univie.ac.at/Geschichte/Frauenbriefe/>.

II. Contexte

BEAUVALET-BOUTOUYRIE, Scarlett, *La Démographie à l'époque moderne*, Belin, Paris, 1999, 334 p.

BERNOS, Marcel, « Femmes et religion dans la France catholique à l'époque moderne », *Historiens et géographes*, dossier : *Histoire des femmes*, tome II, février, n° 393, 2006, p. 245-256.

BERRIOT-SALVADORE, Evelyne, « Le discours de la médecine et de la science », in *Histoire des femmes en Occident*, DUBY, Georges, PERROT, Michelle, Plon, Paris, 1991, p. 359-395.

BILLACOIS, François, *Le Duel dans la société française des XVI^e et XVII^e siècles. Essai de psychosociologie historique*, Editions des Hautes études en sciences sociales, Paris, 1986, 539 p.

BLOCH, Marc, *La Société féodale*, Albin Michel, Paris, 1995, 702 p.

BLUCHE, François, « Les rois avaient-ils des amis ? », *Historama-Histoire Magazine*, n° 78, août 1990, p. 84-90.

BOLOGNE, Jean-Claude, *Histoire du sentiment amoureux*, Flammarion, Paris, 1998, 235 p.

BORIN, Françoise, « Arrêt sur image », in *Histoire des femmes en Occident*, DUBY, Georges, PERROT, Michelle, Plon, Paris, 1991, p. 195-269.

BOUYER, Christian, *Louis XIII*, Editions Tallandier, Paris, 2006, 217 p.

BRIOIST, Pascal, DREVILLON, Hervé, SERNA, Pierre, *Croiser le fer. Violence et culture de l'épée dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Epoques Champ Vallon, Seyssel, 2002, 514 p.

BURGUIERE, André, « Pour une typologie des formes d'organisation domestique de l'Europe moderne », *Annales ESC*, 41^e année, n° 3, mai-juin 1986, p. 639-656.

CARRE, Yannick, *Le Baiser sur la bouche au Moyen Age. Rites, symboles, mentalités à travers les textes et les images. XI^e-XV^e siècles*, Le léopard d'or, Paris, 1992, 438 p.

CHARTIER, Roger, « Georges Dandin, ou le social en représentation », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, n° 2, mars-avril 1994, p. 277-311.

CHRISTIN, Olivier, *La Paix de religion. L'autonomisation de la raison politique au XVI^e siècle*, Seuil, Paris, 1997, 327 p.

COLEMAN, Janet, dir., *L'Individu dans la théorie politique et dans la pratique, Les origines de l'Etat moderne en Europe*, Collection Librairie européenne des idées, Presses Universitaires de France, Paris, 1996, 461 p.

CONSTANT, Jean-Marie, *Les Français pendant les guerres de religion*, Hachette Littératures, Paris, 2002, 332 p.

CONTAMINE, Philippe, dir., *L'Etat et les aristocraties. XII^e-XVII^e siècle France, Angleterre, Ecosse*, Actes de la table ronde, Maison française d'Oxford, 26 et 27 septembre 1986, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, Paris, 1989, 396 p.

CUENIN, Micheline, *Le Duel sous l'Ancien Régime*, Presses de la Renaissance, Paris, 1982, 343 p.

DARMON, Jean-Charles, DELON, Michel, *Histoire de la France littéraire*, tome 2, PUF, Quadrige, Paris, 2006, 849 p.

DELSALLE, Paul, « Le travail des femmes à l'époque moderne », *Historiens et géographes*, dossier : *Histoire des femmes*, tome II, février, n° 393, 2006, p. 269-276.

ELIAS, Norbert, *La Société de cour*, Calmann Lévy, Paris, 1974, 323 p.

FRANCOIS, Etienne, *Protestants et catholiques en Allemagne, Identités et pluralisme Augsbourg, 1648-1806*, Albin Michel, Paris, 1993, 391p.

HEPP, Noémi, dir.,

- *La Cour au miroir des mémorialistes, 1530-1682*, Centre de philologie et de littératures romanes, collection actes et colloques, Klincksieck, Paris, 1991, 213 p
- *Les Valeurs chez les mémorialistes français du XVII^e siècle avant la Fronde*, Colloque de Strasbourg et Metz, 18-20 mai 1978, Editions Klincksieck, actes publiés par HEPP, Noémi, HENNEQUIN, Jacques, 380 p.

LASCAR, Fabrice, « Les métamorphoses de l'individu », in *Histoire de la France littéraire*, par DARMON, Jean-Charles, DELON, Michel, tome 2, Quadrige, PUF, Paris, 2006, p. 341-378.

LECLERC, Joseph, *Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme*, Albin Michel, Paris, 1994, 853 p.

LEVER, Maurice, *Le Sceptre et la marotte. Histoire des fous de cour*, Fayard, Paris, 2000, p. 78-99.

MANDROU, Robert, *Introduction à la France moderne 1500-1640. Essai de psychologie historique*, Albin Michel, Paris, 1974, 412 p.

MARCUS, Sharon, « Entre femmes : l'amitié et le jeu du système dans l'Angleterre victorienne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 53, n° 4, octobre-décembre 2006, p. 32-52.

MARTIN, Philippe, *Une Guerre de Trente ans en Lorraine 1631-1661*, Editions Serpenoise, Metz, 2002, 383 p.

MATTHEWS GRIECO, Sara, *Ange ou diablesse. La représentation de la femme au XVI^e siècle*, Flammarion, Paris, 1991, 495 p.

NICHOLSON, Eric, « Le théâtre : images d'elles », in DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, Plon, Paris, 1991, p. 305-325.

NIES, Fritz, *Imagerie de la lecture : exploration d'un patrimoine millénaire de l'Occident*, PUF, Perspectives littéraires, Paris, 1995, 309 p.

REY, Michel, « L'amitié comme lien social à la Renaissance », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, tome XXXVIII, octobre -décembre 1991, p. 616-625.

SONNET, Martine, « L'éducation des filles à l'époque moderne », *Historiens et géographes*, Dossier : *Histoire des femmes*, tome II, février, n° 393,2006, p. 257-268.

STONE, Donald, « Women and Friendship », *Montaigne Studies*, " *Woman's Place : Within and Without the Essais* ", volume VIII, n° 1-2, 1996, p. 23-34.

TOURNON, André, BIDEAUX, Michel, *Histoire de la France littéraire du XVI^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2004, 351 p.

VIALA, Alain, dir., *Le Théâtre en France*, PUF, Paris, 2009, 494 p.

VOVELLE, Michel, *Vision de la mort et de l'au-delà en Provence du XV^e au XIX^e siècle d'après les autels des âmes du purgatoire*, Colin, Paris, 1970, 98 p.

WEBER-MANCEAUX, Estelle, *Des Femmes dans les relations humaines à Metz au XVII^e siècle*, thèse de doctorat d'histoire dirigée par MARTIN, Philippe, 2008, Nancy 2, 453 p.

III. Méthodologie

AGULHON, Maurice,

- *Pénitents et Francs-Maçons de l'ancienne Provence*, Fayard, Paris, 1968, 454 p.
- *La République au village sur la population du Var de la Révolution à la Seconde République*, Editions du Seuil, Paris, 1979, 543 p.

ARTIERES, Philippe, KALIFA, Dominique, « L'historien et les archives personnelles », in *Sociétés et représentations*, CREDHESS, n° 13, avril 2002, p. 7-15.

AUSTIN, John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, Seuil, Paris, 1991, 202 p.

BADINTER, Elisabeth, *XY de l'identité masculine*, Editions Odile Jacob, Paris, 1992, 319 p.

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, HÄSELER, Jens, McKENNA, Antony, *Réseaux de correspondance à l'âge classique (XVI^e - XVIII^e siècle)*, colloque « Les réseaux de correspondance en Europe (XVI^e-XIX^e siècle) : matérialité et représentation » organisé à l'ENS de Lyon, janvier 2003, et actes de la Table ronde « Réseaux de correspondance à l'âge classique », organisée dans le cadre du Congrès des Lumières, Los Angeles, août 2003, Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2006, 382 p.

BIDART, Claire,

- « Sociabilités : quelques variables », *Revue française de sociologie*, n° 29, 1988, p. 621-648.
- « L'amitié, les amis, leur histoire. Représentations et récits », *Sociétés contemporaines*, n° 5, 1991, p. 21-42.

BLACK, Robert, « Ecole et Société à Florence aux XIV^e et XV^e siècles : le témoignage des *ricordanze* », *Annales ESC*, n° 4, juillet-août 2004, p. 827-847.

BOMMIER-PINCEMIN, Bénédicte, *Diffusion ciblée automatique d'informations : conception et mise en œuvre d'une linguistique textuelle pour la caractérisation des destinataires et des documents*, thèse de Doctorat en Linguistique, Paris IV Sorbonne, 1999, 806 p. Sur le site de la revue Texto.

<http://www.revue-texto.net/Corpus/Corpus.html>. Consulté le 1^{er} mars 2008.

BOURDIEU, Pierre,

- *Le Bal des célibataires : Crise de la société paysanne en Béarn*, Editions du Seuil, Paris, 2002, 266 p.
- *Le Sens pratique*, Editions de Minuit, Paris, 1980, 475 p.

BOZON, Michel, HERAN, François, *La Formation des couples*, La Découverte, Paris, 2006, 267 p.

BURLON, Anne-Christine, « Le mot " Intestin " dans les *Essais* de Montaigne », in *Le Français préclassique 1500-1650*, Centre d'études lexicologiques et lexicographiques des XVI^e et XVII^e siècles, CNRS, Institut National de la langue française, n° 7, 2003, p. 67-75.

CASTELLANO, Juan-Luis, DEDIEU, Jean-Pierre, dir., *Réseaux, familles et pouvoirs dans le monde ibérique à la fin de l'Ancien Régime*, dirigé par CNRS Editions, Paris, 1998, 267 p.

CORBIN, Alain,

- *Le Miasme et la jonquille*, Flammarion, Paris, 2005, 336 p.
- *Le Monde retrouvé de Louis-François Pinagot : sur les traces d'un inconnu 1798-1876*, Flammarion, Paris, 1998, 342 p.
- *Le Territoire du vide : l'Occident et le désir du rivage 1750-1840*, Flammarion, Paris, 2005, 407 p.

DURAND, Yves, *Les Solidarités dans les sociétés humaines*, PUF l'historien, Paris, 1987, 280 p.

EISENSTADT, Shmuel Noah, *From Generation to generation, age groups and social structure*, The Free Press, Macmillan, New York, Londres, 1964, 357 p.

ETIENNE, Jean, MENDRAS, Henri, *Les grands Thèmes de la sociologie*, Colin, Paris, 1999, 256 p.

FARGE, Arlette, *Vivre dans la rue à Paris au XVIII^e siècle*, Folio Histoire, Paris, 2005, 253 p.

FERRAND, Alexis,

- *L'Analyse des réseaux personnels*, thèse, tome 1, Université de Lille, 1993, p. XXXIX-LVIII²⁸¹.
- « Les durées de vie des relations interpersonnelles », *Revue Suisse de Sociologie*, 2, 1989, p. 431-439.

FOUCAULT, Michel,

- *L'Archéologie du savoir*, Editions Gallimard, Paris, 1977, 275 p.
- « L'écriture de soi », in *Dits et Ecrits*, tome IV, 1980-1988, Gallimard, 1994, p. 415-430.
- « Le style de l'histoire », in *Dits et Ecrits*, tome IV, 1980-1988, Gallimard, 1994, p. 649-656.

FURET, François,

- « L'histoire quantitative et la construction du fait historique », *Annales ESC*, n° 1, janvier-février 1971, p. 63-75.
- « Pour une définition des classes inférieures à l'époque », *Annales ESC*, mai-juin 1963, p. 459-475.

GADET, Françoise, « Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données », *Revue électronique Texto. Textes et cultures*.

http://www.revue-texto.net/Inedits/Gadet_Principes.html. Consulté le 1^{er} mars 2008.

GARDEY, Philippe, « Le mariage de l'histoire sérielle et de la prosopographie ou l'histoire de Guillaume Nonlabade, négociant bordelais ordinaire, de la Guerre d'Amérique à la Restauration », *Histoire, Economie et Société*, n° 3, 2002, p. 303-323.

GINZBURG, Carlo,

- *Le Fromage et les vers : l'univers d'un meunier au XVI^e siècle*, Flammarion, Paris, 1980, 220 p.
- « Signes, traces, pistes : Racines d'un paradigme », *Le Débat*, n° 6, 1980, p. 3-44.

GRIBAUDI, Maurizio, BLUM, Alain, « Des catégories aux liens individuels. L'analyse statistique de l'espace social », *Annales ESC*, n° 6, novembre-décembre 1990, p. 1365-1402.

²⁸¹ La pagination du fichier internet trouvé n'est pas celui de l'Habilitation à Diriger des Recherches.

GUILHAUMOU, Jacques, « L'histoire des concepts : le contexte historique en débat (note critique) », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, n° 3, mai-juin 2001, p. 685-698.

JOUHAUD, Christian, *Mazarinades, la Fronde des mots*, Aubier, Paris, 1985, 287 p.

KAUFMANN, Jean-Claude, *Sociologie du couple*, Que sais-je, PUF, 2003, Paris, 127 p.

KOSELLECK, Reinhart,

- « Histoire des concepts et histoire sociale », in *Le Futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, EHESS, Paris, 1990, p. 99-109.
- *L'Expérience de l'histoire*, Gallimard, Le Seuil, Paris, 1997, 247 p.

LEMERCIER, Claire,

- « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 52-2, avril-juin 2005, p. 88-113.
- « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », *Annales de démographie historique, Histoire de la famille et analyse de réseaux*, n° 1, 2005, p. 7-31.

LEMIEUX, Vincent, *Les Réseaux d'acteurs sociaux*, PUF Sociologies, Paris, 1999, 146 p.

LEVI, Giovanni, *Le Pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Gallimard, Paris, 1989, 230 p.

LEVI-STRAUSS, Claude, *Les Structures élémentaires de la parenté*, éditions Mouton, Paris, 1967, 591 p.

LUHMANN, Niklas, *Amour comme passion. De la codification de l'intimité*, Aubier, Paris, 1990, 301 p.

MAISONNEUVE, Jean, LAMY, Lubomir, *Psycho-sociologie de l'amitié*, PUF, Psychologie sociale, Paris, 1993, 307 p.

MARTIN, Philippe, *Lorrains des Lumières*, éditions Serpenoise, Metz, 2005, 175 p.

MAUSS, Marcel, *Essai sur le don*, Presses universitaires de France, 2007, Paris, 249 p.

MINOIS, Georges, *Histoire du mal de vivre : de la mélancolie à la dépression*, La Martinière, Paris, 2003, 478 p.

POCOCK, John Grenville Agard, *Vertu, Commerce et Histoire*, Léviathan, PUF, Paris, 1998, 410 p.

PROST, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Seuil, Paris, 1996, 330 p.

RADCLIFFE-BROWN, Alfred Reginald, *Structure et fonction dans la société primitive*, éditions de Minuit, Paris, 1968, 363 p.

REVEL, Jacques, *Jeux d'échelle, la micro-analyse à l'expérience*, Gallimard, Paris, 1996, 243 p.

RIOT-SANCEY, Michèle, « Historiographie française et le concept de " genre ", *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, tome 47, n° 4, octobre-décembre 2000, p. 805-814.

RIOUX, Jean-Pierre, SIRINELLI, Jean-François, *Pour une histoire culturelle*, Seuil, Paris, 1997, 456 p.

SKINNER, Quentin, *Machiavel*, Seuil, Paris, 2001, 166 p.

THURMEREL, Fabrice, *La Critique littéraire*, Armand Colin, Paris, 2002, 191 p.

VASSORT, Jean, LEJEUNE, Philippe « Lectures croisées du journal de Pierre-Philippe Candy. Les comptes de Candy. Pierre-Philippe Candy, diariste sexuel », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 55, janvier-mars 2008, p. 161-178.

VINCENT-BUFFAULT, Anne,

- *Histoire des larmes XVIII^e-XIX^e siècles*, Petite Bibliothèque, Payot & Rivages, Paris, 2001, 391 p.
- *L'Exercice de l'amitié : pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Seuil, Paris, 1995, 317 p.

WANICH, Sophie, « Puissance des concepts et pouvoir des discours : Quelques débats révolutionnaires sur la souveraineté », *Ethnologie française*, PUF, n° 4, octobre-décembre 1999, p. 591-599.

IV. Philosophie et littérature

ALBERONI, Francesco, *L'Amitié*, Editions Ramsay, Paris, 1985, 212 p.

AMARGIER, Paul, « Le groupe des amis florentins de Pétrarque », in *Etudes sur la sensibilité au Moyen Age, Philologie et histoire jusqu'à 1610*, actes du 102^e congrès national des sociétés savantes, Limoges, 1977, tome II, Paris, 1979, p. 149-164.

BANATEANU, Anne, *La Théorie stoïcienne de l'amitié. Essai de reconstruction*, Editions Universitaires de Fribourg, Cerf, Fribourg, 2001, 236 p.

BERGAMASCO, Lucia, « Amitié, amour et spiritualité en Nouvelle-Angleterre au XVIII^e siècle », *Annales ESC*, Armand Colin, n° 2, mars- avril 1986, p. 295-325.

BOTS, Hans, WAQUET, Françoise, *La République des Lettres*, Belin, Paris, 1997, 188 p.

BOUCHER, Jacqueline, « La lecture autour de Henri III », in *Société et mentalités autour de Henri III*, Honoré Champion, Paris, 2007, p. 654-684.

BRITNELL, Jennifer, DAUVOIS, Nathalie, *Jean Bouchet, traverseur des voies périlleuses (1476-1557)*, actes du colloque de Poitiers (30-31 août 2001), réunis par BRITNELL, Jennifer, DAUVOIS, Nathalie, Honoré Champion, Paris, 2003, 310 p.

BURKE, Peter, « Humanism and Friendship in sixteenth century Europe », in *Friendship in Medieval Europe*, HASELDINE, Julian, Stroud, Sutton, 1999, p. 268.

BURY, Emmanuel, « L'amitié savante, ferment de la République des Lettres », *XVII^e siècle*, numéro spécial sur l'Amitié, PUF, n° 205, octobre-décembre 1999, p. 729-749.

BUTOR, Michel, *Essais sur les Essais*, Gallimard, Paris, 1968, 216 p.

CARRIER, Hubert, « Sincérité et création littéraire dans les *Mémoires* du Cardinal de Retz », *XVII^e*, n° 94-95, 1971, p. 39-75.

CHARLIER, Yvonne, *Erasme et l'amitié d'après sa correspondance*, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, Fascicule CCXIX, Les Belles Lettres, Paris, 1977, 358 p.

DARMON, Jean-Charles, « Remarques sur la rhétorique "probabiliste" de Gassendi : ses enjeux et ses effets dans l'histoire de la République des lettres », *XVII^e siècle*, octobre, 233, n° 4, 2006, p. 665-700.

DESAIVE, Jean-Paul, « Les ambiguïtés du discours littéraire », in *Histoire des femmes en Occident*, DUBY, Georges, PERROT, Michelle, Plon, Paris, 1991, p. 275-304.

DUCHÊNE, Roger, « Lettres et Mémoires : la marquise de Sévigné et le grand prévôt de Sourches », *XVII^e*, n° 94-95, 1971, p. 75-92.

EL MURR, Dimitri, *L'Amitié, textes choisis et présentés*, GF Flammarion, Paris, 2001, 249 p.

FOLLON, Jacques, McENVOY, James, *Sagesses de l'amitié II, Anthologie de textes philosophiques patristiques, médiévaux et renaissants*, Pensée antique et médiévale, Cerf, Editions universitaires de Fribourg, Fribourg, 2003, 531 p.

FORESTIER, Georges, *Esthétique de l'identité dans le théâtre français (1550-1680). Le déguisement et ses avatars*, Droz, Genève, 1988, 669 p.

GUEULETTE, Jean-Marie,

- « Entre nous, le Christ. Amitié spirituelle. », *Christus*, 209, janvier 2006, p. 67-74.
- « L'accompagnateur, professionnel ou ami ? Chemin d'Emmaüs ou Route d'Ecbatane ? », *Revue d'Ethique et de Théologie morale*, Le Supplément, 222, septembre 2002, p. 199-220.
- « L'accompagnement spirituel et le combat de l'humilité. [à propos de saint François de Sales], *Lumière et vie*, 267, 2005, p. 49-61.
- « L'amitié a-t-elle sa place dans le discours mystique ? Raymond Lulle et maître Eckart », *Revue des Sciences Religieuses*, 78/4, 2004, p. 565-590.
- « L'amitié dans la communauté : les enjeux théologiques d'une histoire complexe », *Revue Sciences Philosophiques et Théologiques*, 87/2, avril-juin 2003, p. 261-292.
- *L'Amitié, une épiphanie*, Editions du Cerf, Paris, 2004, 333 p.
- « La direction spirituelle à Saint-Sulpice », chapitre d'un ouvrage en cours de rédaction sur les formes de l'accompagnement chrétien spirituel.
- « L'usage périlleux de la notion d'école de spiritualité », in *Les Ecoles de pensée religieuse à l'époque moderne*, dirigée par KRUMENACKER, Yves, THIROUIN, Laurent, Lyon, Chrétiens et Sociétés, Documents et mémoires n° 5, décembre 2006, p. 185-202.

HENRY, Patrick, « Amitié : littérature et réelle. », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, n° 3-4, juillet-décembre 1980, p. 81-87.

HYATTE, Reginald, *The Arts of friendship : The idealization of friendship in medieval and early Renaissance literature*, E.J. Brill, Leiden, New York, Köln, 1994, 249 p.

JOUHAUD, Christian, « Sur le statut d'homme de lettres au XVII^e siècle. La correspondance de Jean Chapelain (1595-1674) », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, n° 2, mars-avril 1994, p. 311-349.

LANGER, Ullrich, « De l'amitié à la complaisance : réflexions autour d'une "conversation" de Madeleine de Scudéry », *XVII^e siècle*, numéro spécial sur l'Amitié, PUF, n° 205, octobre-décembre 1999, p. 679-687.

LEGROS, Huguette,

- « Ami et Amile : compagnonnage épique et/ou Amitié spirituelle », *Bien dire et bien apprendre, Revue de médiévistique*, Centre d'études médiévales et dialectales de Lille 3, 1988, p. 113-131.
- « Le vocabulaire de l'amitié, son évolution sémantique au XII^e siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, Université de Poitiers, tome XXIII, 1980, p. 131-139.

MARGOLIN, Jean-Claude, « Sympathie(s) et antipathie(s) à la Renaissance. Figures concrètes du même et de l'autre », *Journal de la Renaissance*, volume V, 2007, p. 169-190.

MATHIEU-CASTELLANI, Gisèle, « Vision baroque, vision maniériste », *Etudes Epistémè*, n° 9, 2006, p. 39-57.

MAZAURIC Simone,

- *Savoirs et philosophie à Paris dans la première moitié du XVII^e siècle. Les conférences du Bureau d'Adresse de Théophraste Renaudot (1633-1642)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1997, 393 p.
- *Théophraste Renaudot De la petite fille velue et autres conférences du Bureau d'Adresse (1632-1642)*, Editions Klincksieck, Paris, 2004, 152 p.

MECHOULAN, Eric,

- « Le métier d'ami », *XVII^e siècle*, numéro spécial sur l'Amitié, PUF, n° 205, octobre-décembre 1999, p. 633-657.
- « Amitié et générosité dans *L'Astrée* d'Honoré d'Urfé et *Francion* de Charles Sorel », *Tangence*, n° 66, 2001, p. 22-35.
Disponible sur <http://id.erudit.org/iderudit/008238ar>.

PERRIN, Thierry, « Sympathies, antipathies », in *Le Divertissement d'un ingénieur langrois du XVI^e siècle Joseph Boillot*, Bêtes édifiantes, exposition des musées et de la bibliothèque de Langres avec la collaboration des étudiants du séminaire d'histoire de l'art moderne de l'Université de Bourgogne, 1995, p. 95-100.

PROULX, Evelyne, « Le thème de l'amitié dans l'*Éthique à Nicomaque* et l'*Éthique à Eudème* », in *Laval théologique et philosophique*, volume 41, n° 3, 1985, p. 317-328.
<http://id.erudit.org/iderudit/400190ar>.

REQUEMORA, Sylvie, « L'amitié dans les *Maximes* de La Rochefoucauld », *XVII^e siècle*, numéro spécial sur l'Amitié, PUF, n° 205, octobre-décembre 1999, p. 687-729.

SALAZAR, Philippe-Joseph, « La société des amis : éléments d'une théorie de l'amitié intellectuelle », *XVII^e siècle*, numéro spécial sur l'Amitié, PUF, n° 205, octobre-décembre 1999, p. 581-593.

SCHAPIRA, Nicolas, « Les intermittences de l'amitié dans le *Dictionnaire universel de Furetière* », *Littératures Classiques*, n° 47, 2003, p. 217-224.

SERE, Bénédicte,

- « Compte rendu de LAFLEUR, Claude, Pétrarque et l'amitié. Doctrine et pratique de l'amitié chez Pétrarque à partir de ses textes latins », *Revue historique*, PUF, Paris, n° 627, juillet 2003, p. 623-625.
- « De la vérité en amitié : Une phénoménologie médiévale du sentiment dans les Commentaires de l'Éthique à Nicomaque (XIII^e-XV^e siècle) », *Revue Historique*, n° 636, octobre 2005, p. 793-820.

SPICA, Anne-Elisabeth, *Symbolique humaniste et emblématique, L'évolution et les genres (1580-1700)*, Honoré Champion, Paris, 1996, 622 p.

STIKER-METRAL, Charles-Olivier, *Narcisse contrarié. L'amour propre dans le discours moral en France (1650-1715)*, Honoré Champion, Paris, 2007, 802 p.

TOWER SARGENT, Lyman, SHAER, Roland, dir., *Utopie. La quête de la société idéale en Occident*, Bibliothèque nationale de France, Fayard, Paris, 2000, 367 p.

" *Parce que c'était lui ; parce que c'était moi* " *Littérature et amitié par Montaigne*, Albert Camus, Fred Uhlman..., Folio, Paris, 2005, 96 p.

V. Représentations et réalités

ANDRIES, Lise, « Les manuels de savoir-vivre de la bibliothèque bleue », in *Convivialité et Politesse. Du gigot, des mots et autres savoir-vivre*, études rassemblées et présentées par, MONTANDON, Alain, Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1993, p. 49-60.

ARIES, Philippe, « Réflexions sur l'histoire de l'homosexualité », in *Sexualités occidentales, Communications*, n° 35, 1982, p. 56-68.

ARNOLD, Matthieu, dir., *Annoncer l'évangile XV^e-XVII^e siècle : permanences et mutations de la prédication*, actes du colloque international de Strasbourg, 20-22 novembre 2003, Editions du Cerf, Paris, 2006, 483 p.

AYMARD, Maurice, « Amitié et convivialité » in *Histoire de la vie privée, De la Renaissance aux Lumières*, tome 3, dirigé par ARIES, Philippe, DUBY, Georges, Seuil, Paris, 1999, p. 441-485.

BALSAMO, Jean, « Les *Essais* de Montaigne et leurs premiers lecteurs : exemplaires annotés (1580-1598), *Montaigne Studies, Cher, très cher Montaigne*, volume XVI, 2004, p. 143-150.

BARDET, Jean-Pierre, RUGGIU, François-Joseph, dir., *Au plus près des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 2005, 262 p.

BARDI, Pietro Maria, *Tout l'œuvre peint de Velázquez*, Classiques de l'Art, Flammarion, Paris, 1969, 120 p.

BARNET, Gabriel, *Les Testaments enregistrés au Chapitre de Saint-Dié (1361-1479) dans la série G (404-405-406) des archives départementales des Vosges*, mémoire de maîtrise d'histoire, Nancy 2, 1969, 300 p.

BAUSCHATZ, Cathleen, « The gender of genre : a study in the Reception of Montaigne's *Essais* », *Montaigne Studies*, volume II, 1990, p. 26-47.

BEAUREPAIRE, Pierre-Yves, TAURISSON, Dominique, *Les Ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et réseaux relationnels*, études réunies par, Université Montpellier III, Montpellier, 2003, 552 p.

BEGUERIE - DE PAEPE, Pantxika, commissaire d'exposition, *Le beau Martin, Gravures et Dessins de Martin Schongauer*, Catalogue d'exposition, Musée d'Unterlinden, Colmar, 1991, 499 p.

BERENGER, Jean, *Turenne*, Fayard, Paris, 1987, 616 p.

BIANCONI, Piero, HUYGHE, René, *Tout l'œuvre peint de Vermeer*, Classiques de l'Art, Flammarion, Paris, 1968, 104 p.

BLANCHARD, Marc Eli,

- « Mimésis et autoportrait », in *Trois portraits de Montaigne : essai sur la représentation à la Renaissance*, Librairie A.-G. Nizet, Paris, 1990, p. 7-29.
- « Parfaict amy », in *Trois portraits de Montaigne : essai sur la représentation à la Renaissance*, Librairie A.-G. Nizet, Paris, 1990, p. 29-107.

BOGUCKA, Maria, « Le geste dans la vie religieuse, familiale, sociale, publique et politique de la noblesse polonaise aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1983, p. 3-15.

BONNEFON, Paul,

- *Montaigne et ses amis La Boétie, Charron, Mlle de Gournay*, tome I, Armand Colin, Paris, 1898, 339 p.
- *Montaigne et ses amis La Boétie, Charron, Mlle de Gournay*, tome II, Armand Colin, Paris, 1898, 413 p

BOSWELL, John, *Les Unions du même sexe dans l'Europe antique et médiévale*, Fayard, Paris, 1996, 540 p.

BOURCIER, Elisabeth, *Les Journaux privés en Angleterre de 1600 à 1660*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1976, 496 p.

BRIOT, Frédéric, *Usage du monde, de l'usage de soi. Enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime*, Seuil, Paris, 1994, 300 p.

BURKARDT, Albrecht, *Les Clients des saints : maladie et quête du miracle à travers les procès de canonisation de la première moitié du XVII^e en France*, Collection de l'école française de Rome 338, Ecole française de Rome, Rome, 2004, p. 623.

BURY, Emmanuel, « De la convivialité à l'honnêteté. Quelques archétypes de la civilité au XVII^e siècle », in *Convivialité et Politesse. Du gigot, des mots et autres savoir-vivre*, études rassemblées et présentées par, MONTANDON, Alain, Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1993, p. 27-47.

CABOURDIN, Guy, « Des noms de baptême en Lorraine centrale aux XVI^e-XVII^e siècles », *Bulletin de la Société lorraine des études locales dans l'Enseignement Public*, n° 1, 1975, p. 1-12.

CAMESASCA, Ettore, *Tout l'œuvre peint de Michel-Ange*, Classiques de l'Art, Flammarion, Paris, 1986, 120 p.

CARON, Elisabeth, « Montaigne au XVII^e siècle », *Papers on French seventeenth Century Literature*, n° 37, vol. XIX, 1992, p. 367-386.

CAZALE BERARD, Claude, KLAPISCH-ZUBER, Christiane, « Mémoire de soi et des autres dans les livres de famille italiens », *Annales ESC*, n° 4, juillet-août 2004, p. 805-827.

CHARBONNEAU, Frédéric,

- « Amitiés bachiques », *XVII^e siècle*, numéro spécial sur l'Amitié, PUF, n° 205, octobre-décembre 1999, p. 749-765.
- « Les Mémoires français du XVII^e siècle : Prolégomènes à l'établissement d'un corpus », *XVII^e siècle*, n° 2, n° 191, avril-juin 1996, p. 349-357.

CHÂTELAIN, Jean-Marc, *Livres d'emblèmes et de devises : une anthologie (1531-1735)*, Corpus iconographique de l'histoire du livre, Klincksieck, Paris, 1993, 182 p.

CHONE, Paulette, *Emblèmes et pensée symbolique en Lorraine, Comme un jardin au cœur de la chrétienté*, Klincksieck, Paris, 1991, 830 p.

CONSTANT, Jean-Marie,

- « Amitié, système de relation et politique dans la noblesse française aux XVI^e et XVII^e siècles », in *Aux sources de la puissance, sociabilité et parenté*, actes du colloque de Rouen, 1987, Rouen, n° 148, 1988, p. 145-153.
- « L'amitié : le moteur de la mobilisation politique dans la noblesse de la première moitié du XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, numéro spécial sur l'Amitié, PUF, n° 205, octobre-décembre 1999, p. 593-609.

CORBIN, Alain, COURTINE, Jean-Jacques, VIGARELLO, Georges, *Histoire du corps, De la Renaissance aux Lumières*, volume dirigé par VIGARELLO, Georges, tome 1, Seuil, Paris, 2005, 569 p.

CORGNET, Cédric, « Une masculinité en crise à la fin du XVII^e siècle ? La critique de l'efféminé chez La Bruyère », *Genre & Histoire*, n° 2, printemps 2008. <http://genrehistoire.revues.org/index249.html>. Consulté le 04 septembre 2009.

COURSEAUX, Yannick, *La Piété populaire à Toul à travers les testaments entre 1580 et 1650*, mémoire de maîtrise d'histoire moderne, sous la direction de CHATELLIER, Louis, Nancy 2, 1993, 198 p.

CSÜRÖS, Klára, « Pierre de Brach : ami et éditeur de Montaigne », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, Actes du colloque « Marie de Gournay et l'édition de 1595 des *Essais* de Montaigne » organisé par la Société Internationale des Amis de Montaigne les 9 et 10 juin 1995, en Sorbonne, textes réunis par ARNOULD, Jean-Claude, Honoré Champion, Paris, n° 1-2-3, janvier-juin 1996, p. 121-135.

DAUMAS, Maurice,

- « L'amitié plus forte que l'amour », in *La Tendresse amoureuse XVI^e-XVII^e siècles*, Perrin, Paris, 1996, p. 94-119.
- « Manuels épistolaires et identité sociale (XVI^e-XVIII^e siècles) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 40-4, octobre-décembre 1993, p. 529-556.

DA VINHA, Mathieu, *Les Valets de chambre de Louis XIV*, Perrin, Paris, 2004, 515 p.

DEFAUX, Gérard,

- *Marot, Rabelais, Montaigne : l'écriture comme présence*, Etudes montaignistes II, Champion -Slatkine, Paris- Genève, 1987, 225 p.
- *Montaigne et le travail de l'amitié. Du lit de mort de La Boétie aux Essais de 1595*, Paradigme, Orléans, 2001, 372 p.

DELACOMPTEE, Jean-Michel, « L'amitié cannibale », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, Honoré Champion, juillet-décembre 1997, p. 47-62.

DELATOUR, Jérôme, « Le procès de Cinq-Mars et de Thou », in *Les Procès politiques (XIV^e-XVII^e siècle)*, études réunies par BERCE, Yves-Marie, Collection de l'école française de Rome 375, Ecole française de Rome, Rome, 2007, p. 351-393.

DESAN, Philippe, « The Montaigne project ».

<http://www.fathom.com/feature/122610/index.html>. Consulté en octobre 2007.

DE VECCHI, Pierluigi,

- *Tout l'œuvre peint de Raphaël*, Classiques de l'Art, Flammarion, Paris, 1969, 128 p.
- *Tout l'œuvre peint de Tintoret*, Classiques de l'Art, Flammarion, Paris, 1971, 143 p.

DORIVAL, Bernard, *Catalogue raisonné de l'œuvre de Philippe de Champaigne (1602-1674)*, thèse pour le Doctorat d'Etat, Université de Paris-Sorbonne (Lettres & Civilisations), 5 tomes, 1980, 2040 p.

DULONG, Claude, « De la conversation à la création », in *Histoire des femmes en Occident*, DUBY, Georges, PERROT, Michelle, Plon, Paris, 1991, p. 403-427.

DUPAS, Matthieu, « La sodomie dans l'affaire Théophile de Viau : questions de genre et de sexualité dans la France du premier XVII^e siècle », *Les Dossiers du Grihl*, 2010-01. <http://dossiersgrihl.revues.org/3934>. Consulté le 01 mai 2010.

DUPEUX, Cécile, LEVY, Jacqueline, WIRTH, Jean, *La Gravure d'illustration en Alsace au XVI^e siècle*, tome 1, Jean Gruninger, 1501-1506, Bibliothèque Nationale et universitaire de Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 1992, 436 p.

DUPEUX, Cécile, LEVY, Jacqueline, WINTZERITH, Anne, WIRTH, Jean, *La Gravure d'illustration en Alsace au XVI^e siècle*, tome 2, George Husner, Johann Prüss, Bartholomaüs Kistler, Wilhelm Schaffner, Mathias Hupfuff, Johann Schott, Johann Wähinger, Martin Flach, Johann Knobloch, 1501-1506, Bibliothèque Nationale et universitaire de Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2000, 426 p.

DUPONT, Vaïssia, *Les Testaments à Toul : piété et attitudes devant la mort au XVIII^e siècle*, Mémoire de maîtrise d'histoire moderne, sous la direction de MARTIN, Philippe, Nancy 2, 2004, 261 p.

FANLO, Henry, « Les digressions nécessaires de La Boétie », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, Honoré Champion, juillet-décembre 1997, p. 63-79.

FERGUSO, Gary, « Perfecting Friendship : Montaigne's Itch », *Montaigne Studies, Psychoanalytical Approaches to Montaigne*, volume IX, n° 1-2, 1997, p. 105-120.

FOISIL, Madeleine,

- « L'écriture du for privé », in *Histoire de la vie privée : De la Renaissance aux Lumières*, tome 3, dirigé par ARIES, Philippe, DUBY, Georges, Points Histoire, Editions du Seuil, Paris, 1999, p. 319-359.
- *Le Sire de Gouberville : un gentilhomme normand au XVI^e siècle*, Aubier, Paris, 1981, 288 p.

FRIANT, Emmanuelle,

- *Le Catholicisme militant, Les objets de la piété privée dans la France des XVI^e et XVII^e siècles*, thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de MARTIN, Philippe, Nancy 2, 2009, 839 p.
- « L'objet religieux dans les testaments lorrains au XVI^e siècle », *Annales de l'Est*, n° 1, 2004, p. 115-130.

FUMAROLI, Marc, « Les Mémoires du XVII^e au carrefour des genres en prose », *XVII^e*, n° 94-95, 1971, p. 7-39.

GAUVARD, Claude, « Cuisine et paix en France à la fin du Moyen Age », in *La sociabilité à table. Commensalité et convivialité à travers les âges*, textes réunis par AURELL, Martin, DUMOULIN, Olivier, THELAMON, Françoise, actes du colloque de Rouen, 14-17 novembre 1990, Publications de l'université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 1992, p. 325-334.

GODARD, Didier, *L'autre Faust. L'homosexualité masculine pendant la Renaissance*, H&O éditions, Béziers, 2001, 222 p.

GOUBERVILLE, Gilles de, *Le Journal du sire de Gouberville, annexes du Journal, compléments, études et index*, tome 4, Les éditions des Champs, Bricquebosq, 1994, 463 p.

GUTTON, Jean-Pierre, *Domestiques et serviteurs dans la France de l'Ancien Régime*, Aubier, Paris, 1981, 252 p.

HENNEQUIN, Jacques, « L'amitié dans la *Correspondance* de Saint François de Sales », *Grandeur et servitude au siècle de Louis XIV*, Journée d'étude à la mémoire de Marie-Thérèse Hipp, actes recueillis et publiés par MARCHAL, Roger, Presses universitaires de Nancy, Nancy, 1999, p. 51-57.

HERMAN, Arthur, « The language of fidelity in early modern France », *The Journal of modern history*, The university of Chicago Press, volume 67, n° 1, mars 1995, p. 1-24.

HERMAN, Gabriel, « Le parrainage, " l'hospitalité " et l'expansion du christianisme », *Annales ESC*, n° 6, 1997, p. 1305-1330.

HIRSTEIN, James, « La Boétie et la justification d'une amitié précoce : le début (vers 1-32) de la "Satyre latine " (*Poemata*, XX) et le *Laelius* de Cicéron », *Montaigne Studies*, *La Boétie*, n° 1-2, volume XI, 1999, p. 121-137.

HOUDARD, Sophie, « De l'indifférence religieuse et morale à l'indifférenciation sexuelle », *Les Dossiers du Grihl*, 2010-01. <http://dossiersgrihl.revues.org/4044>. Consulté le 01 mai 2010.

JALABERT, Laurent, *Catholiques et protestants sur la rive gauche du Rhin. Droits, confessions et coexistence confessionnelle de 1648 à 1789*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de MARTIN, Philippe, Nancy 2, 2006, 587 p.

JOUANNA, Arlette,

- « Le poids politique des réseaux d'amitié et du crédit. », in *Le Devoir de révolte : la noblesse française et la gestation de l'Etat moderne, 1559-1661*, Fayard, Paris, 1989, p. 65-91.
- « Des réseaux d'amitié aux clientèles centralisées : les provinces et la Cour (France, XVI^e-XVII^e siècle », in GIRY-DELOISON, Charles, METTAM, Roger, *Patronages et Clientélisme 1550-1750 (France, Angleterre, Espagne, Italie)*, Actes du colloque, 1990, Lille III, Villeneuve d'Ascq, 1995, p. 21-38.

JUSSEN, Bernhard, « Le parrainage à la fin du Moyen Age : savoir public, attentes théologiques et usages sociaux », *Annales ESC*, n° 2, 1992, p. 467-502.

KAPP, Volker, « L'art de la conversation dans les Manuels oratoires de la fin du XVII^e siècle », in *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, dirigé par, BRAY, Bernard, STROSETZKI, Christoph, actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, Klincksieck, Paris, 1995, p. 115-130.

KELEN, Jacqueline, *Les Amitiés spirituelles*, Albin Michel, Paris, 2010, 303 p.

KLAPISCH-ZUBER, Christiane, *La Maison et le nom : stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, éd. de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1990, 393 p.

KURRAS, Lotte, *Zu Gutem Gedenken, Kulturhistorische Miniaturen aus Stammbüchern des Germanischen Nationalmuseums 1570-1770*, Prestel Verlag, München, 1987, 119 p.

LACOUTURE, Jean, *Montaigne à cheval*, Editions du Seuil, Paris, 1996, 330 p.

LAVERNY, Sophie de, *Les Domestiques commensaux du roi de France au XVII^e siècle*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 2002, 557 p.

LAZARD, Madeleine, *Michel de Montaigne*, Fayard, Paris, 2002, 430 p.

LE BAROIS D'ORGEVAL, Gabriel, *La Justice militaire sous l'Ancien Régime. Le tribunal de la connétablie de France du XIV^e siècle à 1790*, E. de Boccard, Paris, 1918, 452 p.

LECALDANO, Paolo, *Tout l'œuvre peint de Rembrandt*, Classiques de l'Art, Flammarion, Paris, 1971, 144 p.

LECARME, Jacques, LECARME-TABONE, Eliane, *L'Autobiographie*, Armand Colin, Paris, 1999, 315 p.

LEFEBVRE, Pierre, « Aspects de la « fidélité » en France au XVII^e siècle : le cas des agents des princes de Condé », *Revue Historique*, 1973, p. 59-107.

LEGROS, Alain, *Essais sur poutres : peintures et inscriptions chez Montaigne*, Klincksieck, Paris, 2000, 548 p.

LEGROS, Huguette, *L'Amitié dans les chansons de geste à l'époque romane*, Publications de l'Université de Provence, Aix en Provence, 2001, 445 p.

LEJEUNE, Philippe,

- *L'Autobiographie en France*, Armand Colin, Paris, 2003, 192 p.
- *Le Pacte autobiographique*, Editions du Seuil, Paris, 1996, 382 p.

LEMAÎTRE, Nicole, « Un prédicateur et son public. Les sermons du père Lejeune et le Limousin 1653-1672 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1983, p. 33-65.

LE ROUX, Nicolas, *La Faveur du roi. Mignons et courtisans au temps des derniers Valois (vers 1547- vers 1589)*, Champ Vallon, Seyssel, 2001, 805 p.

LE ROY LADURIE, Emmanuel, *Montaillou, village occitan, de 1294 à 1324*, Paris Gallimard, 1975, 642 p.

LESAUNIER, Jean, « Jean Chapelain et Antoine Le Maistre : histoire d'une amitié contrariée », *XVII^e siècle*, numéro spécial sur l'Amitié, PUF, n° 205, octobre-décembre 1999, p. 609-633.

LEVI, Giovanni, « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, novembre-décembre 1989, p. 1325-1337.

LIEURE, Jules,

- *Jacques Callot, Catalogue raisonné de l'œuvre gravé*, tome I, Alan Wofsy Fine Arts, San Francisco, 1989, 128 p.
- *Jacques Callot, Catalogue raisonné de l'œuvre gravé*, tome II, Alan Wofsy Fine Arts, San Francisco, 1989, non paginé.

LOSSE, Deborah, « Triple texture : La Boétie, Mlle de Gournay et l'amitié. Pré-texte, texte et édition de 1595 », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, Actes du colloque « Marie de Gournay et l'édition de 1595 des *Essais* de Montaigne » organisé par la Société Internationale des Amis de Montaigne les 9 et 10 juin 1995, en Sorbonne, textes réunis par ARNOULD, Jean-Claude, Honoré Champion, Paris, n° 1-2-3, janvier-juin 1996, p. 145-153.

MACPHAIL, Eric, « Friendship as a Political Ideal in Montaigne's *Essais* », *Montaigne Studies*, volume 1, 1989, p. 177-187.

MAILLARD, Brigitte, *Foi, fidélité, amitié en Europe à la période moderne*, mélanges offerts à Robert Sauzet, textes réunis par, tome II, Publication de l'université de Tours, Tours, 1995, 558 p.

MARCHAND, Jean,

- « Le manuscrit du " Discours de l'Amitié, sur le 27^e chapitre du premier livre des *Essais* de Montaigne " », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, n° 24, janvier-mars 1971, p. 9-15.
- *Le Livre de raison de Montaigne sur l'Ephemeris historica de Beuther*, Paris, 1948, 362 p.

MARCHETTI, Stéphane, *Les Testaments à Bar-le-Duc de 1580 à 1680*, mémoire de maîtrise d'histoire, juin 2000, 145 p.

MELEHY, Hassan, « Montaigne's " I " », *Montaigne Studies*, volume III, 1991, p. 156-181.

MERLIN, Hélène, « L'amitié entre le même et l'autre ou quand l'hétérogène devient principe constitutif de société », *XVII^e siècle*, numéro spécial sur l'Amitié, PUF, n° 205, octobre-décembre 1999, p. 657-679.

MILLET, Olivier, *La première Réception des Essais de Montaigne (1580-1640)*, Honoré Champion, Paris, 1995, 247 p.

MISCH, Georg, *Geschichte der Autobiographie, 1949-1967*, Schulte-Bulmke, Francfort, 1955-1969, 2 volumes, 1004 p.

MONTANDON, Alain,

- « Les bienséances de la conversation », in *Art de la lettre, art de la conversation à l'époque classique en France*, dirigé par BRAY, Bernard, STROSETZKI, Christoph, actes du colloque de Wolfenbüttel, octobre 1991, Klincksieck, Paris, 1995, p. 61-79.
- *Pour une histoire des traités de savoir-vivre en Europe*, MONTANDON, Alain, dir., Association des publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1994, 478 p.

MORDENTI, Raul, « Les Livres de famille en Italie », *Annales ESC*, n° 4, juillet-août 2004, p. 785-804.

MOUYSSSET, Sylvie,

- *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV^e-XIX^e siècle)*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2007, 349 p.
- « Stratégies lignagères du corps de ville de Rodez aux XVI^e et XVII^e siècles », in PETITFRERE, Claude, *Construction, reproduction et représentation des patriciats urbains de l'Antiquité au XX^e siècle*, actes du colloque des 7, 8 et 9 septembre 1998, CEHVI, Université François Rabelais, Tours, 1999, p. 113-123.

MYRAND, Ernest, *Frontenac et ses amis*, Dussault et Proulx, Québec, 1902, 188 p.

NAKAM, Géralde, *Montaigne, la manière et la matière*, Klincksieck, Paris, 1992, 334 p.

OTTINO DELLA CHIESA, Angela,

- *Tout l'œuvre peint de Léonard de Vinci*, Classiques de l'Art, Flammarion, Paris, 1968, 119 p.
- *Tout l'œuvre peint du Caravage*, Classiques de l'Art, Flammarion, Paris, 1988, 108 p.

PANICHI, Nicola, « De la *compagnie* à la *confrairie* : parcours politique de l'amitié », *Montaigne Studies, La Boétie*, volume XI, n° 1-2, 1999, p. 87-106.

PEGEOT, Pierre, « Un exemple de parenté baptismale à la fin du Moyen Age : Porrentruy, 1482-1500 », *Annales de l'Est*, n° 1 et 2, 1982, p. 53-70.

PEROUSE, Gabriel-André, « La lettre sur la mort de La Boétie et la première conception des *Essais* », *Montaigne et les Essais 1580-1980*, actes du Congrès de Bordeaux, Champion, Paris-Genève, 1983, p. 65-76.

POUILLOUX, Jean-Yves, « A l'ami : le deuil et la pensée », *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne, Numéro spécial : L'expérience philosophique*, n° 21-22, juillet-décembre 1990, p. 119-132.

PREVOST, Aurélie,

- « L'Amitié dans les sermons des prédicateurs », *Annales de l'Est*, n° 1, 2007, p. 109-123.
- « " Ma foy ne pensons plus qu'à rire " : le rire comme espoir », *Annales de l'Est*, numéro spécial sur le rire, n° 2, 2011, p. 47-49.
- « Turenne et Louis XIV : des amis ? deux hommes sous le regard de leurs contemporains », Colloque *Nouveaux regards sur Turenne*, château-fort de Sedan, Société d'histoire et d'archéologie du Sedanais, 17-18 novembre 2011. A paraître.

PRINZ, Wolfram, *Dürer, l'œuvre peint*, catalogue complet, L'Europe des peintres, Editions du Félin, Philippe Lebaud, Paris, 1997, 148 p.

RANUM, Orest, « Les refuges de l'intimité », in *Histoire de la vie privée, De la Renaissance aux Lumières*, tome 3, dirigé par ARIES, Philippe, DUBY, Georges, Editions du Seuil, Paris, 1999, p. 209-259.

RAVIS-GIORDANI, Georges, dir., *Amitiés : anthropologie et histoire*, Publications de l'université de Provence, Aix-en-Provence, 1999, 480 p.

REVEL, Jacques, « Les usages de la civilité », in *Histoire de la vie privée, De la Renaissance aux Lumières*, tome 3, dirigé par ARIES, Philippe, DUBY, Georges, Editions du Seuil, Paris, 1999, p. 167-209.

RIGOLOTT, François,

- « L'amitié intertextuelle : Etienne de La Boétie et Marie de Gournay », in *L'Esprit et la lettre : Mélanges offerts à Jules Brody*, édités par VAN DELFT, Louis, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1991, p. 57-68.
- *Les Métamorphoses de Montaigne*, PUF écrivains, Paris, 1988, 237 p.
- « Marie de Gournay : Préface à l'édition des *Essais* de Montaigne, Paris, Abel L'Angelier, 1595, édition établie avec une introduction, des notes, et un glossaire », *Montaigne Studies*, volume 1, 1989, p. 7-61.
- « Reviving Harmodius and Aristogiton in the Renaissance : Friendship and tyranny as voluntary servitude », *Montaigne Studies, La Boétie*, volume XI, n° 1-2, 1999, p. 107-119.

RIVELINE, Maurice, *Montaigne et l'amitié*, Librairie Félix Lacan, Paris, 1939, 268 p.

ROETHLISBERGER, Marcel, *Tout l'œuvre peint de Claude Lorrain*, Classiques de l'Art, Flammarion, Paris, 1986, 131 p.

ROSELLINI, Michèle, « Homosexualité et esprit fort dans la première moitié du XVII^e siècle : indices poétiques d'une " invisible affinité " », *Les Dossiers du Grihl*, 2010-01. <http://dossiersgrihl.revues.org/3949>. Consulté le 01 mai 2010

ROSENBERG, Pierre, *Tout l'œuvre peint des Le Nain*, Les Classiques de l'Art, Flammarion, Paris, 1993, 136 p.

ROSSIAUD, Jacques, « Fraternités de jeunesse et niveaux de culture dans les villes du Sud-Est à la fin du Moyen Age », *Cahiers d'Histoire*, tome XXI, 1976, p. 67-102.

RUGGIU, François-Joseph, BEAUVALET, Scarlett, GOURDON, Vincent, dir., *Liens sociaux et actes notariés dans le monde urbain en France et en Europe XVI^e-XVIII^e siècle*, Presses de l'université Paris-Sorbonne, Paris, 2004, 268 p.

SALINERO, Gregorio, *Maîtres, domestiques et esclaves du Siècle d'or. Les relations de dépendance à Tryillo au XVI^e siècle*, Casa de Velasquez, Madrid, 2006, 85 p.

SALLMANN, Jean-Michel, *Chercheurs de trésors et jeteuses de sorts. La quête du surnaturel à Naples au XVI^e siècle*, Aubier, Paris, 1986, 238 p.

SCHÄFER, Walter Ernst, *Johann Michael Moscherosch : Staatsmann, Satiriker und Pädagoge im Barockzeitalter*, Verlag C.H. Beck, München, 1982, 239 p.

SCHMITT, Jean-Claude, *L'Invention de l'anniversaire*, Les Editions Arkhê, Paris, 2009, 136 p.

SCHRENK, Gilbert, « Aspects de l'écriture autobiographique au XVI^e siècle Agrippa d'Aubigné et *Sa vie à ses enfants* », *Nouvelle revue du seizième siècle*, n° 3, 1985, p. 33-51.

SIMONIN, Michel, « Rhetorica ad lectorem : lecture de l'avertissement des *Essais* », *Montaigne Studies*, volume 1, 1989, p. 61-72.

SINGER, Hans Wolfgang, *Drawings of Albrecht Dürer*, Georges Newnes, London, 1906, 11 p., XLVI planches.

SMET, Ingrid, « Montaigne et Jacques-Auguste de Thou : une ancienne amitié mise à jour », *Montaigne Studies*, volume XIII, n° 1-2, 2001, p. 223-241.

SPENCER, Colin, *Histoire de l'homosexualité de l'Antiquité à nos jours*, Le Pré aux Clercs, Paris, 1998, 472 p.

STAROBINSKI, Jean, *Montaigne en mouvement*, Gallimard, Paris, 1982, 379 p.

STEINBERG, Sylvie, *La Confusion des sexes. Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Fayard, Paris, 2001, 409 p.

TAPIE, Alain, SAINTE FARE GARNOT, Nicolas, *Philippe de Champagne 1602-1674. Entre dévotion et politique*, Palais des Beaux-Arts de Lille, Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Edition de la Réunion des Musées Nationaux, Paris, 2007, 328 p.

TEUSCHER, Simon, « Parenté, politique et comptabilité : Chroniques familiales autour de 1500 (Suisse et Allemagne du Sud) », *Annales ESC*, n° 4, juillet-août 2004, p. 847-859.

TEYSSANDIER, Bernard, *La Morale par l'image, La doctrine des mœurs dans la vie et l'œuvre de Gomberville*, Honoré Champion, Paris, 2008, 645 p.

THUILLIER, Jacques,

- *Tout l'œuvre peint de Poussin*, Classiques de l'Art, Flammarion, Paris, 1974, 136 p.
- *Georges de La Tour*, Flammarion, Paris, 1992, 318 p.

TOURNON, André, « Ebauche de bibliographie sur le Livre III des *Essais* », *Nouvelle Revue du Seizième siècle*, n° 20/2, 2002, p. 119-134.

TRICARD, Jean, « Les livres de raison français au miroir des livres de famille italiens : pour relancer une enquête », *Revue Historique*, n° 624, octobre-décembre 2002, p. 993-1013.

TRUCHET, Jacques,

- *La Prédication de Bossuet : étude des thèmes*, tome I, éditions du Cerf, Paris, 1960, 369 p.
- *La Prédication de Bossuet : étude des thèmes*, tome II, éditions du Cerf, Paris, 1960, 346 p.

TURLAN, Juliette, « Amis et amis charnels d'après les actes du Parlement au XIV^e siècle », *Revue historique de droit français et étranger*, n° 4, 1969, p. 645-698.

VALCANOVER, Francesco, *Tout l'œuvre peint de Titien*, Flammarion, Paris, 1970, 144 p.

VAN BASTELAER, René Désiré, HULIN DE LOO, Georges, *Les Dessins de Peter Bruegel l'Ancien, étude et catalogue, Catalogue raisonné de l'œuvre peint de Bruegel*, Van Oest, Bruxelles, 2 tomes, 1907, 400 p.

VILLEY, Pierre,

- *Les Sources et l'évolution des Essais*, tome 1, Hachette, Paris, 1908, 422 p.
- *Les Sources et l'évolution des Essais*, tome 2, Hachette, Paris, 1908, 577 p.

VON GREYERZ, Kaspar, MEDICK, Hans, VEIT, Patrice (Hg), *Von der dargestellten Person zum erinnerten Ich : Europäische Selbstzeugnisse als historische Quellen (1500-1850)*, Böhlau Verlag Köln Weimar Wien, 2001, 461 p.

WARD, Anne, CHERRY, John, *La Bague de l'Antiquité à nos jours*, Office du Livre, Fribourg, 1981, 212 p.

WERNER, Hans, VAISSE, Pierre, *Tout l'œuvre peint de Holbein le jeune*, Classiques de l'Art, Flammarion, Paris, 1972, 112 p.

ZALLOUA, Zahi, « Sameness and Difference : Portraying the Other in Montaigne's " De l'amitié " (I, 28) and " Des Cannibales " (I, 31) », *Montaigne Studies, Journal de Voyage*, volume XV, n° 1-2, 2003, p. 177-190.

ZEMON-DAVIS, Nathalie,

- *Essai sur le don dans la France du XVI^e siècle*, Seuil, Paris, 2003, 268 p.
- « La femme " au politique " », in DUBY, Georges, PERROT, Michelle, *Histoire des femmes en Occident*, Plon, Paris, 1991, p. 175-191.
- *Le Retour de Martin Guerre*, Editions Tallandier, Paris, 2008, 285 p.

ZETLAOUI, Monique, « Divine grenade », *Religions et Histoire*, n° 26, juin 2009, p. 58-65.

ZOPPIS, Catharine, *Le Vocabulaire de l'amitié chez Montaigne*, thèse de doctorat, sous la direction de NAIS, Hélène, Nancy 2, 1977, 198 p.

« Jean Durant, propriétaire de " l'Album amicorum " précédemment décrit, et Jacques Couët-Duvivier, son beau-frère. », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1859, p. 343-344.

« Journal d'un marin protestant du XVII^e siècle. Journal de Taré Chaillaud », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, tome 15, 1866, p. 317-324.

« Renseignements sur Nic. Van Sorgen, propriétaire d'un album protestant de 1605, précédemment décrit », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1860, p. 99-100.

« Un album protestant de Jean Durant (1583-1592) », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1863, p. 226-233.

« Un album protestant du commencement du XVII^e siècle (Nicolas Van Sorgen) », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1859, p. 497-498.

« Un livre manuscrit de Jean Petitot. Le célèbre peintre en émail. 1674. », *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1860, p. 305-312, p. 419-432.